Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13396 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MARDI 23 FÉVRIER 1988

Nouvelle étape à Chypre

L'élection de M. Georges Vassiliou, dimanche 21 février, à la tête de la République de Chypre, est-elle de nature à faire avancer la solution de la « question nationale », autrement dit de la partition imposée par Ankara en 1974 ? On voudrait pouvoir le croire. Le nouveau président a pour lui d'être un homme neuf, indépendant, qui ne s'est pas usé dans le périodique dialogue de sourds entre Grecs et Turcs. Et ses déclarations pendant la campagne électorale permettent de le créditer d'une souplesse que n'avait pas son prédécesseur, M. Kyprianou.

Le nouveau chef de l'Etat ne pose plus comme condition préalable à l'ouverture de pourparlers intercommunautaires le retrait du dernier soldat et des colons turcs de l'île. Certes, ce départ demeure l'objectif principal de Nicosie, ainsi que le retour dans leurs pays des dizaines de milliers de réfugiés chassés par l'occupant, mais ces revendications sont exprimées avec moins de fermeté que par le passé.

Certains diplomates paraissent croire que, du coup, la Turquie pourrait retirer dans un avenir relativement proche quelque six mille des vingt-neuf mille militaires actuellement stationnés dans sa zone.

Un geste de la part de la Turquie serait le bienvenu : même si, avec le temps, on a tendance à l'oublier, l'occupation de 37 % du sol de Chypre et l'expulsion des populations grecques, remplacées par des colons turcs, n'a aucune espèce de justification. Et, depuis lors, Ankara n'a pas fait le moindre geste de conciliation. M. Denktash, chef de l'exécutif de la République turque installée par Ankara, qui est seule à la reconnaître dans sa zone d'occupation, a d'autre part proposé à M. Vassiliou, qu'il ne connaît pas, un entretien « privé » pour évoquer de nouveau le projet de règlement soumis en mars 1986 aux deux communautés par le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, et qui suggérait la création d'une république fédérée, sur une base bicommunautaire.

Ces gestes de bonne volonté apparents s'inscrivent dans un climat régional et international favorable au dialogue. Le récent petit déjeuner de Davos entre le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, et son homologue turc, M. Turgut Ozal, n'est, semble-t-il, que la première étape d'un rapprochement entre les deux pays. Celui-ci ne peut que réjouir les Etats-Unis, embarrassés de voir deux membres de l'alliance atlantique refuser de se parler, et prêts, le cas échéant, à en découdre, comme au printemps dernier, à propos d'un conflit sur les zones territoriales en mer Egée.

Il faut cependant rappeler que si les entretiens de Davos se sont déroulés dans une atmosphère cordiale, c'est bien parce que les deux chefs de gouvernement étaient convenus, du moins officiellement, de ne pas aborder la question chypriote et le sort des mille six cent dix-neuf soldats chypriotes grecs portés disparus pendant le conflit.

Parallèlement, l'île se rapproche à grands pas du Marché commun, avec lequel elle vient de conclure une union douanière. Par cette offensive en direction de l'Europe, Nicosie cherche sans doute à mieux défendre la cause des Chypriotes grecs au sein de la Communauté. Il est encore trop tôt pour dire si des négociations inter-commu- nautaires vont s'engager cette année, mais les électeurs chypriotes, en choisissant dimanche M. Georges Vassiliou, ont opté pour une politique plus souple.

(Lire page 3 les articles de nos correspondants.)

Le soutien aux secteurs en difficulté

Une aide d'un milliard pour les agriculteurs

M. Jacques Chirac devrait annoncer entre 800 millions et 1 milliard de francs d'aides supplémentaires aux agriculteurs en difficulté lors de la conférence agricole extraordinaire, le jeudi 25 février. Les mesures devraient concerner les éleveurs de montagne. Ces décisions interviennent après la fixation du prix de vente du Crédit agricole aux caisse régionales à 7 milliards de francs, une somme conforme au souhait des syndicats de paysans.

La conférence agricole extraordinaire qui aura lieu le 25 février à l'initiative du premier ministre, M. Jacques Chirac, ressemblera fort à une opération de séduction. Deux semaines après le sommet de Bruxelles, et deux mois avant l'échéance présidentielle, le gouvernement veut prendre le pouls des campagnes et gommer les ressentiments qui subsitent à son égard.

En fixant, le 19 février, à 7 milliards de francs le prix de la Caisse nationale de crédit agricole, M. Edouard Balladur a rassuré les agriculteurs, qui craignaient devoir ajouter à leur endettement pour s'offrir l'organe central de la banque verte. Le gouvernement a prévu de passer, le 25 février, du baume au cœur de ceux qu'il juge les plus défavorisés dans la France agricole de 1988.

Selon des estimations officieuses, 800 millions à un milliard de francs devraient être distribués à l'occasion de cette conférence annuelle. Il est ainsi envisagé d'augmenter de 30 % l'indemnité spéciale montagne (ISM) bovine. Ces aides nouvelles devraient aussi bénéficier aux éleveurs de porc en montagne, aux producteurs de fruits et légumes pour la rénovation de leurs serres et pour la restructuration des vergers. Le soutien pour le transport du lait en montagne doit passer de 0,30 franc à 0,60 franc par litre.

On attend encore des prises en charge d'intérêts pour les producteurs de porcs et pour les investisseurs de fraîche date dans le secteur du vin. Des allégements de cotisations sociales pourraient enfin être décidés en faveur des exploitants en difficulté. Autant de mesures éparses qui, en tout état de cause, ne pourraient répondre aux vœux du paysan.

ÉRIC FOTTORINO.

(Lire la suite page 39.)

Après une opération commando du FLNKS

Neuf gendarmes pris en otage en Nouvelle-Calédonie

Un commando composé d'une centaine de militants indépendantistes du FLNKS munis de bâtons, de pierres et de cocktails Molotov a attaqué, le lundi 26 février, à 16 heures locales (6 heures en métropole), à Poindimié, sur la côte est de la Nouvelle-Calédonie, un peloton de gendarmes mobiles. Au cours des incidents, dont le déclenchement a surpris les forces de l'ordre, dix gendarmes ont été blessés et neuf autres pris en otages.

NOUMÉA
de notre correspondant

L'intervention de ce commando canaque s'inscrit dans un conflit politico-foncier qui oppose depuis plusieurs semaines les militants FLNKS de la tribu de Tiéti à la municipalité et à l'administration. Le FLNKS local avait toujours refusé aux autorités civiles le droit de construire l'hôpital prévu à Poindimié. Le terrain choisi, situé en bord de plage, est revendiqué par plusieurs clans de cette tribu, alors que la réalisation de l'hôpital fait partie des réalisations retenues dans le cadre de l'urbanisation de la commune. Plusieurs Canaques occupaient depuis des semaines l'aire litigieuse et ils en avaient été chassés, la semaine dernière, par les gendarmes, sans incident. Le congrès du FLNKS, initialement prévu à Tiéti, avait dû être transféré, au dernier moment, dans la tribu de Tibérama *(lire page 7)*.

Lundi, les incidents ont pris un tour très violent et dix gendarmes ont été blessés, dont l'un grièvement. Deux camions de gendarmerie, une jeep et un véhicule 4×4 ont été incendiés et deux engins de travaux publics endommagés. Les militants du FLNKS se sont ensuite retranchés dans la tribu voisine de Tieti en emmenant en otage une dizaine de gendarmes qu'ils ont désarmés. Ils ont demandé une entrevue aux autorités locales. Les forces de l'ordre auraient fait usage de grenades lacrymogènes mais sans pouvoir se dégager.

Ces incidents – les plus graves depuis la fusillade de décembre à la tribu de Saint-Louis, près de Nouméa – surviennent au moment où le congrès du FLNKS vient de confirmer sa décision de boycotter de façon « musclée » les prochaines élections régionales.

F. B.

La campagne pour les élections du 28 février

Le Sénégal, oasis de démocratie

Des élections présidentielle et législatives auront lieu le dimanche 28 février au Sénégal, pays de tradition démocratique, où le successeur de M. Senghor, le président Abdou Diouf, a institué le « multipartisme ». *Le débat sur la politique d'austérité domine largement la campagne électorale.*

DAKAR
de notre envoyé spécial

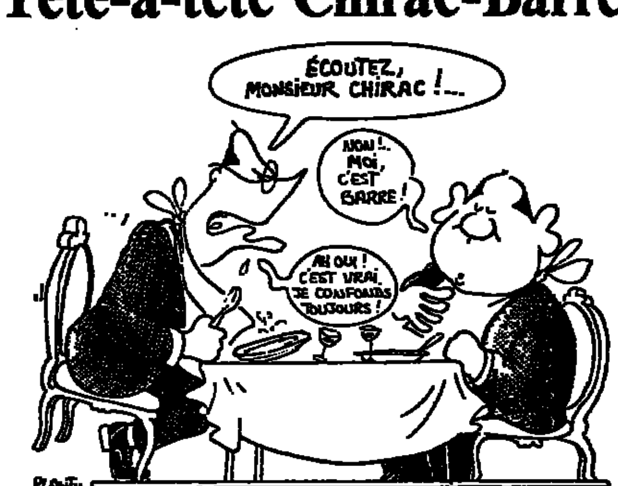
« *Où en Afrique, ailleurs qu'ici, peut-on insulter le président et rentrer se coucher ?* » demande véhémentement un leader de la formation gouvernementale, le Parti socialiste, candidat aux élections présidentielle et législatives du 28 février. Des insultes, peut-être, des critiques, certainement, à l'égard du président Abdou Diouf, les téléspectateurs sénégalais en sont abreuvés tous les soirs, pendant une heure, depuis le début de la campagne officielle, retransmise avec un louable souci d'impartialité sur les petits écrans.

Quel spectacle ! Les candidats ont tous troqué le complet-veston, habituellement porté à Dakar, contre le boubou traditionnel pour s'adresser à leurs partisans, criant des slogans ponctués de concerts divers. Le wolof, la langue de l'ethnie majoritaire, est généralement utilisé. Mais, quand il s'agit de prendre à témoin l'opinion internationale, censée avoir l'attention braquée sur « *la vitrine de la démocratie en Afrique* », des tirades entières ont lieu en français. Le discours en langue vernaculaire, qui ne peut exprimer tous les concepts d'une société moderne, est lui-même émaillé de nombreux emprunts à l'ancien colonisateur : « *troisième âge* », « *cour suprême* », « *classe ouvrière* ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lire la suite page 6.)

Tête-à-tête Chirac-Barre



MM. Raymond Barre et Jacques Chirac se sont rencontrés durant une heure le dimanche 21 février au matin, à l'Hôtel de Ville de Paris. Ce tête-à-tête a permis au deux candidats de la majorité de faire le point *« sur le déroulement de la campagne électorale, la situation générale et les perspectives »*. (Lire page 7.)

Le Monde ÉCONOMIE

Les circuits financiers après le krach

Quatre mois après le krach boursier du 19 octobre, les investisseurs se sont reportés vers des placements plus liquides. Les guichets des banques retrouvent leur attrait. Cependant les établissements financiers français doivent accroître leur productivité d'ici à 1992.

Pages 35 à 38.

Aux JO de Calgary

Le triomphe de Piccard

Vingt ans après Jean-Claude Killy, la France a – à nouveau – un champion olympique de ski alpin. Franck Piccard est entré doré dans la légende en remportant, le dimanche 21 février à Calgary, l'épreuve du super-géant devant tous les favoris, y compris l'« invincible » Suisse Pirmin Zurbriggen. Après sa médaille de bronze en descente, l'enfant des Saisies (Savoie) est en passe de devenir la star des Jeux.

(Lire pages 14 et 15.)

Inondations catastrophiques au Brésil

Rio sous la boue

Plus de 250 personnes sont mortes à la suite des inondations qui viennent d'avoir lieu dans l'ensemble de l'Etat de Rio-de-Janeiro.

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Quatre heures d'orage et c'est la catastrophe. Rio a expérimenté, une fois de plus ces derniers jours, les dangers de sa topographie et l'incapacité de ses responsables à y remédier. Face aux morts dont la liste ne cesse de s'allonger, aux bidonvilles enterrés sous la boue, aux collines qui menacent de s'effondrer, aux rues détruites par l'orage, les habitants de Rio se demandent aujourd'hui si un tel désastre était imprévisible ou s'il pouvait – du moins en partie – être évité.

Coincée entre mer et montagne, la ville a un relief difficile mais qui ne lui est pas particulier. De même, nombre de cités situées sous les tropiques souffrent d'orages aussi violents que celui de vendredi soir. Les rivières improvisées, qui se forment sur les mornes (1) à la moindre averse, se déversent sur les bas quartiers avec une force multipliée par la pente en entraînant avec elles une partie du terrain.

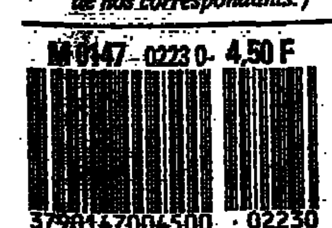
Des accidents sont donc prévisibles et ils devraient commander une urbanisation prudente ainsi que de nombreux ouvrages de protection. Or c'est le laisser-faire et l'urbanisation anarchique qui ont prévalu jusqu'à présent. Bien qu'inconstructibles pour la plupart, les collines ont été déboisées et piratées par les pauvres qui y ont multiplié les favelas. Le même phénomène s'est produit à la périphérie sur les sols inondables, le long des rivières.

D'une catastrophe à l'autre, Rio est victime de centaines de minicatastrophes, comme la plupart des villes brésiliennes d'ailleurs.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 2.)

(1) Morne : petite montagne-colline isolée.



M 0147 - 0223 0- 4,50 F
3790147004500 · 02230

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Etranger

La visite de M. George Shultz à Moscou

Le secrétaire d'Etat américain insiste sur la question des droits de l'homme

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

L'optimisme était de rigueur dimanche soir 21 février à l'issue de la première journée d'entretiens à Moscou du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, et du ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, au moins à en juger par l'humeur de leurs porte-parole respectifs, MM. Charles Redman et Guennady Guerassimov. *« Les ministres ont fait de bons progrès sur toute la série des sujets à l'ordre du jour »*, a déclaré M. Redman, qui a qualifié l'atmosphère des entretiens d'*« excellente »*.

M. Shultz a entamé, lundi, sa seconde journée à Moscou par un entretien avec le premier ministre soviétique, M. Nicolas Ryjkov, avant d'être reçu en fin de matinée par M. Mikhaïl Gorbatchev. Une dernière séance d'entretiens avec M. Chevardnadze était prévue dans l'après-midi.

Les quatre grands volets des discussions — les conflits régionaux, le désarmement, les droits de l'homme et les relations bilatérales — ont été évoqués dès les premières réunions plénières des délégations qui se sont mises au travail dimanche matin, dans une maison d'hôte du gouvernement soviétique, aussitôt après l'arrivée de M. Shultz d'Helsinki. Puis des groupes de travail ont examiné séparément chacun des thèmes principaux, tandis que les deux ministres poursuivaient leurs conversations en comité restreint. Dans l'après-midi, après *« un très bon déjeuner »* agrémenté de *« toasts chaleureux et hospitaliers »*, selon M. Redman, les chefs de la diplomatie américaine et soviétique se sont concentrés sur les questions de désarmement avant de passer, dans la soirée, aux conflits régionaux.

M. Shultz à mis a profit la pause du dîner pour rencontrer quelques refuzniks au domicile du consul américain et pour rendre une visite de près d'une heure à l'académicien Andreï Sakharov. Accompagné de Mme Rozanne Ridgway, secrétaire d'Etat adjoint, de M. Max Kampelman, chef de la délégation soviétique aux négociations de Genève, et de l'ambassadeur Jack Matlock, qui a servi d'interprète, M. Shultz a notamment demandé au Prix Nobel de la paix son opinion sur l'éventuelle tenue à Moscou d'une conférence internationale sur les droits de l'homme.

La question de l'Afghanistan

« Il me semble que la précondition à une telle conférence doit être la libération de tous les prisonniers de conscience, ainsi que l'arrêt total de la guerre en Afghanistan », a déclaré le physicien aux journalistes occidentaux à l'issue de l'entretien.

M. Sakharov avait très favorablement accueilli le 8 février la déclaration de M. Gorbatchev proposant un retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan à partir du 15 mai. Il a également expliqué à M. Shultz qu'il était *« très important »* que l'URSS modifie une législation qui aujourd'hui encore *« permet de punir quelqu'un pour ses convictions »*. Les efforts entrepris par M. Gorbatchev, a estimé Andreï Sakharov, constituent cependant *« un phénomène profond et très sérieux »*. *« Chaque nouveau discours de Gorbatchev traduit un approfondissement de ce processus »*, a-t-il dit, avant de rappeler ses propres réticences à l'égard de l'initiative de défense stratégique (IDS).

M. Shultz et sa délégation, selon un officiel américain de haut rang, sont arrivés à Moscou avec l'intention de ne pas minimiser la question des droits de l'homme. *« Nous avons l'impression que les améliorations constatées l'an dernier se sont arrêtées*, a souligné ce responsable. *L'émigration semble maintenant avoir atteint un palier ; il n'y a plus eu de libérations de prisonniers politiques depuis des mois ; le projet de réforme du code pénal demeure très vague. »* Quant à la réforme du fonctionnement des hôpitaux psychiatriques, on relève, du côté américain, que, si des modifications notables ont été apportées, les responsables qui acceptèrent, voire décidèrent l'internement des dissidents, sont toujours en place à la tête des établissements psychiatriques.

Les chances de parvenir à cerner un projet de traité sur la réduction de 50 % des armements nucléaires stratégiques à temps pour la visite du président Reagan à Moscou — *« entre la mi-mai et début juin »*, selon M. Redman, — restent *« bonnes »*, estiment les Américains, en dépit d'un ralentissement déploré aux négociations de Genève.

Très fier de présenter à la presse un petit quatrain de sa composition en anglais sur cette rencontre, M. Guerassimov a formulé la protestation d'usage sur la modernisation des armes nucléaires de l'OTAN en Europe, qui, d'après lui, contredit la logique du traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire (FNI). Mais, pour M. Redman, il ne s'agit pas là d'un facteur possible de blocage des entretiens.

SYLVIE KAUFFMANN.

Mme Thatcher met l'OTAN en garde contre l'« ours russe »

Londres. — Mme Thatcher estime que la bonne image dont bénéficie M. Gorbatchev en Europe occidentale constitue *« le plus grave problème »* auquel est actuellement confrontée l'alliance atlantique.

Selon le *Sunday Times*, Mme Thatcher aurait déclaré, le 17 février, lors d'un déjeuner à huis clos à Bruxelles avec les représentants permanents auprès de l'OTAN, qu'il est *« plus facile d'avoir affaire à l'« ours russe » quand il a davantage l'air d'un ours que maintenant »*. Ces propos cadrent mal avec ceux tenus en public par Mme Thatcher qui n'a pas ménagé ses éloges à l'égard de M. Gorbatchev ces dernières années et a ainsi grandement contribué à sa bonne renommée.

En fait, Mme Thatcher ne revient pas sur la bonne impression qu'elle a des réformes entreprises par M. Gorbatchev, mais elle considère que l'Occident a baissé dangereusement sa garde face aux *« méthodes nouvelles et plus subtiles »* utilisées par le Kremlin dans les relations internationales. — *(Corresp.)*

La « Pravda » juge « alarmante » la participation de M. Mitterrand au sommet de l'OTAN

Moscou. — La *Pravda* s'est élevée, lundi 22 février, dans un article publié à la « une », contre la décision du président François Mitterrand de participer, en compagnie du premier ministre, M. Jacques Chirac, et du ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, au prochain sommet de l'OTAN, les 2 et 3 mars. *« La France a gémi en entendant cette annonce du président Mitterrand à la télévision »*, affirme le correspondant à Paris de l'organe du Parti communiste soviétique, en rappelant que le gouvernement français a quitté la structure militaire de l'OTAN en 1966. *« La participation, sans précédent dans l'histoire, d'une délégation française de si haut niveau à l'organe dirigeant de l'OTAN est alarmante »*, *écrit-il.*

[L'Elysée a rappelé la semaine dernière, pour dissiper la confusion résultant de certains commentaires de la presse française, que les sommets de l'OTAN sont de nature politique et n'ont rien à voir avec le commandement militaire intégré. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une première, puisque M. Mitterrand a participé en partie à un sommet de même nature qui s'est tenu à Bonn en 1982 ; la France avait, d'autre part, accueilli en juin 1983 une réunion des ministres des affaires étrangères des pays membres de l'alliance.]

● **Visite en France d'élus algériens.** — Une délégation d'élus algériens est arrivée, dimanche 21 février, à Paris pour une visite d'une semaine en France, au cours de laquelle elle sera reçue par MM. Charles Pasqua et Jean-Bernard Raimond. Cette visite, qui répond à celle effectuée en Algérie en septembre dernier par une délégation d'élus français, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à *« améliorer la compréhension »* entre les deux pays, indique l'association France-Algérie, organisatrice du voyage. La délégation, composée de députés à l'Assemblée nationale, de présidents d'assemblées populaires (conseils généraux) et de présidents d'assemblées populaires communales (maires), est accompagnée de responsables du ministère algérien de l'intérieur.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 280 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IX°



Le Monde
PUBLICITE
S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24

AUTRICHE

Un quotidien à grand tirage invite M. Waldheim à organiser un référendum sur son maintien à la présidence

Le *« moi ou le chaos »* du président Kurt Waldheim n'a pas eu l'effet escompté en Autriche. Pour la première fois, le quotidien à grand tirage *Kronen Zeitung* a évoqué le 21 février dans son édition dominicale la possibilité d'une démission du chef de l'Etat. Plus de deux mille personnes ont à nouveau manifesté dimanche à Vienne pour réclamer son départ.

VIENNE
de notre correspondante

« Le peuple doit décider en ce qui concerne la démission du président », titrait dimanche le *Kronen Zeitung*. Avec ses deux millions de lecteurs, soit plus du quart de la population autrichienne, le quotidien avait été jusqu'ici l'un des soutiens les plus solides de M. Waldheim et l'un des principaux véhicules de sa campagne contre le *« complot de l'étranger »* et *« des milieux juifs internationaux »*. Estimant qu'une *« situation sans précédent exige des méthodes sans précédent »*, le quotidien suggère que le président demande lui-même l'organisation d'un référendum et *« remette ainsi son destin entre les mains du peuple »*.

La Constitution autrichienne prévoit bien une procédure pour destituer le président. Sa mise en œuvre suppose une majorité des deux tiers du Conseil national dont la décision doit être confirmée à la majorité simple par l'Assemblée fédérale comprenant les membres des Conseils national et fédéral et des deux Chambres du Parlement. La destitution du président doit ensuite être approuvée par référendum. En cas d'échec du référendum, le mandat du président est automatiquement reconduit pour six ans. La conséquence en serait la dissolution du Parlement et de nouvelles élections législatives.

Le risque d'une telle procédure est évident pour les adversaires de M. Waldheim. Aucun des grands partis ne veut en prendre l'initiative. Non seulement les socialistes et les conservateurs, qui se partagent le pouvoir, redoutent une campagne qui pourrait aboutir à une polarisation du pays pour ou contre M. Waldheim, mais surtout le résultat d'un référendum paraissait, jusqu'à présent, plus qu'aléatoire et risquait, mal préparé, d'aboutir au contraire du résultat recherché par les adversaires du président.

Sondages incertains

Les sondages publiés ces derniers jours traduisent un glissement de l'opinion publique, sans que la partie soit encore complètement jouée. Le plus récent, qui porte sur un échantillon de cinq cent vingt-deux personnes, montre que le président Waldheim ne recueille plus que 31 % des intentions de vote. Il avait été élu en 1986 avec un peu moins de 53 % des voix. En cas de nouvelle élection présidentielle, 42 % des personnes interrogées voteraient contre lui. Il reste cependant 25 % d'indécis. Même si 11 % de ces derniers répondent « plutôt non » à la question de savoir s'ils voteraient pour ou contre M. Waldheim, la marge d'incertitude reste encore élevée.

Les discussions sur la voie à suivre se poursuivent au sein du Parti socialiste et du Parti conservateur, alliés dans une coalition gouvernementale qui navigue sur le fil du rasoir. Pour faciliter une évolution au sein du Parti conservateur et l'amener à faire pression sur M. Waldheim, les socialistes seraient prêts à appuyer, en cas de nouvelle élection présidentielle, un candidat conservateur. Ils craignent en effet de donner l'impression, en faisant campagne contre M. Waldheim, de vouloir *« corriger »* un résultat électoral en leur défaveur — M. Waldheim est le premier président conservateur depuis 1945. Le vice-président du parti, M. Blecha, a annoncé pour lundi une *« prise de position »* du parti sur les questions soulevées depuis la remise du rapport des historiens.

Le Parti conservateur, qui a réaffirmé jeudi dernier sa loyauté au président *« à l'unanimité »* a, pour sa part, les plus grosses difficultés à maîtriser les divergences de vues dans ses rangs. M. Helmut Kukacka, son secrétaire général, n'a pas hésité à dire que l'OeVP ne *« pourra certainement pas soutenir le président au prix de se sacrifier »*. Le président doit s'employer à *« combler le déficit de crédibilité par une stragégie d'information »*, a estimé M. Kukacka, tout en laissant entendre que son parti pourra *« prendre ses distances »* à l'égard du président en dressant un bilan d'ici à l'été.

WALTRAUD BARLY.

ITALIE

Le pape a béni les Chœurs de l'armée rouge

ROME
de notre correspondant

Un détachement de forces armées soviétiques au Vatican ! Ce n'est pas là un « remake » de *la Steppe rouge*, mais une paisible scène survenue samedi 20 février dans la salle dite Clémentine du palais apostolique : une centaine de membres des célèbres Chœurs de l'armée rouge, visiblement... aux anges, ont, mettant à profit une tournée en Italie, offert un petit concert à un Jean-Paul II fort attentif et conscient de l'étrangeté du moment.

Le « pape polonais » a chaleureusement applaudi les exécutants, consentant volontiers à une photo de groupe où sa soutane blanche était du plus bel effet au milieu des uniformes de la majorité des choristes.

Jean-Paul II avait auparavant solennisé la circonstance par un petit discours prononcé en langue russe qui allait un peu au-delà des remerciements de rigueur. *« Quand les cultures se rencontrent*, a-t-il dit, *l'homme rencontre l'homme ; et alors, en toute cordialité et loyauté, croissent les chances du respect mutuel, de la compréhension réciproque et de l'amitié. »* Le pape a enfin, en une formule nécessairement un peu complexe vu la circonstance, appelé la bénédiction divine sur les chanteurs, leurs familles, leurs proches et leur pays auquel, a-t-il dit, *« j'envoie mon salut et mes vœux de bonheur et de prospérité »*.

J.-P. CLERC.

Amériques

BRÉSIL

Rio sous la boue

(Suite de la première page.)

En 1966 et 1967, des inondations semblables à celle du dernier week-end avaient fait des centaines de morts. Mais, depuis, à chaque saison des pluies, le même phénomène s'est répété à une échelle plus réduite, avec son nombre plus ou moins grand de *favelados* victimes de l'inclémence du ciel et de la déclivité du terrain.

Face à cette situation, la réaction des responsables est souvent la résignation. Le maire actuel, M. Saturnino Braga, s'illustre plus que d'autres par son fatalisme, malgré la philosophie socialiste dont il se réclame. L'idée s'est imposée qu'il était impossible, dans le cadre économique actuel, de contrôler l'explosion de la ville et d'empêcher les sans-logis de prendre d'assaut les espaces inoccupés. Au projet de « défavélisation » appliqué pendant un temps par le régime militaire s'est substitué celui d'urbanisation des favelas. Mais ni l'un ni l'autre n'ont été réalisés de façon conséquente et suivie.

Le quotidien de Rio, le *Jornal do Brasil*, a critiqué dans son éditorial du dimanche 21 février une telle résignation. Il reproche notamment aux dirigeants politiques de pécher par démagogie en ne s'opposant pas à l'*« activité prédatoire »* des constructeurs de favelas.

« Défavéliser ou non ? » La question risque de n'être jamais tranchée. Elle n'est pas seulement économique mais psychologique. Construire des logements de remplacement semble hors de portée et de la volonté des dirigeants actuels. Les favelados eux-mêmes demandent à rester sur place au cœur de la ville, près des emplois et refusent la *« déportation »* vers d'inhumaines périphéries.

Où le journal s'insurge à bon droit cependant, c'est quand il constate que les travaux d'assainissement ou de protection les plus élémentaires ne sont même pas réalisés : ouvrages de soutènement des mornes les plus menacés ; curage des égouts et des réseaux d'écoulement des pluies ; plusieurs fois par an, Rio reste paralysé pendant de nombreuses heures parce qu'à la suite des averses la principale route d'accès à la ville (et à l'aéroport) est inondée.

En dehors de toute discussion sur la possibilité ou non de contrôler la prolifération urbaine avec le « modèle économique » en vigueur, mettre une autoroute à l'abri des fluctuations de la météo n'est pas une tâche insurmontable pour des administrateurs compétents. Rio est toujours en quête d'élus dignes de l'être.

CHARLES VANHECKE.

ÉTATS-UNIS

Nouveau scandale chez les « télévangélistes »

Moins d'un an après la « *chute* » de Jim Bakker, un prêcheur de la télévision américaine déchu de son lucratif ministère à la suite d'un scandale sexuel, son accusateur, Jimmy Swaggart, autre « télévangéliste » de renom, est, à son tour, pris en faute. Accusé d'avoir fréquenté une prostituée, il a confessé, dimanche 21 février, à Baton-Rouge, en Louisiane, devant plusieurs milliers de fidèles en pleurs *« qu'il avait péché »* : *« Je n'ai pas l'intention de m'absoudre ou d'appeler ce péché une erreur. Je vais abandonner cette chaire pour une période indéterminée, et je me remets entre les mains de Dieu. »*

Les ennuis de Jimmy Swaggart, ce prêcheur pentecotiste de cinquante-deux ans, cousin du chanteur de rock Jerry Lee Lewis, ont commencé la semaine dernière lorsque la hiérarchie de son mouvement l'Eglise des assemblées de Dieu est entrée en possession de photographies le montrant entrant et sortant d'un motel avec une prostituée. Selon la chaîne de télévision ABC, les photos auraient été transmises par un autre « télévangéliste », Marvin Gorman, exclu de la secte pour adultère, sur la foi d'accusations émanant, semble-t-il, de M. Swaggart...

Le zèle accusateur de M. Swaggart risque de lui coûter cher. S'il ne trouve pas une explication convaincante ou ne convainc pas ses ouailles de son repentir, il devra renoncer à diriger son réseau de télévision religieuse, qui rapporte, bon an mal an, 140 millions de dollars.

Une affaire en tout cas qui ne fera pas plaisir au candidat à l'investiture républicaine pour la prochaine élection présidentielle, Pat Robertson. Ancien « télévangéliste » lui-même, il s'est mis à la retraite volontairement pour rompre avec un milieu trop controversé, et non sans avoir été accusé d'avoir fait un enfant à sa femme *« avant le sacrement du mariage »*.

Europe

ESPAGNE : nouveau secrétaire général du Parti communiste

M. Julio Anguita s'est fait prier pour succéder à M. Gerardo Iglesias

MADRID
de notre correspondant

Le Parti communiste espagnol a enfin un nouveau secrétaire général : le dirigeant andalou M. Julio Anguita. Mais le moins qu'on puisse dire est que l'opération n'aura pas été sans mal, et que les péripéties de son élection ont plongé dans la confusion la plus totale le douzième congrès du PCE, qui s'est tenu à Madrid, du 19 au 21 février.

Dès le premier jour, le problème de la succession était au centre des débats : le secrétaire général sortant, M. Gerardo Iglesias, avait en effet confirmé lors de la lecture de son rapport d'activivité, qu'il n'entendait pas se présenter, et que sa décision était sans appel. Aussitôt, deux des délégations les plus importantes, celles de Madrid et de Catalogne, proposaient à la tribune un successeur : M. Anguita, qui jouissait apparemment de l'appui d'une large majorité des délégués.

Mais ce qui aurait pu être une succession sans histoire allait se transformer rapidement en un véritable vaudeville, du fait des palinodies de l'intéressé. *« Ma décision de ne pas accepter ce poste est irrévocable, même si le monde devait s'écrouler »*, affirmait avec assurance M. Anguita le vendredi. Le samedi, toutefois, il se montrait disposé à *« se sacrifier »* pour le parti. Après de nouvelle hésitations, il était finalement élu secrétaire général aux premières heures de ce lundi 22 février.

L'attitude du secrétaire général pressenti semblait faire partie d'une stratégie bien définie : M. Anguita n'était apparemment disposé à accéder à la tête du parti qu'à condition de disposer des pleins pouvoirs, ou en tout cas d'une totale autonomie face à l'« appareil » du PCE. Ainsi, une première liste de candidats au nouveau comité central fut rejetée par le congrès à une majorité des deux tiers, sous la pression des partisans de M. Anguita, qui la jugeaient peu favorable à leur chef de file. La seconde liste fut finalement acceptée... bien qu'elle ne fût pas très différente de la première.

La tâche la plus urgente de M. Anguita sera sans doute de dissiper l'impression d'embrouillamini qu'aura donnée ce douzième congrès. Une impression d'autant plus fâcheuse que le parti semble aujourd'hui uni quant à la stratégie politique à suivre.

La quasi-totalité des participants ont, en effet, approuvé la politique « de convergence » consistant à intégrer le PCE au sein d'un mouvement social plus ample rassemblant toutes les forces situées à la gauche des socialistes. Une politique à laquelle adhèrent d'ailleurs tout autant M. Anguita que M. Iglesias, le premier devant désormais démontrer qu'il est réellement mieux à même de la mener à bien que son prédécesseur.

THIERRY MALINIAK.

Le « calife rouge »

MADRID
de notre correspondant

Le « calife rouge » : c'est ainsi que tant ses partisans que ses adversaires surnomment M. Julio Anguita. Une appellation qui évoque les premières fonctions publiques de cet enseignant de quarante-six ans à la barbe fournie, né à Fuengirola de père militaire : celles de maire de Cordoue.

C'est en 1979 que M. Anguita, militant du PCE depuis 1972, accéda pour la première fois à la municipalité de l'ancien siège du califat, avec l'appui conjoint de son parti et des socialistes. Quatre ans plus tard, ces derniers, inquiets devant la popularité croissante de ce maire communiste, allaient tout faire pour empêcher sa réélection. Mais le « calife rouge » obtint la majorité absolue, avec l'appui cette fois de son seul parti. Ce fut la seule mairie d'une capitale de province remportée par le PCE.

M. Anguita, tribun populaire plutôt qu'homme de parti, dispose d'un précieux avantage par rapport à ses pairs du PCE : un charisme populaire qui lui assure une audience électorale allant bien au-delà des militants de sa formation. Ce n'est pas pour autant un modéré, bien au contraire : il est partisan d'une politique d'affrontement radical avec le Parti socialiste, qu'il qualifie de *« formation de droite »*, et certains de ses compagnons de parti critiquent à cet égard son *« fondamentalisme »*. Une tendance au radicalisme que ses nouvelles fonctions l'amèneront peut-être à tempérer.

Th. M.

CHYPRE : sorti vainqueur d'un scrutin très serré

Le nouveau président, M. Georges Vassiliou, veut donner la priorité « à la solution du problème national »

NICOSIE
de nos correspondants

Le « nouveau venu » a gagné. M. Georges Vassiliou, candidat indépendant soutenu par le Parti communiste Akel, sera le troisième président de la République de Chypre depuis l'indépendance de l'île en 1960. Il est sorti, dimanche 21 février, vainqueur du scrutin très serré qui l'opposait au candidat de la droite conservatrice, M. Glafcos Clerides. Dix mille voix environ sur 360 000 électeurs séparent, en effet, les deux hommes, M. Vassiliou obtenant 51,63 % des suffrages contre 48,37 % à son adversaire. Le nouveau président élu ne prendra toutefois ses fonctions que le 28 février, jour où M. Kyprianou, président de l'île depuis 1977 et éliminé de la course pour un troisième mandat dès le premier tour de l'élection, lui passera les pouvoirs.

Dès la proclamation officielle des résultats, lundi à l'aube, M. Georges Vassiliou a, dans un discours télévisé, affirmé que le but de son gouvernement serait *« d'édifier des bases solides pour réunifier le peuple chypriote »*. « *Nous avons,* a-t-il déclaré, *la volonté et la force pour obtenir une solution juste et viable du problème national, qui soit fondée sur le retrait des troupes et des colons turcs, le retour des réfugiés dans leurs foyers et le respect des libertés fondamentales et des droits de l'homme.* »

S'adressant particulièrement aux Chypriotes turcs qui n'étaient pas concernés par ce scrutin, M. Vassiliou les a assurés qu'il multiplierait ses efforts pour aboutir à un rapprochement. « *Nous considérons,* a-t-il dit, *nos compatriotes chypriotes turcs comme citoyens de la République de Chypre, et nous allons solliciter leur sincère collaboration pour restaurer l'esprit de confiance nécessaire à la solution du problème national.* »

C'est sur cette question prioritaire pour les électeurs que le président élu sera sans doute jugé, et il est significatif que les Chypriotes grecs aient désigné pour sortir de l'impasse actuelle la seule figure nouvelle qui ait émergé sur la scène politique locale depuis les premières luttes pour l'indépendance il y a plus de trente ans.

« Tous unis »

Le résultat très serré du scrutin a fait craindre toute la soirée des incidents entre les supporters déchaînés des deux candidats qui ont appelé tout à tour au calme leurs partisans. Reconnaissant sa défaite dès le milieu de la nuit, M. Clerides avait affirmé dans un brève déclaration radiodiffusée que chacun devait *« respecter la décision du peuple »* et que l'important était de *« maintenir un climat serein pour faire face aux dangers qui menacent Chypre »*. Pour sa part, M. Vassiliou, qualifiant son succès de *« victoire du peuple et de la démocratie »*, avait déclaré : *« Il n'y a ni vainqueur ni vaincu. Tous unis nous devons avancer dans la lutte pour sauver Chypre. »*

Quelques échauffourées se sont pourtant produites, avenue Makarios notamment, où les électeurs déçus de M. Clerides se sont rués sur des voitures aux couleurs du président élu, brisant glaces et pare-brise. La police anti-émeutes, en treillis camouflé, a dû intervenir pour calmer les esprits et les choses sont très vite rentrées dans l'ordre.

La campagne parfois violente menée par M. Clerides et ses partisans entre les deux tours pour exalter *« les dangers du communisme »*, représenté selon eux par M. Vassiliou, n'a pas eu tout le succès escompté, et il semble bien que le profil d'homme d'affaires « multimillionnaire » de M. Vassiliou ait réussi à convaincre les plus réticents qu'il n'était décidément pas l'homme de la faucille et du marteau.

Les vingt-cinq mille bulletins blancs – chiffre élevé pour Chypre où, le vote étant obligatoire, 95 % des électeurs se sont rendus aux urnes – sont toutefois la preuve que 7 % environ de l'électorat ont refusé de choisir entre l'ultra-droite qui soutenait M. Clerides, et le PC qui appuyait M. Vassiliou.

FRANÇOISE CHIPAUX
et DIMITRI ANDRÉOU.

« Indépendant » et « moderne »

« Un homme politique moderne », telle est la définition que Georges Vassiliou aimerait que l'on donne de lui. Parti de rien, cet économiste de renoms a construit méthodiquement sa réussite commerciale et financière. Il a appliqué à sa campagne politique les mêmes recettes.

Inconnu du grand public il y a encore dix mois, ses portraits ont peu à peu, et longtemps avant ses adversaires, recouvert les murs de Chypre, suscitant au début beaucoup d'interrogations. Mais, chaleureux, ouvert, sensible, il a su toucher le peuple chypriote, se montrant dans tous les villages, même les plus reculés, et convaincu les antichambres ministérielles, d'abord sceptiques sur les chances d'un candidat *« indépendant »*. Cette étiquette, M. Vassiliou y tient, dans la mesure, affirme-t-il, où les pouvoirs exorbitants du président chypriote lui font un devoir de ne pas être soumis aux pressions d'un parti.

Né à Famagouste dans une famille de médecins, âgé de cinquante-sept ans, Georges Vassiliou a commencé des études de médecine avant de bifurquer vers l'économie. Il a obtenu un doctorat à l'université de Budapest, puis une spécialisation en marketing à Londres. La politique active, c'est dans sa famille qu'il l'a d'abord découverte. Ses parents ont été parmi les fondateurs du Parti communiste chypriote en 1926. La famille dut s'exiler en Hongrie, après que M. Vassiliou père eût répondu, comme médecin, à l'appel des partisans lors de la guerre civile grecque. M. Georges Vassiliou aime à rappeler aujourd'hui que le sens du devoir, à l'origine de son engagement politique, lui vient de son père.



Cet homme à l'allure jeune, aux yeux plissés toujours en éveil, au front dégarni, dirigeait, jusqu'à sa décision de briguer la magistrature suprême, le Biureau de recherches en marketing du Moyen-Orient, institut spécialisé en études de marchés et services de consultants, qu'il avait créé et qui possède maintenant des bureaux dans onze pays. Le building de verre de douze étages édifié sur une colline dominant Nicosie, qui abrite l'institut, témoigne de la réussite de son fondateur.

Peu connu encore des milieux politiques internationaux, M. Vassiliou a visité, dans le cadre de sa campagne électorale, les Etats-Unis, la France – où il a rencontré notamment MM. Chevènement, Rocard et Lajoinie, ainsi que des représentants du Quai d'Orsay – la Grande-Bretagne et, bien sûr, la Grèce, partenaire indispensable.

F. C. et D. A.

A TRAVERS LE MONDE

Ethiopie

Six médecins et infirmières étrangers ont été enlevés

Six médecins ou infirmières appartenant à deux organisations humanitaires opérant en Ethiopie ont été enlevés, jeudi 18 février, dans la province du Tigré, a-t-on appris dimanche auprès de la section belge de Médecins sans frontière (MSF). Deux médecins belges, Germaine Hanquet (vingt-six ans) et Michel Moreau (vingt-huit ans), une infirmière hollandaise, un médecin irlandais de l'organisation « Concern » et deux sœurs infirmières d'une mission catholique ont été enlevés sans doute par un commando de Front populaire de libération du Tigré (FPLT) à Idaga Hamous, à 200 km au sud d'Asmara sur la route de Mekele. Selon les informations dont dispose MSF-Belgique, les personnes enlevées seraient en bonne santé mais, du fait des problèmes de liaison entre Idaga-Hamus, la ville d'Asmara et la capitale éthiopienne, on ignore les détails et circonstances de l'enlèvement.

L'équipe de MSF-Belgique d'Idaga-Hamus avait été renforcée récemment pour mieux satisfaire aux besoins nutritionnels de la population locale. Pour sa part, le FPLT a déjà – à plusieurs reprises – enlevé des étrangers, qui ont tous reparu sans dommages au Soudan voisin, après quelques semaines d'enlèvement, leur ayant permis – sous bonne garde – de *« visiter les régions libérées »*. Le but de ces enlèvements estiment les observateurs, pourrait être d'attirer l'attention des organisations de secours étrangères, sur les besoins de ces régions. – *(AFP.)*

● **HAITI : départ de Bernard Sansaricq.** – Accusé d'avoir dirigé un mouvement armé à Haïti, Bernard Sansaricq, a quitté, samedi 20 février, l'ambassade d'Argentine, où il s'était réfugié au mois d'août dernier, pour rejoindre Miami. Opposant au régime des Duvalier père et fils, Bernard Sansaricq avait organisé un débarquement malheureux d'exilés haïtiens dans l'île de la Tortue en janvier 1982. Au mois d'août, il avait été accusé par les autorités militaires d'avoir ouvert le feu contre des soldats et un juge. – *(AFP, Reuter.)*

● **TCHÉCOSLOVAQUIE : dix-huit responsables sanctionnés dans une affaire de corruption.** – Deux hauts responsables communistes, dont un ancien vice-ministre de l'intérieur, M. Jan Kovac, ont été exclus du parti, et seize autres se sont vu infliger un blâme par le présidium du Parti communiste tchécoslovaque, a annoncé samedi 20 février le quotidien du PCT *Rude Bravo*. Ces mesures disciplinaires ont été décidées à la suite du scandale Babinsky, une vaste affaire de corruption impliquant de nombreux responsables communistes. M. Babinsky, alors président d'une coopérative commerciale, a été condamné à quatorze ans et demi de prison en juin dernier pour *« vols de biens socialistes »*, selon le rapport officiel. – *(AFP.)*

Pologne

Tentative d'intimidation contre Solidarité

La police polonaise a procédé le vendredi 19 février et le samedi 20 à une opération d'intimidation contre les milieux d'opposition, arrêtant sept des dix membres de la direction nationale du syndicat dissous Solidarité (KKW), alors qu'ils s'apprêtaient à se rendre à Gdansk pour débattre de la situation dans le pays après les hausses de prix intervenues au début du mois. Les syndicalistes appréhendés, parmi lesquels figurent MM. Bogdan Lis, Wladislaw Frasyniuk, Janusz Onyszkiewicz, porte-parole de Solidarité, et Zbigniew Bujak, ont tous été relâchés dimanche soir. Soucieuses apparemment de ne pas donner trop de retentissement à l'affaire, les forces de sécurité n'ont pas inquiété le président de Solidarité, M. Lech Walesa. Mais deux des syndicalistes ont été interpellés dans sa propre voiture.

L'objectif des policiers était de « neutraliser » la majorité des membres de la KKW, pour empêcher l'obtention du quorum indispensable à l'adoption éventuelle d'une résolution ou d'un communiqué appelant les travailleurs à multiplier les revendications salariales pour faire face à la nouvelle valse des étiquettes. L'attitude des autorités polonaises a provoqué une très vive réaction de la part de Lech Walesa, qui a exprimé sa détermination à ne pas se laisser intimider. *« Il faut que le pouvoir sache,* a-t-il dit, *qu'il ne nous barrera pas la route, que nous nous réunirons de toute manière et que son travail de destruction ne durera pas éternellement »*.

L'opération déclenchée ces derniers jours témoigne de la nervosité grandissante des dirigeants polonais, alors que le pays traverse une période très délicate. D'autres augmentations de prix doivent entrer en vigueur prochainement et cette accumulation de hausses peut déclencher à n'importe quel moment des tensions très vives dans le pays. – *(AFP.)*

URSS

Manifestations nationalistes et écologiques en Arménie

Moscou. – D'importantes manifestations se déroulent depuis plusieurs jours en Arménie, alternant les thèmes nationalistes et écologiques, pour protester contre la construction d'une nouvelle usine chimique au nord d'Erevan, a-t-on appris dimanche 21 février de source dissidente. Selon un représentant à Erevan, capitale de l'Arménie, de l'Union pour l'autodétermination nationale, M. Movses Gordisian, joint au téléphone par l'AFP, des milliers de personnes ont occupé samedi 20 février la place du Théâtre-Opéra d'Erevan, pour réclamer la restitution à l'Arménie de la région autonome de Karabakh, rattachée à l'Azerbaïdjan voisin alors qu'elle est peuplée en majorité d'Arméniens.

« Dans une semaine, Moscou doit donner sa réponse », a indiqué, selon M. Gordisian, un responsable du comité central du Parti communiste arménien aux protestataires en leur demandant d'arrêter leur mouvement. L'Union pour l'autodétermination nationale, qui n'a pas obtenu l'enregistrement officiel demandé en novembre dernier aux autorités locales, participe, avec d'autres indépendants, aux manifestations écologiques – qui ont fait l'objet d'un compte rendu positif dimanche dans le quotidien *Komsomolskaïa Pravda*.

Une délégation de cinq représentants avait été reçue vendredi soir par les autorités locales. Mais les assurances données sur l'arrêt de la construction de l'usine biochimique d'Abovian, ville de 50 000 habitants à 15 kilomètres au nord d'Erevan, ne les ont pas convaincus. – *(AFP.)*

(Publicité)

LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL
DE SCHNEIDER S.A.

Le 19 février 1988

Monsieur le Président-Directeur Général,

Les cadres de Direction de TELEMECANIQUE ont été choqués par vos déclarations relatives à la mauvaise information du personnel de TELEMECANIQUE.

Ils tiennent à vous faire savoir qu'ils ont pris le plus grand soin à examiner les arguments que vous avez développés et à les confronter à ceux développés par le Directoire.

Ils n'ont pas trouvé matière à modifier leur point de vue. En plein accord avec la stratégie du Directoire à l'élaboration de laquelle ils ont largement contribué, l'encadrement de TELEMECANIQUE a donc informé le personnel de l'Entreprise sur les circonstances de votre OPA et sur vos arguments.

Ils tiennent à vous informer qu'une très longue pratique de la concertation dans TELEMECANIQUE leur permet d'avoir un dialogue ouvert et confiant avec le personnel. Face aux événements que vous avez provoqués, il n'y a donc pas "mauvaise information" comme vous le suggérez dans les médias, mais au contraire, une information complète et précise sur la situation nouvelle créée par votre OPA inamicale. L'information du personnel a en particulier porté sur les conséquences de votre projet pour l'avenir de TELEMECANIQUE et sur son climat social, facteur déterminant de sa réussite.

Ni jaloux, ni méchantes langues, ni médisants, ni envieux, les membres de Direction Générale et les cadres de Direction pensent d'abord à l'intérêt supérieur de TELEMECANIQUE, de ses salariés et de ses partenaires.

Enfin, sachez que la polémique judiciaire que vous avez provoquée autour d'un instrument de la participation du personnel a décrédibilisé aux yeux du personnel vos promesses "apaisantes."

Ce courrier est transmis directement à vos principaux actionnaires, Monsieur ALBERT d'AGF, Monsieur BEBEAR d'AXA, Monsieur ESKENAZI de PARFINANCE et Monsieur FRANÇOIS-PONCET de PARIBAS, afin qu'ils soient eux aussi correctement informés de la position de TELEMECANIQUE.

Vous priant de bien vouloir apporter la plus grande attention à cette présente, recevez, Monsieur le Président-Directeur Général, nos salutations distinguées.

LES CADRES DE DIRECTION TELEMECANIQUE

- Les membres de Direction Générale,
- Les Directeurs de Filiales,
- Les Etats-Majors des Divisions Industrielles, Commerciales et des Directions Fonctionnelles ainsi que leurs collaborateurs immédiats,
- Les Directeurs d'Etablissements et d'Agences.

Asie

Paris-Tokyo

Asie

AFGHANISTAN : la recherche d'un règlement

Les partis de la résistance s'accordent sur la composition d'un gouvernement intérimaire

PESHAWAR
de notre envoyé spécial

« Une coalition avec les communistes ? Mais alors chaque moudjahidin pourrait se demander : « Pourquoi, contre qui ai-je commencé à me battre il y a dix ans ? » Pourquoi plus de un million de » morts afghans ? » Cette réflexion qui émane d'un proche collaborateur du professeur Rabgani, le chef du Jamiat-I-Islami, principale formation modérée de l'Alliance des sept partis politiques de Peshawar, traduit probablement un sentiment majoritaire au sein de la résistance afghane.

Les moudjahidins suivent sans beaucoup d'illusions les initiatives diplomatiques qui se succèdent à un rythme accéléré depuis deux semaines. Ils craignent que la raison d'être de leur combat soit volontairement ignorée face à la volonté des grandes puissances d'aboutir à un accord sur le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. La plupart de leurs représentants demeurent extrêmement sceptiques quant à la sincérité de l'Union soviétique.

Ils constatent notamment qu'à l'intérieur de l'Afghanistan, aucun signe tangible ne vient accréditer une quelconque volonté de retrait. Des affrontements sporadiques se poursuivent dans plusieurs provinces, notamment dans les régions de Herat et Kandahar, et, selon certaines informations, une centaine d'avions de combat seraient arrivés à Kaboul au cours des deux derniers mois. Deux nouvelles *« ceintures de sécurité »* auraient d'autre part été installées autour de la capitale afghane au cours de la même période.

Soumis à de fortes pressions de la part des autorités pakistanaises, qui, doivent tenir compte du souci de Washington de respecter le calendrier prévu (début des négociations de Genève, le 2 mars, et début du retrait, le 15 mai), les partis politiques de Peshawar sont parvenus à un accord sur la composition d'un gouvernement intérimaire.

Celui-ci serait homogène, c'est-à-dire qu'il ne comporterait pas de représentants du Parti communiste afghan au pouvoir à Kaboul; mais inclurait diverses personnalités indépendantes qui, bien que n'ayant pas participé directement à la lutte militaire, sont considérées comme représentatives du peuple afghan. Les moudjahidins savent que l'annonce de cette liste n'est pas de nature à accélérer le processus de négociation, au contraire.

Course de vitesse

L'URSS qui a, *de facto*, déjà reconnu son échec militaire, n'est apparemment pas prête à accepter une défaite politique en tirant un trait sur ses capacités d'influence au sein du futur gouvernement. Les représentants de la résistance afghane rappellent que leur combat a commencé bien avant l'entrée des troupes soviétiques et qu'il était dirigé contre les gouvernements procommunistes installés à Kaboul.

Les autorités pakistanaises, de leur côté, sont également engagées dans une course de vitesse pour respecter le calendrier des négociations et ne pas prêter le flanc aux critiques soviétiques, selon lesquelles Islamabad cherche à ralentir le processus en cours. Le ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Zain Noorani, répète qu'une *« guerre civile sanglante »* éclatera si la signature des accords de Genève n'est pas accompagnée de la formation d'un gouvernement intérimaire, mais de précédentes déclarations du chef de l'Etat entretiennent l'ambiguïté quant à l'ordre des priorités.

Le général Zia a récemment évoqué les *« garanties »* que devra comporter l'accord pour la formation d'un gouvernement des moudjahidins. A Peshawar, on annonce de source officielle que les pourparlers entre les autorités pakistanaises et le Haut Commissariat pour les réfugiés des Nations unies sont en cours pour prévoir les modalités de retour des quelque 3,2 millions de réfugiés afghans installés au Pakistan.

Sur ce point, notamment, on constate un décalage profond entre la dynamique engendrée par la volonté des grandes puissances d'aboutir à un accord et la détermination des représentants du peuple afghan : les réfugiés, assurent ces derniers, ne regagneront leur pays que lorsqu'ils recevront le « feu vert » de leurs représentants. Or ceux-ci affirment que ce retour ne sera possible qu'avec le retour de la paix, le départ des Soviétiques et celui des communistes du gouvernement de Kaboul.

LAURENT ZECCHINI.

CAMBODGE : un message au peuple khmer

« Je lutte seul contre tous » *affirme le prince Sihanouk*

Pékin *(AFP)*. – Le prince Sihanouk a adressé un message à son peuple à l'occasion du nouvel an lunaire, dans lequel le chef de la résistance antivietnamienne a réitéré son refus de retourner à Phnom-Penh sans démantèlement préalable du régime actuel.

Dans un long télégramme, le prince Sihanouk assure aux sept millions de Cambodgiens qu'il ne *« pardonnera jamais les crimes »* des Khmers rouges, principale force de la coalition antivietnamienne.

« A l'heure actuelle, je dois lutter seul contre tous », ajoute l'ancien souverain, faisant référence à ses différends politiques avec ses alliés Khmers rouges et « Khmers bleus » de M. Son Sann et à l'échec de ses récentes négociations en France avec M. Hun Sen, premier ministre du régime provietnamien de Phnom-Penh.

« Le gouvernement vietnamien refuse de discuter de ce problème avec moi », constate le prince Sihanouk, en soulignant que le refus s'est maintenu *« même si je démissionne de la présidence »*, décision qu'il avait annoncée le 30 janvier. Le prince répète qu'il *« rejette l'offre »* de M. Hun Sen de revenir *« pour l'instant »* à Phnom-Penh, *« soit pour y être nommé chef de l'Etat »*, soit pour y revoir son peuple. Un tel retour reviendrait, dit-il, à *« tomber dans le piège grossier »* tendu par le Vietnam *« colonisateur »* et ses *« valets »* de Phnom-Penh, qui ferait, selon lui, du Cambodge *« une colonie à vie du Vietnam et un satellite pour toujours de l'Union soviétique »*.

Son retour au Cambodge, poursuit-il, ne pourra se faire que dans le cadre de la formation d'un gouvernement quadri partite, comprenant toutes les parties cambodgiennes, qui organisera des élections sous supervision internationale.

● **Les ventes d'armes chinoises aux pays du Golfe.** – Quelque 65 % des armes reçues l'année dernière par l'Iran ont été fournies par la Chine, qui en a retiré un bénéfice de 1 milliard de dollars (environ 6 milliards de francs).

Selon des responsables américains, qui ont requis l'anonymat, la Chine a vendu pour 7 milliards de dollars d'armes à l'Iran et à l'Irak depuis 1979. Le service de recherches du Congrès américain parle lui d'une somme de 7,3 milliards de dollars entre 1979 et 1986. – *(AP.)*

● **Attentats terroristes au Pendjab.** – Des extrémistes sikhs ont tué dix membres d'une même famille et vingt autres personnes dans une séries d'attaques lancées au Pendjab en l'espace de vingt-quatre heures, a annoncé samedi 20 février la police indienne.

Dans le village de Sansara, à une trentaine de kilomètres d'Amritsar, sept terroristes ont fait sortir de leur lit un couple, leurs quatre fils, leurs deux filles, et deux parents. Ils les ont abattu et ont mis le feu aux cadavres. – *(Reuter.)*

Proche-Orient

A quatre jours de l'arrivée de M. Shultz

La Cisjordanie a de nouveau été le théâtre de graves affrontements (quatre tués)

JÉRUSALEM
de nos envoyés spéciaux

Faut-il y voir le prélude à la flambée de violence redoutée à l'occasion de la visite, cette semaine en Israël, du secrétaire d'Etat américain ? Toujours est-il que, à quatre jours de l'arrivée de M. George Shultz à Jérusalem, la Cisjordanie a de nouveau été le théâtre d'affrontements graves entre les manifestants et l'armée. Le week-end s'est soldé par la mort d'au moins quatre Palestiniens – dont un garçon de douze ans – et une vingtaine de blessés, lors de heurts aussi brefs et sporadiques que répétitifs.

Ramallah, dimanche, 11 heures. La petite église orthodoxe de la ville jouxte une mosquée. La messe à peine terminée, des slogans retentissent dans la rue, scandés par de toutes jeunes filles. Un peu plus haut, dans un dédale de ruelles au sol jonché de pierres, des adolescents se rassemblent, visage masqué par le célèbre keffieh rouge et blanc. En face d'eux, une vingtaine de militaires. Les premières pierres volent ; la riposte arrive sous forme de grenades lacrymogènes. Les soldats chargent et interpellent un jeune Palestinien qu'ils libèrent peu après. Au moment de la charge, un officier se précipite en hurlant sur un de ses hommes : *« On ne tire pas ! On ne tire pas ! »* Le calme revient en quelques minutes.

Excès et cour martiale

Il est vrai que la veille, des incidents similaires, au même endroit, s'étaient conclus par la mort d'un Palestinien de vingt ans. Abdallah Atta a été tué de deux balles en pleine tête. Selon les témoins palestiniens de la scène, un garde-frontière a tiré depuis sa jeep sur le jeune homme qui se trouvait à moins de 2 mètres. Abdallah Atta a une partie de la boîte crânienne emportée, comme le montrent les radios prises quelques minutes plus tard à l'hôpital de Ramallah.

Pour le docteur Salti, directeur de l'établissement, de tels dommages n'ont pu être causés que par *« un projectile tiré de côté, à très courte distance »*. Les soldats ont réunis de nombreux habitants, et ils ont tiré une grenade lacrymogène dans une chambre de la maternité : trois heures plus tard, l'atmosphère était encore irrespirable. La version de l'armée est différente. Les coups de feu sont partis accidentellement, tirés par un officier des gardes-frontières qui a glissé et est tombé alors qu'il sautait de sa jeep pour poursuivre des manifestants.

Quelques heures plus tard, un garçon de douze ans était tué dans le camp de Tulkarem (nord de la Cisjordanie). Selon des sources palestiniennes citées par le *Jerusalem Post*, il a été atteint par des tirs alors qu'il sortait de chez lui en violation du couvre-feu. Dimanche, deux autres Palestiniens ont été tués, l'un à Naplouse (alors qu'il tentait de poignarder un soldat, selon le porte-parole de l'armée), l'autre à l'ouest de Ramallah, dans le village de Deir-Ammar – ce dernier ayant peut-être été tué par un civil israélien. Enfin, plusieurs manifestants ont été blessés par balles, parfois très grièvement, notamment dans les environs de Hébron. Selon le *Jerusalem Post*, les incidents du week-end portent à soixante et un le nombre de Palestiniens tués depuis le 9 décembre dernier, début de la vague de troubles dans les territoires occupés.

Inquiètes de ce qu'elles qualifient elles-mêmes d'*« excès »* commis par l'armée en Cisjordanie et à Gaza, les autorités multiplient les mises en garde. Le conseiller juridique de l'armée, le général Amnon Strashmow, n'a pas hésité, ce week-end, à rappeler le devoir de désobéissance incombant à tout soldat face à un ordre illégal, tel que frapper une personne arrêtée : *« Dans un Etat démocratique comme Israël*, a-t-il dit, *c'est aux tribunaux qu'il revient de punir, non aux soldats. »* Le responsable militaire de la Cisjordanie, le général Amnon Mitzna, a indiqué, dans une interview accordée à TF 1, qu'une dizaine de soldats avaient déjà été traduits en cour martiale, de nombreux autres mutés, et qu'il avait personnellement ordonné une enquête sur chaque mort.

Les *« excès »* ont encore fait l'objet d'un débat lors de la réunion hebdomadaire du gouvernement dimanche. Le ministre de la défense, M. Rabin, a indiqué qu'il considérait *« avec la plus extrême gravité »* les comportements illégaux attribués à certains soldats dans les territoires occupés, tout en refusant aux pays occidentaux, compte tenu de leur passé, le droit de donner des leçons de morale à Israël. Si le premier ministre, M. Shamir, s'est déclaré satisfait du comportement de l'armée, le ministre de l'énergie, M. Shahal (travailliste), a été beaucoup plus sévère, jugeant *« que le gouvernement se plongeait la tête dans le sable et refusait de voir ce qui se passait dans les territoires »*.

Les forces de sécurité se préparent à un regain de violence devant culminer avec la visite de M. Shultz. D'ores et déjà, un contingent de police sans précédent – quelque deux mille hommes – a été mobilisé pour la seule région de Jérusalem. Il s'agit de limiter les risques, alors qu'un nouveau tract – le huitième – de la mystérieuse « Direction unifiée du soulèvement » appelle à saluer la venue du diplomate américain par une succession d'actions spectaculaires dans les territoires occupés.

On prête l'intention à M. Shultz, attendu jeudi, de pratiquer une diplomatie de la navette, chère à l'un de ses prédécesseurs, M. Henry Kissinger. Durant son séjour – dont la durée n'a pas été précisée, – M. Shultz pourrait faire des visites éclair à Amman, au Caire et à Damas, tout en regagnant chaque jour Jérusalem. Le projet est ambitieux, et dans certains milieux israélites on ne cache pas un réel scepticisme.

Un des proches du premier ministre, M. Moshe Arens, secrétaire général du Likoud (droite), observait que la proximité des élections américaines et israéliennes (en novembre) et les divisions au sein de l'équipe au pouvoir à Jérusalem étaient autant de facteurs augurant mal de la possibilité de relancer des négociations. A quoi, disait-il, il faut ajouter la persistance d'une agitation qui ne pourra pas être rapidement étouffée, *« parce que nous nous refusons à utiliser les méthodes qui sont celles de l'armée en Egypte, en Jordanie et en Syrie »*.

ALAIN FRACHON et YVES HELLER.

Selon le CICR

Trois Palestiniens au moins ont été battus à mort depuis le début des troubles

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a la preuve irréfutable qu'au moins trois Palestiniens ont été battus à mort par des soldats israéliens depuis le début de la vague de troubles dans les territoires occupés. Jusqu'à présent, les autorités n'ont fait état que d'une seule enquête menée sur le cas d'un jeune homme de vingt ans passé à tabac sur le capot d'une jeep, à Gaza, et qui serait décédé des coups infligés à la tête.

Dans un article publié à la « une », le *Jerusalem Post* rend compte, le lundi 22 février, d'une lettre remise il y a quelques jours par le vice-président du CICR, M. Maurice Aubert, au délégué israélien de l'organisaion à Genève. D'après le *Jerusalem Post*, M. Aubert écrit que *« des milliers de personnes* [en Cisjordanie et à Gaza] *ont été victimes de brutalités et de mauvais traitements graves de la part de l'armée israélienne au cours des deux derniers mois »*.

« Les conséquences des actions de l'armée ont pu être constatées par les délégués du CICR lors de leurs visites à des hôpitaux et des centres de détention », poursuit M. Aubert.

Le vice-président du CICR se déclare *« profondément inquiet »* du fait que les méthodes utilisées par l'armée israélienne dans les territoires occupés sont hors de proportion avec les troubles qu'elle entend réprimer, et contraires à la quatrième convention de Genève qui édicte les devoirs incombant à la puissance occupante.

AL. FR.

Le Hezbollah soutient ouvertement les ravisseurs de M. Higgins

Tandis que les ravisseurs du lieutenant-colonel Higgins, enlevé mercredi dernier dans le sud du Liban, diffusaient, ce lundi 22 février, une cassette-vidéo dans laquelle l'officier demande aux Etats-Unis et à Israël de céder aux exigences de ses gardiens, le Hezbollah, pour la première fois, a appuyé ouvertement une prise d'otage. Jusqu'à présent, il s'était démarqué publiquement des enlèvements d'étrangers au Liban.

Le Hezbollah a légitimé, samedi, les exigences des ravisseurs de M. Higgins, dans lequel il voit un espion, en affirmant que *« l'hostilité »* des Etats-Unis et d'Israël contraignait les *« opprimés »* à avoir recours au rapt comme moyen d'action politique. Jusqu'à tout récemment encore, le Hezbollah avait maintenu l'équivoque en affirmant simplement que *« tous les moyens étaient bons pour lutter contre la France, l'Amérique et Israël »*. Son porte-parole, le cheikh Ibrahim el Amine, l'avait dit dans un discours à Beyrouth le 30 juin 1987. Celui qui est considéré comme le guide spirituel du Hezbollah, le cheikh Fadlallah, a toujours condamné la prise d'*« otages innocents »*, en affirmant notamment qu'elle était *« contraire à l'islam »*. Il avait même demandé la libération d'otages car *« Dieu veut que nous demandions la justice pour nous et pour les autres »*.

Samedi soir, des frictions ont opposé des militants du Hezbollah à des membres d'Amal dans un village, au sud de la plaine centrale de la Bekaa, où la tension était vive. Le responsable du Hezbollah dans la Bekaa-ouest, M. Mohamed Bjeiji, a affirmé que des membres de la résistance islamique ont tiré en l'air samedi dans le village d'Ain-el-Tiné en apprenant que le mouvement avait effectué des perquisitions au domicile de cheikh Abbas Moussavi, un dirigeant du Hezbollah.

La direction d'Amal a entamé une campagne contre le courant pro-iranien au sein du mouvement, et le conseil central a destitué, notamment, M. Ali Husseini, un des chefs de la Résistance croyante, aile pro-iranienne d'Amal au Liban sud. Or si Amal a la mainmise sur Tyr et cinq villages proches de cette ville, il doit partager le contrôle de l'arrière-pays avec la Résistance croyante et la Résistance islamique, le bras armé du Hezbollah.

Samedi, le cheikh Obeid, un des responsables du Hezbollah avait dénoncé les recherches effectuées par Amal. *« Pourquoi*, avait-il demandé, *les dirigeants d'Amal manifestent-ils autant d'intérêt pour le sort d'un espion américain, responsable de massacres au Vietnam, alors qu'ils se taisent devant les atrocités infligées par les Américains et les sionistes à notre peuple ? »* Il avait par ailleurs violemment critiqué la FINUL, l'accusant de *« servir de couverture aux activités d'espionnage des Etats-Unis, de protéger la frontière nord d'Israël et de nous empêcher de le combattre sur notre propre terre »*.

Dans ses prêches du vendredi, il s'était attaqué, la veille, aux organisations internationales *« qui œuvrent sous le couvert d'activités humanitaires »*, notamment Save The Children Fund Caritas, les institutions de secours aux blessés et même à la Croix-Rouge. – *(AFP.)*

Afrique

Les raids de représailles sud-africains en Angola

Trois camps de la SWAPO ont été bombardés

Dans une déclaration rendue publique, dimanche 21 février, au Cap, l'archevêque anglican Desmond Tutu, Prix Nobel de la paix, a affirmé que l'attentat d'Oshakati doit être condamné *« sans ambiguïté »* et a qualifié de *« choquant »* le raid sud-africain contre ce que Pretoria a qualifié de bases de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO, Mouvement de libération de la Namibie) dans le sud de l'Angola (*le Monde* daté 21-22 février). La police de Windhoek avait accusé la SWAPO d'être responsable de l'attentat d'Oshakati.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Les deux raids de représailles opérés par l'aviation sud-africaine après l'attentat d'Oshakati, qui avait fait vingt morts et plus de trente blessés, ont pris pour cibles deux régions angolaises. Le premier a été effectué à Lubanga, à 300 kilomètres au nord de la frontière namibienne, par huit Mirage, qui ont bombardé un centre d'entraînement de la SWAPO et un camp à 10 kilomètres de la ville. Les autorités sud-africaines ont indiqué que ces cibles avaient été choisies car on y enseignait l'utilisation des explosifs.

Au même moment, cinq avions Impala ont attaqué *« des cibles SWAPO »* à Ongiva, ville située à une quarantaine de kilomètres de la frontière. C'est de cet endroit, a précisé le général Jannie Geldenhuys, chef d'état-major de l'armée, qu'*« un certain nombre d'attaques sont lancées contre la population namibienne »*. Les deux raids aériens ont été *« couronnés de succès »*, selon les termes du communiqué, lequel n'a apporté aucune précision quant au nombre des victimes et aux dégâts occasionnés. On sait simplement, d'après le ministre angolais de la défense, que *« plusieurs civils »* ont été tués.

Le général Geldenhuys a indiqué que ces actions *« démontraient la détermination des forces de sécurité de ne pas laisser impuni le terrorisme de la SWAPO »*. Cette organisation avait démenti, dès vendredi, être à l'origine de l'attentat d'Oshakati.

M. B.-R.

● **ERRATUM.** – C'est en 1966, et non en 1986, comme il a été écrit à la suite d'une erreur de transmission dans *le Monde* daté 21-22 février, en dernière page, que la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) a pris les armes en Namibie contre l'Afrique du Sud.

● **ALGÉRIE.** – Le nouveau ministre de l'agriculture, M. Mohamed Rouighi, n'est pas ingénieur et docteur en économie, comme nous l'avons écrit dans notre édition du mercredi 17 février, mais en agronomie.

La campagne pour les élections du 28 février

Le Sénégal, oasis de démocratie

(Suite de la première page.)

Même les candidats qui préconisent la réhabilitation des dialectes doivent distribuer des tracts en français. On peut reproduire du wolof écrit à la main, mais il y a impossibilité technique à le faire imprimer.

M. Abdou Diouf paie plus que quiconque de sa personne. Après avoir fait des *« tournées économiques »* dans différentes régions à la fin de l'année passée, il a repris pour la campagne son bâton de pèlerin du socialisme à la sénégalaise, couchant chez les gouverneurs, voire dans de simples hôtels, sans apparat officiel, sans barrage policier entre lui et les populations, candidat parmi les autres. Nous l'avons rencontré à Kaolack, la capitale de la région de l'arachide, au soir d'une journée de meetings, essentiellement pour évoquer les principaux griefs de l'opposition à son égard.

Le plus tolérant des présidents africains paraît un peu agacé par l'épreuve électorale à laquelle il a accepté de se soumettre. Même pour un candidat assuré de l'emporter, la critique tous azimuts est parfois difficile à supporter. *« On va être un pays de parleurs où il n'y aura plus d'action »*, dit-il en balayant d'un revers de main les discours de l'opposition, étalés à longueur de page dans *le Soleil*, le quotidien gouvernemental pour une fois ouvert aux contestataires.

Pourquoi refuse-t-il un débat contradictoire avec ses principaux adversaires ? *« Mon problème, ce n'est pas ces gens-là. Mon problème, c'est mon peuple. Ma conception de la campagne c'est de parler directement à mon peuple. »* En disposant que le passage dans l'isoloir est simplement facultatif, n'exerce-t-on pas une pression morale sur l'électeur, surtout dans les campagnes, où le vote *« en cachette »* sera un aveu aux yeux des observateurs du parti gouvernemental ? *« La tradition au Sénégal est d'afficher ses sentiments. On porte les couleurs de son candidat. »* Réponses un peu courtes qui montrent les limites de l'expérience démocratique dans ce pays. La vérité est sans doute dans la conclusion de l'entretien : *« Je souhaite la présence au Parlement d'une opposition consistante, mais constructive. »*

En instituant le *« multipartisme illimité »* en 1981, année de son accession à la magistrature suprême, M. Diouf a joué un bien mauvais tour au Parti démocratique sénégalais (PDS), principal bénéficiaire de l'ouverture démocratique de l'ancien président Senghor, qui autorisa, à partir de 1974, un multipartisme limité d'abord à trois, puis à quatre formations. Conduit par l'avocat Abdoulaye Wade, le PDS obtint huit des neuf sièges dévolus à l'opposition (sur un total de cent vingt) lors des élections de 1983.

Tout en soulignant le danger de voir se rééditer la *« fraude généralisée »* du précédent scrutin, M. Wade n'a pas renoncé à son ambition d'apparaître comme un challenger crédible. Mais il lui aurait fallu pour cela bénéficier de l'union de l'opposition. Or outre les deux rivaux des scrutins antérieurs, un autre avocat, Me Babacar Niang, chef du Parti pour la libération du peuple (PLP) se présente à la présidentielle, ainsi qu'un ingénieur statisticien de quarante-trois ans, M. Landing Savané, leader du Mouvement révolutionnaire pour une démocratie nouvelle (MRND).

Marxisme tropical

Quant aux législatives, six des dix-sept formations politiques recensées au Sénégal y présenteront des candidats. C'est le glas des ambitions unionistes de Me Wade. Pour *« garantir la formation d'une majorité stable et d'une opposition significative »*, les sièges sont pourvus pour moitié au scrutin majoritaire à un tour et pour moitié à la proportionnelle (tous les députés de l'opposition dans le précédent Parlement ayant été élus par ce système de la répartition des plus forts restes).

Le seul trait commun à toutes ces formations est qu'aucune ne se veut de droite. Le parti gouvernemental appartient à l'Internationale socialiste. Me Wade critique la politique de rigueur *« dictée par le FMI »* et prétend *« mettre en œuvre toutes les ressources du pays avant toute recherche d'aide extérieure »*. Mais il a opté pour *« une coopération privilégiée avec la France »*, bien qu'il ait le soutien d'une formation marxiste qui conteste ce type de relations. Me Babacar Niang a des positions tout en nuances entre M. Diouf et Me Wade. Il apparaît comme un *« allié objectif »* du chef de l'Etat pour prendre des voix au principal bretteur de l'opposition, bien qu'on ne puisse le soupçonner d'avoir été *« téléguidé »*.

Les multiples variétés du marxisme tropical sont représentées dans les formations d'extrême gauche. Celle de M. Landing Savané ne présente pas de candidats aux législatives et son chef n'appellera pas à départager ceux des autres partis. M. Savané nous a dit se présenter à la présidentielle pour faire entendre les *« sans voix »*, ces paysans pour lesquels il veut *« une révolution »*, ce qui lui a valu l'étiquette de maoïste, qu'il trouve approximative pour le définir.

Il se présente aussi comme le *« candidat sans illusion »*, estimant que *« les rétentions de cartes d'électeurs »*, délivrées par l'administration, seront particulièrement importantes dans les campagnes. Ses sorties contre les médias officiels – paradoxalement télévisées pendant cette période de campagne – lui ont valu un incontestable succès de curiosité. Nous avons aussi constaté à Dakar la popularité de sa dénonciation de la corruption, un mal qui s'est répandu dans les sphères dirigeantes, malgré le bon exemple du chef de l'Etat et de ses rares hommes de confiance.

Les marabouts courtisés

Personnellement intègre et plus porté vers les problèmes de saine gestion du pays que vers la cuisine politique, M. Abdou Diouf n'en a pas moins dû composer avec les groupes de pression en place, à commencer par les milieux affairo-religieux. Il n'est pas nécessaire de bourrer partout les urnes pour obtenir un score du même ordre qu'en 1983 (83,88 % des voix en faveur du président sortant). Il suffit de mobiliser le PS, qui dispose d'un appareil local contrairement aux *« partis d'état-major »* de l'opposition, et surtout, de disposer du soutien des confréries influentes.

Le khalife des mourides a pris position en faveur de M. Diouf. Celui des tidjanes – traditionnellement moins engagés sur le plan temporel – ne s'est pas prononcé publiquement, mais le chef de l'Etat *« sait où vont ses sympathies »* et un dignitaire tidjane de moindre calibre, fortement endetté, a appelé à voter pour le chef du PS, en même temps que différentes associations de soutien à sa candidature qui ont occupé la scène avant l'ouverture de la campagne, à la suite d'initiatives en marge de la formation gouvernementale, pas toujours désintéressées.

Le programme des tournées électorales du chef de l'Etat comporte souvent des visites aux marabouts locaux. Courtisés par la plupart des candidats, ceux-ci se sont prononcés, dans leur immense majorité, en sa faveur. L'écho donné par Me Wade au revirement d'un chef religieux, rallié au régime après avoir été *« drogué »*, selon le leader du PDS, montre quelle importance chacun attache à ces grands électeurs.

Au-delà des péripéties, la campagne de l'opposition consiste essentiellement à dénoncer les effets de la politique de rigueur dans laquelle s'est engagé le gouvernement, à la demande des institutions monétaires internationales et des créanciers étrangers qui ont décerné récemment un *satisfecit* au gouvernement de M. Diouf en rééchelonnant une part de la dette extérieure, estimée au total à 3 milliards de dollars.

Me Wade promet que le consommateur paiera son kilogramme de riz deux fois moins cher. Me Niang dénonce *« la nouvelle politique agricole caractérisée par le refus injustifiable de vendre à crédit aux producteurs des semences et des engrais »*. Tous annoncent des licenciements dans les mois à venir en raison de la politique de privatisation des entreprises publiques et des restructurations en cours dans la fonction publique, où les salaires sont bloqués.

Comme les autres pays africains lancés dans des politiques de *« vérité des prix »* et d'assainissement de l'économie, le Sénégal vit des heures difficiles. Le problème spécifique de M. Diouf est qu'il doit faire avaler les potions amères du *« docteur FMI »* dans un pays où l'opposition peut plaindre le malade, sans proposer d'ailleurs un autre remède efficace.

« Notre drame, reconnaît crûment un responsable, *c'est qu'à peu près tout ce que nous produisons est obtenu à un coût supérieur aux cours mondiaux. Mais faudrait-il pour autant cesser de produire ? »* A la demande des institutions internationales, le prix de l'arachide payé aux producteurs a été relevé il y a quelques années. Cette hausse et une bonne pluviométrie ont abouti à une production record. Mais comme le prix de vente sur le marché international a baissé, chaque kilo produit coûte 45 F CFA (90 centimes) à l'Etat.

Chaque année, à la veille de la fête nationale, au début d'avril, le gouvernement annonce à l'avance le prix qui sera versé aux producteurs d'arachide, indépendamment du cours mondial, pour leur permettre de faire leurs calculs, d'autant plus nécessaires qu'on ne distribue plus gratuitement semences et engrais. Pour le moment, le paysan est assez content, surtout le gros producteur. Mais il semble douteux que ces largesses puissent durer au-delà du printemps prochain.

Embarras bancaires

Autre problème dont le bon peuple n'a guère conscience, le réseau bancaire est totalement désorganisé. A la demande des autorités publiques, de larges facilités de crédit avaient été consenties à la clientèle, notamment à des notables politico-religieux réputés entreprenants. Mais les heureux bénéficiaires de ces mesures se sont révélés de fort mauvais payeurs. Résultat : 100 milliards de francs CFA de créances irrécupérables affolent les experts étrangers.

Dans un tel contexte économique, certains en arrivent à se demander si les élections ne sont pas *« un luxe hors des moyens du pays »*. Le gouvernement n'est pas responsable devant l'Assemblée et l'opposition n'a pas réussi à faire passer un seul amendement lors de la précédente législature. Les empoignades de la campagne seront probablement suivies d'une contestation des résultats du scrutin, notamment par Me Wade, le mieux organisé des opposants, soutenu par une bonne partie du corps enseignant.

Certes, mais si les élections ne constituent pas une véritable alternative, elles contribuent à créer un climat propre au Sénégal. Un pays où l'existence des partis assure un minimum de garanties aux citoyens, où la justice est globalement indépendante, où une presse libre dénonce les abus les plus criants, et où, hormis les séparatistes de Casamance, il n'y a pas un seul détenu politique.

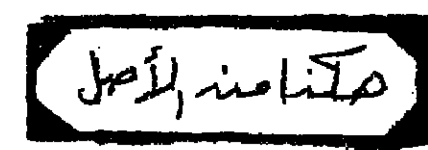
JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Arrestations de trois « agents libyens »

Trois *« agents libyens »* présumés, dont deux porteurs d'armes et d'explosifs, qui tentaient de pénétrer illégalement au Sénégal ont été arrêtés la semaine dernière, a annoncé, dimanche 21 février, M. Djibo Ka, ministre sénégalais de la communication. Deux de ces hommes ont été interpellés dans la nuit de vendredi à samedi, à l'aéroport de Dakar-Yoff. Ils venaient de Cotonou *via* Abidjan. Aucune indication de source officielle n'a été donnée sur leur identité et les quantités d'armes saisies.

Le Sénégal a rompu ses relations diplomatiques avec la Libye le 30 juin 1980, accusant le régime du colonel Kadhafi d'ingérence dans ses affaires intérieures. Une visite à Dakar, en décembre 1985, du chef de la révolution libyenne n'avait pas permis la reprise des relations entre Tripoli et Dakar. – *(AFP.)*

● **RECTIFICATIF.** – Dans un reportage de J.-P. Péroncel-Hugoz sur la Guinée (*le Monde* daté 21-22 février), une inversion de termes a fait dire le contraire de ce qui devait être exprimé. Il fallait lire que M. Okumba, secrétaire général de l'Agence francophone, *« a promis à des intellectuels guinéens de les faire venir au colloque CEE-tiers monde qu'il va organiser au Gabon »*.



Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Les barristes mettent en garde le premier ministre tandis que M. Chirac et M. Barre se rencontrent

M. Raymond Barre et M. Jacques Chirac ont eu le dimanche 21 février un tête-à-tête d'une heure à l'Hôtel-de-Ville de Paris. Cette rencontre annoncée depuis trois semaines a permis, selon leur entourage, aux deux candidats de la majorité de s'entretenir *« du déroulement de la campagne électorale, de la situation générale et des perspectives »*. Ils ont affirmé également leur souhait de voir *« la campagne se dérouler dans le meilleur climat de loyauté et de franchise sans affrontement entre eux »*. *« Chacun*, a-t-il été rapporté, *exprime sa différence, aussi bien sur le plan des personnalités que sur celui des objectifs. L'objectif commun restant de battre le candidat socialiste. »*

Mine de rien, les barristes en campagne viennent cependant de changer de pas, même si, pour l'heure, les apparences sont sauves. La rencontre entre MM. Jacques Chirac et Raymond Barre peut encore faire illusion sur l'état réel de l'entente cordiale au sein de la majorité, mais les barristes, innocemment lancés jusqu'à présent dans une stratégie exclusive de second tour, se sont soudainement rappelés que, avant le second tour, il y a le premier...

Avant de songer à terrasser M. François Mitterrand, il importe de se préoccuper de distancer le concurrent Chirac. M. Barre lui-même a donné le signal de ce changement de cap, vendredi, à l'occasion d'une banale inauguration d'une permanence électorale parisienne. On parle beaucoup de second tour, confiait-il ce jour-là, mais *« il faut commencer par penser à être au premier tour pour pouvoir être au deuxième »*.

Bien qu'inspirée de M. de La Palice, cette petite phrase a pratiquement fait l'effet, dans les rangs barristes, d'une révélation. Plus sérieusement, on peut imaginer que les sondages, et surtout la facilité avec laquelle M. Chirac met des bâtons dans ses propres roues, ont fini de persuader les barristes qu'il était temps de réagir à la stratégie d'embrassades-étouffements du RPR.

Pour marquer sa différence avec M. Chirac, M. Barre ne disposait jusqu'alors que de deux grosses armes. Intensifier son opposition *« au père de la patrie »*, M. Mitterrand, en pensant que, sur ce terrain, le cohabitant Chirac ne pourrait que le suivre de loin. Trouver ensuite les thèmes susceptibles d'atteindre à la fois le candidat socialiste et celui du RPR. M. barre s'y est essayé mercredi dernier, au cours de son meeting de Poitiers, en mettant en garde les Français contre le retour, en mai prochain, de *« l'Etat-parti »*. Ce thème de *« l'Etat impartial »* semble être bien reçu par l'opinion.

M. Barre vient d'ajouter une troisième arme à sa panoplie : faire monter en première ligne ses amis, du moins ceux qui ont suffisamment de poids politique pour se faire entendre et suffisamment d'indépendance pour ne pas l'engager directement dans la polémique. Ainsi faut-il comprendre les interventions successives, ce week-end, de MM. Jean-Claude Gaudin et Pierre Méhaignerie. Tous deux ont *sévèrement réagi aux promesses* de M. Chirac : *« Il ne faudrait pas effectivement*, a reconnu, dimanche au « Forum RMC-FR 3 », le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, *que le premier ministre promette trop et que ses propres ministres ne puissent pas tenir... de toute manière, les promesses se paient un jour ou l'autre. »*

Contre l'Etat-clientèle

Le président du CDS, s'exprimant dans *le Journal du dimanche*, fut encore plus explicite : *« La tendance à l'Etat-parti, à l'Etat-clientèle existe »*, a-t-il expliqué à ses amis du RPR. De toute évidence, un certain ras-le-bol des pratiques de M. Chirac et de ses amis se manifeste aujourd'hui chez les centristes, résolus aujourd'hui *« à appeler un chat un chat »*. Le mardi 3 février, M. Méhaignerie boycottait le déjeuner hebdomadaire de Matignon pour protester contre les débauchages du RPR. *« Ce n'est pas une péripétie*, juge-t-il encore aujourd'hui. *Le RPR recrute des gens soi-disant du CDS qui n'ont jamais eu leur carte ou qui ne l'ont plus depuis quatre ans. »* Si cela se reproduit, M. Méhaignerie est prêt à se dispenser définitivement de ces déjeuners.

L'annonce d'un train de mesures en faveur des personnes âgées par M. Chirac, jeudi dernier, a aussi passablement contribué à faire déborder le vase. Un ministre centriste travaillait depuis plus de six mois sur ce dossier, M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale. Outre que l'affaire n'avait été aucunement évoquée l'avant-veille, M. Zeller a été complètement mis sur la touche. Méthode que M. Méhaignerie, déjà échaudé, estime insupportable : *« L'union, ce n'est pas simplement un discours, c'est une pratique »*, prévient-il.

Désireux aussi d'exister dans cette campagne barriste par rapport à M. Léotard, le président du CDS sera sans doute encore très attentif cette semaine. Jeudi 25 février se tient la conférence annuelle agricole. En tant que responsable de l'aménagement du territoire, il n'avait été aucunement consulté. Mais il redoutait de voir un nouveau vent d'électoralisme souffler sur les campagnes françaises, et faire, du même coup, passer quelques courants d'air frisquets dans la maison du gouvernement.

DANIEL CARTON.

Selon la SOFRES

M. Chirac mobilise surtout chez les agriculteurs les professions indépendantes et les chefs d'entreprise

M. Jacques Chirac a mis son électorat en ordre de bataille. En annonçant officiellement, le 16 janvier, sa candidature à l'élection présidentielle, le premier ministre a remobilisé ses partisans tout en abandonnant du terrain auprès des catégories qui lui sont traditionnellement plus hostiles. Tels sont les principaux enseignements des deux séries d'enquêtes réalisées par la SOFRES entre les mois de novembre 1987 et février 1988 (1).

L'impact de la déclaration de candidature du chef du gouvernement est davantage perceptible au premier tour qu'au second. Ainsi 42% des travailleurs indépendants (au lieu de 29% auparavant) affirment leur intention de voter en faveur de M. Chirac au premier tour, soit une progression de 13 points ; 50% des agriculteurs (au lieu de 40%) et 32% des artisans, commerçants et chefs d'entreprise (au lieu de 20%) en ont également l'intention. Avant même qu'il ne se déclare candidat, le premier ministre bénéficiait déjà auprès des agriculteurs du plus fort pourcentage d'électeurs potentiels, et était bien placé auprès des travailleurs indépendants.

Dans une moindre mesure, l'annonce de son intention de briguer la charge suprême a eu un impact auprès des personnes âgées de cinquante à soixante-quatre ans (de 19% à 28%), de celles de plus de soixante-cinq ans (de 22% à 29%) et... des retraités (de 20 % à 27 %). Cette remobilisation de l'électorat fidèle est également sensible au second tour dans l'hypothèse d'un duel opposant le candidat du RPR à M. François Mitterrand : 79 % des agriculteurs (au lieu de 74 %) et 71 % des travailleurs indépendants (au lieu de 66 %) ont ainsi l'intention de voter en faveur de M. Chirac.

Le premier ministre ne s'est pourtant pas, le 16 janvier, attiré que des supporters. Il a ainsi repoussé dans le camp de ses opposants des jeunes âgés de dix-huit à vingt-quatre ans (seuls 34 % d'entre eux, au lieu de 39 % auparavant, se tournent vers le candidat du RPR au second tour) et des ouvriers (seuls 12 % d'entre eux, au lieu de 15 %, votent en faveur de M. Chirac au premier tour). De même, les professions intermédiaires, *les salariés du secteur public* et les employés ont mal ressenti l'annonce de sa candidature.

M. Raymond Barre a, pour sa part, souffert de la déclaration de son adversaire. Contrecoup direct, le candidat de l'UDF cède du terrain, au premier tour, auprès des travailleurs indépendants (– 7 points), qui lui accordaient auparavant la majorité relative (33 %) de leurs suffrages. De même, avec 21 % des *intentions de vote, il perd 6 points* auprès des personnes âgées de cinquante à soixante-quatre ans, et 5 points auprès des employés (17 % des voix), des retraités (21 %), des salariés du secteur public (17 %) et des artisans (28 %). Avec 33 % des voix, ces derniers le plaçaient auparavant en tête au premier tour.

V. D.

(1) Sondage effectué auprès d'un échantillon représentatif de trois mille personnes en deux fois trois vagues d'enquêtes : les premières ont eu lieu du 7 au 12 novembre, du 4 au 8 décembre et du 9 au 12 janvier ; les secondes se sont déroulées du 16 au 20 janvier, du 22 au 26 janvier et du 1er au 3 février.

PROPOS ET DÉBATS

M. Jobert
Pénombre

Dans une déclaration publiée le samedi 20 février, à l'issue du Conseil national du mouvement des démocrates qu'il préside, M. Michel Jobert constate que la France *« s'enfonce dans la pénombre de la démarche des postulants à la fonction présidentielle, dont la plupart s'avancent masqués quant à leur but, voire quant à leur décision d'être candidat »*. Les amis de M. Jobert devraient prendre position pour un candidat dès le premier tour, mais ils n'ont pas encore arrêté leur choix, bien qu'une certaine *« sensibilité »* en faveur de MM. Rocard et Mitterrand se soit manifestée au cours du congrès.

M. Lang
Bobard

Invité de l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1, le dimanche 21 février, M. Jack Lang a dressé un véritable réquisitoire contre M. Jacques Chirac, estimant qu'il *« parle d'abord et réfléchit après »*. L'annonce faite par le premier ministre de la tenue de la Coupe du monde de football en France en 1998 est, selon lui, *« du Chirac tout craché. (...) On se dit : comment est-ce possible que le premier ministre raconte un pareil bobard. Mais, pour Chirac, trop ce n'est jamais assez »*. *« En deux ans, il a inventé un nouveau métier, celui de pyromane-pompier. Il allume des incendies pour les éteindre après »*, a-t-il encore ajouté au sujet de M. Chirac, qu'il juge *« volontiers versatile et inconsistant »*.

M. Le Pen
« Outsider »

M. Jean-Marie Le Pen a affirmé, le samedi 20 février, qu'il était l'*« outsider »* capable de l'emporter sur les *« chevaux de retour »* dans la course à l'Elysée. *« Je suis dans la course, je suis largement au-dessus de la barre des 16 % d'intentions de vote »*, a déclaré le président du Front national en se fondant sur *« le sondage du ministère de l'intérieur paru dans un grand hebdomadaire »*. M. Le Pen, qui participait à l'émission « Expression directe » sur Antenne 2, faisait allusion à une « note confidentielle » du ministère de l'intérieur publiée par *Minute*. Cette note, établie à partir d'une « compilation » des renseignements généraux, lui donnait 15,97 % d'intentions de vote.

M. Mauroy
mépris

M. Jacques Chirac en campagne *« traite le social avec mépris »*, a expliqué M. Pierre Mauroy, le dimanche 21 février. Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, l'ancien premier ministre a estimé que depuis deux ans *« il n'y a pas de politique sociale » (...). « Avec la droite, il n'est jamais temps de faire du social, on ne fait que de l'économisme »*, a-t-il déclaré en ironisant sur les *« embardées »* de M. Chirac et le manque de *« sérieux »* de ses propositions en faveur des mères de famille et des personnes âgées, évaluées selon lui à 40 milliards de francs un jour et ramenées le lendemain par M. Alain Juppé *« à 2 ou 3 milliards »*. L'objectif pour les socialistes revenus au pouvoir est clair : *« Rétablir des équilibres qui ont été rompus. »* Enfin, interrogé sur la décision de M. François Mitterrand de briguer un second mandat, le maire de Lille a affirmé : *« Plus les jours passent, plus je crois qu'il sera candidat. »*

Mme Veil
Respect

« Le phénomène Front national s'effondrera à un moment car il ne correspond pas à un courant politique du pays, sinon 3 à 4 % des électeurs » estime Mme Simone Veil, qui s'exprimait sur la radio Fréquence protestante. Elle a d'autre part expliqué les raisons de son soutien à Raymond Barre : *« Au-delà de la confiance »* l'ancien premier ministre donne *« un sentiment de respect, de vouloir transcender les divergences, d'être impartial, c'est-à-dire que l'Etat n'est pas la chose d'un parti »*.



Politique

La préparation de l'élection présidentielle

MM. Mitterrand et Chirac placent la campagne sous le signe de leur confrontation

M. Jacques Chirac, qui ne fait rien à moitié et qui n'est pas candidat à demi, avait prêté le flanc aux sarcasmes en formulant de bien innocentes promesses électorales. M. François Mitterrand, qui aime rire, n'avait pas laissé passer l'occasion de brocarder le « *distributeur automatique* », le « *jackpot où l'on gagnerait à tous les coups* ».

Le chef de l'Etat mettait peut-être à l'essai en parlant ainsi, une nouvelle version de la « *fonction arbitrale* » pour temps de campagne et plongée sous-marine dans l'implicite.

C'était pêche miraculeuse pour M. Chirac, auquel M. Mitterrand consentait à offrir enfin une cible. Le premier ministre, dès le samedi 20 février, a Montpellier, à décoché dans la direction indiquée une gerbe de flèches dont ses partisans ont applaudi l'affûtage et la trajectoire.

L'opportune arrestation, la nuit précédente, du chef du mouvement séparatiste basque Iparretarrak, Philippe Bidart, a permis à M. Chirac d'opposer au bruit du jackpot celui des menottes se fermant sur les poignets des terroristes.

En provoquant cette escarmouche, le président de la République a donné à M. Chirac l'occasion de prouver que son adversaire se situe bien du côté de l'Elysée, ce que le premier ministre ne cesse d'affirmer sans toujours convaincre ses alliés de la majorité. L'échange d'une salve avec M. Mitterrand montre, aussi, à l'intention des mêmes, que le candidat du RPR à l'élection présidentielle n'est pas prisonnier de la cohabitation.

Tant le chef de l'Etat que celui du gouvernement avaient avantage à démentir la collusion dont les accuse M. Raymond Barre, qui imputait à cette complicité, au moins objective, les difficultés qu'il avait rencontrées au cours des trois dernières semaines. M. Mitterrand se soucie peut-être, en outre, d'empêcher que l'écart mesuré par les sondages entre les deux candidats de la droite ne se creuse trop vite en faveur de M. Chirac. Ne souhaitait-il pas, aussi, remercier M. Barre pour ses aimables propos du 14 février, à la télévision, sur la « *stature* » du président de la République ?

Le premier ministre ne s'est pas fait prier pour saisir la perche qui lui était offerte et s'affirmer comme le principal protagoniste du combat qui met la majorité aux prises avec le « probable » candidat socialiste. Renforçant le point fort de son bilan – les résultats obtenus dans le domaine de la sécurité, – M. Chirac a usé contre le chef de l'Etat et contre l'« *idéologie antirépressive* » de la gauche en général (surtout celle des « *salons à lambris dorés du faubourg Saint-Germain* »), d'un des arguments les plus populaires à droite.

En réservant ses premières attaques à M. Chirac, M. Mitterrand a pris le risque de paraître approuver la tendance de l'opinion qui, selon certains sondages, tient le premier ministre pour un challenger crédible du président sortant. Sans doute ce dernier pense-t-il qu'il n'a rien à y perdre.

P.J.

Le PS se rassemble à Nevers

« M. Jacques Chirac est dangereux pour la France »

assure M. Lionel Jospin

NEVERS
de notre envoyé spécial

Ce n'est évidemment pas une coïncidence si le Parti socialiste, qui n'a toujours pas – officiellement – désigné son candidat à l'élection présidentielle, a choisi Nevers, chef-lieu du département de la Nièvre, terre d'élection de M. François Mitterrand, pour tenir, le dimanche 21 février, le premier des meetings de sa campagne.

Au cas où certains des deux mille militants rassemblés dans le hall des expositions auraient nourri encore quelques doutes, M. Lionel Jospin s'est exprimé sans aucune ambiguïté. « *Il s'agissait bien,* a-t-il dit, *d'un clin d'œil à l'avenir* », autant que d'un « *signe d'amitié* » à M. Mitterrand, dont le nom a été longuement scandé. « *Le président a raison d'attendre pour faire connaître sa décision,* a ajouté M. Jospin. *Il n'est pas besoin de précipiter le rythme. Les politiques de la gauche et de la droite ont été expérimentées. Il reste à dire ce qui sera gardé, infléchi ou renouvelé. Les hommes sont connus, particulièrement celui qui exerce la charge présidentielle. Chacun sait qu'il est un bon président.* »

Discourant pendant une heure des enjeux de l'échéance du 24 avril et du 8 mai, le premier secrétaire du PS a brossé du candidat de son cœur un portrait qui ne saurait correspondre à personne d'autre qu'à l'actuel chef de l'Etat.

Comme M. Mitterrand l'avait fait lui-même dans la Drôme, quarante-huit heures auparavant, M. Jospin a insisté sur l'importance historique pour la France du rendez-vous européen de 1992-1993, afin de mieux souligner qu'à ses yeux un seul homme – suivez son regard – apparaît capable de maîtriser cette mutation, d'être à la hauteur du défi que représentera l'abolition de toutes les frontières à l'intérieur de la Communauté européenne. Les autres prétendants à l'Elysée – M. Jospin l'a dit en termes crus – ne font pas le poids, surtout pas MM. Chirac et Raymond Barre : le premier, « *au fond de lui-même, n'est pas européen* » et « *n'a aucune vision véritable de l'Europe ;* le second ne dit sur l'Europe « *que de creuses banalités* ».

Tous les pouvoirs pour un clan

Ce qui est vrai de la dimension européenne l'étant nécessairement à l'échelle hexagonale, le premier secrétaire du PS s'est employé, tout au long de son propos, à dévaloriser MM. Chirac et Barre – en se livrant en particulier à plusieurs attaques *ad hominen* contre le candidat du RPR, – de sorte que la personnalité de M. Mitterrand en devienne encore plus magnifiée. « *L'homme qui doit diriger la France, après mai 1988, doit avoir une vision de l'histoire, une ouverture sur son temps, une capacité d'écoute mais aussi de résistance à l'influence,* a notamment déclaré M. Jospin. *Il devra préserver et non diviser, garantir et non menacer, compenser l'injustice et non l'aggraver. Je ne crois pas que Chirac puisse être un tel homme. Sans conviction profonde, changeant, léger, sans parole qui tienne jamais. Il est l'homme d'un groupe, d'une ambition de pouvoir, de l'accaparement. Déjà, aujourd'hui, c'est main-basse sur l'argent, la haute administration, les privatisées, les médias, l'édition, la justice. Demain, si un tel homme devait être élu, ce serait une vie politique sans règle, les affaires montées systématiquement contre les adversaires, tous les pouvoirs remis à un clan. Le présent parle, de ce point de vue, pour l'avenir. Cet homme est dangereux pour la France, et cet homme ne sera pas élu.*

» *Barre, c'est le risque de la solitude,* a ajouté M. Jospin. *Combattu par le RPR, lâché très vite par le Parti républicain de Léotard et le Parti radical de Rossinot, il n'aurait, dans l'éventail politique, pour essayer de gouverner, que ce petit groupe velléitaire que compose le CDS. Bientôt paralysé, combattu à l'Assemblée nationale, isolé des pouvoirs réels sur lesquels la Chiraquie aurait fait main basse, il chercherait son salut dans un excès de présidentialisation du régime, dans l'exercice du pouvoir solitaire. Or, il est déjà coupé de la société d'aujourd'hui, des mouvements qui l'agitent en profondeur, de ses nouvelles sensibilités, par une vision conservatrice et conformiste du monde et par cet étrange contentement de soi qui est un trait essentiel de sa personnalité.*

» *Pour l'équilibre du pays,* a poursuivi le premier secrétaire, *il faut à la tête de la France un homme qui ait une grande force politique derrière lui – c'est le cas avec le courant socialiste, – mais aussi un homme qui puisse rassembler au-delà de la gauche (...). Les Françaises et les Français veulent un chef d'Etat qui incarne dignement la France à l'étranger, qui fasse le poids face aux responsables étrangers – sans nécessairement manquer de respect aux dames premiers ministres même quand elles sont désagréables* [allusion à la récente controverse sur les échanges entre M. Chirac et Mme Thatcher], – *qui ait une vision claire de la stratégie de défense et de la politique étrangère de la France, qui fixe les grandes orientations de politique intérieure mais qui puisse être aussi un arbitre et un recours, un homme qui soit à l'écoute des grandes émotions populaires et des grands sentiments des Français, qui sache comprendre leur vie quotidienne.* »

M. Jospin a particulièrement chargé la barque de M. Chirac : « *Il était indécent et un peu pitoyable, ces derniers jours, de voir le candidat Chirac, comme un bonimenteur de marché devant son étal, nous proposer cinq serviettes pour le prix d'une. Pour le prix d'une élection, mesdames et messieurs, je vous mets non seulement des postes de soin à domicile pour les personnes âgées, mais le SMIC pour les femmes avec trois enfants et la Coupe du monde de football en 1998. Certes, on apprenait après que les soins à domicile avaient été réduits depuis 1986, que les mesures pour les femmes n'étaient pas de l'ampleur promise et que la Fédération internationale de football n'avait encore rien décidé, mais le camelot avait déjà replié sa table, rangé ses serviettes et était parti ailleurs...* »

Pour faire bon poids, M. Jospin a accusé MM. Chirac et Barre de conserver une position ambiguë à l'égard du Front national : « *Voter pour Chirac ou pour Barre,* a-t-il dit, *c'est voter pour un gouvernement où serait présente l'extrême droite raciste et xénophobe.* »

Enfin, le premier secrétaire du PS s'est insurgé contre l'appréciation selon laquelle il n'y aurait plus une grande différence entre la politique menée par la droite et celle préconisée par la gauche : « *Ils sont pour le contrat à durée déterminée ; nous sommes pour le contrat à durée indéterminé. Ils sont pour la remise en cause du SMIC ; nous sommes pour sa revalorisation. Ils sont pour l'évasion des capitaux ; nous sommes pour l'impôt sur la grande fortune. Ils sont pour les licenciements accélérés des délégués syndicaux ; nous sommes pour le dialogue avec les syndicats. Ils sont pour la sélection à l'université ; nous sommes pour deux millions d'étudiants...* » Etc.

M. Jospin a ainsi ouvert la campagne du Parti socialiste sous le signe de l'offensive à outrance. Devant un auditoire au premier rang duquel se trouvaient notamment M. Laurent Fabius (le plus applaudi après le premier secrétaire) et MM. Pierre Bérégovoy, maire de Nevers, ainsi que Pierre Joxe, Louis Mermaz, Alain Calmat, Henri Nallet, Roger-Gérard Schwartzenberg et Mme Edwige Avice. Il s'est donc taillé un franc succès. L'enthousiasme de la foule a semblé pourtant quelque peu contenu, comme s'il manquait quelque chose aux militants venus des départements de la région, ou plutôt quelqu'un...

ALAIN ROLLAT.

Le futur ex-premier secrétaire

« Pourquoi pas moi ? »

NEVERS
de notre envoyé spécial

« C'est l'acte libre d'un homme qui a rempli son contrat, de quelqu'un qui continue à tenir ses engagements, qui reste à sa place, pleinement engagé dans le combat. C'est l'acte d'un responsable qui pense qu'il est mieux d'éclairer l'avenir et de préparer son parti à un choix à faire. Il vaut mieux le dire à temps. Cette démission ne gêne personne ; elle ne vaut que pour l'avenir. Cela fait quinze ans que je siège au secrétariat du parti. J'ai constaté que j'ai été le seul à y avoir siégé aussi longtemps. D'autres ont fait autre chose, pourquoi pas moi ? Il est bon que les fonctions soient renouvelées. » Devant la presse régionale réunie le dimanche 21 février à l'hôtel de ville de Nevers, M. Lionel Jospin a expliqué en ces termes l'annonce de sa décision de quitter la tête du PS après l'élection présidentielle, avant de revenir sur cette question, lors d'un entretien informel avec les journalistes parisiens qui l'accompagnaient pour le premier grand meeting de la campagne socialiste.

Lors de cet entretien, M. Jospin a donné l'impression à la fois d'une grande lassitude et d'une égale soif de changement. Anecdote, mais hautement significative, M. Jospin, dans le cours d'une explication, a mis quelques secondes – ce qui l'a fait sourire lui-même – à retrouver les termes, pourtant omniprésents dans la préparation des congrès socialistes, de *« contribution »* et de *« motion »*. Le premier secrétaire a paru avant tout mû par des considérations d'ordre personnel, comme s'il ressentait aujourd'hui le contrecoup de sept années passées à privilégier l'intérêt collectif.

Une épreuve de vérité

Pour autant, le député de Haute-Garonne n'a pas oublié, en choisissant le moment de l'annonce de sa décision, les jeux tactiques internes. Il est parfaitement conscient de l'embarras qu'il provoque chez ses successeurs potentiels et pense, au demeurant, que la période de campagne électorale exclut tout risque de guerre de succession.

M. Jospin n'est visiblement pas mécontent de mettre les dirigeants socialistes face à leurs responsabilités. En d'autres termes, il provoque une épreuve de vérité – qu'il juge salutaire – au niveau de la direction du parti et donne, de fait, le signal du départ pour quelques clarifications internes.

Toutes ces considérations, néanmoins, ne suffisent pas à expliquer le choix du moment pour l'annonce de sa décision. En privé, M. Jospin a reconnu que M. François Mitterrand lui-même – à qui il affirme n'avoir rien demandé et de qui il assure n'avoir reçu aucune promesse – a été surpris, lorsqu'il l'a prévenu, quelques jours avant l'émission « Questions à domicile » de TF 1. Pour autant que l'on puisse en juger, M. Jospin et ses proches sont les seuls, au PS, à trouver parfaitement opportun le choix de ce moment.

Si les déclarations publiques restent rares, les confidences attestent une certaine perplexité. Si M. Pierre Bérégovoy, tout en avouant sa surprise, pense que M. Jospin a été *« habile »*, tel ancien ministre ironise sur la *« démissionnite aiguë »*, tandis que tel autre remarque : *« Ça ne va pas faciliter les choses. Et ça va mettre le b... au secrétariat* [national du PS]. *Déjà qu'ils étaient dans les starting-blocks, là on vient de tirer le coup de pistolet »*

Si M. Dominique Strauss-Kahn, proche de M. Jospin, affirme : *« Tout ça, c'est tout miel ! »*, M. Gérard Fuchs, proche de M. Michel Rocard, lance : *« Habituellement, j'ai de l'imagination, mais là je ne parviens vraiment pas à imaginer les raisons qui l'ont poussé à annoncer sa décision maintenant. »* Enfin, le premier secrétaire fédéral de l'Yonne résume probablement un sentiment répandu lorsqu'il observe : *« Chez les militants, ce n'est pas l'enthousiasme. Les gens pensent qu'il aurait mieux valu attendre l'élection. Parce que faire campagne avec un premier secrétaire en préretraite, surtout avec le PS tel qu'il est aujourd'hui, ce n'est pas l'idéal. Mais comme le candidat va tenir le parti, ça ira quand même... »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

A Montpellier

« Chacun se souvient des promesses de 1981 »

souligne le premier ministre

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

La satisfaction de M. Jacques Chirac, invité à répondre, le samedi 20 février, au début d'une réunion publique à Montpellier, aux critiques que lui avait adressées, la veille, M. François Mitterrand (*le Monde* daté 21-22 février), faisait plaisir à voir. Enfin ! le président de la République, qui affectait jusque-là d'ignorer les pierres tombant en pluie dans son jardin, s'était décidé à expédier un caillou en direction du premier ministre !.

M. Mitterrand avait dit « *jackpot* » ? « *C'est une réflexion qu'il faut prendre au sérieux,* a opiné M. Chirac, *non seulement parce qu'elle vient du président de la République, mais parce qu'elle vient d'un expert.* » Sous les rires et les acclamations, le premier ministre a continué : « *Chacun se souvient de la campagne de 1981 et des catalogues de promesses – les cent dix propositions et bien d'autres – qu'avaient faites les socialistes.* »

Evoquant les « *engagements de toutes sortes* » et les « *affirmations sans nuance* » formulés alors, notamment, au sujet du chômage, le candidat du RPR à l'élection présidentielle a rappelé que la confrontation de ces promesses avec la réalité avait abouti à ce que les Français prononcent, en mars 1986, « *la sanction la plus sévère que l'on ait vue depuis longtemps contre un régime sortant* ». M. Chirac, qui estime ne prendre, lui, que « *des engagements mesurés, intégrés dans une politique* », a assuré : « *Je les tiendrai.* »

Le premier ministre était décidé à faire un sort à la pique du chef de l'Etat. « *Les Français,* a-t-il ajouté, *ont été réveillés, ce matin, par un bruit. Ce n'était pas celui du jackpot. C'était celui des menottes qui se refermaient sur les poignets du terroriste Philippe Bidart et de ses complices. C'est un bruit que nous n'avions pas beaucoup entendu lorsque nos affaires étaient gérées par les socialistes.* »

M. Chirac a fait d'une pierre deux coups, en répondant à M. Mitterrand et en ramenant le débat sur l'un des thèmes – avec les problèmes agricoles et les rapatriés – qu'il avait choisi de privilégier ce soir-là : la sécurité. Se félicitant de l'arrestation de Bidart, « *succès spectaculaire* », le premier ministre a souligné toutefois qu'« *il reste encore à faire* », notamment en Corse, où, a-t-il dit, « *là aussi l'ordre sera rétabli et les terroristes seront pris* ». Il répliquait ainsi aux socialistes et, particulièrement, à M. Lionel Jospin, qui, le 18 février, sur TF 1, avait opposé la situation en Corse au bilan revendiqué par le premier ministre en matière de sécurité. En présence de M. Charles Pasqua, comme toujours ovationné par l'assistance, M. Chirac a été interrogé par l'animateur du débat sur la grève de la faim des membres d'Action directe. La question a fait fuser, dans la salle, les huées et quelques cris réclamant la peine de mort. « *Je comprends et je plains les familles de ces monstres et je ne leur lance pas la pierre* », a déclaré le premier ministre au sujet de la demande de modification des conditions de détention que lui avaient adressée ces familles. « *Je pense,* a-t-il ajouté, *aux familles de ceux qui ont été assassinés bestialement.* »

Des membres d'Action directe, M. Chirac a dit : « *Ils ne m'inspirent aucune espèce de pitié. Ils ont voulu faire une grève de la faim : c'est leur problème. Il ne faut pas qu'ils attendent de moi le moindre régime de faveur. Ils ont pris leurs responsabilités vis-à-vis de la société. Qu'ils les assument !* »

M. Jacques Blanc, président du conseil régional Languedoc-Roussillon, et M. Willy Dimeglio, député del'Hérault, tous deux membres du Parti républicain, assistaient au meeting, comme, deux heures auparavant, à la rencontre de M. Chirac avec des responsables socio-professionnels. Accueilli par M. Georges Fontes, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, maire de Béziers, et par M. Camille Cabana, ministre délégué, chargé de la réforme administative, et des rapatriés, coordinateur de la campagne du RPR dans la région, M. Chirac a été interrogé, entre autres « témoins », par MM. Laurent Spanghero, célèbre nom du rugby reconverti dans l'agro-alimentaire, Honoré Gévaudan, ancien directeur adjoint de la police judiciaire, aujourd'hui à la retraite à Sète, et Roland Dhessy, vice-président du mouvement de rapatriés le RECOURS.

A ce dernier, qui a rendu un hommage appuyé à l'action du gouvernement actuel, M. Chirac, avant de rencontrer les rapatriés le 27 février à Nice, a assuré qu'il « *ne considère pas du tout le dossier comme clos* », mais il a refusé de prendre un engagement à ce sujet en période électorale, car « *ce ne serait pas digne* ».

PATRICK JARREAU.

La convention nationale du MRG

La « génération radicale » vote Mitterrand

L'absence de suspense sur les deux points incrits à l'ordre du jour est-elle suffisante pour expliquer la faible participation à la convention nationale du Mouvement des radicaux de gauche samedi 20 février ? Il n'aura fallu qu'une matinée aux quelque quatre-vingts présents pour entériner (à l'unanimité moins une voix) un appel à la candidature de M. François Mitterrand assorti en bonne logique d'un engagement à la soutenir.

En partie à huis clos, les discussions n'ont guère été animées, tant sur les quatre thèmes de la plate-forme (*le Monde* du 20 février), que sur la tactique présidentielle. Pour M. François Doubin, « *les dés sont jetés* » et la candidature du président de la République ne fait aucun doute. Fort de cette certitude, le président du MRG a donc convaincu ses amis qu'il ne servait à rien d'envisager d'autres hypothèses.

Il aura fallu que M. Jean-Michel Baylet intervienne pour pimenter les débats. L'ancien président du Mouvement, ancien secrétaire d'Etat, sénateur et président du conseil général de Tarn-et-Garonne, a, devant un auditoire des plus clairsemé, établi un constat sévère : « *Le parti s'étiole* », a-t-il assuré avant d'expliquer que pour des raisons « *politiques et organisationnelles* ». il y avait unanimité sur le soutien au chef de l'Etat. Mais le président d'honneur du MRG aurait voulu que son parti fasse un pas de plus à l'instar de la fédération du Grand Sud (regoupant les dix-huit fédérations des trois régions du Midi-Pyrénées, du Languedoc-Roussillon et de l'Aquitaine) qu'il anime, en annonçant d'ores et déjà que les radicaux de gauche soutiendront « *le candidat de la gauche et des forces de progrès* » quel qu'il soit.

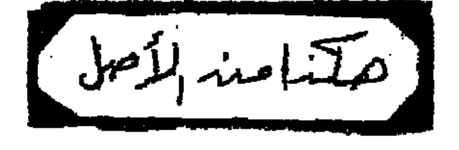
Pour M. Doubin pour « *simple* » qu'il paraît, le choix du soutien à M. Mitterrand, *ne va pas de soi en raison du contexte difficile* », notamment d'une gauche « *fascinée par le désir de reconquête du pouvoir* » et d'une droite divisée entre « *Morphée* » Barre et « *Matamore* » Chirac. Hostile à la perspective d'une dissolution de l'Assemblée nationale, le président du MRG a une nouvelle fois justifié la volonté d'autonomie des radicaux de gauche.

M. Doubin, qui va publier *Court citoyen, le monde nouveau est devant toi* – qui aurait pu servir en cas de campagne a confié à M. Dominique Saint-Pierre, député de l'Ain, la tâche de représenter le MRG dans l'état-major du candidat socialiste et à M. Claude Catesson, conseiller régional de Nord-Pas-de-Calais, l'animation de la fédération nationale des comités d'appel et de soutien à la candidature de M. Mitterrand.

Quant au « message » que le MRG entend faire passer pendant la campagne, il revêt une forme bien éloigné de l'autonomie : l'affiche est copiée sur celle du PS. Elle annonce la « *génération radicale* » dans un graphisme identique... seule la poignée de mains entre Jacques Séguéla et sa petite fille est remplacée par la photo de l'envol de trois cygnes...

A. Ch.





Politique

La préparation de l'élection présidentielle

M. André Lajoinie reproche aux socialistes de soutenir la candidature Juquin

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 21 février, M. André Lajoinie a indiqué que le PCF est « *pour des accords, y compris d'union de la gauche, dès lors que ces accords peuvent déboucher sur une autre politique* ». « *En annonçant leur intention de voter pour moi au premier tour*, a dit le candidat du PCF à l'élection présidentielle – *se réservant évidemment de voter pour le candidat de gauche présent au deuxième tour, en l'occurrence François Mitterrand s'il est candidat* », les électeurs « *de progrès veulent donner un coup de frein* » au « *glissement à droite* » de la société.

M. Lajoinie a rappelé que son parti, conformément à la décision du dernier congrès, fera part de ses intentions pour le second tour du scrutin présidentiel le mercredi suivant le premier tour après consultation des fédérations départementales. En cas de victoire du candidat de gauche, il s'est prononcé pour la dissolution de l'Assemblée nationale, « *si l'on veut diriger dans la clarté* ».

« *Je pense pouvoir dépasser le score des législatives* » de 1986 (soit 9,8 % pour 2,7 millions de voix), a affirmé le dirigeant communiste, qui est opposé à un retour de ministres communistes « *pour faire la politique qui nous a conduits à sortir du gouvernement !* » « *Il ne faut pas compter sur les communistes pour faire la politique de la droite* », a-t-il ajouté.

Soulignant que « *tous les clignotants sont au rouge (...) depuis 1983* » pour l'emploi, les investissements, le commerce extérieur, la formation, la liberté syndicale, le candidat du PCF a proposé « *de prendre 40 milliards sur le budget militaire – sans mettre en cause la défense de la France – pour rénover notre enseignement* ». « *Si l'on veut être au niveau des autres pays développés, il faut former 500 000 professeurs d'ici à l'an 2000* », a-t-il ajouté.

M. Lajoinie a estimé que « *Chirac promet le SMIC pour l'allocation parentale d'éducation alors qu'il a diminué les allocations familiales de 10 %* et qu'il est « *maire de Paris depuis assez longtemps pour avoir eu le temps de faire un stade* » capable d'accueillir la Coupe du monde de football. Interrogé sur la renationalisation de TF 1, il a déclaré : « *Il faut remettre dans le secteur public TF 1 et faire un grand service public de la télévision qui doit donner l'exemple* ».

Le chef de file des députés communistes a assuré que « *Le Pen feint d'être le porte-parole des mécontents* », mais « *c'est un milliardaire* » qui « *fait l'apologie du nazisme* » et « *utilise le racisme comme un moyen politique* ». « *Dans les cités populaires, nous gagnons en voix et, dans certaines de ces cités, Le Pen recule* », a affirmé M. Lajoinie. Considérant que « *la candidature de Juquin est une candidature anticommuniste* », le candidat du PCF a indiqué que l'ancien porte-parole de son parti, aujourd'hui exclu, « *n'aura ses cinq cents signatures que si le PS – ou la droite, mais alors on le verra car les noms des signataires sont publiés – le décide. Il prendrait alors une lourde responsabilité, car ce serait une attaque contre le PCF* ». Le PS « *le paierait cher* », a conclu M. Lajoinie, sans donner plus de précision sur le sens de cette menace.

● Le CDS du Finistère précise que M. Jacques de Menou n'appartient plus à cette formation depuis 1986. M. de Menou, maire de Plouvorn, vice-président du conseil régional de Bretagne, vice-président du conseil général du Finistère, a adhéré au comité de soutien à la candidature de M. Chirac.

Les mérites comparés des présidentiables selon la SOFRES

Les mérites et les points faibles des trois principaux candidats à l'élection présidentielle, tels qu'ils ont été disséqués dans le sondage réalisé par la SOFRES et publié, le vendredi 19 février, dans *l'Expansion* (1) ne permettent pas de disséquer le meilleur présidentiable. Du point de vue du règlement de la crise économique, de la progression du pouvoir d'achat, de la réduction du chômage, de l'évolution de l'imposition ou de l'influence de la France dans le monde, en effet, MM. François Mitterrand, Raymond Barre et Jacques Chirac obtiennent des résultats presque identiques.

Néanmoins, 35 % des personnes interrogées considèrent que si le candidat de l'UDF est élu, la capacité de l'économie française à faire face à la concurrence internationale sera plus importante à la fin de son septennat qu'au début, 9 % estimant le contraire. MM. Chirac et Mitterrand recueillent, pour leur part, respectivement 26 % et 19 % d'avis favorables sur ce thème.

L'élection du premier ministre rassurerait, elle, les Français, 31 % pensant que l'insécurité et la violence seraient moins fortes sous son septennat (13 % expriment une opinion contraire). 23 % partagent cet avis dans le cas de M. Barre et 21 % dans celui de M. Mitterrand.

En revanche, si ce dernier est réélu, il bénéficie de la confiance des Français en ce qui concerne les réductions d'inégalités sociales : 26 % des personnes interrogées estiment qu'il y aurait davantage d'égalité entre les différentes catégories sociales et 12 % qu'il y en aurait moins. MM. Barre et Chirac obtiennent respectivement 12 % et 11 % d'avis positifs dans ce domaine.

Un sondage également réalisé par la SOFRES et publié, le même jour, dans *le Nouvel Observateur* (2) complète les résultats de cette enquête. 60 % des personnes interrogées (au lieu de 65 % en janvier), considèrent que M. Mitterrand « *ferait un bon président de la République dans les sept prochaines années* », 32 % affirmant le contraire. Il devance largement M. Barre qui est crédité de 50 % d'avis favorables ce mois-ci (au lieu de 58 %), tandis que 41 % expriment une opinion opposée. Le candidat de l'UDF est talonné par M. Chirac dont la capacité a être un bon chef de l'Etat recueille 49 % d'adhésions (au lieu de 51 % le mois dernier) et suscite 41 % d'avis négatifs.

(1) Sondage effectué du 1er février au 3 février, auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

(2) Sondage effectué du 6 février au 9 février auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

Au baromètre de l'IFOP

MM. Mitterrand, Barre et Chirac en baisse

Après leur forte percée dans l'opinion au début de l'année, MM. François Mitterrand, Jacques Chirac et Raymond Barre sont, ce mois-ci, en recul, selon le sondage réalisé par l'IFOP et publié, le 21 février, dans *le Journal du dimanche*. Le président de la République, qui est crédité de 55 % de bonnes intentions, perd cinq points en un mois, tandis que 33 % des personnes interrogées (au lieu de 29 %) se déclarent mécontentes de lui. Si le premier ministre abandonne deux points en recueillant 47 % d'avis favorables, il consolide néanmoins ses positions en obtenant, pour la troisième fois consécutive, un solde positif (39 % d'insatisfaits au lieu de 37 %), après avoir connu durant douze mois un solde négatif ou nul.

M. Barre n'a pas tiré profit de l'annonce officielle, le 8 février, de sa candidature à l'élection présidentielle, alors que cette enquête a été réalisée du 6 au 13 février auprès d'un échantillon représentatif de mille huit cent six personnes. 57 % des interviewés (au lieu de 59 %) expriment à son égard une opinion favorable, tandis que 31 % (au lieu de 28 %) émttent un avis négatif.

En Nouvelle-Calédonie

Le FLNKS confirme qu'il boycottera les élections régionales

NOUMÉA
de notre correspondant

Le septième congrès du FLNKS s'est achevé, le samedi 20 février, à la tribu de Tibarama sur la commune de Poindimié (côte est) en entérinant la ligne du boycottage du prochain scrutin régional du 24 avril proposée par sa composante majoritaire, l'Union calédonienne (UC). M. Jean-Marie Tjibaou, le chef de file du mouvement, a expliqué qu'il s'agira d'une « *mobilisation musclée* » afin de « *faire échec aux élections et à la mise en place du statut Pons* », qui, a-t-il précisé « *signe notre disparition en tant que peuple* ». Evoquant à de multiples reprises la « *volonté du gouvernement et de la droite locale de faire disparaître ce qui constitue la spécificité du peuple canaque* », M. Tjibaou a notamment jugé que le nouveau statut risque de « *remettre en cause la propriété coutumière et le statut civil de droit particulier qui régissent la vie quotidienne de la quasi-totalité des Mélanésiens* ».

L'objectif de la campagne de boycottage qui s'annonce, a ajouté le dirigeant indépendantiste, est d' « *obtenir un rapport de forces nous mettant en meilleure position pour négocier avec le nouveau président, voire avec le nouveau gouvernement, des conditions d'un véritable référendum d'autodétermination permettant d'accéder à l'indépendance* ».

M. Tjibaou a toutefois refusé de reprendre à son compte l'expression de « *boycottage* » utilisée par le FLNKS à l'époque des troubles de fin 1984, indiquant que cette formule était « *chargée d'histoire et de souvenirs pénibles pour tout le monde* ». Interrogé sur une éventuelle analogie entre les deux situations, il a convenu en outre que la période actuelle est « *beaucoup plus critique* » en raison de l' « *omniprésence des forces de l'ordre* ». Dans ce contexte, a-t-il admis, le mouvement indépendantiste ne bénéficie pas de « *la même mobilisation qu'en 1984* », car « *la mobilisation permanente, ça n'existe nulle part, et le peuple canaque a toujours connu des hauts et des bas dans sa lutte* ». Mais l'heure est venue, a-t-il conclu, d'amorcer la « *remobilisation* » et de s' « *engager à fond pour gagner* ».

Les comités de lutte FLNKS installés dans chaque commune de l'archipel ont reçu mission d'étudier « *les terrains de lutte* ». Une convention du mouvement se réunira fin mars pour clore cette phase préparatoire.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Singuliers procédés journalistiques

Pour approcher le milieu indépendantiste, Radio-Rythme bleu (RRB), la radio du RPCR, n'aurait-elle pas trouvé de meilleur moyen que de... se réclamer du journal *le Monde* ? Un militant du FLKS a ainsi rapporté avoir été contacté samedi, à la tribu de Tiéti (Poindimié), par un journaliste de Radio-Côte est, station décentralisée de RRB, affirmant travailler pour le compte du *Monde*. Mais la manœuvre a échoué, le militant indépendantiste ayant identifié son interlocuteur.

Qu'à cela ne tienne ! Un peu plus tard, le même pseudo-correspondant se présentait sous un faux nom à l'entrée du congrès du FLNKS, à la tribu de Tibarama, se réclamant à nouveau du *Monde*. La supercherie n'a pas été démasquée sur le moment : les jeunes Canaques du service d'ordre ont demandé au « *journaliste* » de revenir un peu plus tard. Ce dont ce dernier s'est bien gardé. Et pour cause : le vrai correspondant était arrivé entre-temps à Poindimié et découvrait qu'il avait été précédé par un « confrère » aux procédés singuliers.

Société

Selon M. Pierre Arpaillange

« La police a pris le pas sur la justice »

« Aujourd'hui, la police a pris le pas sur la justice. » M. Pierre Arpaillange, procureur général près la Cour de cassation, invité, le samedi 20 février à la Sorbonne, à un colloque consacré aux « institutions aujourd'hui » par les clubs Démocratie 2000, Espace 89 et Droit et démocratie, n'a pas cherché de périphrase.

Faisant clairement référence à l'actualité récente – le « vrai-faux » passeport d'Yves Chalier, l'affaire Gordji, la bavure de Marseille, – M. Arpaillange a considéré que la raison d'Etat pesait d'un trop grand poids sur la justice. *« Dès que la raison d'Etat se profile, la justice est menacée : on aboutit alors à une parodie de justice. Une absurdité qui salit et discrédite la justice en même temps qu'elle l'ignore. »*

Retrouver le souffle d'indépendance

Citant nommément le ministre de l'intérieur et celui de la justice, M. Arpaillange a affirmé qu'il rejetait avec *« toute la force de ses convictions les propos de Charles Pasqua »* – *« La démocratie s'arrête où l'intérêt de l'Etat commence »* – et d'Albin Chalandon – *« Il peut être nécessaire qu'un juge prenne connaissance des éléments intéressant la raison d'Etat pour prendre sa libre décision. »*

« La raison d'Etat obscurcit l'œuvre judiciaire. Il est indispensable de rechercher l'esprit et de retrouver le souffle d'indépendance de notre métier », a estimé le procureur général.

Enfin, en tant que plus haut magistrat du parquet, M. Pierre Arpaillange a regretté le temps où la chancellerie conseillait aux parquets de France de trouver eux-mêmes des solutions aux situations difficiles alors qu'aujourd'hui *« le pouvoir exécutif, par l'intermédiaire des procureurs généraux et des procureurs de la République, cherche à intervenir le plus rapidement possible dans les décisions des magistrats »*.

Il a également indiqué que, si de nombreux magistrats avaient été choqués par l'acquittement des auteurs de la fusillade de Hienghène par la cour d'assises de Nouméa, les textes ne permettaient pas de rejuger l'affaire.

Ag. L.

Après l'arrestation de Philippe Bidart et de ses compagnons

Le président de la République et le gouvernement félicitent la gendarmerie

Au lendemain de l'arrestation de son chef présumé, Philippe Bidart, et de quatre autres de ses militants, le mouvement séparatiste basque Iparretarrak a lancé, dimanche 21 février, un appel à *« la lutte armée contre l'Etat français »*. Dans un communiqué adressé à l'Agence France-Presse, l'organisation clandestine précise : *« Cinq de nos militants sont tombés dans une embuscade montée par la gendarmerie. Ce grave événement constitue, certes, un revers pour notre organisation, mais nous tenons à avertir l'Etat français et les notables locaux complices de sa politique criminelle que ce ne sera pas le coup de grâce qu'ils espèrent sans doute. »* Iparretarrak demande, en conclusion, aux nationalistes basques de *« s'engager dans la lutte pour que vive le peuple et, particulièrement, dans le soutien et la participation à la lutte armée »*.

L'opération de gendarmerie, effectuée samedi matin au Boucau, a valu à ses auteurs, membres de la brigade de recherches de Bayonne et hommes du GIGN, de multiples félicitations. Ainsi, M. François Mitterrand a-t-il adressé un message au directeur de la gendarmerie pour qu'il transmette ses *« félicitations à l'ensemble des forces de gendarmerie qui ont participé aux opérations qui ont abouti à l'arrestation de Philippe Bidart et de ses complices, et qui poursuivent la lutte contre le terrorisme »*. De même, M. André Giraud, ministre de la défense, a-t-il souligné *« ce très important succès »*, obtenu dans des conditions *« délicates et souvent dangereuses »*

M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, qui s'est rendu samedi après-midi au Pays basque, a tenu à rendre hommage à la gendarmerie, affirmant : *« C'est un très bon travail de préparation et, quant à l'exécution, un exemple. » « Iparreraraak aura du mal à se reconstituer*, a ajouté le ministre, soulignant *la détermination du gouvernement et du premier ministre Jacques Chirac dans la lutte contre le terrorisme. »*

Au Pays basque, les forces de gendarmerie ont procédé à un certain nombre de perquisitions. Une dizaine de personnes interpellées pendant le week-end étaient toujours en garde à vue lundi matin 22 février. Par ailleurs, les enquêteurs ont lancé un appel à Lucienne Fourcade, une jeune institutrice, compagne de Philippe Bidart, afin que celle-ci, actuellement en fuite, et considérée comme une simple comparse, se rende.

Le temps du dialogue ?

BAYONNE
de notre correspondant

La messe chantée de 11 heures a attiré, comme chaque dimanche, les plus belles voix du village, Saint-Etienne de Baïgorry. Pas besoin, ici, de chorale : le chant est la première chose que les Basques apprennent. Au premier étage des galeries de bois qui entourent la nef, M. Jean-Baptiste Bidart, dont le fils Philippe a été arrêté la veille près de Bayonne (*le Monde* daté 21-22 février). Depuis six ans que son aîné était l'homme le plus recherché de France, ce père s'attendait chaque jour qu'on vienne lui annoncer sa mort. Déchiqueté par une bombe qu'il aurait manipulée comme Ramuncho Arruiz et Christophe Istèque, deux autres enfants du village. Ou criblé de balles par les policiers qui, chaque fois qu'un des leurs mourait, tué par Philippe, juraient que la prochaine fois ils tireraient les premiers. *« Quand on m'a annoncé son arrestation, j'ai tout de suite demandé s'il était vivant. »*

Grâce au sang-froid des gendarmes de la section recherches des Pyrénées-Atlantiques et des hommes du GIGN, l'arrestation des dirigeants d'Iparretarrak s'est relativement bien passée. Depuis plus d'un mois, six membres du corps d'élite de la gendarmerie, descendus de Paris, travaillaient avec leurs collègues locaux à l'observation des habitudes de vie de Jean-Paul Hiribarren, sorti de prison en mai 1987 après avoir purgé une peine de quatre ans pour un attentat. Pas de filature trop voyante mais une étude scientifique de son environnement, de ses relations et de ses possibles réactions, en fonction de ce que l'on connaissait de son passé. *« Très vite nous nous sommes rendu compte qu'il avait repris les tics du militant clandestin*, explique Philippe Legorjus, patron du GIGN. *Chaque jour, nous essayions d'aménager ses déplacements et, après vérifications, nous avancions le point d'observation. Nous sommes ainsi parvenus à la ville du Boucau. »* Une annexe d'un petit hôtel dont Hiribarren, sous l'identité d'un représentant de commerce, avait loué deux chambres *« pour y recevoir quelques amies d'occasion »*. Pose de micro-émetteurs et attente patiente.

Vendredi soir, le commando est venu se fourrer dans la gueule du loup. C'est ce qu'attend depuis des années le capitaine Charles Saens, responsable de la section recherches dont la mission essentielle est l'arrestation de Philippe Bidart. Cet officier basque, attaché à la langue et à la culture de son pays, l'avait promis : *« J'arrêterai Bidart pour l'empêcher de continuer à tuer mais aussi parce que je pense que son action nuit à la cause basque. »*

Le quartier bouclé, les gendarmes suivent, sur leurs récepteurs, toute la réunion du commando. Il s'agit, dans la villa, d'« introniser », comme membre clandestin, Philippe Lascaray, vingt-deux ans, blessé en décembre dernier lors du hold-up du Crédit agricole de Bayonne, et qui revient d'Espagne où il était parti se réfugier.

L'après Bidart

Avertis de la fin de ce conseil de guerre, les gendarmes se sont postés à la sortie de la maison. Alors que le commando rejoint sa voiture, les projecteurs sont allumés. Philippe Bidart est immédiatement plaqué au sol. Son lieutenant, Joseph Etcheveste, trente-sept ans, recherché lui aussi depuis 1982, dégaine son arme et tente de se réfugier dans la maison. Le gilet pare-balles qu'il porte ne l'empêchera pas d'être atteint de deux balles. Pierre Aguerre, vingt-sept ans, inconnu jusqu'alors des services de police, cherche à fuir : il est touché au bras. Jean-Paul Hiribarren est lui aussi ceinturé. L'opération a duré moins d'une minute.

Dès 6 heures, la police judiciaire et la gendarmerie effectueront diverses perquisitions et interpellations. Lundi matin 22 février, une dizaine de personnes étaient encore en garde à vue.

« Je suis pleinement satisfait de cette opération : elle montre que l'on peut efficacement lutter contre le terrorisme en respectant totalement les règles de l'Etat de droit » a déclaré M. Robert Pandraud à Bayonne où il était descendu samedi féliciter les gendarmes. Le ministre délégué à la sécurité s'est néanmoins abstenu de pavoiser : Iparretarrak n'est pas un groupe isolé ; il bénéficie d'un appui, plus ou moins engagé, de la part de nombreux jeunes Basques regroupés au sein du (EMA) Mouvement de la gauche basque. Sa composante violente aujourd'hui réduite au silence, les causes de son apparition demeurent. *« J'espère que le dialogue va maintenant s'ouvrir*, commente M. Jean-Baptiste Bidart. *Mes fils ont été généreux et je souhaite que leur engagement servira à quelque chose. Ce dialogue est nécessaire sinon il y aura d'autres Bidart »*.

Cet appel d'un père dont trois des quatre fils sont en prison laisse sceptique M. Jean Haritschelhar, professeur d'université, ancien maire de Baïgorry et président de la Fédération des associations culturelles basques : *« M. Valéry Giscard d'Estaing puis MM. François Mitterrand et Jacques Chirac lors de leur récent passage à Bayonne ont répété : non au terrorisme, oui à la langue, la culture et au développement économique du Pays basque. Les forces de l'ordre ont été renforcées mais les écoles en langue basque sont au bord du dépôt de bilan, le DEUG de basque a été refusé et la Commission des opérations en Bourse s'attaque maintenant à une société d'investissements que nous avions mise en place... Il existe une violence armée que je dénonce, mais aussi une violence institutionnelle lorsque vous ne donnez pas à une langue et à une culture multimillénaires les moyens de survivre. Tant que le terrorisme existera, on ne pourra rien faire nous rétorquait-on jusqu'à aujourd'hui. Voyons ce qu'il adviendra désormais. »*

Dialogo, dialogue : le même mot est aujourd'hui avancé des deux côtés des Pyrénées. Les Basques trouveront-ils à Madrid et à Paris des interlocuteurs attentifs ?

PHILIPPE ETCHEVERRY.

REPÈRES

Espace

Les Américains commerceront à bord de Mir

Les Américains devraient bientôt pouvoir confier à des cosmonautes soviétiques des expériences qui seront menées à bord de la station orbitale Mir, a indiqué, samedi 20 février, l'avocat de la société américaine Payload Systems, installée à Wellsley (Massachusetts). Après avoir négocié avec les départements du commerce et de la défense américains, cette entreprise a en effet reçu, au début du mois de février, une licence de deux ans qui lui permettra d'effectuer des expériences de croissance de protéines à bord de Mir, en liaison avec Glavcosmos (la société soviétique de commercialisation des services spatiaux).

D'autre part, M. James Fletcher, administrateur de la NASA, a annoncé, vendredi 19 février, qu'il quitterait la direction de l'agence spatiale américaine à la fin du deuxième mandat du président Reagan, c'est-à-dire au début de 1989. Administrateur de l'agence de 1971 à 1977, M. Fletcher avait été rappelé à ce poste en 1986 après l'explosion de la navette Challenger.

Homosexualité

Dix mille manifestants en Grande-Bretagne

Un projet de loi du gouvernement britannique visant à rendre illégale l'incitation à l'homosexualité a fait l'objet d'une manifestation qui a rassemblé, samedi 20 février à Manchester, plus de dix mille homosexuels venus de plusieurs pays. Pour les manifestants, ce terme d'*« incitation »* est si vague qu'il peut amener les autorités à censurer jusqu'à des œuvres d'écrivains célèbres. Pour les partisans du projet, il s'agit de mettre un terme à l'incitation à l'homosexualité dans les écoles et d'arrêter les dépenses locales en faveur d'associations et de manifestations homosexuelles. Au cours de la manifestation, M. Graham Stringer, qui dirige le conseil municipal de Manchester, a appelé ses collègues du Parti travailliste à s'opposer au projet.

Océanographie

L'opération Hydra VIII en plongée profonde

L'expérience de plongée profonde Hydra VIII devait commencer le 22 février devant Marseille sur le navire *Orelia*. Menée conjointement par la société Comex et le Gismer (Groupe d'intervention sous-marine de la marine nationale), elle doit permettre à six hommes de travailler en mer à la profondeur de 520 mètres, c'est-à-dire une pression égale à cinquante-deux fois celle de l'atmosphère. Ce qui est une première mondiale. Cette performance sera possible grâce à un mélange respiratoire spécial composé d'oxygène, d'hydrogène et d'hélium. En novembre et décembre 1986, Hydra VI avait fait vivre huit plongeurs sous la même pression (équivalant à la profondeur de 520 mètres) mais dans les caissons de la Comex à Marseille. En janvier 1987, Hydra VII avait eu lieu, en caissons aussi, mais à une pression moindre, pour mieux comprendre les réactions des homme au mélange respiratoire oxygène-hydrogène. Hydra VIII devrait s'achever le 23 mars.

SIDA

Les Français favorables au dépistage systématique

Selon un sondage IPSOS publié le 21 février par le *Journal du dimanche*, 69 % des Français sont favorables à l'organisation d'un dépistage systématique du SIDA en France ; 17 % des Français sont hostiles à une telle mesure. 92 % des sympathisants du Front national sont favorables au dépistage systématique, de même que 78 % des partisans du RPR, 68 % de ceux de l'UDF, 65 % de ceux du PC et 61 % de ceux du PS. Selon un sondage SOFRES-Fruit d'Or, réalisé auprès de cinq cents médecins, et qui sera rendu public le mardi 23 février, 76 % des médecins français n'estiment pas souhaitable d'instituer un test de dépistage du SIDA obligatoire pour tous les Français.

La grève de la faim des quatre dirigeants d'Action directe

Jeu dangereux contre jeu mortel

Alors que six membres d'Action directe, dont Jean-Marc Rouillan, devaient comparaître à partir du lundi 22 février devant la cour d'assises spéciale de Paris pour y répondre de deux attaques à main armée commises en 1983, les dirigeants du mouvement dissous entament leur quatre-vingt-quatrième jour de grève de la faim.

Dans un appel au garde des sceaux, cent quarante personnalités (chercheurs, artistes, juristes, médecins et écrivains) demandent qu'il soit mis fin *« aux conditions carcérales de certains prisonniers en France »*.

Les signataires – parmi lesquels on relève les noms de Lucie et Raymond Aubrac, Jean-Louis Barrault, Huguette Bouchardeau, Daniel Cohn-Bendit, Mgr Jacques Gaillot, Pierre Juquin, l'abbé Pierre, Françoise Sagan, Antoine Waechter, du biologiste Jacques Testart et de l'astrophysicien Hubert Reeves, – demandent *« que soit respectée la personne humaine dans ses droits universels lorsqu'elle subit une détention »*.

D'autre part, Mme Françoise Rudetzki, présidente de l'association SOS-Attentats, se déclare *« indignée de l'action des personnalités pour la défense des droits des terroristes, alors que les droits des victimes du terrorisme ne sont pas respectés »*. *« Faudra-t-il une grève de la faim des victimes pour mériter une telle sollicitude ? »*, demande Mme Rudetzki, qui fut très grièvement blessée dans l'attentat commis au restaurant le Grand Véfour en 1983 et qualifie les signataires des appels de *« spécialistes de l'indignation à sens unique »*.

Il aura fallu près de trois mois de grève de la faim et l'image d'une accusée sous perfusion pour que les dirigeants d'Action directe crèvent le mur du silence qui les emprisonnait plus efficacement que les murs de leurs cellules. En janvier dernier, ils avaient comparu dans l'indifférence générale. Ils font aujourd'hui exploser au visage de la société une volée de questions empoisonnées.

Bien entendu, personne ne songe à justifier leurs crimes passés. *« Nous sommes évidemment hostiles aux méthodes et à l'idéologie d'Action directe »,* précisent les trente-cinq signataires d'un appel publié le 20 février dans nos colonnes et relayés aujourd'hui par cent quarante personnalités.

Les dernières semaines de la cohabitation ne sont pas en péril. Dans la course à la fermeté, le chef de l'Etat a même précédé de quelques jours son premier ministre, même si M. François Mitterrand précise qu'*« il convient de veiller avec le plus grand scrupule aux droits de la défense »*.

Il ne faut pourtant pas se tromper de terrain. Le dilemme n'est pas d'ordre juridique ; il est humanitaire et politique. Sur le strict plan du droit, en effet, rien ne permet pour l'instant d'accuser le gouvernement d'avoir violé quelque principe que ce soit. Aucun texte, français ou européen, n'interdit à la chancellerie de mettre à l'isolement des détenus particulièrement dangereux. Au reste, Rouillan, l'an dernier, effectuait sa promenade quotidienne en compagnie d'autres détenus. Jusqu'au jour où l'on découvrit dans sa cellule des timbres secs de l'administration pénitentiaire.

Au cours des deux procès de la semaine dernière, les formes ont également été respectées, parfois jusqu'au surréalisme. Si l'on excepte un mot malheureux de l'avocat général, M. Daniel Barreyre – *« Vous connaissez la réponse d'avance »*, a-t-il lancé à la défense qui s'apprêtait à demander, une fois de plus, le renvoi du procès, – la cour d'assises spéciale de Paris ne s'est pas écartée d'un pouce du code de procédure pénale.

Les scènes, certes désagréables, de ces médecins experts qui, les uns après les autres, semblent *« claquer entre les doigts »* de la cour, de ces témoins amnésiques et surtout de la grande ombre somnolente et squelettique de Nathalie Ménigon, ne servent peut-être pas l'image de la justice. Mais le droit est sauf. Et toute dénonciation d'un *« terrorisme d'Etat »* qui serait opposé au *« terrorisme groupusculaire »,* sous réserve de la suite des événements, se trompe d'objet.

« Un cas de conscience »

Que pèsent pourtant tous les codes du monde en face d'une vie qui vacille sous les regards de tous, et frôle la mort ? De cet écartèlement moral, deux femmes qui ne sont pas du même bord, Mme Michèle Barzach et Mme Danielle Mitterrand, ont témoigné presque avec les mêmes mots : *« un cas de conscience »*. Les grévistes de la faim n'en appellent pas à la loi mais à l'émotion, à la compassion. Ils ont moins besoin d'avocats que d'attachés de presse. Me Bernard Ripert ne s'y est d'ailleurs pas trompé, muet sur le fond devant la cour, plus prolixe, durant les interruptions, devant la presse. Soit dit en passant, la justice a été contrainte d'interdire aux caméras de télévision de filmer les accusés. L'image de ces squelettes ambulants aurait sans doute eu un impact rigoureusement contraire à l'image recherchée de terroristes enfin cloués au pilori.

Au centre des revendications des grévistes de la faim : le régime d'isolement auquel ils sont soumis. Ce régime – dont l'effet essentiel est de les priver de contacts avec tout autre détenu, mais ne leur interdit pas les visites de leurs avocats ou de leur famille – serait *« une torture »*. Il rappellerait *« l'isolement sensoriel »* pratiqué dans la prison forteresse de Stammheim sur la *« bande à Baader »*.

Par certains aspects, il est plus dur encore. A Stammheim, les terroristes allemands avaient quasiment toute latitude de se réunir. Certains psychiatres avaient souhaité leur donner ainsi l'occasion de se livrer à une *« psychothérapie de groupe »*. Ils avaient droit à la télévision et à la radio – de même que Rouillan et ses camarades – ainsi qu'à un électrophone dans lequel on découvrit après sa mort que Baader avait caché un revolver.

Le regroupement des quatre grévistes de la faim d'Action directe est-il incompatible avec les exigences de sécurité ? Quelle que soit la réponse, M. Chalandon, garde des sceaux, serait bien avisé de ne pas multiplier les paradoxes sur le thème des *« avantages »* dont bénéficieraient Rouillan et les autres en étant isolés, alors que *« de nombreux autres détenus sont entassés »*. Car les grévistes n'ont sans doute pas d'autre alternative que le succès ou la mort. Les membres de la plupart des groupes terroristes ont montré, dans le passé, qu'ils savaient mourir lentement. L'Irlandais Bobby Sands a succombé au terme d'un calvaire de soixante-six jours, en 1981, sans rien avoir obtenu de la « dame de fer ». Holger Meins, membre de la Fraction armée rouge (RAF), avec laquelle Action directe a fusionné en 1985, est mort en 1974 après cinquante-sept jours de jeûne. Que peut gagner la France à fabriquer de tels martyrs ?

Une arme redoutable

Grand lecteur de textes théoriques de la RAF, Jean-Marc Rouillan a eu tout le temps de réfléchir aux grands procès de 1975 qui virent comparaître devant la justice allemande Baader, Meinhof, Gudrun Ensslin et Jan-Carl Raspe. Au point que l'on peut se demander si Action directe ne prépare pas un remake de ce procès que les quatre accusés, après quelques jours de présence, avaient finalement décidé de boycotter, épuisés par une longue grève de la faim. Avant même que soit rendu le verdict, Ulrike Meinhof s'était suicidée dans sa cellule.

Paradoxalement, l'arme du jeûne est devenue aujourd'hui plus redoutable. La durée de la présente grève suffit à le montrer. Les perfusions intraveineuses de glucose, de cocktails de vitamines, etc., permettent, en principe, d'éviter des lésions biologiques irréversibles tandis que la « fonte musculaire » continue inexorablement.

Une *« demi-grève »,* comme tenta de l'insinuer la chancellerie ? Certes non. Mais une grève de la faim perlée, modulée et en partie – en partie seulement – maîtrisée.

Plus affiné que la grève « classique » observée en 1962 par le militant pacifiste Louis Lecoin, ce type d'action n'en est pas moins suprêmement risqué. Quand bien même les dirigeants d'Action directe l'arrêteraient demain, ils mettraient de longs mois à récupérer – s'ils les récupèrent tout à fait – leurs facultés, par exemple la marche. Mais ils peuvent aussi bien décider, à la date de leur choix, par exemple à la veille de l'élection présidentielle, de se laisser mourir en quelques jours si l'on ne trouve pas un médecin pour les perfuser contre leur gré.

Deux fermetés s'opposent dont nul ne sait encore laquelle sera la plus implacable. Cette grève de la faim répond sans concession au choix de la chancellerie, qui a cru bon, tout au long de cet hiver électoral, d'audiencer les procès d'Action directe à la chaîne pour l'édification des populations. Les grévistes de la faim jouent un jeu mortel, mais qui peut nier que le gouvernement joue à un jeu dangereux ? En vérité, il s'est tout simplement tendu un piège à lui-même. Ménigon et ses camarades ne font, jour après jour, perfusion après perfusion, que le resserrer un peu plus, cherchant à faire reculer l'Etat, assurés qu'ils sont d'avoir déjà provoqué dans une partie de la société un éprouvant malaise.

LAURENT GREILSAMER
et DANIEL SCHNEIDERMANN.

Société

JUSTICE

Le procès des médecins de Poitiers

La découverte de l'inconcevable sabotage en salle d'opérations

POITIERS
de notre envoyé spécial

Le procès des médecins de Poitiers va-t-il se jouer sur les expertises ? On s'attend en tout cas, pour la deuxième semaine de ce débat, à ce qu'il est convenu d'appeler une bataille de spécialistes.

A vrai dire, le mot est excessif, dans la mesure où l'on peut être assuré que pour soutenir leur thèse respective, les experts ne manqueront jamais à cette bienséance qui leur est coutumière, fût-ce pour marquer leur différence. Il est attendu de cette partie plus spécifiquement scientifique du procès une réponse à la question majeure. Quelles ont été les causes de la mort de Nicole Berneron le 30 octobre 1984 ?

En fait, du côté de l'accusation, mais aussi du côté du professeur Mériel, on ne considère pas qu'il puisse y avoir, sur ce sujet, matière à discussion. Il est considéré que les experts désignés par le magistrat instructeur et même les contre-experts ont donné la réponse : ce décès fut la conséquence d'une asphyxie au protoxyde d'azote au moment de la réanimation après une anesthésie qui s'était, dans sa première phase, déroulée normalement. Cependant, cette réponse, si elle est admise, signifie que l'inversion des flexibles amenant respectivement au respirateur l'oxygène et le protoxyde d'azote avait bien été opérée avant l'opération, c'est-à-dire avant le 30 octobre 1984, à 8 h 30, et on ne saurait, dès lors, en tenir le professeur Mériel pour le responsable, et moins encore pour l'organisateur d'un pareil sabotage.

Certificat de décès

C'est bien pourquoi la défense du docteur Bakari Diallo vise à faire, pour le moins, douter la cour d'assises de la Vienne, et particulièrement les jurés qui la composent, des conclusions des experts officiels. Il est, pour elle, essentiel de faire admettre que le décès a pu avoir une autre cause, par exemple une surdose dans l'administration de gaz halogéné mal contrôlé et, que, devant la situation tragique qui suivit, le professeur Mériel aurait pu avoir l'idée, afin d'échapper à la critique, de faire croire à une inversion, par d'autres, de tuyaux qu'il aurait lui-même trafiqués après coup. Telles sont les choses dites brutalement, mais d'une manière qui devrait permettre à chacun de jouer cartes sur table.

Ce n'est pas pour une autre raison que la journée du samedi 20 février fut vouée à l'emploi du temps de M. Mériel entre le moment où, en dépit des efforts de tous, il fallut se rendre à l'évidence de ce qu'on appelle dans le langage des hôpitaux *« la mort sur table »*, de Nicole Berneron vers 12 h 15 et celui où, peu avant 16 heures, accompagné de deux médecins anesthésistes, les docteurs Jacqueline Beyssac et Philippe Bertin, il se précipita au bloc opératoire pour y découvrir l'inversion des flexibles et de leur bague à l'arrière du respirateur.

> *A bien écouter les témoignages, le professeur Mériel n'aurait pas eu matériellement le temps d'inverser les tuyaux du respirateur. Inversion qui est la cause probable de la mort de Nicole Berneron.*

Peut-on considérer honnêtement à la lumière de son propre récit comme à celle du témoignage des médecins, infirmiers, surveillants qui furent à ses côtés durant ces quatre heures, qu'il se trouva seul à un moment ou un autre de façon suffisamment durable pour aller se livrer à ce simulacre de sabotage ? A bien écouter les uns et les autres, et en premier lieu le professeur Mériel, il apparaît n'avoir été seul qu'à deux reprises et pendant de trop courts instants pour qu'on puisse en tirer une conclusion.

La première fois, c'est lorsqu'après avoir exposé au chirurgien, le professeur Jean-Pierre Fontanel, ce qui venait d'arriver il se changea, abandonnant le pyjama et la tenue de bloc opératoire, pour se remettre, comme ils disent tous, « en civil ». La seconde, c'est lorsque le docteur Jacqueline Beyssac, pour discuter encore de la situation, vint dans son bureau où elle le trouva effectivement seul. Pour le reste, et les témoins confirment ses dires, il se trouve constamment quelqu'un à ses côtés, que ce soit d'abord le professeur Fontanel, que ce soit plus tard la surveillante de l'établissement au moment de la rédaction du certificat de décès ou plus tard lorsqu'il est en conversation avec d'autres confrères, notamment le docteur Philippe Babin, à qui il demanda de se préparer à accomplir une autopsie du corps de la victime.

Ce qui a frappé tout au long de ce récit du professeur Mériel et des témoins venus chacun avec sa part de souvenir le corroborer dans son ensemble, c'est l'accent mis, et il ne paraît pas feint, sur l'incompréhension de tous ces praticiens, M. Mériel en tête, de ce qu'ils venaient de vivre ou qu'on venait de leur raconter, sur cette constante et irritante impossibilité dans laquelle ils étaient, les uns et les autres, de pouvoir fournir une explication à un décès qui, pourtant, devait bien avoir une cause.

On avait beau tout envisager, rien ne donnait, si l'on ose écrire, satisfaction. Tous en revenaient à cette question. Comment une patiente jeune (trente-trois ans), ne présentant aucun antécédent cardiaque, aucune contre-indication aux drogues qui lui furent administrées, présentant soudain des signes de cyanose, ne reprenait pas ses couleurs naturelles immédiatement dès lors qu'elle était « ventilée » normalement, que cette ventilation touchait bien les deux poumons et que l'on augmentait, du moins le pensait-on, le débit en oxygène pur ?

C'était assurément à y perdre ses diplômes. A bien écouter, il apparaît aussi, et pourquoi le taire, que durant ces quatre heures, M. Mériel et ses confrères n'ont pas discuté uniquement du décès de Nicole Berneron. Ils se sont rencontrés aussi parce qu'il y avait des décisions à prendre, des répartitions de tâches à établir et des désignations d'anesthésistes à effectuer.

Les larmes du professeur Mériel

Ce qui apparaît tout autant, c'est, à moins de ne plus faire confiance à quiconque en aucune circonstance, l'émotion réelle qui fut exprimée par le professeur Mériel lorsqu'il en vint à dire, ayant exposé tout ce qu'il avait entrepris, comment, devant l'évidence, il dut se résigner à arrêter un massage cardiaque auquel il s'était adonné avec l'énergie du désespoir. En cet instant, et beaucoup l'ont dit, il eut des larmes, qu'elles soient au bord des cils ou nerveusement abandonnées sans retenue.

Cela dit, il convient d'expliquer comment, au bout de plusieurs heures, l'hypothèse fut avancée d'une asphyxie par le protoxyde d'azote. Le professeur Mériel l'a exposé ainsi que le docteur Jacqueline Beyssac, puisque ce fut cette dernière qui devait mettre le professeur sur la piste. Pourquoi ? Comment ? Tout simplement parce qu'elle se souvint d'un incident dont elle avait eu connaissance et qui avait révélé, mais ce jour-là sans conséquence tragique, une inversion accidentelle des arrivées d'oxygène et de protoxyde d'azote à un respirateur.

« L'idée, a dit alors M. Mériel, *ne m'aurait jamais effleuré. Cela, en cet instant, ne m'apparut d'ailleurs pas probant. Mais, bien sûr, ma réaction fut de dire immédiatement qu'il convenait d'aller vérifier sur place. »* C'est ainsi que le professeur, accompagné des anesthésistes, les docteurs Beyssac et Bertin, retournèrent au bloc opératoire, où le professeur, passant derrière le respirateur, en ressortit, tenant dans ses mains les flexibles trafiqués, celui du protoxyde portant une bague blanche qui faisait croire à un débit d'oxygène, alors que celui d'oxygène offrait à l'inverse la bague bleue indicatrice d'une arrivée de protoxyde d'azote.

La défense du docteur Diallo ne pouvait demeurer inerte. Elle se livra longuement à tout un jeu de questions. Il en ressortait qu'après tout il n'était pas certain que M. Mériel ait été vu par ses collègues retirant lui-même les flexibles inversés du respirateur. Elle fit comprendre aussi qu'elle trouvait singulière la manière dont le docteur Beyssac avait fait penser à une asphyxie par protoxyde d'azote. Elle entreprit encore d'exploiter, autant qu'elle le pouvait, les éléments faisant apparaître que M. Mériel, entre 12 heures et 16 heures, le 30 octobre 1984, avait malgré tout disposé de moments où personne n'était en mesure d'attester l'usage qu'il en avait fait.

Ce fut de nouveau un long combat. Mᵉˢ Henri Leclerc et Pierre Chaigne se sont efforcés de grignoter, avec la patience et l'obstination de la taupe, le moindre avantage. Ils y gagnèrent davantage de quolibets que de compliments. Cette fois, l'avocat général, M. Pangam, reprocha à Mᵉ Leclerc d'utiliser des *« procédés de basse police »*, ou encore de se prendre pour Columbo.

C'est dire que, dans un prétoire de Poitiers, mieux vaut ne pas se présenter avec une étiquette du barreau de Paris. On a même entendu, à deux reprises, les défenseurs de M. Mériel annoncer que *« ça ne pouvait continuer comme ça »* ou alors qu'ils allaient se retirer.

Complexe de supériorité

C'est un fait pourtant que si, côté prétoire, le docteur Diallo paraît ne devoir compter que sur ses avocats, côté public, il a assurément ses amis et ses soutiens. Mais ce sera, qu'on le veuille ou non, à lui de convaincre. L'avocat général prend un malin plaisir à le provoquer, à lui lancer des phrases par lesquelles il montre déjà qu'il tient ce médecin originaire de Haute-Volta pour un mégalomane. M. Diallo, qui, les premiers jours, parlait volontiers plus qu'à son tour, a compris que mieux valait savoir tenir sa langue. Cela ne l'a pourtant pas empêché de se montrer parfois déconcertant. Que signifiait ce dialogue engagé sur son initiative avec le docteur Jean-Michel Klossec, assistant du professeur Fontanel dans l'opération de Nicole Berneron et présenté comme l'un de ceux qui avaient eu à se plaindre de M. Diallo dans le travail et à qui ce dernier venait tout soudain demander : *« Quand le docteur Klossec a eu besoin d'une voiture, peut-il dire comment ça s'est passé ?*

– Eh bien, dit M. Klossec, *j'ai été guidé dans mon choix par le docteur Diallo.*

– Dans quelles conditions ?

– Dans de bonnes conditions ? »

Tel est Bakari Diallo. A ce stade du débat, une évidence s'impose pourtant. S'il convient de choisir, entre la possibilité qu'aurait eue le professeur Mériel d'inverser les tuyaux après le décès de Nicole Berneron entre 12 heures et 16 heures, le 30 octobre 1984, et celle qui s'offrait la veille entre 20 heures et 22 h 30 au docteur Diallo pour qu'il puisse accomplir ces mêmes gestes, le facteur temps est plus défavorable au second qu'au premier.

En revanche, qui croire ? de M. Jacques Brice, médecin inspecteur régional de la santé qui a écrit dans un rapport administratif du 22 novembre 1984 que M. Mériel avait une tendance à se décharger de ses responsabilités sur ses subordonnés, ou de Mᵐᵉ Madeleine Cavella, professeur à la faculté de médecine d'Angers qui, membre d'un jury devant lequel avait comparu M. Diallo, se souvient d'un garçon *« affichant un complexe de supériorité tel que j'ai toujours refusé de le prendre dans mon service, sachant qu'il ne supporterait pas mon autorité »*.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

CAMPUS

L'hôtellerie en Dordogne

L'ENSEIGNEMENT supérieur de l'hôtellerie est encore peu développé en France. Raison de plus pour saluer les initiatives prises pour combler cette lacune. C'est ainsi qu'une école supérieure des dirigeants de l'hôtellerie ouvrira ses portes à la rentrée prochaine en Dordogne, à Savignac-les-Eglises, près de Périgueux. L'idée en a été lancée par la chambre de commerce de Périgueux, qui l'a réalisée avec l'aide du conseil général et du conseil régional.

L'école s'adresse à des étudiants de niveau bac + 2, titulaires d'un BTS et ayant de bonnes connaissances de l'hôtellerie. Chaque promotion comportera quarante étudiants, recrutés sur dossier. La formation sera dispensée sur dix-huit mois en continu et sera assurée par des professionnels. Elle portera sur l'hôtellerie proprement dite, ainsi que sur la gestion des entreprises, les relations publiques, le marketing, les produits touristiques...

De son côté, l'Institut de management hôtelier international (IMHI), créé il y a six ans par l'ESSEC, en association avec la Cornell University School of Hotel Administration, tiendra, le 14 avril au Sofitel Paris-Sèvres, son deuxième congrès consacré aux *« stratégies nouvelles pour un management de qualité »*. On y parlera surtout de la politique de marketing et de la gestion des ressources humaines dans l'industrie hôtelière.

L'IMHI donne une formation de troisième cycle aux futurs cadres de l'industrie hôtelière.

Marché des télécoms

Le forum annuel des élèves de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications aura lieu les 2 et 3 mars. Des responsables d'entreprise et des producteurs animeront une « table ronde » sur : « Communication, besoin ou marché ».

(Ecole supérieure des télécommunications, 46, rue Barrault, 75634 Paris Cedex 13. Tél. : 45-81-77-77.)

Savoir-faire international

M. Michel Noir, ministre chargé du commerce extérieur, participera, jeudi 10 mars, au colloque organisé par l'Ecole supérieure de commerce de Paris sur le thème « partager le savoir-faire à l'international. Comment ? Avec qui ? ».

(ESCP, 79, avenue de la République, 75543 Paris Cedex 11. Tél. : 43-55-39-08.)

Tennis

La phase finale de la « Davis Cup des grandes écoles », tournoi de tennis organisé par Sup de Co-Brest, aura lieu les 12 et 13 mars à Brest. Vingt-cinq écoles participent à cette compétition.

(Association sportive de l'Ecole supérieure de commerce de Bretagne, 2, avenue de Provence, B. P. 274, 29272 Brest Cedex. Tél. : 98-03-25-01.)

DÉFENSE

M. Giraud conteste des évaluations du Parlement

Le Rafale, à quel prix ?

Le ministre de la défense, M. André Giraud, s'est mis littéralement en colère, en petit comité, contre les évaluations, qui circulent ici ou là, du coût du nouvel avion de combat Rafale, qui devrait être commun à l'armée de l'air et à l'aéronavale française. Il s'en est pris à la presse, notamment, en jugeant, devant quelques journalistes qu'il avait réunis cette semaine, *« criminel »* et *« assassin »* le chiffre de 170 milliards de francs avancé pour l'ensemble du programme conduit par la société Dassault-Breguet.

En s'insurgeant contre cette évaluation, M. Giraud a indiqué que le coût du projet Rafale était moitié moindre que celui de l'avion concurrent, l'European Fighter Aircraft (EFA), que tentent de concevoir, non sans difficultés, le Royaume-Uni, l'Allemagne fédérale, l'Italie et l'Espagne. Mais le ministre de la défense a catégoriquement refusé de révéler ses propres évaluations, celle du programme Rafale comme celle qu'il donne l'impression d'attribuer à l'EFA.

La presse est donc contrainte de faire confiance, en l'absence de tout éclaircissement ministériel, à ce qui fonde, déjà, sa source d'information dans la petite querelle qui l'oppose à M. Giraud : à savoir les rapports parlementaires, qu'ils émanent de la commission de la défense ou de la commission des finances, à l'Assemblée et au Sénat.

Et, sur ce point-là de la discussion, il y a pléthore de témoignages, à partir des travaux, toujours très documentés, de rapporteurs parlementaires appartenant à l'actuelle majorité, comme MM. François Fillon (défense, RPR), Arthur Paecht (finances, UDF), à l'Assemblée, ou comme Jean Francou (finances, Rép. ind.), au Sénat, et de rapporteurs parlementaires de l'opposition, comme M. Gérard Fuchs (défense, PS), à l'Assemblée. Tous vont dans le même sens.

Concordance

Selon ces rapports, le développement du Rafale, qui représente les études, recherches, réalisations et essais de cinq prototypes complets, avec les dépenses d'outillage nécessaire à l'industrialisation, est évalué à 35 milliards de francs. La série, portant sur trois cent trente avions éventuellement commandés par l'armée de l'air et l'aéronavale, y compris, donc, les frais entraînés par l'adaptation du Rafale aux porte-avions, est estimée à 142 milliards de francs. Ces dépenses s'étalent sur vingt ans, le temps minimal de le durée opérationnelle d'un avion de combat, et incluent l'environnement logistique, c'est-à-dire les pièces de rechange qui, parfois, totalisent le tiers d'un marché d'armement pour le client national ou à l'étranger.

Une telle concordance, au Parlement, ne peut avoir pour origine que des études du ministère de la défense.

A moins que les rapporteurs, dont l'information ne peut émaner que des services de M. Giraud, ne puissent, eux aussi, être accusés de fournir des chiffres *« assassins »* et *« criminels »* pour l'image de l'industrie française à l'exportation. Le ministre de la défense se contente d'indiquer, à ce sujet, que les parlementaires prennent leurs chiffres sous leur responsabilité et qu'il ne les cautionne pas.

L'an dernier, à pareille époque, les services techniques de la délégation générale pour l'armement ont tenté leur propre évaluation, dans un document classifié. Il en résulte, notamment, que le prix unitaire d'un Rafale *« fly away »* (c'est-à-dire prêt pour le vol, mais sans son environnement logistique, ses pièces détachées, ni la TVA) est de 220 millions de francs, pour une série de cent. A titre de comparaison, le Mirage 2000 (de défense aérienne) et le Mirage 2000-N (pénétration nucléaire) atteignent un coût *« fly away »* respectif de 153 millions et de 166 millions de francs pour une série calculée dans les mêmes conditions.

Risques

En prix budgétaire, c'est-à-dire avec son accompagnement logistique, la réintégration des investissements de développement, les rechanges et la TVA, le même Rafale est évalué à quelque 350 millions à 400 millions de francs pièce. Ce prix-là est notablement supérieur à celui pratiqué à l'exportation.

Les parlementaires ajoutent, dans leurs rapports, que le gouvernement tient à ce que les industriels concernés participent, à hauteur de 25 %, au coût du développement du Rafale, aux côtés des contribuables.

Il n'en demeure pas moins que, pour le client national, le programme est lourd à porter. Au début de la prochaine décennie, par exemple, l'armée de l'air devra lui réserver quelque 11 milliards de francs annuels, ce qui devrait représenter, selon le général Achille Lerche, le chef d'état-major, quelque 35 % des crédits d'équipement alloués, par an, à l'armée de l'air française, au plus fort du moment où le programme Rafale fera sentir son poids financier.

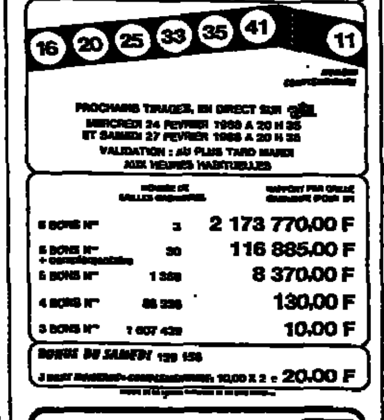
Le ministre de la défense explique volontiers qu'il a tout prévu, lors de l'élaboration de la loi de programme militaire 1987-1991, pour que le Rafale puisse demeurer à la portée financière de la seule France. C'est toujours ce que prétendent les ministres de la défense lorsqu'ils préparent leur programme d'équipement à long terme et, ensuite, leurs successeurs doivent résoudre les difficultés financières en cours de route. Néanmoins, M. Giraud déploie, aujourd'hui, beaucoup d'énergie pour convaincre des pays alliés et des industriels étrangers de devenir des partenaires du projet Rafale, pour en répartir les risques.

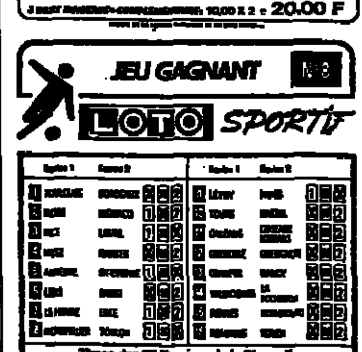
JACQUES ISNARD.

RELIGIONS

Le carême à la radio et à la télévision

Retransmises en direct sur France-Culture à 18 heures pendant cinq samedis de suite, des conférences liées au carême vont être données par des pasteurs protestants : le 27 février, « Le baptême de Jésus », par Roland Rigoulot, de l'Eglise réformée de Pentemont ; le 5 mars, « Mort et Résurrection », par Laurent Schlumberger, de l'Eglise réformée d'Asnières-Bois-Colombes ; le 12 mars, « Baptême d'enfants et baptême d'adultes », par Albert Grenier, inspecteur ecclésiatique honoraire de l'Eglise évangélique luthérienne de Paris ; le 19 mars, « Eau vive et don de l'Esprit », par Samuel Sahagian, de l'Eglise réformée du Luxembourg ; le 26 mars, « L'Eglise, peuple des baptisés », par Daniel Atger, de l'Eglise réformée de l'Annonciation.





Les conférences de carême à Notre-Dame de Paris, liées à l'Année mariale, seront également retransmises sur France-Culture pendant six dimanches à 17 h 45 (voir *le Monde* du 17 février).

A la télévision, les prédications de carême seront assurées sur Antenne 2, dans le cadre de l'émission « Le jour du Seigneur », à 10 h 30 le dimanche, par le Père Pierre Talec, sur le thème : « De nouveaux modes de vie, oui mais... quel homme nouveau ? »

Voici le programme : 28 février, « Montagne et beauté » ; le 6 mars, « Les Marchands et l'argent » ; le 13, « Les ténèbres et la lumière » ; le 20, « Voir Jésus dans l'étranger » ; le 27, « Vers la résurrection : l'homme nouveau ». L'ensemble des prédications, en textes et en cassettes audio, seront disponibles au « Jour du Seigneur », 121, avenue de Villiers – 75017 Paris.

● **Décès du docteur Cournand, prix Nobel de médecine 1956.** – Le docteur André Cournand, prix Nobel de médecine en 1956, est mort, le vendredi 19 février, à Great Barrington (Massachusetts) des suites d'une pneumonie, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

FAITS DIVERS

Suicide d'un chômeur

Guy Martelleur, un chômeur de cinquante-deux ans, s'est suicidé, jeudi 18 février, d'un coup de carabine, parce qu'il ne voulait pas *« être obligé de mendier »*. Il a mis, auparavant, le feu à la tente dans laquelle il vivait, un peu à l'écart du village de Gouy-Saint-André, une commune de 633 habitants du Pas-de-Calais.

Il s'était installé là depuis trois ans et vivait de petits travaux agricoles. Jusqu'à la mi-janvier, il avait été employé à la récolte des choux par un cultivateur du village. Mais, depuis un mois, il se trouvait sans travail. Il ne touchait donc plus les 30 francs ou 40 francs quotidiens que lui rapportait son activité de saisonnier et ne recevait pas d'indemnités. Sans amis et sans famille – les siens lui reprochaient, semble-t-il, sa vie dissolue – Guy Martelleur n'a pas supporté sa solitude.

Cet homme *« agréable, enjoué, volubile »*, aux dires de ceux qui le connaissaient, était devenu déprimé et sombre. Il avait plusieurs fois menacé de mettre fin à ses jours. *« C'était un homme fier »*, explique un agriculteur qui l'employait de temps à autre. *« Il ne voulait pas être obligé de mendier et demandait à être reconnu par la société »*. Il a laissé près de sa tente une lettre revendiquant ce droit à la dignité.

DÉFENSE

M. Giraud conteste des …

Le Rafale, à quel prix ?

FAITS DIVERS

et à la télévision

Sports

Les XVes Jeux olympiques

Dérapages télévisés

La télévision française hors-Jeux. Alors que trois chaînes ont acquitté les 14 millions de francs de droits de retransmission, les téléspectateurs ont dû attendre la neuvième journée de compétition, le dimanche 21 février, pour voir les premières images de ski alpin en direct sur Antenne 2 et FR 3. Le décalage horaire entre Calgary et la France serait... trop favorable.

A l'heure où Franck Piccard et les autres vedettes du cirque blanc s'élancent sur les pentes du mont-Allan, les Français sont censés se passionner pour d'autres jeux — « La roue de la fortune » sur TF 1, à moins de préférer le rendez-vous quotidien avec « Maguy » sur Antenne 2. Même FR 3, après avoir annoncé la retransmission en direct de la descente masculine, dans son journal « 19-20 », avait préféré lui substituer un dessin animé.

Ce rejet des Jeux du *prime-time* (de 19 heures à 22 heures) est, certes, le résultat du nouveau culte de l'audience pratiqué par les chaînes. A l'exception du football dans les grandes occasions, aucun sport ne peut espérer rivaliser d'audience avec un film, une feuilleton, ou une émission de variétés aux heures de grande écoute. Mais un événement universel et quadriennal comme les Jeux olympiques ne pouvait-il justifier quelques exceptions ? Différer les retransmissions au-delà de minuit (TF 1 et Antenne 2) ou au lendemain matin (FR 3) revient à priver ces reportages d'émotion et de suspense, deux ingrédients indispensables à un bon spectacle sportif.

A ce manque d'intérêt des chaînes françaises pour les Jeux, le comité d'organisation des prochains Jeux d'hiver à Albertville peut ajouter un autre motif d'inquiétude : les mauvaises affaires de la chaîne ABC à Calgary. Dans l'euphorie des Jeux de Los Angeles, ABC avait, en 1984, poussé les enchères jusqu'à 309 millions de dollars (plus de 1,5 milliard de francs) pour obtenir l'exclusivité des retransmissions des Jeux de Calgary, aux Etats-Unis. Un pactole qui couvrait, à lui seul, le tiers du budget d'organisation.

Or la chaîne américaine, qui avait prévu quatre vingt quinze heures de retransmission a mal vendu ses espaces publicitaires (300 000 dollars les trentes secondes aux heures de grande écoute). La cérémonie d'ouverture pour laquelle ABC avait garanti à ses annonceurs 21 points d'écoute a plafonné à 9,9 points. La situation s'est encore détériorée depuis avec le report d'épreuves et les contre-performances des représentants américains, notamment en hockey sur glace. Seul le patinage artistique échappe au naufrage. Pour ABC, la perte évaluée à 40 millions de dollars, avant même le début des Jeux, peut devenir catastrophique car une clause prévoit des remboursements aux annonceurs en cas d'indices d'écoute très faibles.

La leçon de Calgary sera sans doute retenue pour les prochaines négociations des droits de retransmission des Jeux d'Albertville. Dans le premier protocole de financement, signé en juillet 1985 avec le gouvernement, le comité d'organisation savoyard prévoyait la couverture des deux tiers de son budget par les droits de télévision évalués à 250 millions de dollars (le dollar était alors à 8 F). Dernièrement, Jean-Claude Killy avait estimé que ces droits ne dépasseront pas 130 millions de dollars (à 6 F), soit un manque à gagner de moitié. L'âge d'or des Jeux à la télévision serait-il déjà révolu ?

G. A.

SKI ALPIN : une médaille d'or pour la France

Super-Piccard, super-géant !

Et si la star des Jeux olympiques d'hiver était finalement Franck Piccard ? Troisième de la descente, deuxième de la descente du combiné, le Français a gagné, le dimanche 21 janvier, le super-géant en battant le grand favori, Pirmin Zurbriggen, sur une piste très sélective où les autres postulants au titre — l'Italien Tomba, l'Allemand de l'Ouest Wasmeier, le Luxembourgeois Girardelli et le Suisse Mahrer — ont été éliminés. Alors qu'il n'avait jamais remporté une course de Coupe du monde, Piccard a apporté au ski alpin masculin français sa première médaille d'or depuis vingt ans.

CALGARY
de notre envoyé spécial

Le vent a tourné. Grand seigneur, Pirmin Zurbriggen, héros de la descente, grand vaincu du super-géant, n'a pas incriminé le « chinook », ce vent chaud et violent qui a encore fait des siennes dimanche matin, pour excuser sa quatrième place. Pourtant, il a traversé un véritable tourbillon en sortant du deuxième mur pour aborder le long faux plat. *« Pirmin est d'humeur trop égale pour en faire un drame. Il n'a pas eu de chance. C'est la course. Mais surtout, il a fait des fautes dans la première partie du tracé »*, a simplement commenté l'homme d'affaires du champion helvétique, Marc Biver. Reste que « l'enchanteur » qui était arrivé à Calgary en nourrissant l'espoir d'enlever au moins quatre titres, a été battu.

Au fond cela n'a pas été une vraie surprise. Zurbriggen a tellement axé, cette saison, sa préparation sur la descente, qu'il voulait absolument gagner pour effacer la défaite des championnats du monde de Crans-Montana, qu'il a quelque peu négligé les disciplines techniques. Or, ce premier super-géant olympique, tracé sur la piste de descente dames, avait plus les caractéristiques d'un géant que d'une descente. On pouvait donc penser que si le Suisse devait connaître la défaite, ce serait des skis d'un Tomba ou bien d'un Wasmeier, cette nouvelle génération de fonceurs bâti tout en muscles. Or aucun d'eux n'est parvenu à négocier les premiers virages sur une pente très raide et une neige très dure.

Dans cet exercice de style à grande vitesse, tout est affaire de tempo. Un mauvais rythme et le skieur se retrouve sur les talons en



position de défense. La faute n'est plus très loin. Wasmeier n'a pas dépassé la première porte. Tomba a improvisé une figure de ballet à la troisième. Eder, Girardelli, Roth, Hangl et Mahrer ne sont pas allés plus loin que le premier mur.

Bonlieu la référence

Là où tous ces costauds ont échoué en dépit de leur puissance athlétique, Franck Piccard — dont le Suisse Roland Francey, directeur de l'équipe française masculine, avait dit en prenant ses fonctions qu'il était *« de la trempe de Zurbriggen »* — a donc réussi.

Cette remarque avait été jugée d'autant plus imprudente, que le champion du monde juniors 1982 de descente ne parvenait pas à concrétiser les espoirs placés sur ses épaules. L'an dernier à Crans-Montana, on l'avait vu jeter ses skis à l'arrivée du super-géant des championnats du monde en marmonnant : *« Je suis un raté. »*

Du fond de la déprime au sommet du podium olympique, il n'y a que douze mois. Plusieurs causes sont intervenues pour que Piccard fasse enfin la manchette des journaux.

La première est incontestablement la qualité de sa technique. Dans l'aire d'arrivée de Nakiska, c'était, au sein du camp français, à qui trouverait le point de comparaison le plus juste avec un champion prestigieux du passé. Pour Serge Guillaume, l'entraîneur du groupe des polyvalents (*le Monde* du 17 février), c'est François Bonlieu, champion olympique de slalom géant en 1964, qui était la référence en raison de l'analogie dans la précision des conduites de courbe.

Pourtant, le premier intéressé n'était pas plus satisfait que cela de sa course en s'immobilisant, au bord de l'épuisement, dans l'aire d'arrivée. Il avait commis une petite faute en bas du deuxième mur. Un point stratégique : il fallait y arriver à pleine vitesse pour aborder dans les meilleures conditions le faux plat. Appréciant mal sa trajectoire, Piccard a heurté un piquet, coupant ainsi son élan. Le choc a été si rude que son casque s'est fendu. Pendant un long moment Piccard a craint d'avoir perdu là cette course. Avant de laisser libre cours à sa joie, il est resté très circonspect, regardant avec une certaine appréhension ses rivaux défiler sur l'écran géant installé au bas de la piste. Presque étonné d'avoir creusé un écart aussi important avec ses suivants immédiats : 1 s 30 (29,9 m) avec l'Autrichien Mayer ; 1 s 42 (32,6 m) avec le Suédois Eriksson.

Sur un tapis roulant

Une marge énorme à ce niveau de compétition. Elle n'était pas injustifiée quand on revoyait son passage. Au lieu de raser les piquets, à la manière des autres concurrents, il a viré large, glissant en souplesse, sans jamais laisser ses skis « brouter ».

Les exclamations admiratives qui ont fusé sur son passage tenaient au fait qu'il était le seul dans ce cas. Il semblait dévaler sur un tapis roulant. Ses rivaux avaient plutôt l'air de descendre des marches d'escalier. Piccard avait déjà fait la différence sur le premier tiers de la piste.

« Franck a un sens très aigu du contact avec la neige » : pour Philippe Petitjean, le préparateur des skis de Piccard, c'est-à-dire le mécanicien de la machine, cette *« intelligence des pieds »*, la marque des plus grands champions, serait la clé de cette course. Pourtant, il convenait de regarder sous les pieds du coureur pour bien comprendre ce qui s'est passé. Piccard a en effet bénéficié d'un « plus » technologique un peu comparable à la « peau de requin » collée sur la coque du 12 mètres JI américain, vainqueur de la Coupe de l'America, pour éliminer les turbulences de l'eau et favoriser la glisse.

A ski, ce sont les vibrations qui limitent la vitesse. Toutes les firmes ont dépensé des fortunes pour chercher à les maîtriser. Rossignol a, pour sa part, investi quelque 500 000 francs dans un programme de recherches, qui a permis de découvrir une... évidence : bloquée entre les butées avant et arrière de la fixation, la chaussure, posée à même le ski, est une élément rigide qui provoque sur un ensemble flexible des vibrations négatives. Pour les éliminer, les ingénieurs de la firme de Voiron (Isère) ont imaginé de placer sous la chaussure une plaque de caoutchouc épaisse de 6 ou 7 millimètres. Grâce à elle, le ski peut se courber sur toute sa longueur. Les vibrations néfastes, dues au contact direct avec la chaussure, sont ainsi résorbées.

« N'oubliez pas de tirer un coup de chapeau aux préparateurs français. On les a beaucoup critiqués dans la défaite. Ici, ils ont fait un travail formidable », adjurait, de son côté, Georges Joubert, directeur technique du ski français entre 1970 et 1973, toujours obsédé par les questions de matériel. En l'occurrence, Philippe Petitjean ne voulait pas s'attribuer plus de 5 % dans la réussite de Piccard. Naguère, certains de ses confrères ont pourtant été jugés responsables à 100 % des échecs français.

Quelle recette a donc trouvé ce garçon de vingt-six ans, qui se présentait comme *« un fainéant professionnel »* jusqu'à son entrée au service course de Rossignol pour faire si bien glisser Piccard, mais aussi Alphand, septième ? *« Entre le haut et le bas de la piste, il y avait de fortes différences de température. J'ai donc choisi de farter hier soir, en ne tenant compte que de l'état de la neige sur le faux plat. Ce matin, j'ai fait une petite retouche en fonction du rafraîchissement. Pour la conduite des courbes, j'avais affûté les carres en leur donnant un angle sur toute la longueur, comme j'en ai l'habitude. J'estime que c'est la meilleure solution pour tenir sur neige dure. Je n'avais qu'une légère inquiétude sur la validité de mes choix parce que Piccard n'avait pas pu tester les skis avant la course. Il a dû me faire une totale confiance. »*

« Franck, comme Sinatra »

Voilà peut-être le maître mot dans la réussite de Piccard. D'abord, confiance en son *« matos »*, comme il le dit familièrement. Ici, c'est Ian Tisshauser — l'entraîneur de la descente, qui avait tiré la sonnette d'alarme avant les derniers championnats du monde — qui a l'explication : *« L'an passé, nous avions montré que sur les parties techniques de la plus difficile piste de descente du monde, à Kitzbuhel, Franck avait un des six meilleurs chronomètres. Mais il perdait dans le secteur de glisse. Les fabricants ne voulaient pas en convenir. Après coup, ils ont fait de gros efforts. Maintenant, Franck sait qu'il part à égalité de chances avec les étrangers. Il peut donc glisser sans appréhension. Et quand on n'est plus crispé cela va beaucoup plus vite. La preuve ! »*

Confiance ensuite en son encadrement. *« Au printemps dernier, j'ai demandé à la fédération de pouvoir travailler avec Serge Guillaume qui m'avait suivi chez les juniors. Avec trois autres camarades on a ainsi pu former le groupe des polyvalents. Notre ambition était de nous épanouir en pratiquant plusieurs disciplines. Aux Jeux olympiques, cela nous permettait de viser essentiellement le combiné. Alphand est passé tout près du podium. J'ai fait une faute dans le slalom. Mais cela ne m'a pas découragé. Notre entourage a tout fait pour qu'on réussisse. »*

Enfin, Piccard a repris confiance en lui. Manipulé par le « caresseur » suisse Ewalkd Meier (*le Monde* du 17 février), il ne souffre plus du dos. Il peut ainsi, depuis le début de la saison, s'entraîner et courir dans des conditions normales. Ses résultats à Val-d'Isère, à Schladming et à Bad Kleinkirchleim en avaient d'ailleurs fait le meilleur outsider pour Calgary. Faudra-t-il donc s'habituer à voir dans les aires d'arrivée le magnétopathe zurichois ? Sa présence a commencé à indisposer certaines personnes qui lui ont reproché mesquinement d'être venu en première classe au Canada, de loger dans une chambre individuelle et de toucher 200 francs suisses par jour pour ses services. Piccard n'a pas semblé en faire une montagne : *« J'ai très mal dormi avant la course. Meier n'a pas réussi à me faire trouver le sommeil. »*. Piccard a toujours des nuits agitées. Mais il ne faudrait pas qu'il s'endorme sur ses lauriers. L'étoile de Zurbriggen étant en train de pâlir, le Français a l'occasion de devenir une star.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats

Biathlon

20 kilomètres

1. Roetsch (RDA), 56 min 33 sec 3/10; 2. Medvedtsev (URSS), 56 min 54 sec 6/10; 3. Passler (It.), 57 min 10 sec 1/10; (...); 18. Glaching, 1 h 0 min 43 sec.

Hockey sur glace

Groupe A
(quatrième journée)

Suède et Finlande	3-3
Canada bat France	9-5
Suisse bat Pologne	4-1

Classement. — 1. Suède et Canada, 6 pts; 3. Finlande, 5; 4. Suisse, 4; 5. Pologne, 3; 6. France, 0.

Groupe B
(Cinquième journée)

URSS bat Tchécoslovaquie	6-1
Norvège et Autriche	4-4
RFA bat Etats-Unis	4-1

Classement. — 1. URSS, 10 pts; 2. RFA, 8; 3. Tchécoslovaquie, 6; 4. Etats-Unis, 4; 5. Autriche et Norvège, 1.

L'URSS, la RFA et la Tchécoslovaquie sont qualifiées pour la poule finale.

Patinage artistique

Hommes

1. Boitano (E-U), 3 pts; 2. Orser (Can.), 4,2; 3. Petrenko (URSS), 7,8; (...) 15. Médéric (Fr.), 30,4.

Patinage de vitesse

1 500 mètres messieurs

1. Hoffmann (RDA)	1 min 52 s 06
2. Flaim (E-U)	1 min 52 s 12
3. Hadschieff (Aut.)	1 min 52 s 31
(...) 19. Van Helden (Fr.)	1 min 55 s 61

10 000 mètres messieurs

1. Gustafson (Suè.) (rec. du monde) (ancien : 13 mn 48 s 51 par le Norvégien Karlstad)	13 min 48 s 20
2. Hadschieff (Aut.)	13 min 56 s 11
3. Visser (P-B)	14 min 0 s 55
(...) Van Helden (Fr.)	14 min 34 s 84

Ski alpin

Super géant masculin

1. Piccard (Fr.)	1 min 39 s 66
2. Mayer (Autr.)	1 min 40 s 96
3. Eriksson (Suède)	1 min 41 s 08
(...) 7. Alphand (Fr.)	1 min 42 s 27
(...) 20. Tavernier (Fr.)	1 min 44 s 88

Combiné féminin

Descente

1. Merle (Fr.)	1 min 16 s 46
2. Walliser (Suisse)	1 min 16 s 98
3. Wachter (Autr.)	1 min 17 s 14
(...) 29. Freiher (Fr.)	1 min 24 s 18

Slalom

1. Oertli (Suisse)	1 min 20 s 71
2. Wachter (Aut.)	1 min 22 s 97
3. Percy (Can.)	1 s 24 s
(...) 6. Freiher (Fr.)	1 min 24 s 66

Classement combiné. — 1. Wachter (Aut.), 29,25 pts ; 2. Oertli (Suisse), 29,48 pts ; 3. Walliser (Suisse), 51,28 pts ; ...22. Freiher (Fr.), 151,93 pts.

Ski de fond

4 × 5 kilomètres dames

1. URSS	59 min 51 s 1
2. Norvège	1 h 1 min 33 s
3. Finlande	1 h 1 min 53 s 8

Sports

Les XVes Jeux olympiques de Calgary

PATINAGE ARTISTIQUE : la victoire de Brian Boitano

La roue du paon

CALGARY
de notre envoyé spécial

En 1976 les Canadiens n'avaient pas gagné la moindre médaille d'or à Montréal. Pareille mésaventure n'était jamais arrivée au pays hôte des Jeux olympiques. Se reproduira-t-elle douze ans après à Calgary ?

La meilleure chance de titre canadienne s'est envolée, samedi 20 février, lors de figures libres du concours messieurs de patinage artistique. Champion du monde en titre Orser a, en effet, été battu par son rival et ami américain Boitano.

Pour cette « guerre des deux Brian », le Canadien et l'Américain avaient revêtu des tuniques de généraux d'opérette. Ce ne fut pourtant pas une bataille en dentelles sur la glace du Saddledome. Pour vaincre, l'un et l'autre savaient qu'ils devaient tout tenter et ne rien manquer.

Plastron bleu nuit et boutons dorés, Boitano s'élança aux accents d'une musique militaire de son pas un peu saccadé comme à l'accoutumée. Mais cette raideur quasiment mécanique se révéla d'une terrifiante efficacité : huit triples sauts, dont deux triples axels, ont ponctué sa parade.

En rouge et or, Orser paraissait plus éblouissant. Cela n'impressionna que le juge tchécoslovaque, qui le gratifie d'un 6 en note artistique. Mais ce fut insuffisant pour combler l'attente des 20 000 spectateurs. Orser n'a, en effet, passé que sept triples sauts, l'un se concluant avec une réception hasardeuse. En trop petite condition physique il a dû renoncer à tenter le second triple axel qui était à son programme. Les juges ne le lui ont pas pardonné.

Comment le Canadien supportera-t-il son échec ? Il avait envisagé le succès avec le renfort d'un psychologue qui ne le quitte plus. Boitano n'a pas eu besoin d'écouter le bruit du vent dans les arbres ou encore de contempler la flamme olympique pour se convaincre qu'il pouvait gagner. Il l'a fait en déployant à propos une technique parfaite. Comme un paon fait la roue !

A. G.

HOCKEY SUR GLACE

Un Polonais dopé

Les hockeyeurs français avaient eu quelques difficultés à résister, le jeudi 18 février, aux assauts de l'équipe polonaise. Mais le score de cette défaite tricolore (6-2) ne s'inscrira pas sur les tablettes des Jeux. Les contrôles anti-dopage effectués à la fin du match sur le joueur Jaroslaw Morawiecki se sont révélés positifs.

La commission médicale du CIO a recommandé la disqualification du joueur polonais. Elle a aussi décidé, en accord avec la Fédération internationale de hockey, d'annuler les points marqués par l'équipe polonaise lors de ce match. L'équipe de France ne marque cependant aucun point.

SKI ALPIN : le slalom du combiné

Les malheurs de Carole

L'épreuve du combiné féminin de ski alpin, disputée, le samedi 20 et le dimanche 21 février a été remportée par l'Autrichienne Anita Wachter. Carole Merle, meilleur temps lors de la descente, a été disqualifiée au cours de la première manche du slalom.

CALGARY
de notre envoyé spécial

Merle qui pleure a effacé l'image de Carole qui rit. Heureuse samedi après sa victoire lors de la descente du combiné, l'enfant de Barcelonnette a cru un moment que les marches du podium étaient à sa portée. Le même rêve que son camarade Franck Piccard quelques jours auparavant. L'espoir s'est envolé de façon identique au seuil d'une porte, proche de la fin du premier parcours de slalom.

Lorsqu'elle a constaté qu'elle n'était pas passée entre les piquets, la skieuse a appuyé sur ses bâtons pour remonter les quelques mètres qui lui permettraient de franchir cet ultime barrage. Elle a cru le faire, avec beaucoup de volonté. Les juges en ont décidé autrement. Carole Merle a été disqualifiée. Elle ne pourra même pas garder le bénéfice de ses points acquis en descente pour améliorer son classement en Coupe du monde.

La rage a fait couler quelques larmes sur le visage de la jeune fille. La tristesse un moment a envahi le cœur de celle qui s'est lancée depuis le début de la saison dans une course aux victoires. Car l'ancienne championne d'Europe junior de slalom géant a, comme Franck Piccard, mis les bouchés doubles depuis quelques temps. Elle n'avait pas de première place à son palmarès depuis 1982, date de son entrée dans le circuit de la Coupe du monde, mais elle a conjuré le mauvais sort lors d'un slalom géant disputé en janvier à Tignes. « *Cette victoire m'a donné le moral et je me sens beaucoup mieux* », explique la skieuse de vingt-quatre ans.

Oubliés les problèmes de santé, disparue cette crainte de se blesser aux genoux ou aux chevilles qui avait hanté ses courses précédentes. Les remèdes à son anémie enfin efficaces, Carole Merle a pu se jeter dans la bataille. Car la jeune fille possède d'étonnantes qualités de skieuse. Gilles Mazzega, le responsable de l'équipe féminine, parle de son instinct et de ses immenses qualités dans le toucher de neige. Mais il reconnaît aussi que cette surdoné précoce pourrait encore améliorer ses résultats si elle consacrait un peu plus de temps à sa préparation physique.

Carole admet cette lacune. « *J'ai horreur du vélo et je dois me forcer pour faire de la course à pied* », avoue-t-elle. Mais les remontrances de ses entraîneurs l'ont quand même incitée à se montrer plus persévérante. Menacée de perdre sa place en équipe de France, Carole a choisi de faire travailler ses muscles.

Motivée par les résultats de sa camarade Catherine Quittet, elle refuse maintenant les places de l'ombre.

Carole Merle, la nouvelle battante, a jeté toutes ses forces dans la descente du combiné olympique. Un coup pour voir, dans une discipline où la spécialiste du géant n'excelle pas. Et là, tout simplement, elle distance la championne du monde en titre, la Suissesse Maria Walliser. Une belle affaire pour la Française, qui lui permet d'afficher de hautes ambitions, même si une porte lui a fait rater la consécration complète. Après tout, la même mésaventure est arrivée à Franck Piccard. Carole peut encore rêver.

SERGE BOLLOCH.

RUGBY : la victoire de la France sur l'Irlande (25-6)

Une révolte, pas une révolution

En battant l'Irlande (25-6), samedi 20 février au Parc des Princes, le Quinze de France s'est relancé dans le Tournoi des Cinq Nations 1988. Les cinq essais inscrits par la formation tricolore marquent surtout sa réhabilitation après une petite victoire sur l'Angleterre et une sévère défaite en Ecosse. A Cardiff, le Pays de Galles s'est imposé devant l'Ecosse (25-20) et partage la première place avec la France au classement provisoire du tournoi. Les deux équipes se rencontreront le 19 mars en terre galloise.

Drôle de révolte. D'abord résolue, appliquée, méthodique. Puis exploisant en cinq essais plantés dans les reins d'une équipe d'Irlande franchement décolorée par cette grande lessive du Parc des Princes.

Le Quinze de France de Daniel Dubroca noyait, samedi, ses mauvais chagrins de début de tournoi. Et il a livré le match qu'il fallait pour effacer, d'un coup, une tremblotante victoire sur l'Angleterre, puis, surtout, une criante défaite en Ecosse. Après deux faux départs, le voici, bien réveillé, en passe même de remporter le tournoi 1988, sous réserve d'un succès supplémentaire à Cardiff, au Pays de Galles, dans un mois.

Le maillot irlandais a viré au vert très pâle en une demi-heure. Le temps pour le pack tricolore de pousser un formidable coup de rein en mêlée fermée. Et de révéler ainsi au grand jour un premier aveu de faiblesse chez l'adversaire. On aurait dit que les attaquants français n'attendaient que ce signal.

Blanco, chahuté à la réception d'un dégagement, laisse fuser un ballon qui n'a rien de réjouissant en apparence. C'est pourtant une aubaine pour le très vif ailier bayonnais Patrice Lagisquet. D'une longue course en diagonale, il sème une franche panique dans le camp irlandais. Et c'est toute la ligne de trois-quarts qui s'embrase pour faire rebondir la balle jusqu'à Blanco, lâché pour le premier essai.

Quatre autres suivront, marqués par Lagisquet, Didier Cambérabéro, Alain Carminati et Philippe Sella, sans que les joueurs au maillot frappé du trèfle trouvent la force de réagir. On ne peut s'empêcher de trouver ces Irlandais de l'an 1988 bien peu conformes à leur légende de combattants qui n'abdiquent jamais. Même s'ils ont à l'évidence consumé une partie de leurs forces dans l'éprouvante guerre d'usure imposée de bout en bout par un pack français remis à neuf par l'arrivée de quatre joueurs. C'est vrai que cette ligne d'avants a joué haut et fort, ne relâchant jamais sa pression et, surtout, imprimant un rythme soutenu.

« Un gros mea culpa »

La métamorphose face à l'Irlande doit beaucoup à la fraîcheur de ces nouvelles troupes. Le Biterrois Alain Carminati a apporté dans ce concert l'éclatante présence et le rayonnement qui manquaient jusque-là cette saison à la troisième ligne du Quinze de France. Il n'a pas vingt-deux ans. Et promène de trompeuses bouclettes blondes.

Natif de Champagnole, dans le Jura, mais formé à l'école de Béziers, Alain Carminati a surpris par son autorité. Ce faux débutant compte déjà cinq sélections. Avec son gabarit – 1,95 mètre pour 108 kilos – on ne l'imaginerait pas aussi à l'aise dans les grands espaces quand le jeu s'emballe. Et pourtant, il a été, en ce samedi après-midi, au cœur de tous les tourbillons, concluant même le quatrième essai tricolore.

Mais, à bien regarder, les remaniements opérés dans la formation tricolore, n'ont rien d'une révolution qui expliquerait à elle seule le goût retrouvé de la performance. La réhabilitation du Quinze de France s'est surtout forgée, selon Jacques Fouroux, à partir d'une vigoureuse prise de conscience durant les trois jours de préparation. Phénomène que le capital Daniel Dubroca appelle « *un gros mea culpa* ». « *Nous avions perdu confiance, nous étions dans le doute*, résume Fouroux. *Et nous n'avons fait que nous persuader de retrouver les bases de notre jeu. Il n'y a pas eu de changement technique ni philosophique.* »

En somme, un peu plus de fraîcheur physique et une bonne dose de persuasion ont redonné à l'équipe de France ses belles convictions qui, l'an passé, lui ont fait remporter le grand chelem et aller jusqu'en finale de la première Coupe du monde de rugby.

MICHEL DESFONTAINES.

TENNIS

Victoire de Noah à Milan

Yannick Noah a enlevé, dimanche 21 février, le tournoi de Milan comptant pour le Nabisco Grand Prix et doté de 498 000 dollars en battant en finale l'Américain Jimmy Connors, contraint à l'abandon dans le premier set, alors que les deux joueurs étaient à égalité 4 jeux chacun.

Décevant dans les tournois de Rotterdam (Pays-Bas) et de Lyon, Noah a effectué un rétablissement spectaculaire à Milan où il a successivement éliminé l'Australien Pat Cash en quart de finale (6-4, 6-1) puis l'Allemand de l'Ouest Boris Becker (6-4, 4-6, 7-6) et enfin le « vieux » Jimmy Connors, en net retour de forme depuis ce début de saison.

Cette victoire n'ajoutera toutefois rien à la gloire du Français, vainqueur d'une finale tronquée par la blessure de « Jimbo ». La résurrection avait eu lieu deux jours plus tôt contre l'Australien Cash. Souffreteux en début de semaine, le Français confirma samedi son regain de santé en éliminant Boris Becker au prix d'un match acharné. Remis en confiance, Noah ne craint plus que la blessure ; celle qui suit généralement ses bonnes performances.

Résultats

Athlétisme

RECORDS DU MONDE

La Bulgare Stefka Kostadinova a amélioré, le samedi 20 février à Athènes, son record du monde du saut en hauteur en salle avec un bond de 2,06 mètres. L'Allemande de l'Est Cornelia Oschkenat a battu, samedi 20 février à Berlin-Est, son record mondial du 50 mètres haies en 6 s 58. Enfin, le Néerlandais Rob Druppers a établi, le samedi 20 février à La Haye, un nouveau record du monde en salle du 1000 mètres en 2 min 16 s 62.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Match	Score
*Saint-Etienne b. Tours	91-78
*Villeurbanne b. Mulhouse	92-86
*Antibes b. Lorient	100-95
Orthez b. *Caen	76-74
*Nantes b. Limoges	91-87
Cholet b. *Vichy	81-66
*RCF Paris b. Avignon	71-68
Monaco b. *Reims	105-82

Classement. – 1. Limoges, 64 pts ; 2. Cholet, 62 ; 3. Monaco, 59.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

25e journée

Match	Score
*Toulouse b. Bordeaux	2-1
Toulon b. *Montpellier	1-0
*Le Havre et Lille	0-0
*Niort et Monaco	0-0
*Lens b. Brest	2-1
*Marseille b. Matra Racing	2-0
Saint-Etienne b. *Auxerre	1-0
*Metz b. Nantes	1-0
Laval b. *Nice	1-0

Le match PSG-Cannes aura lieu, mardi 23 février.

Classement. – 1. Monaco, 36 pts ; 2. Bordeaux, Matra Racing, 32 ; 4. Saint-Etienne, 30 ; 5. Auxerre, Marseille, 27 ; 7. Metz, Cannes, 26 ; 9. Montpellier, Toulon, Laval, 25 ; 12. Nantes, Toulouse, 24 ; 14. Niort, Lens, 23 ; 16. Lille, 22 ; 17. Nice, 21 ; 18. Paris-SG, 18 ; 19. Brest, 17 ; 20. Le Havre, 15.

Deuxième division

23e journée

Groupe A

Match	Score
*Montceau et Martigues	0-0
*Alès b. Sète	3-1
Nîmes b. *Le Puy	1-0
*Lyon b. Dijon	3-0
*Tours b. Bastia	2-1
Sochaux b. *Istres	2-0
Châtellerault b. *Ajaccio	3-1
*Grenoble b. Gueugnon	4-2
*Orléans b. Cuiseaux-L.	1-0

Classement. – 1. Sochaux, 41 pts ; 2. Lyon, 31 ; 3. Montceau, 31.

Groupe B

Match	Score
*Reims b. Entente MF 77	2-1
*Beauvais b. Rouen	1-0
*Quimper b. Nancy	2-0
*Angers b. Guingamp	1-0
Dunkerque b. *Abbeville	1-0
*Rennes b. Strasbourg	4-0
*Mulhouse b. Saint-Dizier	2-0
*Valenciennes b. La Roche	1-0

La rencontre *Caen-Lorient aura lieu le mercredi 24 février.

Classement. – 1. Strasbourg, 35 ; 2. Caen, 30 ; 3. Rouen, 29.

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Marcelle Abela,
M. Patrick Abela,
M. Charles Abela,
M. Guy Abela,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jo-Charles ABELA,

survenu à Neuilly-sur-Seine le 19 février 1988, muni des saints-sacrements de l'Eglise.

Une messe de requiem sera célébrée en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaille, Paris-17e, le mardi 23 février, à 13 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.
Dons à Caritas Liban, 15, rue d'Ulm, Paris-5e.
Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Pierre-Demours,
75017 Paris.

– Paris, Larmor-Plage.
Les familles Barrère, Delestre, Capitaine, Jeannin, Moisselin, Robert-Fouque,
font part du décès de

M. Lucien BARRÈRE,
ingénieur
des Chemins de fer d'outre-mer,

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont été célébrées le samedi 20 février 1988, à Larmor-Plage, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue des Sables,
56260 Larmor-Plage.

– Oran, Paris,
On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henri BENYAMINE.

De la part :
De M. et Mme Paul Benyamine,
Et leurs enfants,
De ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Des familles Benyamine, Bensaid, Benzecri, Benichou, Mechali.

Ceux qui ont connu et aimé l'associeront dans leurs pensées au souvenir de son épouse Germaine et de leur fille Nicole.

Les obsèques ont eu lieu à Paris dans l'intimité.

117, avenue de Choisy,
75013 Paris.

– Mme Pierre Borel,
Alexandra, Stéphanie et Diane
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BOREL,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 20 février 1988. La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 24 février 1988, à 13 h 45, en l'église de St-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e.

Ni fleurs ni couronnes.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

– Olga Olipherenko-Boutin,
son épouse,
Nicolas Olipherenko,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Gustave BOUTIN,

survenu le 16 février 1988, à l'âge de soixante ans, à Saint-Maur (Val-de-Marne).

La crémation a eu lieu le lundi 22 février, au crématorium de la Fontaine-Saint-Martin à Valenton (Val-de-Marne).

4, avenue Joffre,
94160 Saint-Mandé.

– Le docteur Maurice Brunel,
Le docteur Jean-Claude Lebeau et Mme, née Florence Brunel,
Stéphane et Jérôme Lebeau,
Mme Denise Fanton,
Les familles Brunel, Denain, Fanton, Menne, Grison,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Suzanne BRUNEL,
née Parmentier,
pharmacien AIHP,

à Paris, le 17 février 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église de Sommepy (Marne).

108, rue de Rennes,
75006 Paris.
4, rue Madame-de-Maintenon,
78120 Rambouillet.

– Paris, L'Isle-sur-Sorgue.
Mme René Char,
M. et Mme Bernard Moustrou
et leurs enfants,
M. et Mme Edouard Liffran
et leurs enfants,
Mme Maurice Vincent et ses enfants,
son épouse,
son neveu,
ses cousins et cousines,
Ainsi que ses proches et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

René CHAR,

survenu à Paris, le 19 février 1988.

L'inhumation aura lieu à l'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse), le mercredi 24 février, à 16 heures, dans l'intimité.

58, rue Monsieur-le-Prince,
75006 Paris.
(*Le Monde* daté 21-22 février.)

– M. Bernard Mettetal,
M. et Mme Frédéric Mettetal
et leurs enfants,
Ainsi que les familles parentes et alliées, en Belgique, France, Etats-Unis, Bolivie, Brésil et Suisse,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Christian METTETAL,
née Renée Picanon,

survenu le dimanche 14 février 1988, à Nice.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 17 février 1988 au cimetière central de Toulon, dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

87, avenue Henri-Martin,
75116 Paris.

– Jane et Marguerite Perrier,
ses sœurs,
Denise Perrier,
sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice PERRIER,
ingénieur général d'agronomie,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu à Montmeyran dans la plus stricte intimité le samedi 20 février 1988.

« *J'ai combattu le bon combat* »,
II Timothée, IV, 7.

130, avenue du Général-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.
26120 Montmeyran.

[Après avoir été en poste de 1952 à 1959 outre-mer, où il fut notamment directeur de l'agriculture et des forêts aux Comores, Maurice Perrier appartint au secrétariat général de la présidence de la République pour les affaires africaines et malgaches, de 1964 à 1969. En 1973, il a été le collaborateur de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et ensuite devint chef de la mission d'aide au Sénégal ; il rejoignit en 1978 le ministère des DOM-TOM.]

– Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Achille RICKER,

survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Selon sa volonté exprimée, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité le 22 février 1988.

Anniversaires

– 23 février 1988.

Deuxième anniversaire de la mort de

Matthieu GALEY.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– 22 février 1968,
22 février 1988.

Que ceux qui se souviennent de

Robert PIMONT

pensent à lui.

Messes anniversaires

– **Mme Jean GRAULOU,**
née Catherine Boijoux,

est morte il y a vingt-cinq ans.

Que ceux qui gardent son souvenir aient une pensée pour elle, au moment où sera dite à son intention la messe du 28 février 1988, à 9 h 15, à Saint-Yrieix-sous-Aixe (Haute-Vienne), lieu de sa sépulture.

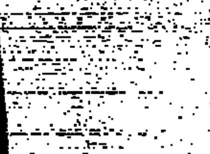
Avis

Distinction

– Le mercredi 17 février 1988, à 18 heures, au ministère de l'agriculture, à l'hôtel du ministre, M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, a remis les insignes de commandeur dans l'ordre national du Mérite à M. Jean Donzier, président d'honneur de la Fédération nationale des fleuristes de France, président d'honneur de la Fédération européenne des fleuristes, past-président d'Interflora Inc.

Savoyard, ancien fleuriste à Annecy, son engagement syndical l'a conduit à occuper de nombreuses responsabilités au sein des organismes horticoles et fleuristes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.




Le Monde

REGIONS

AUVERGNE

Un nouveau barrage sur la Loire

Pour prévenir le retour d'une crue de la Loire comparable à celle de septembre 1980 – qui avait fait une dizaine de morts et des dégâts considérables en Haute-Loire, – un barrage va être construit en amont du Puy-en-Velay, le barrage du Serre-de-La-Fare.

Les travaux principaux doivent commencer en 1989 : la mise en eau est prévue pour 1992. La construction va exiger l'acquisition de 490 hectares (137 de terres agricoles et 353 de friches, landes et forêts). Le coût total des travaux est estimé à 500 millions de francs. L'établissement public pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents prendra en charge 50 % des dépenses, l'Etat 25 % et l'agence de bassin Loire-Bretagne les 25 % restants.

BRETAGNE

Quatre mille emplois sur Rennes-Atalante

L'association Rennes-Atalante, qui gère le technopôle rennais, a trois ans.

Au cours de ces trois années, son comité d'agrément a étudié 46 candidatures d'entreprise, et 36 ont donné lieu à la création de 330 emplois. Si l'on ajoute les emplois nouveaux liés à la croissance des entreprises présentes avant 1984 (352), les emplois transférés (963), ce sont 1643 emplois qui sont venus sur ce pôle technologique de l'est de Rennes qui en compte aujourd'hui 4000.

HAUTE-NORMANDIE

Rouen port de paquebots

Le trafic maritime du port de Rouen a légèrement chuté en 1987, revenant de 21,8 millions de tonnes en 1986 à 21,1 millions de tonnes pendant les douze derniers mois. Ce tassement n'inquiète cependant pas la direction du Port autonome, qui enregistre avec satisfaction une légère progression des exportations (12,9 millions de tonnes à 13 millions de tonnes), alors que les importations reculent de 8,9 millions de tonnes à 7,9 millions de tonnes.

Cette baisse est due essentiellement à l'arrêt des importations de charbon par EDF pour ses centrales thermiques d'Ile-de-France. Les exportations de céréales ont, en revanche, progressé, passant de 7,5 millions de tonnes à 7,7 millions de tonnes, ce qui confirme Rouen comme premier port européen exportateur de céréales.

En commentant ces chiffres, le Port autonome de Rouen a dévoilé un plan d'investissement sur cinq ans, s'élevant à 905 millions de francs.

En outre, et pour la première fois de son histoire, le port de Rouen va consacrer 5 millions de francs à l'accueil des paquebots de croisière qui, de plus en plus nombreux, remontent la Seine.

UN PROJET FRANCO-NORVÉGIEN

La plus grande « ferme à saumon » du monde dans la baie de Morlaix

SOUS réserve des dernières autorisations administratives, devrait être créée, dans la baie de Morlaix (nord Finistère), ce qui sera la plus grande « ferme à poissons » du monde. Des milliers de saumons vont être élevés à l'intérieur de trois bateaux ancrés en mer. Des financiers bretons se sont associés, pour réaliser ce projet, à des financiers norvégiens, pour un investissement total évalué à 90 millions de francs.

Dans un premier temps, il avait été envisagé d'installer cet élevage dans baie de Galway. Mais les autorités irlandaises n'ont pas donné leur accord, afin de protéger les petits élevages situés sur la côte ouest du pays. Les Norvégiens de la firme Scanfarm ont donc cherché de nouveaux partenaires dans le Nord du Finistère, principalement le groupe coopératif laitier Even, installé à Ploudaniel, et des industriels de la région connus pour s'être déjà engagés dans le redémarrage d'entreprises en difficulté. Le projet a, en outre, été soutenu par l'association Ouest-Atlantique.

Les actionnaires de Scanfarm et les Finistériens ont uni leurs intérêts dans la Salmor, société dont les premiers détiennent 33 % et les seconds 77 % du capital.

Il s'agit de mouiller en baie de Morlaix trois grosses barges de 125 mètres de long, pesant 16 000 tonnes chacune, munies de cuves, dans lesquelles barboteront des saumons nés en Norvège.

L'avantage est de pouvoir établir une circulation continuelle d'eau entre les bateaux et la mer, de surcroît à une température idéale pour ce type d'élevage (entre 8 et 16 degrés). *« Avec ce genre de technique, on contrôle tous les paramètres »*, souligne Jacques Rouyer, directeur du projet Salmor.

L'enjeu économique est important. La France importe actuellement 12 000 tonnes de saumon de Norvège, qui en « produit » 50 000 tonnes par an. Un tel élevage contribuerait à améliorer la balance commerciale française des produits de la mer, où le saumon constitue le premier poste déficitaire.

Pêcheurs inquiets

La Salmor, cependant, *« ne montera que progressivement en puissance »*, afin de pouvoir contrôler l'impact d'une installation de cette ampleur sur le milieu. Dans un premier temps, deux barges permettront de produire 1 200 tonnes de poisson. Au vu de ces résultats, la société se réserve la possibilité de mouiller ensuite un énorme vraquier pour atteindre 3 000 . Elle affirme qu'elle suivra de très près les conséquences écologiques de l'installation. Cette « ferme », en effet, ne produira pas que du saumon, mais aussi beaucoup d'ammoniaque rejeté par les poissons. Selon une étude faite par Ifremer et le Laboratoire hydrologique, à la demande de la Salmor, ces effluents devraient cependant être rapidement dilués et rejetés au large par les courants.

Les ostréiculteurs de la baie de Morlaix (une centaine de professionnels) ne sont pas de cet avis. Ils craignent une asphyxie de leur parc. *« Cela va être un désastre : la baie de Morlaix est déjà saturée de pollution »*, déclare un responsable, Roger Morvan. Les pêcheurs de coquilles Saint-Jacques ne voient pas non plus le projet d'un bon œil. Leur territoire de recherche sera amputé de 36 hectares.

La société Salmor attend maintenant l'octroi de la concession de cultures marines et l'aboutissement de la procédure d'installation classée. *« Il s'agit d'un projet majeur pour la région »*, insiste Jacques Rouyer. En aval de la « ferme » pourrait être en effet montée toute une filière commerciale, allant de l'abattage au transport du poisson, en passant par sa préparation et son conditionnement, avec des retombées certaines sur l'emploi.

GABRIEL SIMON.

SITE FRAGILE

Comment sauver les hortillonnages d'Amiens ?

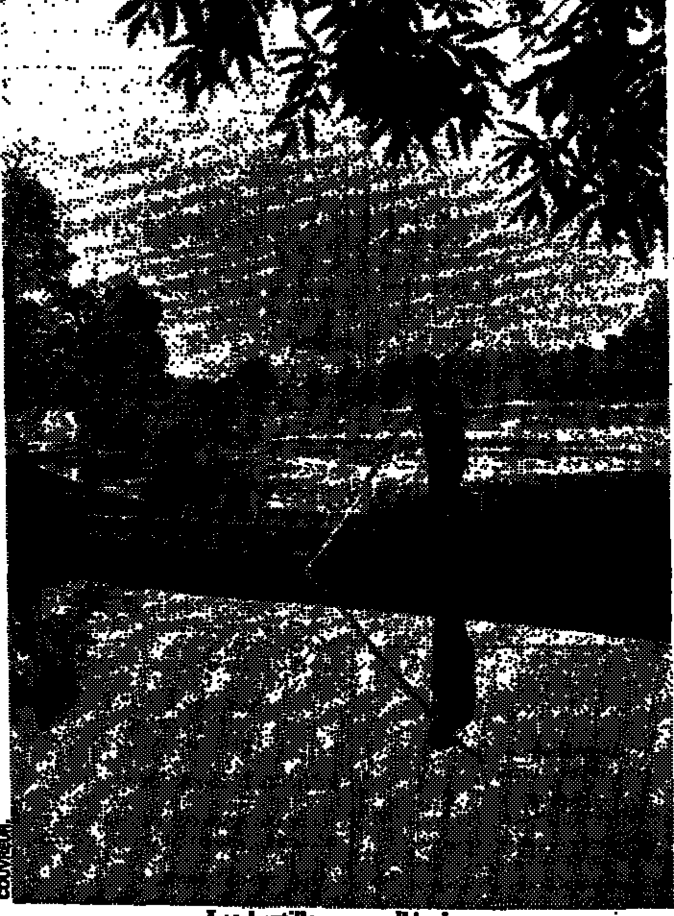
LES hortillonnages d'Amiens sont en danger. Ce site unique, situé dans la vallée de la Somme en amont de la capitale picarde, est composé de parcelles de belle terre noire entourées de canaux dont l'eau provient du fleuve et de l'Avre, un de ses affluents.

Au début du siècle, les hortillonnages, comme l'indique la racine latine du mot, étaient des jardins maraîchers cultivés par des professionnels qui venaient au centre d'Amiens vendre leur production au marché sur l'eau installé au pied de la cathédrale. Les légumes et les salades étaient transportés dans de grandes barques plates appelées bateaux à cornet. On trouve encore d'anciennes cartes postales témoins de ces heures sans stress de la vie quotidienne d'Amiens avant la Grande Guerre.

Aujourd'hui, les maraîchers se comptent sur les doigts de la main. Leur terre les fait vivre. Les autres parcelles sont soit à l'abandon (de moins en moins), soit propriété d'Amiénois qui y sèment et récoltent pour leur propre consommation ou simplement viennent s'y réfugier dans la tranquillité et le silence à deux pas de la ville et de ses embouteillages.

Quelques constructions, malheureusement pas toutes dignes du cadre, ont fleuri sur ces bouts de terrain où certains, cultivant en même temps l'individualisme et le poireau, se sentent peu concernés par les problèmes de protection de ce morceau de Picardie modelé et remodelé par la main de l'homme depuis des millénaires.

Le grand ennemi des hortillonnages, c'est aujourd'hui la vase qui englue les canaux publics et les rieux (canaux privés) qui desservent les parcelles auxquelles on ne peut accéder qu'en barque. Le Syndicat des canaux des hortillonnages, qui a l'âge du siècle, a pour mission d'entretenir les canaux publics. Mais il n'en a pas les moyens. Sachant qu'il se dépose chaque année 30 000 m³ de boue et que seulement 20 000 sont dragués, il n'est pas difficile de se rendre compte que la vase s'amoncelle dans les petits cours d'eau dont certains ont tendance à se boucher.



COUVREUR

Les hortillonnages d'Amiens.

Cette année, il est prévu d'enlever un tonnage plus important. Mais il faut trouver des ressources. Comme le Syndicat ne veut pas augmenter les taxes payées par ses membres (propriétaires de parcelle et de bateau), il veut faire payer les loueurs d'embarcation et instituer une taxe sur chaque touriste découvrant la cathédrale derrière une feuille de chou ou un pied de tomates.

De son côté, l'Association de sauvegarde des hortillonnages, qui transporte chaque année environ trente mille touristes, ne l'entend pas de cette oreille. Elle ne manque pas de faire remarquer que c'est elle qui, par son action, a permis de sortir les hortillonnages des limons de l'oubli dans lesquels ils s'enfonçaient. N'est-ce pas l'association qui a incité les propriétaires à balayer devant leur porte, c'est-à-dire à curer leurs propres fossés ? Dans ces conditions, souligne-t-elle, le Syndicat doit prendre ses responsabilités et entretenir, comme c'est son rôle, les canaux publics. Et cela sans faire de ponctions sur les revenus apportés par les touristes.

Moins de visiteurs

Du côté des pouvoirs publics, on ne souhaite pas non plus l'application d'une taxe telle qu'elle est souhaitée par le Syndicat des canaux et on émet le vœu que les différentes parties se réunissent autour d'une table pour trouver un accord qui convienne à tout le monde tout en étant efficace.

La solution est difficile à trouver. Il existe cependant quelques points d'accord, notamment la limitation du nombre des visiteurs mais qui se fera au détriment des rentrées d'argent bien utiles et de la réputation d'Amiens ville touristique. D'autre part, les bateaux à cornet destinés aux « payants » ont été munis de nouveaux moteurs qui, à vitesse réduite, détériorent moins les berges. Pour cette même raison – éviter le plus possible l'effritement des bordures – les circuits à travers les hortillonnages effectués par les embarcations portant leurs cargaisons de curieux sont modifiés constamment. Autant de mesures nécessaires, mais pas suffisantes.

Le deuxième temps de l'opération sauvetage des hortillonnages sera de faire payer les pollueurs, car l'envasement n'est pas dû seulement à l'effondrement des rives. La pollution en est aussi responsable. Mais qui participera aux frais occasionnés par toutes les saletés apportées par le courant de la Somme, celui de l'Avre et par les égouts de la ville ?

MICHEL CURIE.

MIDI-PYRÉNÉES

La Comtesse dans l'espace

Même s'il prend de la hauteur, un cosmonaute mange. Et mange bien. Heureux envoyés spatiaux de la prochaine mission Soyouz en 1988 qui auront à leur ordinaire une fondue de queue de bœuf et de la tomate confite, du chou farci au crabe et aux pommes reinettes, du gragaillou au jambon de cochon et au maigre de canard ou encore de la compote de lapin aux pruneaux. Sur orbite, *mais* gâtés, travaillant soviétique et dégustant français et même gersois...

C'est en effet à Gimont (Gers), dans les cuisines de la Comtesse du Barry, que deux grands chefs français, Pierre Roudgé et Lucien Vanel, ont mitonné ces préparations dont la délicatesse ne doit pas faire oublier qu'elles constituent en fait de véritables performances technologiques et obéissent à un « cahier des charges » bien indigeste lui aussi.

Chacun des plats proposés par la Comtesse a donc été dégusté en aveugle par des responsables de la commission soviétique d'alimentation des vols spatiaux et soumis ensuite à une batterie de tests sur le produit lui-même et son conditionnement.

Sur les neuf repas soumis aux papilles russes, six ont été sélectionnés. Sous forme de portions – presque congrues – de 80 grammes chacune, ces petits plats de l'espace devraient accompagner au mieux la solitude de chaque membre de l'expédition. Quant à la Comtesse, son directeur, Philippe Lacroix, pense revenir sur terre et proposer sa « gamme du septième ciel » à des sportifs de haut niveau, des participants à de grands raids alpins ou maritimes...

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

La Joliette fait toilette

Pour éviter la lente agonie promise au port de Marseille si rien n'est tenté pour le réactiver, on a vu fleurir ces derniers mois des projets d'aménagement. Les extrêmes se sont rejoints sur les quais de la Joliette que certains rêvaient de transformer en marina de luxe et d'autres en quartier d'accueil des populations déplacées par la rénovation du centre-ville.

Enfin, une sorte d'union sacrée vient de se produire (toutes tendances politiques confondues) autour du projet dû à l'initiative de la ville de Marseille, auquel se sont associés le port autonome, la chambre de commerce, le conseil régional, le conseil général et la société Comex.

Le projet, baptisé « Thétis », a été présenté par Henri G. Delauze, PDG de la Comex. Il consiste à remodeler complètement les quais de la Joliette, entre le fort Saint-Jean et le quai du Maroc. Confié à trois architectes marseillais, Marc Mouton, Yves Bonnel et Bernard Tarrazi, il prévoit la création de trois gares maritimes dignes de ce nom, qui font cruellement défaut à Marseille. La première serait réservée à l'accueil des paquebots de croisière, la seconde aux car-ferries de la Corse et la troisième à ceux qui desservent les pays du Maghreb. Autour de ces aménagements spécifiquement maritimes est prévue la construction de deux hôtels, de jardins, d'un centre de commerce international, de restaurants et d'un musée de la mer installé dans l'enceinte du fort Saint-Jean. Un espace réservé aux expositions du sculpteur César est également prévu ainsi que 7 000 places de parking.

Mais le « clou » de l'aménagement et de son animation est sans conteste le projet de parc marin (et sous-marin) de la Comex, inspiré de celui réalisé à Orlando, aux Etats-Unis. Un aquarium de 60 mètres de diamètre y présenterait toutes les espèces méditerranéennes et il sera possible d'effectuer une descente fictive dans une cloche à plongeur et une plongée simulée dans un sous-marin. La Comex apporte son savoir-faire à la création d'un parc marin « ludique et pédagogique ».

Le Port autonome prendra en charge la réalisation des trois gares maritimes, les collectivités locales financeront les travaux de voirie et d'aménagement et on fera appel aux investisseurs privés pour le parc marin, les hôtels et le centre commercial.

Il ne reste plus qu'à trouver les quelque 20 millions de francs nécessaires pour faire passer ce rêve à la réalité...

RHONE-ALPES

Une distillerie condamnée

Sur réquisition du ministère public, l'une des plus grosses distilleries de France vient d'être condamnée par la cour d'appel de Nîmes pour une pollution de rivière remontant à 1983.

En juin 1983, les services de la protection civile repêchait 40 tonnes de poissons morts, à Saint-Martin-d'Ardèche. La réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche, qui a été créée en 1980, vient de subir un désastre écologique sans précédent. Non seulement la faune et la micro-faune aquatiques sont détruites, mais l'ensemble des chaînes alimentaires qui en dépendent sont gravement perturbées : diminution notable des populations de hérons, cincles, martins-pêcheurs, etc.

Les touristes, la population locale, les commerçants, unis dans un même mouvement, vont protester énergiquement devant les bureaux de la distillerie de Vallon-Pont-d'Arc immédiatement mise en cause.

De nombreuses associations et groupements locaux, dont la Fédération départementale de pêche et la section Ardèche de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature, portent plainte.

La distillerie, sans nier qu'un accident ait provoqué un rejet de vinasse, en conteste la toxicité et accuse un insecticide, le dimilin, « qui aurait été » utilisé pour détruire les chenilles processionnaires qui, à l'époque, ravageaient les chênes verts.

Bien que deux expertises judiciaires concluent que *« le déversement de vinasse est l'élément essentiel qui a provoqué la mort massive des poissons »*, le 25 mars 1987, soit presque quatre ans après les faits, le tribunal correctionnel de Privas relaxe la distillerie *« au bénéfice du doute »*.

Le ministère public, la Fédération départementale de pêche et la FRAPNA font appel de ce jugement et la cour d'appel de Nîmes, s'appuyant sur l'article 434-1 du code rural et sur la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, vient de condamner le directeur de la distillerie de Vallon-Pont-d'Arc à une amende de 3 000 F et à des dommages-intérêts : 200 000 F pour la fédération départementale de pêche et 40 000 F pour la section ardéchoise de la FRAPNA.

C'est la première fois qu'une distillerie est condamnée aussi clairement en application de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature.

Cette page a été réalisée par nos correspondants :
Etienne BANZET, Jean CONTRUCCI, François DUPUY, Jean-Pierre FORON, André CRIFFON.
Coordination :
Jacques-François Simon.

MUSIQUES

« Orphée et Eurydice », aux Champs-Elysées

Sa Majesté Marilyn Horne

: n'est flatté
· la mise en scène,
· les décors,
· l'orchestre,
:me par le chef.
· la performance
: très grande chanteuse.

onne ne s'étonnera qu'Orphée ate ces jours-ci le Théâtre des ›s-Elysées. N'est-ce pas le lieu ices un peu blafardes où il chercher Eurydice, son ?

une coïncidence attendris- les costumes de Françoise ıfond et les chorégraphies ew Degroat semblent donner acte réplique aux jeunes filles ıurice Denis qui dansent au l. Ce qui ne rajeunit pas le le cette représentation à la d'un chevalier Gluck com- t larmoyant, tel qu'il en pâtit deux siècles, exposé de plus casmes de Claude Debussy.

s le spectacle est conçu d'un monstre sacré, pour n Horne, dans la belle version lioz et de Saint-Saëns qu'illus- t au premier chef Pauline t, pour qui elle fut conçue en :t, à notre époque, l'inoubliathleen Ferrier.

ı pinçant les cordes de sa lyre

/érité, peu de choses gardent e consistance à côté de cette ce formidable du « chanteur » clame les stances emblémati- u « poète lauréat », de l'allé- ıcarnée en Orphée !

s sa belle robe brodée d'or, t les cordes de sa lyre, Horne ı foule comme la proue d'un . et la voix s'élève, énorme, :et étonnant timbre double, t grave, agitée par un vibrato ıcé, errant parfois autour de la nais conduite avec une telle é, décrivant une vocalisation astique et si terrifiante qu'on s'écrase sur sa chaise à la fin du premier acte.

Et lorsqu'éclatent les applaudissements elle regarde longuement le public sans saluer, lève le bras en signe de triomphe, comme le Liberté de Bartholdi, et alors seulement s'incline, souveraine.

Auprès d'elle, les chœurs, vaillants, paraissent faibles, les danses anodines et dérisoires (avec des étoiles travesties et trébuchantes qui semblent jouer un numéro comique), et le gentil Amour (Sophie Marin-Degor), dont la voix paraît un peu courte, est un *deus ex machina* (la machine étant, en l'occurrence l'astrolabe aérien dont elle débarque) bien pâlot.

L'œuvre ne reprend vie qu'avec la lumineuse Eurydice (Ruth-Ann Swenson), au chant doré comme sa chevelure, parcouru d'ondes chaleureuses, aux gestes exquis, tendres et douloureux, qui nous fait oublier l'aveuglement stupide, mythique il est vrai, de son personnage. On comprend ensuite le désespoir d'Orphée et de Marilyn Horne chantant à toute volée : *« J'ai perdu mon Eurydice »*, en des clameurs où le désordre des passions s'unit à une insolente santé vocale, après deux heures et demi de prouesses...

On aura deviné que la mise en scène compassée, trop respectueuse, de Gérard Vergez ne vous convainc guère, pas plus que les décors de Françoise Darne, qui combinent des symboles géométriques (au néon ou au laser) avec l'escalier des Enfers coincé dans les racines du chêne fondamental (celui de *la Walkyrie ?*), mort aux Champs Elysées, rasé au dernier acte, et refleurissent avec la résurrection d'Eurydice. Un symbolisme qui pourrait se défendre si la matière n'était si artificielle et si glacée...

Charles Mackerras est depuis longtemps un spécialiste de l'œuvre dans cette optique traditionnelle. Sa direction nous a paru, samedi, un peu inégale, comme s'il avait manqué de répétitions avec l'Ensemble orchestral de Paris, souvent mieux inspiré (mais quel sublime hautbois que celui de Daniel Arrignon lors du premier air d'Orphée : *Ce lieu convient à ma douleur !*).

En tout cas, ce n'est pas la révolution musicale que Voltaire annonçait à Mme du Deffand en une prophétie curieusement aveugle : *« Il me paraît que vous autres Parisiens, vous allez avoir une grande et paisible révolution dans votre gouvernement et votre musique : Louis XVI et Gluck vont faire de nouveaux Français »*...

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations : les 23, 26 et 29 février, à 20 h 30 (coproduction avec la Fondation Total pour la musique).



ODETTE WEILL

Ruth-Ann Swenson (Eurydice) et Marilyn Horne (Orphée)

Indochine au Zénith

Les tzars du rock français

Le groupe le plus populaire s'offre une section rythmique, élargit sa musique et reprend la route.

Groupe fétiche des adolescents depuis la dislocation de Telephone, Indochine – que l'on n'avait pas vu sur scène depuis l'été 1986 – est à l'affiche du Zénith durant quatre jours avant de partir en tournée avec quatre semi-remorques de matériel, deux bus, une scène démontable et une équipe technique de cinquante hommes.

En six ans, le groupe a su évoluer. Les racines de Telephone, c'étaient les Who et les Rolling Stones. Quand les quatre futurs membres d'Indochine naissent à la musique vers 1977, le rock des années 60 sert de repoussoir et chacun parmi la nouvelle génération prend sa guitare, joue et suit le développement spontané des nouveaux styles. *« Au début*, dit Nicola Sirkis, le parolier et chanteur du groupe, *nous étions des bricoleurs. »*

Indochine présentait une « pop » sautillante à base de synthétiseur, avec une fraîcheur juvénile. Les textes étaient truffés de références à la bande dessinée, de slogans parfois naïfs et d'exotisme. Depuis, la formation s'est étoffée, a élaboré son rock, l'a musclé grâce à l'apport nouveau d'une véritable section rythmique, avec le bassiste Diego Burgar et le batteur Jean-My Truong, l'a élargi tant sur le plan des thèmes que sur celui des arrangements.

Les huit chansons composant leur dernier album (sept mille danses) témoignent de l'évolution d'un groupe dont le précédent 33 tours s'est vendu à 700 000 exemplaires.

Au Zénith où il propose ses nouveaux titres *(la Buddha Affaire, les Tzars, Une maison perdue)* alternés avec d'anciennes chansons *(l'Aventurier, Kao Bang, Troisième Sexe)* Indochine invite en première partie de son spectacle d'autres groupes français : les Innocents les 23 et 24 février, les Ablettes le 25 et Noir Désir le 26.

Trop d'incertitudes

« En 1986, dit encore Nicola Sirkis, *Indochine explosait et les adultes, pris au dépourvu, nous regardaient souriants. Aujourd'hui, les mêmes paraissent méfiants et nous collent des étiquettes qui ne nous conviennent pas : dans l'Hexagone, ils nous considèrent à la va-vite comme le Dépêche Mode français et au Canada comme le U2 français. »*

Les quatre membres d'Indochine n'ont pas de projet à long terme. Bien qu'ils touchent à présent une deuxième génération d'adolescents, ils savent la fragilité de leur entreprise. Tranquillement, ils consolident leurs bases rythmique et mélodique. Sans se préoccuper d'un avenir collectif soumis à trop d'incertitudes.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Zénith, les 23, 24, 25 et 26 février. Disque Ariola. Dist. BMG.

● **Une *Tétralogie* sur compact longue durée.** – Après *Fidelio*, de Beethoven, la firme Rodolphe publie la *Tétralogie*, de Wagner, sous la direction historique de Clemens Krauss, sur disques compacts (D.C.) longue durée (enregistrement mono lu successivement sur les deux canaux stéréo). Soit sept C.D. au lieu de quinze pour plus de dix heures de musique.

›LISSES

·lboro e à Marlboro

à quarante ans qu'ils renâ- . Enfin, ils s'étaient laissé ncre. Les vénérables profes- de l'académie de musique de re de Marlboro, réunis sept nes chaque été autour de Serkin pour former de jeunes nentistes au plus haut niveau, t accepté l'idée d'une antenne ise à Nîmes. Un Marlboro fran- réplique exacte du campus il américain, devait s'ouvrir dès 988 (*le Monde* du 18 août . Le projet était assez avancé ue Nîmes organise, en septem- mier, deux concerts de préfigu-

s les vétérans de Marlboro nt de se raviser : ils renoncent nent à bouleverser des habi- vieilles de quarante ans. La de Nîmes a donc décidé de ner le séjour dans les monta- du Vermont de jeunes musi- européens et français. Ce n'est ne antenne de Marlboro, c'est ière.

Rens. : 9, rue Royale, 75008 Paris. 7-42-78-10.

nissions Opéra néerlandais

Jan Van Vlijmen, qui n'est plus lant de l'Opéra néerlandais Noël dernier, n'a toujours pas nplacé. Les raisons officielles démission viennent d'être ren- ›ubliques dans un communiqué par l'Opéra d'Amsterdam à ıger : manque de moyens finan- ›our réaliser des ambitions éle- Le Hetmusiktheater, dont l'édi- n avait suscité de violentes iques, et qui avait fini par ses portes en septembre , a en effet été conçu par la ville r l'Etat néerlandais comme un ssement de prestige, destiné à ›ncer les meilleures maisons ra d'Europe (*le Monde* du ril et du 2 octobre 1986).

déficit est évalué en ce début ıée à 7 millions de florins nillions de francs environ). Il le que les charges réelles et le de lancement d'un établisse- de cette taille (1 600 places) été mal évaluées et que le théâ- -même (où se succèdent sur la d'une structure administrative liquée, productions lyriques, ıctions chorégraphiques et ›cles invités) se soit révélé peu fonctionnel.

ns Van Manen, l'un des trois ›graphes attachés à l'Opéra ındais, a quitté quant à lui Amsterdam pour La Haye où vient de s'ouvrir un complexe culturel comprenant, cette fois, une salle de concert et une salle destinée aux ballets. Un bâtiment du même type est en cours de construction à Rotterdam.

Pause d'un an pour les Rencontres de Cluny

« Trente musiciens à demeure, quarante accueillis en une semaine. Pour un budget de 850 000 francs, c'est ridicule... » Cyril Huvé a décidé d'annuler les prochaines Rencontres de musique de chambre de Cluny qu'il organisait chaque printemps en Bourgogne après en avoir testé la formule originale à Arc-et-Senans. Une somme de 1,3 million de franca lui semblait nécessaire pour *« mieux payer les artistes »* et maintenir, y compris en invitant davantage de pianistes, la qualité des programmes. La région réservait sa réponse, la municipalité ne pouvait faire plus cette année. Les sponsors contactés s'étaient récusés, la chaîne hôtelière Accor, coproducteur et mécène principal, maintenait la barre au même niveau que l'année dernière.

La décision fut donc prise de s'abstenir en 1988 – la petite ville ayant déjà fort à faire avec les célébrations du neuvième centenaire de l'abbaye de Cluny – et de repartir du meilleur pied l'année prochaine. Un pari sur la fidélité d'un public nombreux et très motivé, autres pèlerins de Cluny.

Arrau et Maurice André à Meslay

L'unique récital de piano aux prochaines musicales de la Grange de Meslay sera donné par Claudio Arrau. Sviatoslav Ritcher se contentera, pour ce vingt-cinquième anniversaire, de donner la réplique à la soprano Julia Varady et de jouer le premier concerto de Beethoven avec l'Orchestre du Capitole de Toulouse, direction Christoph Eschenbach. Sont attendus également : le claveciniste Scott Ross, le Trio Martial Solal, le quatuor Emerson, les solistes de Moscou et l'altiste Youri Bashmet, le violoniste Oleg Kogan, l'English. Concert de Trevor Pinnock dans *Didon et Enée*, de Purcell. L'ouverture est faite par le trompettiste Maurice André.

★ Du 17 juin au 3 juillet. Renseignements à la mairie, 37032 Tours Cedex. Tél. : 47-21-65-08.

CALENDRIER

PARIS ET BANLIEUE

L'ensemble Maurice Bourgue au Musée Grévin. – Premier concert d'une première saison de musique de chambre au royaume de la cire. Le quintette à vent Maurice Bourgue joue Ibert, Milhaud, Jolivet, Barber et Ligeti.

★ Ce lundi 22, 20 h 30. Tél. : 42-46-84-47.

Lazar Berman au Théâtre Renaud-Barrault. – Détour par Paris d'un virtuose soviétique en tournée pour un récital Kulhau (Deuxième Sonate *« David et Saül »*), Prokofiev, Scriabine, Rachmaninov.

★ Ce lundi 22, 20 h 30. Tél. : 42-56-60-70.

Création au Grand Auditorium de Radio-France. – Le « concert lecture » de ce mardi de la musique de chambre est consacré à Yizhak Sadaï, le concert de 20 h 30 à des œuvres de Schreker, Vivier, Condé, et à une création française de Kagel ; suivent Schumann, Beethoven et Cassado, après 22 h 30.

★ Mardi 23, à partir de 18 h 30. Tél. : 42-30-15-16.

Waltraut Meier à Pleyel. – Kundry remarquée à Bayreuth, la jeune mezzo allemande se faufile avec les *Kindertotenlieder*, de Mahler, dans un beau programme Schubert et Wolf (*Penthésilée*). Barenboïm dirige l'Orcheste de Paris. Ce même programme est en partie repris le vendredi, amputé de Schubert mais ajouté de Dallapiccola et Petrassi, pour un concert à deux orchestres au cours duquel Barenboïm dirige et ses musiciens et ceux de l'Intercontemporain.

★ Les mercredi 24, à 20 h 30, et samedi 27, à 16 h 30. Concert à deux orchestres le vendredi 26 à 20 h 30. Tél. : 45-63-07-97.

Birelli Lagrene au New Morning. – Il vient d'enregistrer un disque avec les meilleurs, Bill Evans, par exemple. Il entre par la grande porte chez *Blue Note*. De guitariste prodige, il est devenu prodigieusement virtuose. Sa carrière semble être non pas lancée, mais installée. Le public américain, il y a trois ans, stupéfait, lui a fait fête. Le public japonais a suivi. Il n'est pourtant pas rare de le voir discrètement au Petit-Journal. Il présente son dernier enregistrement au New Morning. Birelli Lagrene vient d'avoir dix-neuf ans !

★ Les mercredi 24 et jeudi 25, à 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Festival cinéma-son à Montreuil. – Scorcese voisine avec Bruce Lee, Bresson avec Osseliani dans ces quinze jours de projections sous-titrées « Portrait sonore du monde », par Michel Chion. Ce compositeur est aussi l'auteur d'ouvrages sur le son et la voix au cinéma. Il animera, samedi 27 à 20 heures, un débat sur le sujet.

★ Du mercredi 24 février au mardi 8 mars. Cinéma Georges-Méliès. Agora du Centre commercial, 93100 Montreuil. Tél. : 42-87-08-68 et 48-58-90-13.

Un remplaçant pour le National aux Champs-Elysées. – Ce n'est pas Youri Temirkanov mais le Roumain Yoël Levi qui dirige l'Orchestre national de France dans un programme Liadov, Rachmaninov (Rapsodie sur un thème de Paganini, avec Kun-Woo Paik au piano) Tchaïkovski et ceci, pour une seule soirée, le concert du mercredi 24 ayant été annulé.

★ Jeudi 25, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16.

Huvé-Haupt à Orsay. – Eckart Haupt est flûte solo à Dresde : c'est la meilleure des recommandations. Cyril Huvé lui donne la réplique sur le Gaveau 1909 du Musée, dans Reinecke, Widor, Caplet et Roussel. Histoire de comparer, c'est sur un Erard 1850 qu'Huvé aura joué, non dans la Salle des fêtes, mais à l'auditorium, Mendelssohn, Schumann, Chopin, Liszt et Alkan, le mardi 23 à 12 h 30, toujours à Orsay.

★ Jeudi 25, 18 h 30. Tél. : 45-49-48-14.

***Obéron*, au Châtelet.** – Le berliozien John Nelson, au pupitre du Nouvel Orchestre philharmonique, dirige l'opéra de Weber en version de concert avec Ryland Davies dans le rôle-titre.

★ Samedi 27, 20 heures. Tél. : 42-30-00-00.

Jeanneau et les siens au Dunois. – Trois soirs durant, le grand Orchestre de François Jeanneau, son *Pandénonium*, dans un répertoire et avec un son très singulier. Des pupitres d'airain, une rythmique de fer, et aux commandes, toute la souplesse du premier maître d'œuvre de l'Orchestre national de jazz : plus dégagé, moins surveillé, simplement avec ses démons.

★ Les vendredi 26 et samedi 27, 21 heures. Tél. : 45-84-72-00.

EN PROVINCE

Poulet-Nagano à Lille. – Gérard Poulet, qui vient d'enregistrer chez Harmonic Records une mémorable *Sonate pour violon seul*, de Bartok, donne cette fois, toujours du compositeur hongrois, le *Deuxième concerto pour violon* avec, à la tête de l'Orchestre national de Lille, l'excellent Kent Nagano.

★ Ce lundi 22 et mardi 23, Palais des congrès, 20 h 30. Tél. : 20-54-67-00.

Semaines chorales à Tourcoing. – Cinquième édition d'un Festival à la formule originale : itinérant et thématique (cette année : Vienne). Trois ensembles vocaux se réunissent pour *Friede auf Erde*, de Schoenberg, à Tourcoing le vendredi 26. La Chapelle royale retrouve Herreweghe dans la *Nelsonmesse*, de Haydn, le dimanche 28 à Marcq-en-Baroeul, etc.

★ Jusqu'au 27 mars. Tél. : 20-26-66-03.

DISQUES

« La Passion selon saint Jean » par Herreweghe

Un drame, d'abord, oppressant. Pour Philippe Herreweghe, qui trouve ici son répertoire d'élection, la liturgie de Bach est un combat. Ce qu'il suggère par l'urgence du grand chœur liminaire, avant la fièvre des *turbae*, qui, tout au long de la narration de l'évangéliste, vont furieusement crier la mort.

Cette *Saint-Jean* est le fruit d'une longue réflexion sur l'idéal baroque. Côté rhétorique (*« la musique n'étant en quelque sorte que l'amplification du texte par le biais de tous les artifices du système »*). Côté effectifs aussi (une quinzaine de choristes, une vingtaine d'instrumentistes). Le souci est sensible de situer l'affrontement d'une manière « physique », comme lors des célébrations de la Passion aux hautes époques : des voix très caractéristiques font de tous les personnages, Jésus excepté, des êtres terriblement humains.

Autour de la chorale du Collegium Vocale et des musiciens de la Chapelle royale, dont l'éloge n'est plus à faire, le jeune chef belge a réuni un bouquet idéal de solistes : le ténor Howard Creek, la soprano Barbara Schlick, l'alto Catherine Patriasz.

R. T.

★ Un album de 2 CD Harmonia Mundi.

Chefs-d'œuvre du quatuor sur orchestre à cordes

Ce deuxième enregistrement des musiciens d'Auvergne (ensemble constitué en 1982 et dirigé par le violoniste français d'origine russe Jean-Jacques Kantorow) est la meilleure des défenses et illustrations de l'orchestre à cordes. La preuve que l'on peut jouer à vingt ans avec autant de concentration, d'homogénéité, de subtilités rythmiques, de sensibilité, d'une manière aussi vive et colorée, qu'un quatuor chevronné. L'extension sous forme de symphonie de chambre du huitième quatuor de Chostakovitch est due à Rudolf Barchaï, orfèvre en la matière ; celle du quatuor « La jeune fille et la mort », de Schubert, à Mahler. Dans l'acoustique splendide de Notre-Dame-de-Port à Clermont-Ferrand, la technique japonaise, encore une fois, fait merveille.

A. R.

★ 1 CD Denon.

Chopin corrigé par Tausig

Oh ! le vilain sacrilège ! Un faux. Un arrangement, plutôt, au sens moderne du terme. Virtuose parmi les virtuoses du milieu du dix-neuvième siècle, élève de Liszt, compositeur lui-même, Karol Tausig a jugé le *Concerto en mi* de Chopin trop long, dramatiquement effiloché, mal orchestré. Il a donc fait ce qu'il fallait. Le résultat, destiné à faire briller le pianiste et à faire intervenir l'orchestre comme un partenaire, est à écouter (de même que le *Concerto pour piano*, de Josef Wienawski, qui l'accompagne) comme une très intéressante curiosité. De ces curiosités, dont l'anti-virtuose Setrak a finalement la spécialité (il a signé une intégrale de l'œuvre pour piano de Bizet). Il est ici avec l'orcheste de la Philharmonie baltique (?), dirigé par un certain Wojciech Rajski.

A.R.

★ 1 CD Chant du monde.

Trois concertos pour cor par Dennis Brain

Le cor, c'est comme la contrebasse. Un instrument qui, parfaitement joué, défie les lois de la pesanteur, donne l'illusion de s'envoler. Du cor, Dennis Brain (mort en 1957) était le ténor léger : pétaradant puis élégiaque dans les deux concertos de Strauss (direction Sawallisch) ; presque intéressant dans celui d'Hindemith (l'Orchestre Philharmonia est, cette fois, dirigé par l'auteur).

A. R.

★ 1 CD EMI.

Mobilisation

Le haut Moyen Age n'est pas l'ère de l'ignorance,
c'est nous qui sommes ignorants du haut Moyen Age.
Le Collectif et moi décidons d'alerter l'opinion publique.
Un vieux militant m'apprend à rédiger un manifeste
et à récolter les premières signatures.
Ça fonctionne. Fierté. Griserie. Doute.

Interrogation

Notre manifeste n'est pas paru.
Que faire pour exister? Le Collectif remue méninges:
lettre ouverte au Ministre de la Culture,
invasion de l'Académie Française, immolation par le feu.
Je découvre le gouffre entre l'idée et l'action.

Consécration

Je décide de m'adresser à la France par la voix des ondes.
Il y a des précédents célèbres.
J'approche, une par une, toutes les radios. Refus.
Eve me présente à l'équipe de France Culture.
C'est possible! Pourquoi mettons-nous tant de temps
à découvrir des évidences?

Déviation

De mon émission je vais faire un livre.
Précaution liminaire suggérée par Jean Hedern qui s'y connaît,
je fonde d'abord un prix littéraire. L'Ecole de Joucas?
On se réunira chez Yves ou à l'Abbaye de Senanque.

Révélation

En parlant d'Abbaye, Pierre-Henry me fait découvrir
la bière de l'Abbaye de Leffe.
Inhabituelle. Généreuse. Savoureuse. Un parfum de terroir
que je recherchais inconsciemment depuis longtemps.
Il faut réhabiliter le plaisir. Hic et nunc.
Je prévois de la Leffe pour la prochaine réunion du Collectif.
Je suis sûr qu'ils l'apprécieront.
Et je veillerai à ce qu'ils la consomment avec modération.

La connaissance est au bout du voyage



Ayez soif de modération.

Brassée par la Brasserie St-Guibert s.a. - B 5870, Mont St-Guibert, Belgique.

Bernard MOORS & Associés

Culture

DANSE

« La Dansomanie » et « Paquita » à l'Opéra-Comique

Entrechats et chevaux de cirque

Reconstitution d'une charmante page d'histoire, démonstration de haute école. En prime, dix minutes de bonheur signé Balanchine.

M. Duléger n'est pas féru de littérature, comme son cousin M. Jourdain, mais de danse. Son valet s'appelle Pasmoucheté. Du matin au soir, dans son château de Savoie, il déplace les bornes du ridicule en s'essayant à l'entrechat sous la direction de Flic-Flac, son maître à danser. Sa fille est amoureuse du colonel Demarsept ? Il ne veut rien savoir. Il ne donnera sa main qu'à un danseur consommé.

Le jour de la victoire de Marengo – 14 juin 1800 – est créée à l'Opéra de Paris *la Dansomanie* du chorégraphe Pierre Gardel, musique de Méhul. Cette « folie-pantomime » en deux actes fait un malheur : deux cent cinquante-quatre représentations. Lassé des sujets mythologiques et allégoriques dont on le gave, le public se reconnaît avec joie dans cette charge (aimable) du goût effréné pour la danse qui règne alors. Les bals surgissent partout, on se grise d'allemandes et de gavottes, on découvre la volupté de la valse (*« Elle a son pucelage, moins la valse »*, dira d'une jeune fille le chevalier de Ségur). Vestris, le « dieu de la danse », à quarante ans, est encore à son zénith ; c'est lui qui interprète le colonel Demarsept.

La Dansomanie a-t-elle été l'objet d'une tradition pieusement conservée à l'Opéra de Paris ? Non : elle nous revient de Suède. Le maître de ballet suédois Deland, envoyé à Paris par le roi Gustave III pour travailler avec Gardel, note en marge de la partition toutes les indications scéniques et chorégraphiques du ballet, qu'il remonte à Stockholm dès 1804.

L'érudit chorégraphe Ivo Cramer a pâli sur ce document, reconstitué l'ouvrage, qu'il a remonté en Suède puis à l'Opéra-Comique il y a deux ans. Les décors sont des copies de toiles authentiques de la fin du dix-huitième siècle, conservées dans le théâtre de Drottningholm.

Georges Piletta, en M. Duléger, contrefait le mauvais danseur avec un sens comique qui ne va jamais trop loin, bravo. Autour de lui, tout le monde bat, dégage, coupe et brise avec ardeur – ces jeux de jambe compliqués et rapides sont plus difficiles qu'il n'y paraît. Mais soyons francs, on ne se relève pas la nuit pour parler de *la Dansomanie* au téléphone avec ses amis. C'est frais, charmant, un peu longuet. Une jolie page d'histoire de la danse, voilà.

Autre page d'histoire, autre objet d'import-export qui nous revient cette fois de Russie : *Paquita*. A l'origine, un ballet-pantomime en deux actes, créé par Joseph Mazilier à l'Opéra de Paris en 1846, repris par Marius Petipa à Saint-Pétersbourg l'année suivante puis beaucoup plus tard, en 1881, avec une nouvelle musique commandée à Minkus – nous touchons là aux sommets du flon-flon et du zim-boum-boum.

Et c'est Oleg Vinogradov, directeur de la danse au Kirov de Leningrad, qui a remonté le « Grand Pas » final pour l'Opéra de Paris. Harnachées comme des chevaux de cirque – diadèmes, épaulettes de strass, tutus rebrodés – nos ballerines y font une démonstration de haute école, histoire de faire admirer une fois de plus le niveau actuel du corps de ballet. Les étincelles crépitent, on est rassuré par la présence du pompier de service. Belle comme Artémis, Elisabeth Platel promène son élégance souveraine et sa maîtrise. Des quatre variations solistes, la deuxième, la langoureuse, échoit à Fabienne Cerutti, délicieuse d'abandon et de feinte indolence. La troisième, la babilleuse, à Elisabeth Maurin : elle danse comme un papillon qui semble folâtrer, mais sait exactement quelle fleur butiner. Nous ne dirons rien de la première, dansée par une Clotilde Vayer pour le moins incertaine, ni de la dernière, exécutée par une Sylvie Clavier gracieuse comme une paire de pincettes.

Entre les deux ballets, un entremets de choix : le *Tchaïkovski pas-de-deux*, de Balanchine. Monique Loudières danse comme une guêpe. Insaisissable, imprévisible (et ravissemment coiffée de manière asymétrique, chose que s'autorisent rarement les ballerines classiques), elle a des accélérations et des ralentis ravageurs qui rappellent ceux de Violette Verdy, créatrice de l'œuvre. Sa technique est absolument sans faille, un grain de coquetterie et d'humour achève de nous étourdir. Et, n'en déplaise à MM. Gardel et Petipa, dix minutes de Balanchine, c'est le bonheur...

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Opéra-Comique, jusqu'au 24 février.

CALENDRIER

La Légende des 47 samouraïs. – C'est un peu comme si la Comédie-Française demandait à un Japonais de monter *le Misanthrope*. Mais Maurice Béjart n'a pas résisté à l'invitation du Tokyo Ballet d'adapter l'une des plus célèbres pièces du théâtre kabuki. Avec, en alternance, Eric Vu-Ahn et deux solistes japonais.

★ Palais des Congrès, du 23 février au 6 mars. Tél. : 47-58-12-51.

La Anqaâ. – Après son excomplice Mathilde Monnier, Jean-François Duroure présente à son tour une création à part entière. Inspirée par *le Funambule* de Jean Genet.

★ Théâtre de la Bastille, du 23 au 28 février. Tél. : 43-57-42-14.

Solos. – *Hommage à Dore Hoyer, Orient-Okzident* et *la Baignoire*, par Suzanne Linke, l'une des figures de proue de la danse contemporaine allemande avec Pina Bausch et Reinhild Hoffmann.

(1) *Schwarz Weiss Zeigen*, par Gerhard Bohner, codirecteur du Ballet de Brême, avec Hoffmann de 1978 à 1981, actuellement chorégraphe *indépendant* à Berlin-Ouest (2).

★ Centre Pompidou (1) du 24 au 26 février (2) du 27 au 28 février. Tél. : 42-77-12-33.

Solistes et nouvelles stars de l'Opéra de Paris. – Ils sont encore quadrilles, coryphées ou sujets, mais ils piaffent. Dans des chorégraphies de Balanchine, Schmucki, Lazzini, etc.

★ Salle des fêtes de Montreuil, 28 février. Tél. : 48-58-91-49.

CINÉMA

« Sur la route de Nairobi », de Michael Radford

Bons baisers du Kenya

Les sociétés sont comme les poissons, elles pourrissent par la tête. Pour illustrer le vieux cliché de la décadence des nations, Michael Radford nous a ramené du Kenya colonial une impressionnante série de cartes postales en couleurs. Soleil couchant sur la savane, hiératiques guerriers masaïs noblement appuyés sur leurs lances, Rolls garées auprès de vérandas immaculées, serviteurs stylés en toutes circonstances et smockings impeccablement coupés. Les habitants de la « Happy Valley », crème de la société coloniale, s'ennuient selon des recettes éprouvées, en consommant des hectolitres d'alcools divers et en se livrant à une débauche, limitée par le nombre des partenaires disponibles. Heureusement, un nouveau couple débarque. Lui (Joss Ackland), veut refaire sa fortune sous les tropiques, elle (Greta Scacchi) est sublime de beauté. Le play-boy de service (Charles Dance) devient vite son amant. On le retrouve, un petit matin, assassiné au volant de sa voiture, sur la route de Nairobi. Qui est le meurtrier ? Le mari jaloux, la femme volage, une maîtresse délaissée, un agent secret ? Ce mystère passionna, paraît-il, la presse britannique de l'époque, qui avait pourtant d'autres sujets d'actualités à se mettre sous la dent : les événements se déroulent en 1940. Fera-t-il courrir, aujourd'hui, les foules dans les salles de cinéma ? On peut en douter.

Pourtant, les acteurs font de leur mieux, le scénario oscille, selon les lois du genre, entre cynisme et désespoir, et il ne manque pas un glaçon dans les verres de whisky. Mais le metteur en scène semble avoir été happé par l'ennui distingué de la société dont il est censé fustiger les mœurs décadentes.

E. de R.

● **RECTIFICATIF.** – *Broadcast News*, attribué à William Hurt (*le Monde* du 19 février), est un film de Jarny L. Brooks. William Hurt en est le principal interprète.

Communication

Les séries « interactives » américaines arrivent sur les écrans français

Les enfants, nouvelle cible commerciale de la télévision

Le 23 mars, les effroyables créatures bio-mécaniques de « Captain Powell » vont passer à l'attaque sur la Cinq et agresser les foyers français avec de mystérieux signaux lumineux. Pas de panique : vos enfants, convenablement armés par les marchands de jouets, pourront se défendre. Cette *« grande première de la télévision interactive »*, annoncée avec force publicité par Mattel, le deuxième constructeur de jouets mondial, est avant tout une vaste opération de marketing. Et, sans doute, la première d'une longue série puisqu'en septembre un autre constructeur, Ideal Loisirs, diffusera sur TF 1 une série du même type, « Saber Rider ». Des initiatives qui risquent de susciter en France autant de polémiques qu'aux Etats-Unis.

Techniquement, « Captain Powell » n'est pas sans intérêt. Les images de synthèse qui abondent dans cette série télévisée américaine contiennent des signaux codés. Ceux-ci permettent un dialogue opto-électronique avec les gadgets vendus aux jeunes téléspectateurs et simulent ainsi de véritables combats dont le score s'inscrit sur les compteurs intégrés aux jouets. Mais cet exploit technique est surtout une véritable aubaine commerciale. Mattel résout d'un coup les difficultés qui ont asphyxié, il y a quelques années, le marché des jeux vidéo. Plus besoin d'éditer des cassettes informatiques pour un parc de consoles ou de micro-ordinateurs mal standardisés. Le programme du jeu est diffusé massivement par la série télévisée qui devient un formidable outil de promotion pour la vente des gadgets nécessaires à l'interactivité. Les chaînes de télévision acceptent d'autant plus volontiers de servir de support de vente que la série leur est vendue à un prix symbolique et qu'elles touchent un pourcentage sur la vente des jouets.

Vu sous cet angle, « Captain Powell » s'apparente plus à de la publicité ou à du télé-achat qu'à un programme de télévision classique. Une ambiguïté qui devrait poser quelques problèmes à la Commisson nationale de la communication et des libertés d'autant que la clientèle visée par cette spectaculaire opération de marketing est celle des enfants. Et ce, pour des sommes qui ne sont pas négligeables : si les jouets interactifs d'Ideal Loisirs sont annoncés à 300 F, la panoplie interactive de Mattel va de 470 F à 1 800 F quand on y ajoute tous les accessoires.

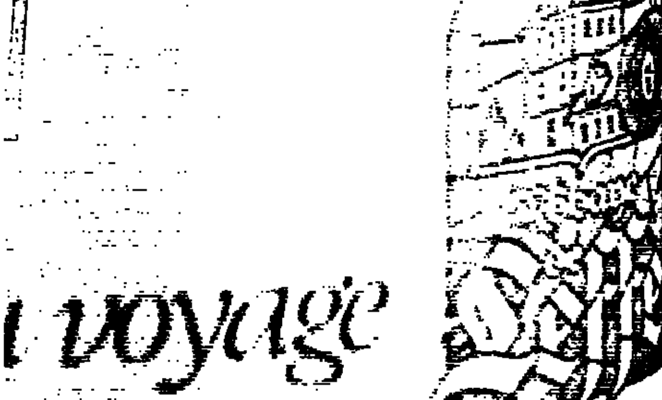
Aux Etats-Unis déjà, la diffusion de « Captain Powell » et de ses semblables a suscité de vives polémiques et le sort de ces séries interactives se joue en ce moment sous le tir croisé de la justice, du Congrès et de la Commission fédérale des communications (FCC). L'affaire a débuté en 1984 quand la FCC, saisie par la fièvre libérale, décide de supprimer les quotas publicitaires imposés depuis 1974 dans les émissions pour enfants. La loi du marché, décrète-t-elle, suffira à protéger les jeunes téléspectateurs d'une « overdose » publicitaire en limitant naturellement les excès de programmation. Cette déréglementation fait l'affaire des constructeurs de jouets, qui offrent alors aux chaînes des émissions entièrement sponsorisées puis des séries interactives.

Mais une puissante association familiale de Boston, Action for Children's Television (ACT), proteste auprès de la FCC, dénonçant la pollution publicitaire, la vente « forcée » et l'incitation à la violence, thème particulièrement sensible outre-Atlantique. Déboutée par la Commission fédérale, ACT se tourne vers la justice et obtient une première victoire. Les jugements de deux cours d'appel obligent la FCC à rouvrir le dossier sous la forme d'une enquête publique, dont les conclusions devraient être connue ces jours-ci. Parallèlement, l'ACT a multiplié les démarches auprès du Congrès : deux représentants démocrates menacent aujourd'hui de rétablir par la loi les limites publicitaires sur les émissions pour enfants si la FCC ne s'y résout pas.

En attendant, les grands réseaux nationaux ont prudemment renoncé à diffuser les séries des constructeurs de jouets, qui trouvent refuge sur les télévisions indépendantes. Les producteurs, eux, cherchent de nouveaux marché, en Europe. Après avoir buté sur les réticences de la télévision britannique, ils tentent aujourd'hui de trouver une place sur les écrans français et italiens.

Les chaines privées françaises ont accueilli à bras ouverts ces séries américaines. Les fabricants de jouets sont les seuls annonceurs publicitaires susceptibles de rentabiliser des programmes dont les budgets sont déjà très réduits. Sur TF 1, les émissions conçues par Dorothée sont déjà largement sponsorisées. Sur la Cinq les programmes pour enfants sont réduits au minimum. Les émissions à contenu documentaire ou éducatif sont en voix de disparition ; même sur les chaînes publiques, la fiction française est inexistante, et le dessin animé national est au bord de l'asphyxie faute de commandes. L'esprit du « mieux-disant culturel » n'a pas soufflé sur les jeunes téléspectateurs. La voie est libre pour « Captain Powell », « Saber Rider » et les autres héros de la logique commerciale.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.



Spectacles

Lundi 22 février

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

CE SOIR, RAPT A LA SOCIÉTÉ DES LOISIRS. Café de la danse (43-57-05-35), 15 h.

VISIONS (Jean Tardieu à Montreuil). Montreuil. Studio Théâtre (48-58-65-33), 20 h 30.

PROUST : J'AVAIS TOUJOURS QUATRE ANS POUR ELLE. Théâtre de la Huchette (43-26-38-99), 21 h 30.

◊ : *Horaires irréguliers.*

Les salles à Paris

ARCANE (43-38-19-70). ◊ Le Vœu : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). ◊ Match d'improvisation : 21 h.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Ce soir, rapt à la société des loisirs (Préface nº6) : 15 h et 20 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◊ Iphigénie : 19 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). **Auditorium.** ◊ Rotrou, la bague de l'oubli : 18 h 30. **Salle Richelieu.** La Poudre aux yeux, suivi de Monsieur de Pourceaugnac (au même programme) : 20 h 30. ◊ Monsieur de Pourceaugnac (avec au même prog. la poudre aux yeux) : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. ◊ Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). **Théâtre noir.** Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. **Théâtre rouge.** Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 20. La Ronde : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◊ Collège de théâtre : 18 h.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◊ L'Orage (Katya Kabanova) : 20 h.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). **Grande salle.** ◊ La Madeleine Proust à Paris : 21 h. **Petite salle.** Show Chiche : 20 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). ◊ Le Misanthrope (en alternance) : 21 h.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment est le printemps là-bas ? : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). **Grand Foyer.** ◊ Poésie : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Le Public : 20 h 30. **Petite salle.** Une visite inopportune : 21 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 21 h.

ZÈBRE (43-57-51-55). le Nécrophile : 21 h 30.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15.

Les opéras

OPÉRA DE PARIS. **Palais Garnier** (47-42-53-71). 19 h 30, 20 h. Opéra en trois actes de Léos Janacek, livret de V. Cervinka, d'après « l'Orage » de A. Ostrovski, dir. mus. de J. Kout, mise en scène de G. Friedrich, avec D. Petrov, B. McCauley, L. Rysanek, W. Neill, K. Armstrong, I. Caley, C. Powell, A. Ringart et M. Mahé. 500 F à 40 F.

Les concerts

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Ewa Podles, (mezzo-soprano), accompagnée par J. Marchwinski (p.). 20 h 30, œuvres de Rossini, Moussorgski, Karlowicz, Britten et De Falla.

ÉGLISE SAINT-ROCH (42-61-93-26). 20 h 30 (dernière). Solistes de l'Orchestre français d'oratorio. Dir. par J.-P. Loré, la chorale Elisabeth Brasseur, dir. par M. Aunay, avec J. Martin (récitant), A. Marbeau (la pythonisse), C. Laporte (soprano), C. Cardin (mezzo) et H. Lamy (ténor). « Le Roi David », d'A. Honegger - R. Morax. 100 F, 85 F, 60 F. FNAC + agences.

SALLE CORTOT (42-60-33-54), 20 h 45, lun. Avec J.-M. Conquer (vl.), A. Bertoletti (p.) et H. Joulain (cor). Œuvres de Brahms et Ligeti. 60 F, 30 F (42-54-38-77).

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). – 20 h 30, Ensemble instrumental de France. Avec C. Ivaldi, Y. Henri, N. Lee et B. Bahurel. Œuvres de Bach (soirée Lion's Club Paris Necker). 250 F.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). – 20 h 30, Orchestre national de France. Avec V. Tretiakov (vl.) et M. Erokhine (p.). Œuvres de Beethoven, Chostakovitch et Bartok. 170 F à 24 F. – 20 h 30 ven. Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. Dir. par M. Schoenwandt, avec G. Tacchino (p.). Œuvres de Nielsen, Grieg et Sibelius. 130 F à 24 F.

En région parisienne

ASNIÈRES (CENTRE CULTUREL) (47-33-69-36). ◊ Comme on regarde tomber les feuilles : 20 h 30.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). A la septième heure de la pleine lune : 20 h 30.

MONTREUIL (STUDIO THÉATRE-TEM) (48-58-65-33). ◊ Visions (Jean Tardieu à Montreuil) : 20 h 30.

ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-33-66). ◊ Jean-Sébastien ou la mémoire d'un ruisseau : 14 h 30.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Relâche.

CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-35-57)

Jardim de Guerra (1968, v.o.), de Meville Duarte d'Almeida, 15 h ; Pandémonium (1971, v.o.s.t.f.), de Toshio Matsumoto, 17 h ; la Dame aux Camélias (1911), de Henri Pouctal et André Calmettes, Britannicus (1912), de Camille Morlhon, Jeanne Doré (1916), de Louis Mercanton, 19 h 30.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Arrebato (1979, v.o.), d'Ivan Zulueta, 14 h 30 ; Raza, el espiritu de Franco (1977, v.o.), de Gonzalo Herralde, 17 h 30 ; Mon général (1987, v.o.), de Jaime de Arminan, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE
(40-26-34-30)

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ANGE GARDIEN (Youg., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ARBRE DU DÉSIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD NOW (Fr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

COBRA VERDE (All., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DANDIN (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

EN TOUTE INNOCENCE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

GOOD NIGHT, MOTHER (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

HAMBURGER HILL (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HOME OF THE BRAVE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

IN THIS OUR LIFE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES INNOCENTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES KEUFS (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MAURICE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PACTE AVEC UN TUEUR (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE PROVISEUR (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

RETOUR SUR TERRE : STAR TREK IV (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAXO (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

BERNADETTE. Film français de Jean Delannoy : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA COLOMBE SAUVAGE. Film soviétique de Sergueï Soloviev, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI. Film britannique de Michael Radford, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ. Film américain de Leonard Nimoy, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN AMOUR A PARIS (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Les Nation, 12e (43-43-04-67), Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

Y'A BON LES BLANCS (Fr.-It.-Esp.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

YAM DAABO, LE CHOIX (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Les grandes reprises

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

AMARCORD (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ANGES DU MAL (**) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHAIR ET LE SANG (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES DIABLES (**) (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

FANTOME A VENDRE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

FURYO (Jap., v.f.) : Club, 9e ().

GLORIA (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JOUR DE COLÈRE (Dan., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

JOY AND JOAN (**) (Fr.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LACOMBE LUCIEN (Fr.-It.-All.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LOVE (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

MAD MAX AU DELA DU DOME DU TONNERRE (Austr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE MAITRE DU LOGIS (Dan., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA MARIÉE SANGLANTE (**) (Esp., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

MIDNIGHT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ORDET (Dan., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LA PETITE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

PHARAON (Pol., v.f.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE PRÊTE-NOM (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

RÉPÉTITION D'ORCHESTRE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

TENUE DE SOIRÉE (*) (Fr.) : Club, 9e ().

THE FRONT PAGE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE WOMEN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

TOM, JERRY, DROOPY ET TEX AVERY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

Les séances spéciales

ACCORD PARFAIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. à 18 h.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) t.l.j. à 20 h 50.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (copie neuve) mer., ven. 19 h 30, jeu., lun. 14 h, dim. 19 h 45, mar. 15 h 30.

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 20 h 15, sam. 23 h.

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 17 h.

BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 16 h 20, sam. 18 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 20 h 05 film 5 mn après. ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun. 21 h.

CANON BALL (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., sam. 15 h, dim. 15 h et 17 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45, dim. 21 h.

DE SANG FROID (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) t.l.j. à 12 h.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 17 h 10.

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07) mer., ven., sam., dim., jeu., mar., avec.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) t.l.j. à 13 h 40.

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Fr.-A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 45, sam. 17 h.

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 10 h, sam. 13 h 45.

PARIS VU PAR... (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 20 h, mar. 14 h.

PEAU D'ANE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 9 h 45, sam. 16 h 20.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 17 h.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30, sam. 13 h 45.

LA VEILLÉE (Esp., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h et 21 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 18 h.

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, sam., lun. 18 h 45.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 45.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., jeu., ven., lun. 12 h.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 18 h.

PARIS EN VISITES

MARDI 23 FÉVRIER

« Orsay : de la gare au musée », 11 h 15, sortie RER Quai-d'Orsay, sur le parvis (Monuments historiques).

« L'Opéra », 13 h 30, hall d'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

« Versailles : les salons de la préfecture », 14 heures, grilles, avenue de Paris (Monuments historiques).

« Le Marais », 14 heures, métro Saint-Paul (D. Fleuriot).

« Exposition « Le Palais-Royal », 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Peintures et sculptures du dix-huitième siècle », 14 h 30, Petit Palais, avenue Winston-Churchill.

« Zadkine : atelier et œuvres », 14 h 30, 100 *bis*, rue d'Assas, (Musée Zadkine).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De la place des Vosges aux hôtels de Sens et de Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Michèle Pohyer).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis » 14 h 30, métro Pont-Marie (Arts et curiosités).

« L'œuvre de David d'Angers au Père-Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'histoire de la poste au Musée postal », 15 heures, 34, boulevard de Vaugirard.

« L'église Saint-Laurent », 15 heures, entrée, 68, boulevard de Strasbourg (Monuments historiques).

« Donation Duhem et collections Monet au Musée Marmottan », 15 heures, 2, rue Louis-Boilly (Approche de l'art).

« Winterhalter », 15 h 30, Petit Palais (Tourisme culturel).

« Notre-Dame, sculptures et rosace », 14 h 45, façade, portail central (E. Romann).

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson (petit auditorium), 14 h 30 : « Rouault, expressionnisme et quête spirituelle », par Gilles Chazal (Musée d'art moderne de la Ville de Paris).

3, rue Rousselet, 14 h 30 et 19 heures : « La Crète » (Arcus).

Salle des ingénieurs, 9 *bis*, avenue d'Iéna, 14 h 30 et 18 h 30 : « Doura Europos et villes mortes de Syrie » (Odette Boucher).

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : « Amsterdam » (Paris et son histoire).

Gare de l'Est, salle souterraine, porte 18, 17 h 30 : « Le Pérou », par M. Baudrand (Association touristique des cheminots).

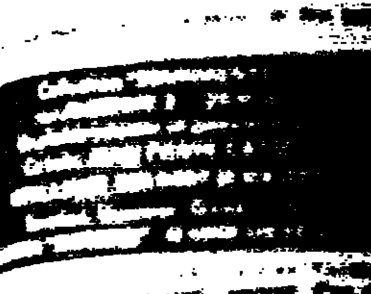
Mairie, place du Louvre, 17 h 30 : « La duchesse Colonna », par le prince Ghislain de Diesbach (Académie du Second Empire).

Mairie, 3, rue de Lisbonne, 17 h 30 : « Les mutineries dans la marine française en 1919 », par Philippe Masson (Société historique et archéologique des huitième et dix-septième arrondissements).

6, rue Ferrus, 17 h 30 : « Israël : les territoires administrés et le processus de paix », par M. Ovadia Soffer, ambassadeur d'Israël (Institut français des relations internationales).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Unité et diversité de l'Europe : mythe ou réalité culturelle ? », par Guy Willy Schmeltz (Maison de l'Europe).

78, boulevard Malesherbes, 19 h 30 : « Comment la période prénatale influe sur la vie entière », par A. Bertin (L'homme et la connaissance).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 22 février

TF 1

20.40 Cinéma : la Folie des grandeurs ■■ Film français de Gérard Oury (1971). Avec Louis de Funès, Yves Montand, Karin Schubert, Alberto Mendoza, Alice Sapritch. **22.35 Magazine : Médiations.** De François de Closets, Richard Michel et Jean-Marie Perthuis. Thème : « Les victimes de l'Etat ». **23.35 Journal. 23.45 La Bourse. 23.50 Jeux olympiques de Calgary. 0.35 Panique sur le 16** (rediff.).

A 2

20.30 Série : Sentiments. Le prix à payer, de Ben Lewin.

Avec Jean-Pierre Cassel, Deborra-Lee Furness. ▶ **22.00 Documentaire : Massoud, portrait d'un chef afghan.** De Christophe de Ponfilly et Bertrand Gallet. **23.00 Magazine : Strophes.** De Bernard Pivot. **23.20 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Jeux olympiques de Calgary.**

FR 3

20.30 Cinéma : la Bataille de San Sebastian ■ Film franco-italo-mexicain d'Henri Verneuil (1967). Avec Anthony Quinn, Anjannette Comer, Charles Bronson, Fernand Gravey. **22.30 Journal.** Avec un résumé des Jeux olympiques de Calgary : Hockey : Suède-Canada ; Ski : supergéant dames **23.00 Magazine : Océaniques.** Cheng Tcheng (1re partie), de Olivier Horn. **23.55 Musiques, musique.** Thème et variation pour piano, clarinette et alto de Beethoven par l'Académie royale.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Peter et Elliott le dragon ■ Film américain de Don Chaffey (1977). Avec Helen Reddy, Jim Dale, Mickey Rooney, Red Buttons. **22.10 Flash d'informations. 22.15 Canal Foot. 22.30 Les KO de Canal Plus. 23.45 Basket professionnel américain. 1.15 Cinéma : Monty Python, le sens de la vie** ■■ Film anglais de Terry Jones (1983). Avec Graham Chapman, John Cleese, Terry Gilliam, Eric Iddle (v.o.).

LA 5

20.30 Les accords du diable : Tendre Alice. Téléfilm de Alfred Sole. Avec Brooke Shields, Tom Signorelli. **22.35 Les accords du diable** (suite). Les rubriques du magazine présentées par Sangria. **22.30 Série : Arabesque. 23.20 Série : Mission impossible. 0.15 Série : Maigret** (rediff.). **2.00 Série : La grande vallée** (rediff.). **3.00 Aria de rêve.**

M 6

20.00 Série : L'homme invisible. 20.50 Téléfilm : Echéance fatale. De Arch Nicholson, avec Barry Newman, Bill Ker. **22.30 Série : Hawaii police d'Etat. 23.20 Six minutes d'informations. 23.30 Magazine : Club 6. 0.15 Feuilleton : Pour Vermeer.** 1er épisode (rediff.). **1.05 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.40 Le grand débat. Social-démocratie ou social-libéralisme ? Avec Michel Albert, Michel Delebarre, Alain Minc, Guy Sorman. **21.30 Le petit Labiche illustré** (pour le centième anniversaire de la mort d'Eugène Labiche). Portrait d'un mille-pattes. **22.40 La nuit sur un plateau.** Autour de Jean-Christophe Bailly. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Eclats de rock.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct de la salle des concerts de l'université Kolaratz de Belgrade) : Requiem, de Mokranjac ; Les noces, de Stravinski ; Magnificat en ré majeur Wq 215 de C.Ph.E. Bach, par le chœur et l'orchestre symphonique de la Radio-Télévision de Belgrade, dir. Edmond Colomer ; à 22.30, feuilleton : De l'opus 1 à l'opus 145 (Carl Loewe, un génie méconnu du Lied et de la ballade) ; à 23.07, Sonate pour piano en sol mineur, op. 22, de Schumann ; à 23.25, Jeunes filles, suite pour flûte, hautbois, piano et orchestre de Marguerite Roesgen-Champion ; à 23.30, Symphonie en trois mouvements de Stravinski. **0.00 Musique de chambre.** Quatuor en mineur de Smetana ; Quatuor pour piano et cordes nº 1 en ré majeur, op. 23, de Dvorak ; Humoresque en si bémol majeur, op. 20, de Schumann.

Mardi 23 février

TF 1

14.20 Feuilleton : C'est déjà demain. 14.45 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. 15.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir. 16.00 Club Dorothée vacances. **17.00 Magazine : Panique sur le 16.** Animé par Christophe Dechavanne. **17.55 Flash d'informations. 18.00 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal et météo. 20.35 Tapis vert. 20.40 Ciné-star : les Dents de la mer** ■■ Film américain de Steven Spielberg (1975). Avec Roy Scheider, Robert Shaw, Richard Dreyfuss, Lorraine Gary. **22.50 Magazine : Ciné-star** *(suite). De Michel Denisot.* **23.50 Journal 0.00 La Bourse. 0.05 Jeux olympiques de Calgary. 0.50 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.). **Marc Toesca. 18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Georges Descrières, Lizette Malidor, Nicoletta. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invités : Antoine et Les Problèmes. **20.30 Cinéma : le Miraculé** ■■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1987). Avec Michel Serrault, Jean Poiret, Jeanne Moreau, Sylvie Joly. **21.50 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : Sale temps pour un flic** ■ Film américain de Andy Davis (1984). Avec Chuck Norris, Henry Silva, Bert Remsen, Mike Genovese (v.o.). **23.35 Cinéma : Montparnasse 19** ■ Film français de Jacques Becker (1957). Avec Gérard Philipe, Anouk Aimée, Lilli Palmer, Lea Padovani. **1.20 Cinéma : House** ■ Film américain de Stephen C. Minor *(1985). Avec William Katt, George Wendt, Richard Moll.*

A 2

14.35 Magazine : Fête comme chez vous. De Frédéric Lepage. **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Fête comme chez vous** (suite). **15.30 Jeux olympiques de Calgary.** Patinage artistique, danse de création. **16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. **16.45 Récré A 2. 17.20 Série : Au fil des jours. 17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot. Présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy. 20.00 Journal. 20.30 Les dossiers de l'écran : le Seuil** ■ Film américano-canadien de Richard Pearce (1981). Avec Donald Sutherland, Jeff Goldblum, Allan Nichols, Sharon Acker. **22.10 Débat : cœurs artificiels, greffes d'organes, quelles limites pour le progrès ?** Avec Pierre Bourget, journaliste, le docteur Robert Jarvik, les professeurs Christian Cabrol, Henri Bismuth, Jean Dausset, des greffés et des donneurs. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2 0.00 Jeux olympiques de Calgary.**

FR 3

14.00 Magazine : Océaniques. 15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine : Télé-Caroline. Présenté par Caroline Tresca. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : La dynastie des Forsyte. 17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Dessins animés : Les Entrechats. 18.00 Jeu : Génies en herbe. 18.30 Feuilleton : Une mère pas comme les autres. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.30 Jeux olympiques de Calgary. 19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** La naissance. **20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.25 INC. 20.30 Cinéma : les Aventures de Tarzan à New-York** ■ Film américain de Richard Thorpe (1942). Avec Johnny Weissmuller, Maureen O'Sullivan, John Sheffield, Charles Bickford. **22.20 Journal.** Avec un résumé des Jeux olympiques de Calgary. ▶ **22.50 Documentaire : Quelque part à l'ouest de l'est,** De Rinaldo Bassi. *La présence militaire française en Allemagne.* **23.45 Magazine : Décibels.** D'Alain Guellaf, présenté par Jean-Lou Janeir. A la découverte du rock australien. Invités : Les Ablettes, Mano Negra, Beloved. **0.30 Espace francophone.**

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Opération Hongkong □ Film américain de Henry Levin et David Lowell Rich (1973). Avec Fred Williamson, Teresa Graves, Byron Webster. **15.40 Cinéma : Monty Python. Le sens de la vie** ■■ Film anglais de Terry Jones (1983). Avec Graham Chapman, John Cleese, Terry Gilliam. **17.25 Cabou cadin.** Rambo; Alvin et Les Chipmunks. **18.10 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50.** Présenté par

LA 5

13.35 Série : Maigret. 15.20 Série : La grande vallée. 16.30 Série : La cinquième dimension. 16.55 Dessin animé : Vanessa. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.10 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.30 Série : Happy Days. 18.55 Journal images. Sept minutes d'informations sans présentateur. **19.02 Jeu : La porte magique.** Animé par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Marathon man** ■■ Film américain de John Schlesinger (1976). Avec Dustin Hoffman, Roy Scheider, Marthe Keller, Laurence Olivier. **22.40 Série : Spenser.** Résurrection. **23.30 Série : Mission impossible** Vol direct. **0.15 Série : Maigret** (rediff.). **2.05 Série : La grande vallée** (rediff.). **3.15 Aria de rêve.** Concert de musique classique.

M 6

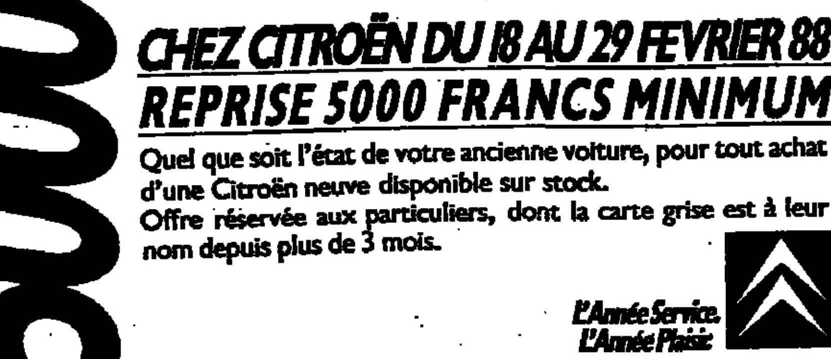
14.15 Feuilleton : L'homme du Picardie. 14.40 Feuilleton : Nans le berger. 15.05 Documentaire : Le monde sauvage. 15.30 Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal et météo. 18.15 Cinéma : les Bidasses en vadrouille □ Film français de Christian Caza (1978). Avec Les Charlots, Guilhaine Dubos, le Martin Circus. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Les routes du paradis. 20.50 Cinéma : le Souffle de la tempête** ■■ Film américain d'Alan J. Pakula (1978). Avec James Caan, Jason Robards, Jane Fonda. **22.55 Série : Hawaii police d'Etat. 23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Magazine : Club 6. 0.40 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **1.30 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Dossier : les « tra » ou enquête sur la mobilité géographique et sociale en France aux dix-neuvième et vingtième siècles. **21.30 Les tremblements de terre dans la ceinture méditerranéenne. 22.40 Nuits magnétiques.** Les éloignés de Dieu (1re partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Eclats de rock.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Musique-Ensembles. Der wind pour clarinette, piano et quatuor à cordes, de Schreker ; Paramaribo, de Vivier ; Mémorial, de Condé ; finale, de Kagel, par l'ensemble 2e2m, dir. Paul Méfano, sol. Christian Tréguier, baryton. **22.30 Récital.** Gary Hoffman, violoncelle, et David Selig, piano : Adagio et allegro pour violoncelle et piano en la bémol majeur, op. 70, de Schumann ; Sonate pour violoncelle de Hindemith ; Suite italienne pour violoncelle et piano, de Stravinski ; Sonate pour violoncelle et piano nº 2 en fa majeur, op. 99, de Brahms. **0.00 Club d'archives.** Les pêcheurs de perles. L'actualité du disque Il y a cinquante ans : Mahler, Brahms, Schumann, Beethoven.





Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 22 février à 0 h TU et le mardi 23 février à 24 h TU.

L'anticyclone qui recouvre actuellement la France et nous a valu jusqu'à présent un temps bien ensoleillé va progressivement s'effacer avec le passage mardi d'une faible perturbation pluvio-neigeuse venu du Nord.

Mardi : dégradation venant du sud.

Une petite perturbation pluvio-neigeuse traversera la moitié nord du pays. Sur le Nord-Pas-de-Calais, après quelques petites pluies durant la nuit, le ciel redeviendra variable, avec quelques courtes averses en cours de journée.

Sur la Normandie, l'ensemble du Bassin parisien, Champagne-Ardenne et Lorraine-Alsace, la matinée sera faiblement pluvieuse. Quelques pluies verglaçantes seront localement possibles au lever du jour. Il neigera au-dessous de 400 m d'altitude sur les Ardennes et sur les Vosges.

Sur la Bourgogne, la France-Comté et l'extrême nord des Alpes, le ciel se couvrira dans la matinée et de faibles précipitations se produiront. Celles-ci tomberont sous forme de neige au-dessus de 800 m environ.

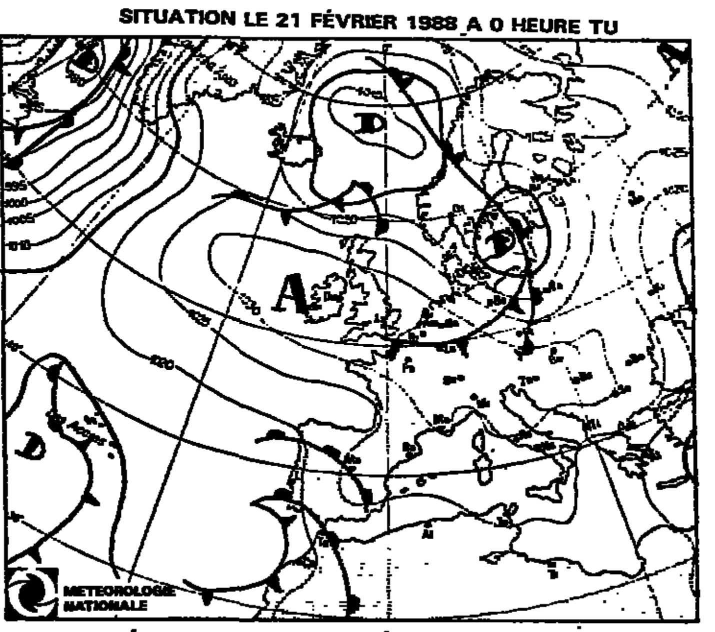
Sur la Bretagne, les Pays de Loire, le nord du Massif Central et le Centre, les nuages seront abondants, et les éclaircies bien rares.

Sur tout le reste du pays, c'est-à-dire sur la moitié sud, le soleil sera prédominant, avec simplement quelques passages nuageux, surtout en fin de journée sur la Corse et les Pyrénées.

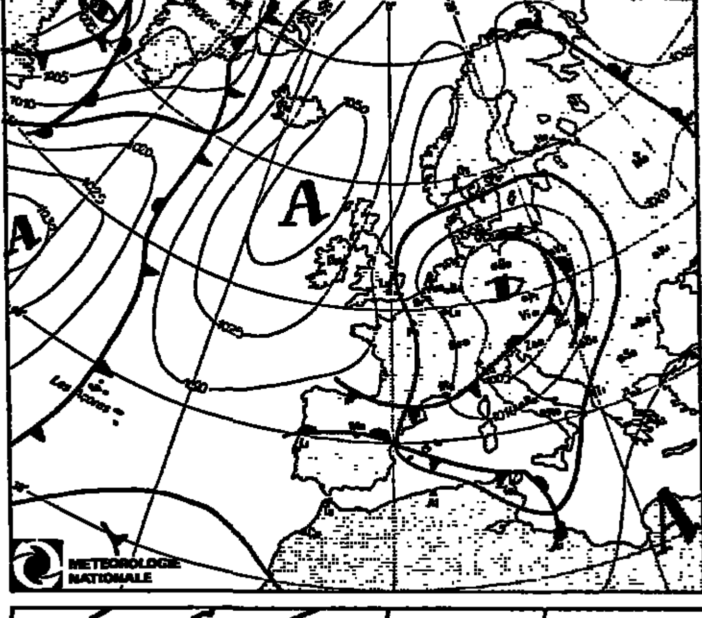
Les températures minimales seront comprises entre 0 et 2 degrés au nord de la Seine et dans le Sud-Ouest, tandis que l'on subira encore des gelées (0 à – 3 degrés) sur les Pays de Loire, Poitou-Charentes, le Massif Central et Rhône-Alpes. Sur le pourtour méditerranéen, elles ne descendront pas au-dessous de 3 degrés. Quant aux températures maximales, elles ne dépasseront pas 4 à 5 degrés sur le Nord, le Nord-Est et le Bassin parisien, et seront comprises entre 6 et 7 degrés sur tout l'Ouest, le Centre et Rhône-Alpes. Elles atteindront 9 à 11 degrés dans le Sud-Ouest et les régions méditerranéennes.

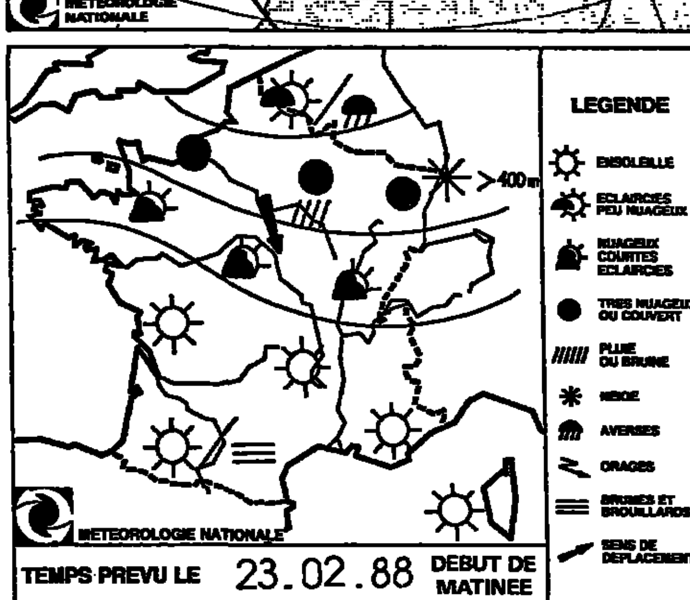
Un vent de nord modéré s'établirat sur la plupart des régions, tandis que le mistral se lèvera dans la vallée du Rhône et le golfe du Lion en fin de journée.

SITUATION LE 21 FÉVRIER 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 23 FÉVRIER A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 21-2-1988 à 6 heures TU et le 22-2-1988 à 6 heures TU — le 22-2-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	16	2	D
BIARRITZ	15	7	D
BORDEAUX	14	5	D
BOURGES	10	−1	D
BREST	11	1	D
CAEN	10	−1	D
CHERBOURG	9	4	D
CLERMONT-FERR.	9	−5	D
DIJON	9	−2	D
GRENOBLE St-M-H	11	−3	D
LILLE	9	2	B
LIMOGES	14	3	D
LYON	9	−3	D
MARSEILLE-MAR.	16	2	D
NANCY	7	−5	D
NANTES	11	3	D
NICE	14	6	D
PARIS-MONTS.	12	4	D
PAU	14	2	D
PERPIGNAN	14	7	D
RENNES	11	2	D
ST-ÉTIENNE	9	−1	D
STRASBOURG	8	−4	D
TOURS	11	0	D
TOULOUSE	13	6	D
POINTE-A-PITRE	30	22	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	17	4	B
AMSTERDAM	8	−1	B
ATHÈNES	10	3	C
BANGKOK	34	24	N
BARCELONE	15	4	D
BELGRADE	0	−8	N
BERLIN	4	3	C
BRUXELLES	8	1	D
LE CAIRE	21	17	N
COPENHAGUE	6	1	D
DAKAR	21	18	N
DELHI	25	17	C
DJERBA	18	12	N
GENÈVE	6	−4	D
HONGKONG	17	15	C
ISTANBUL	7	0	C
JÉRUSALEM	13	4	P
LISBONNE	16	13	P
LONDRES	10	4	N
LOS ANGELES	22	10	D
LUXEMBOURG	7	−1	D
MADRID	15	7	C
MARRAKECH	17	12	A
MEXICO	20	4	B
MILAN	11	−2	B
MONTRÉAL	−11	−19	N
MOSCOU	−8	−12	*
NAIROBI	25	15	C
NEW-YORK	10	−5	D
OSLO	2	−6	B
PALMA-DE-MAL.	18	5	C
PÉKIN	4	−2	C
RIO-DE-JANEIRO	27	24	O
ROME	13	1	D
SINGAPOUR	31	24	N
STOCKHOLM	0	−7	*
SYDNEY	28	21	D
TOKYO	8	−2	D
TUNIS	17	5	N
VARSOVIE	−1	−4	*
VENISE	8	−1	D
VIENNE	2	−1	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4685

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	■								
II									
III				■			■		■
IV		■	■						
V								■	
VI							■		
VII					■	■			
VIII									■
IX		■		■					
X									
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. On n'y vend que ce qui est dessous. – II. Spécialiste de la fabrication industrielle de pains. – III. Souvent héroïque chez Pindare. Langue. – *IV. Qui est privé d'un certain* sens. – V. Faire le mur, par exemple. – VI. On y trouve une belle étoile. Note. – VII. Un pays agité. Est comme un mort. – VIII. Si l'on en croit le proverbe, n'a pas toujours chaussure à son pied. – IX. Qui n'a donc rien coûté. – X. Gagne son salut quand il est bon. – XI. Nous fait perdre quelque chose. Signe.

VERTICALEMENT

1. Peuvent faire beaucoup de mal à la langue quand ils se répandent. – 2. D'une certaine façon, c'est un homme de paille. La première capitale fixe du Japon. Lettre. – 3. On lui attribue des vertus pharmaceutiques. De chanvre, pour un condamné. – 4. Orientation. Utile pour piquer les mules. Conjonction. – 5. Pour être précis, doit avoir un bon style. Eut en main. – 6. Un mot qui prouve qu'on n'a pas fait le plein. Pays de cochons. – 7. Participe. Deux cantons dans l'eau. Proscrit le plaisir. – 8. Une victoire qui a mérité qu'on fasse le pont. Doit avoir bon œil et la main légère. – 9. Symbole. Est parfois à la gorge. Celle de la République ne dura pas longtemps.

Solution du problème nº 4684

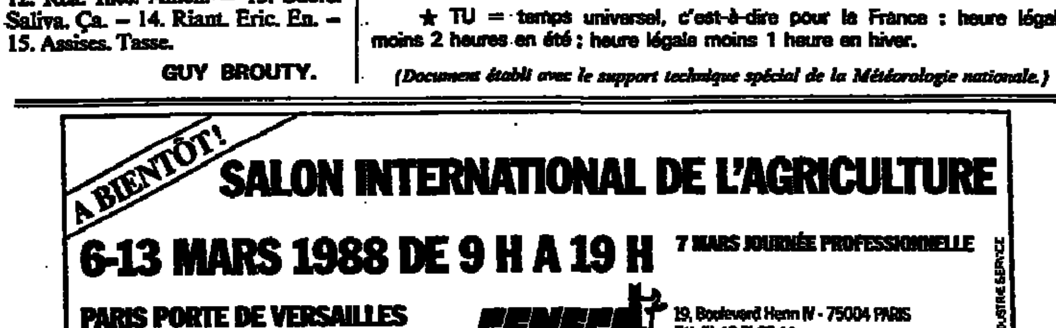
Horizontalement

I. Presse-papiers. – II. Labeur. Sasseurs. – III. Alambic. Ré. Acis. – IV. Têt. Œillet. Rai. – V. Ruser. Mao. Riens. – VI. Ir. Intention. Té. – VII. Ode. Nielles. – VIII. Râ. Eu. Té. Elsa. – IX. Terroir. Se. Let. – X. Chas. Tees. Ira. – XI. Elu. Aar. Aa. Avis. – XII. Ce. Erg. Estomacs. – *XIII. Italiens. Osé.* – XIV. Tenue. Silence. – XV. Essentielle. Ane.

Verticalement

1. Plâtrier. Cécité. – 2. Râleur. Athlètes. – 3. Ebats. Eau. Ans. – 4. Sem. Eiders. Elue. – 5. Suborneur. Arien. – 6. Erié. Otage. – 7. Cimentier. – 8. As. Lanière. Esse. – 9. Parlote. Sas. Il. – 10. Isée. Iles. Atoll. – 11. Es. Trolley. Osée. – 12. Réa. Inès. Amen. – 13. Sucre. Saliva. Ça. – 14. Riant. Eric. En. – 15. Assises. Tasse.

GUY BROUTY.



Thermalisme

Une enquête officielle sur 3 500 curistes et l'explosion de la remise en forme

L'heure du tourisme de santé

De l'eau au moulin du thermalisme français ? Si, depuis l'époque romaine, sa crédibilité s'alimente en quelque sorte aux 1 200 sources du pays, il lui manquait peut-être la caution d'une grande enquête scientifique. Lacune aujourd'hui comblée. Après trois ans de travaux rigoureux portant sur 3 500 curistes, la très officielle Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) vient, en effet, de conclure à l'efficacité de la crénothérapie avec des résultats très significatifs : 71 % d'amélioration pour ceux qui ont suivi une première cure, 73 % pour ceux qui en ont suivi deux, 76 % pour ceux qui en ont suivi trois.

Résultats tout aussi probants sur le plan de l'économie : l'enquête de la CNAM démontre que la cure thermale engendre une importante réduction de la consommation médicamenteuse. A titre d'exemple, un malade revenant de cure dépense en moyenne 644 F de remèdes contre 1 174 F pour celui qui a été soigné par le médecin allophate. Une bonne affaire pour la Sécurité sociale !

Des chiffres surprenants ? Qui donc doutait de l'efficacité du thermalisme ? Assurément pas les 650 00 pratiquants, qui, en 1987, ont fréquenté les 101 stations agréées par la Sécurité sociale. Mais il faut bien convenir que jusqu'ici le corps médical n'a pas fait preuve d'un fol enthousiasme pour envoyer ses patients dans les villes d'eaux. Méconnaissance de la discipline, sans doute, dans la mesure où le thermalisme est aujourd'hui pratiquement exclu du champ de l'enseignement médical.

Coup de fouet économique

Mais aussi, de la part des stations, *« manque d'approche scientifique dans la démonstration »*, comme vient de le souligner le nouveau Haut comité du thermalisme, mis en place par le *Journal officiel* du 16 février dernier : avant la récente enquête de la CNAM, les seules investigations menées pour attester de la valeur thérapeutique des cures thermales l'avaient été par les villes d'eaux elles-mêmes, à partir de leurs propres sources et sur des échantillons de malades relativement peu importants.

La création d'un certificat de médecine thermale (Jacques Valade, ministre chargé de l'enseignement supérieur l'a annoncé récemment), les praticiens vont-ils porter un regard neuf sur le thermalisme enfin crédibilisé ? Dans les stations, les médecins thermaux eux-mêmes sont bien obligés d'évoluer en mesurant le développement considérable de la remise en forme. Une véritable explosion que cette tendance aux cures plus souples — on associe aux traitements hydrothérapiques des activités sportives peu contraignantes et des loisirs actifs, — plus courtes : 7, 10, 12 jours, alors que la cure classique en compte 21, — et non remboursées par la Sécurité sociale, qui donnent naissance à une nouvelle forme de vacances baptisées « tourisme de santé ».

Depuis 1979, date à laquelle Contrexéville créa son fameux « forfait-ligne », un bon tiers des stations ont enfourché le créneau porteur de ce thermalisme moderne avec des formules baptisées « Cantal-Relax » (Chaudes-Aigues), « Vitaline » (Luchon), « Semaine privée » (Barbotan, Eugénie, Gréoux, Molitg) ou « Bio-Source » (Dax). Le tourisme de santé se porte même si bien qu'il est aujourd'hui en mesure d'affiner ses proposition : on va à Aix-Marlioz ou à Allevard pour arrêter de fumer, à Brides-les-Bains pour apprendre, casseroles en main, la cuisine diététique, à Divonne pour retrouver le sommeil, à Charbonnières pour surveiller son cœur, voire à Salins-les-Bains, Bagnols ou Capvern pour marier les balades dans la poudreuse et les bains bouillonnants !

Une cure de jouvence, un coup de fouet économique pour le thermalisme « Sécurité sociale », personne n'en doute plus aujourd'hui, même si aucune étude précise n'a encore été entreprise pour faire la part réelle de l'apport remise en forme. Ces dernières années, « l'industrie » de la thérapeutique par les eaux — 20 millions de nuitées, 3 milliards et demi de chiffre d'affaires générant soixante mille emplois directs et cent cinquante mille emplois indirects — n'a cessé d'afficher une progression du nombre de curistes. En 1987, elle se prévaut encore d'un équilibre positif.

« A défaut de performance économique, une telle constance dans les résultats aurait-elle été possible sans les formules de remise en forme mises en place dans un bon tiers de nos stations ? », font remarquer les défenseurs du tourisme de santé à ceux qui le qualifient encore de thermalisme-gadget. De grands projets naissent en tout cas ça et là qui s'inscrivent apparemment davantage dans le contexte remise en forme que dans celui des cures classiques de vingt et un jours.

A La Léchère, à partir du slogan « Eau et renouveau », la station de la Tarentaise crée un superbe complexe thermal — nouvelle piscine, galerie d'animation — en même temps qu'un forfait de remise en jambes résolument moderne. Dans le parc d'Aix-Marlioz, la désormais fameuse « cure antitabac » obtient un tel succès que ses inventeurs investissent 35 millions dans un nouvel hôtel deux étoiles de deux fois soixante chambres. Et personne n'oserait affirmer qu'après avoir accumulé 39 millions de francs de pertes entre 1975 et 1985 la Compagnie fermière de Vichy en dépenserait 500 millions dans les trois ans — dont 65 à la charge de l'Etat — pour la réalisation d'un « complexe européen de la beauté et de la santé » si elle ne croyait pas au nouveau marché du tourisme de santé.

Philippe Séguin, affirmait récemment avec force en visitant le stand vosgien des Septièmes thermalies qui prennent fin jeudi prochain à Paris, porte de Versailles : *« Au-delà de la vocation précise des stations thermales, il apparaît de plus en plus évident que leur croissance future reposera sur leur capacité à offrir à la fois des séjours orientés vers la cure classique et des séjours de remise en forme qui correspondent à l'aspiration de nos concitoyens. »*

Le ministre ajoutait même qu'il ne voyait pas d'antinomie entre les deux vocations. Il méditait sans doute la leçon de Contrexéville, pionnière de la remise en forme. A la naissance de son « forfait-ligne », la station vosgienne comptait deux mille curistes traditionnels par an. Moins de dix ans plus tard, elle en compte deux mille cinq cents... auxquels il convient d'ajouter deux mille cinq cents curistes libres. Et près de 20 % de ces derniers sont aujourd'hui recrutés parmi les curistes traditionnels qui, une fois résolus leurs problèmes de santé, aspirent à devenir eux aussi, hors de tous remboursements de la Sécurité sociale, des adeptes de la remise en forme.

GUY DELUCHEY.

Allô !... thermal

Chaque année, les remboursements de cures thermales prises en charge par la Sécurité sociale sont révisés à la hausse. C'est ainsi que, par arrêté du 17 décembre 1987, publié au *Journal officiel* du 24 décembre, le forfait hébergement est passé de 845 F à 865 F pour 1988.

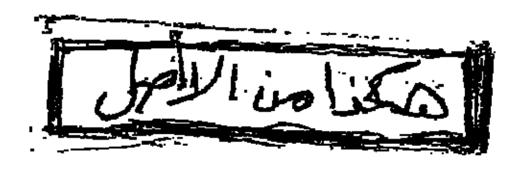
En outre, le plafond de ressources *« de toute nature »* qui permet la participation des caisses aux frais de tajet et de séjour a été relevé à 84 500 F pour une personne seule, à 126 750 F pour une couple, à 169 000 F pour un couple avec un enfant et à 211 250 F pour un couple avec deux enfants.

Enfin, le plafond de ressources qui permet, en cas d'arrêt de travail de l'assuré, le versement des indemnités journalières est porté, lui, à 119 400 F sur la base des revenus de 1987. Il sera révisé au 1er juillet 1988.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la réglementation des cures, vous pouvez encore appeler le « Journal téléphoné du thermalisme » mis en place par le Syndicat national des établissments thermaux (SNET), 10, rue Clément-Marot, 75008 Paris. Numéro fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre : le (1) 47-20-14-65.

Villes d'eaux clés en mains

Performance économique peu commune à mettre au compte de la Chaîne thermale du soleil (14 stations, dont les plus connues sont Gréoux, Molitg, Eugénie et Barbotan) : la France va livrer des villes d'eaux clés en main à l'étrangr ! Ce groupe dynamique réalise en effet actuellement à Sion, dans le Valais suisse, une station thermale destinée à accueillir 10 000 curistes. Il a été en outre appelé en consultation pour créer une station-pilote à San-Antonio, au Texas, et pour mettre sur pied d'autres projets en Hongrie, en Yougoslavie et même aux Caraïbes.



hermalisme

e du tourisme de santé

thermal



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

La filiale d'un groupe international recherche son

Crédit Manager

Une marque renommée, un outil industriel moderne, un rattachement à un groupe américain de premier plan, tel est l'environnement que nous proposons au Crédit Manager France Export que nous recherchons.
Il sera rattaché au Directeur Financier et travaillera en étroite collaboration avec la Direction Commerciale.

Sa mission : il sera responsable :
- du risque clients, analyse de solvabilité, fixation des critères en cours estimés et autorisés ;
- de l'amélioration des résultats économiques : réduction des délais de paiement, diminution des en-cours... ;
- du recouvrement : il sera garant d'un système de relance adapté, rigoureux et fiable et l'interlocuteur privilégié des clients pour la solution des litiges ;
- il animera une équipe de collaborateurs qualifiés ;
- en outre, pour l'exportation, il participera aux négociations avec la COFACE.

Son profil : HEC, ESSEC, ESCP, ou équivalent, disposant de trois à cinq ans d'une expérience similaire ou proche (analyse de crédit, contrôleur de gestion d'une activité commerciale...).
Familiarisé avec l'outil informatique, ayant une bonne connaissance de l'anglais, la réussite à ce poste nécessite d'allier au sens des réalités commerciales la rigueur financière. Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 2C772-8M
Discrétion absolue

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Une société performante, leader européen sur son marché (CA consolidé 900 millions, filiales à l'étranger), rattachée à un des tous premiers groupes industriels français, recherche son

Chef de service comptable

Il aura la direction d'un service étoffé et sera responsable de l'ensemble des opérations comptables y compris les arrêtés des comptes et du bilan, du suivi de la législation fiscale et participera activement à l'élaboration des nouvelles procédures et au développement des applications informatiques en temps réel.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant une solide formation comptable (DECS ou niveau expertise) et environ 5 ans d'expérience acquise en cabinet ou en entreprise.
Il témoignera de réelles qualités d'animateur, d'ouverture d'esprit et d'organisation.

Poste à Paris.
Ordre de grandeur de rémunération : **270.000 F +**

Ecrire sous réf. 3B767-7M
Discrétion absolue

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL



Librairies antillaises

Nous sommes un groupe de sociétés, bien implanté aux Antilles et en Guyane, qui réalise un chiffre d'affaires de 150 millions de francs et emploie 200 personnes.
Nous recherchons pour notre agence de Cayenne : 20 MF, 25 personnes un

Directeur d'agence
GUYANE

VOTRE MISSION :
- maintenir notre place de leader et développer nos activités en librairie papeterie,
- poursuivre l'implantation de nos produits bureautiques (IBM, RANK XEROX),
- participer à la définition de la politique générale en lien avec notre siège à Fort-de-France,
- diriger les équipes de ventes, les magasins et les dépôts.

VOTRE PROFIL :
- une formation supérieure (Bac + 3) et une expérience réussie de la gestion d'un centre de profit (au moins 5 ans),
- homme d'action et de réflexion sachant se faire «reconnaître» auprès d'équipes compétentes grâce à ses qualités humaines et professionnelles,
- la volonté de vous développer au même rythme que la Guyane : TERRE SPATIALE.
- le désir d'évoluer dans un groupe en pleine expansion.

Envoyez votre CV, photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 14bis, rue Daru, 75008 Paris, s/réf. 43 1347 LM.

Mercuri Urval

EXPORTER DES BIENS D'EQUIPEMENT

Solyvent-Ventec

1er Constructeur Européen de ventilateurs industriels, recherche

JEUNE DIPLOME ESC OU SIMILAIRE

motivé pour développer à l'export un produit technique destiné à de grands constructeurs de biens d'équipement.
Homme de terrain, basé à Lyon, il se déplacera dans le monde entier et sera soucieux de faire évoluer les produits en fonction des marchés.
Compte tenu de l'évolution de l'entreprise, ce poste peut constituer une opportunité de carrière intéressante pour un candidat ambitieux ayant déjà quelques années d'expérience dans une fonction similaire.
La pratique courante de l'anglais va de soi et éventuellement celle d'une autre langue.

Les candidatures précisant l'ordre de grandeur de la rémunération seront adressées à Jean-Jacques OVISE, SOLYVENT VENTEC, BP 67, 69882 *Meyzieu* Cédex.

Nous considérons votre action comme déterminante

RESPONSABLE LOGISTIQUE

Notre position de pointe et notre fort développement dans la Santé Humaine nous conduisent à accentuer nos efforts dans l'organisation de nos différents sites industriels.
L'équipe de Direction de notre Usine d'Avignon (400 personnes) et la Logistique Groupe attendent un Professionnel POUR PRENDRE EN MAINS L'OPTIMISATION des appros de la Production, de la Distribution et des Stocks, et coordonner les actions de transfert de production. Savoir anticiper et trouver des solutions : voilà ce que nous attendons de vous. Vous serez directement rattaché au Directeur de l'usine.

Diplômé d'Etudes Supérieures, vous êtes familier de l'outil informatique et votre expérience de la logistique est déjà confirmée, si possible dans une industrie travaillant en semi-continu.
La taille de notre Groupe et l'intérêt que nous portons à cette fonction vous fourniront les moyens de réaliser les actions que vous entreprendrez, et vous offriront des perspectives d'évolution à la hauteur de votre potentiel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions), sous la référence O/REL/LM, à notre Conseil Didier LESUEUR qui vous garantit une totale discrétion.



Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS / Algorithmes - route des Lucioles - 06560 SOPHIA-ANTIPOLIS

MEDIA PA

Directeur Général
machines-outils

bilingue allemand

Groupe allemand de machines-outils recherche le **Directeur Général** de sa filiale de vente en France. Rattaché au « Vorstand » en RFA, il sera responsable de l'ensemble des activités en France.

Professionnel du management et de la vente de machines-outils, homme d'animation, d'organisation et de stratégie, il assurera le développement de la société en France dans tous les domaines : le marché, les hommes, les structures.

Il sera l'homme de confiance de la société-mère et mènera sa mission dans un esprit de dialogue et de communication avec la Direction Générale en Allemagne.

La maîtrise de la langue allemande est indispensable.

Pour tout contact et renseignement veuillez vous adresser, sous la référence 2817, à

Klaus W. Herterich
Conseillers de Direction
franco-allemands
44, rue La Boétie
75008 PARIS
Téléphone : 45.63.49.24

interconseil

MEDIA PA

Entreprise du secteur tertiaire, bientôt 200 personnes, située à Paris, recherche un

CADRE SUPERIEUR
350.000 F A DEBATTRE

Nous recherchons un homme, âge minimum 35 ans, ayant fait des études supérieures et possédant une grande maturité qu'il aura acquise en ayant une réelle responsabilité dans une entreprise. Qu'il possède un profil commercial, administratif, relations humaines ou exploitation n'est pas important. Ce qui est important c'est qu'il soit en mesure de s'intégrer dans une entreprise où l'âge moyen est d'environ 30 ans, où il y a une population ron 50% hommes et 50% femmes et où existe une dynamique motivante.

Pour faire face à notre expansion, nous avons créé un nouveau poste et nous recherchons un **RESPONSABLE DES RELATIONS HUMAINES**. Il créera la fonction PERSONNEL et RELATIONS HUMAINES. Il sera un Conseiller auprès de la Direction Générale, un modérateur, un communicateur, un négociateur et sera en mesure de conseiller les cadres et le personnel en ce qui concerne leur carrière professionnelle.

Si vous êtes déjà un professionnel des Relations Humaines ou si vous avez une bonne expérience opérationnelle et que vous aimeriez maintenant vous occuper de Relations Humaines, envoyer votre C.V., photo, rémunération actuelle, sous référence 6405-M à Mamrégies, 3, rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra à notre Conseiller.

Avec un chiffre d'affaires d'un milliard de francs, dont plus de la moitie à l'export, et un effectif de 2 200 personnes, notre entreprise, filiale du groupe CHARGEURS, est le leader européen du tissage de la laine peignée.

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons deux collaborateurs de haut niveau :

1 directeur des ventes France

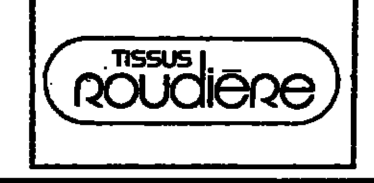
(vente draperies hommes)

Animer la force de vente composée de commerciaux exclusifs, participer à la recherche de nouveaux produits, assurer le suivi de la solvabilité des clients, la promotion des produits, le suivi des stocks tissus, telle sera votre mission d'envergure.
Agé de 30 à 40 ans, avec une solide expérience de la vente et du management dans le secteur textile ou de la mode, vous parlez anglais (Réf. LM/345)

1 inspecteur des ventes Europe

(vente lainages femmes)

Animer les Agents commerciaux et prospecter de nouveaux clients confectionneurs sur toute l'Europe occidentale, tel sera votre champ d'action.
Agé de 25 à 35 ans, avec une première expérience dans le secteur de la mode, vous êtes bilingue français-anglais, et si possible, vous parlez allemand ou espagnol. (Réf. LM/346)
Adressez votre candidature, en précisant la réf. choisie et votre rémunération actuelle, à notre conseil Philippe LEMEILLE, qui l'étudiera en toute confidentialité. COPERS - 15 Cité Malesherbes 75009 PARIS.



copers
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA

Assurer nos recrutements
France et Etranger

PARIS : Notre groupe spécialisé dans le commerce international exerce ses activités sur tous les continents dans le secteur de la distribution.

Votre expérience d'au moins 5 ans au sein d'une Direction de Personnel (2 à 3 ans auprès d'un Cabinet de recrutement ou d'approche directe serait "un plus" apprécié...), vous permettra d'assurer les recrutements et de suivre l'intégration du personnel en France et à l'étranger.

De formation supérieure avec de préférence une sensibilité psy, vous possédez les capacités pour prendre à terme des responsabilités plus étendues. Vos fonctions s'exerceront auprès de nos filiales à l'étranger, vous êtes donc parfaitement bilingue anglais et disponible.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V., et photo sous la référence 303/M à CURRICULUM, 6, passage Lathuile 75018 PARIS qui transmettra confidentiellement.

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER RECHERCHE

LES RESPONSABLES DE SES AGENCES
SEINE-ST-DENIS et ESSONNE

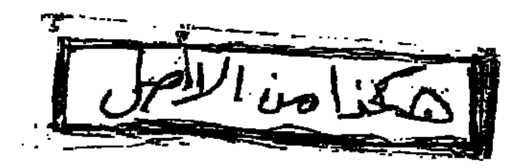


Groupe Foncier Habitat

Pour accompagner le développement du Groupe, nous mettons en place des agences décentralisées ainsi qu'un nouveau système informatique.

Vous aurez la responsabilité d'optimiser l'exploitation courante (administrative et technique) d'un patrimoine de 4 à 5 000 logements dans un souci de qualité du service rendu. Vous saurez établir et développer de bonnes relations avec tous les interlocuteurs de l'agence.
Si vous avez une formation supérieure (école de Commerce, Droit, Sciences Economiques...), une solide expérience dans un poste équivalent, des qualités de gestionnaire, d'animateur et d'homme de contacts, adressez-nous lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence "Recrutement CA.01".

GROUPE FONCIER HABITAT
157, rue des Blains - B.P. 120 - 92223 BAGNEUX CEDEX





***Le Monde,* point de rencontre des grandes ambitions.**

Société industrielle française (950 personnes, 650 millions de CA), possédant une forte notoriété dans son domaine et dotée d'outils de production performants (robotique, commandes numériques, découpe laser...) recherche un

Jeune ingénieur

AM, ECL...
3 ans d'expérience

pour mettre en œuvre un investissement lourd (36 millions de francs) et stratégique pour le développement de ses activités.
Il prendra en charge ce projet dont il assurera l'implantation et le suivi.

Cette mission d'une durée minimale de 2 ans débouchera sur des responsabilités plus larges au sein de cette société qui pratique une gestion de personnel originale et participative.
Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé possédant une première expérience dans une unité de production (méthodes, investissements, entretien...). La connaissance des techniques d'emboutissage serait un atout important. Des qualités de pragmatisme et d'imagination technique sont indispensables.
Poste basé à Beauchamp (95).

Ecrire sous réf. 4 A 872-8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec



71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Créer la fonction communication externe et interne

Une entreprise française de BTP, performante, solidement implantée et ayant des projets ambitieux à l'horizon 1992, crée le poste de Responsable de la Communication, qui sera directement rattaché à la Direction générale.

Cette société jouit d'une excellente réputation dans la profession et, au sein de l'entreprise, de multiples actions d'information sont déjà développées. Il s'agit maintenant de créer la fonction communication, afin d'intensifier ces actions et de promouvoir l'image de la société dans des publics plus diversifiés et plus larges.
Ce poste conviendrait à un candidat, SC. PO, ESC, ou niveau équivalent, ayant quelques années d'expérience, et connaissant l'anglais. Imagination, réalisme, capacité de dialogue, initiative, talent pour rédiger, telles sont les nombreuses qualités qui vous seront demandées.
Vous les avez... écrivez-nous.
Poste : banlieue sud-Paris

Ecrire sous réf. 7 A 911-8M
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Chef du personnel

Une société chimique performante, rattachée à un grand groupe international, recherche un Chef de Personnel.

Cette société, accordant un soin tout particulier à une gestion dynamique et efficace des ressources humaines, aura deux Chefs du Personnel sur le même site, rattachés au Directeur Administratif et gérant une partie de l'effectif.
L'effectif confié au candidat recherché sera de 190 personnes et concernera : l'ingénierie, la recherche, la logistique et les services achats, finances, informatique, commerciaux.
La mission implique :

- une participation à l'élaboration de la politique sociale de l'entreprise,
- la gestion et la mobilisation des ressources humaines (recrutement, formation, gestion des carrières, communication, expression des salariés...),
- l'application rigoureuse de la législation,
- la paie des cadres.

Ce poste conviendrait à un candidat DUT (gestion de personnel) ou licence en droit, ayant environ 5 ans d'expérience dans la fonction personnel et connaissant si possible les industries chimiques.
Outre de solides compétences juridiques, il témoignera d'excellentes capacités de contact et des qualités d'animateur sur le terrain.
Connaissance de l'anglais nécessaire.
Poste dans l'Oise

Ecrire sous réf. 7 D 589-7 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Jeune ingénieur de fabrication

une carrière évolutive dans le premier groupe verrier mondial



Boussois, filiale de PPG, étoffe ses unités de production et souhaite confier à un ingénieur AM, HEI, IDN... la responsabilité d'un secteur important de fabrication.

Ce poste conviendrait à un ingénieur motivé par une carrière opérationnelle, ayant environ 2 ans d'expérience de préférence en production.
Dynamique et organisateur, il se verra confier une unité de 80 personnes fonctionnant en semicontinu et devra faire preuve de réelles qualités de contact et d'ouverture pour animer son personnel, le former à de nouvelles méthodes visant notamment à améliorer la qualité (la connaissance des applications SPC serait appréciée). Connaissance de l'anglais nécessaire.
Ce poste offre de larges possibilités d'avenir tant dans la société que dans le groupe.
Poste région nord, proximité Lille.

Ecrire sous réf. 7 A 923-8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Jeunes chargés de mission

Fédération Professionnelle (branche industrielle) propose à des cadres possédant une expérience polyvalente, deux opportunités de postes aux responsabilités nombreuses et variées.

- préparation et suivi de commissions,
- études et conseils pour la profession,
- relations avec les adhérents et l'environnement.

Ces postes nécessitent une bonne maturité, des qualités de contacts et des capacités réelles d'expression écrite et orale. Ils conviendraient à des cadres de formation supérieure ayant une expérience professionnelle d'au minimum 2 ans dans un domaine proche ou dans une entreprise comme Chargé d'études par exemple.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 2B 862 - 8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Recruter notre personnel gérer son développement

Une entreprise de BTP renommée et solide, ayant une implantation internationale, recherche son Responsable du Recrutement qui participera également à la gestion des carrières du personnel.

Ce poste, au sein d'une entreprise particulièrement attentive au développement de ses ressources humaines, conviendrait à un candidat partageant cette éthique.

Ses compétences en recrutement auront été éprouvées par quelques années d'expérience.

Sa formation supérieure, son ouverture d'esprit, son souci d'efficacité lui permettront d'être l'interlocuteur et le conseil des opérationnels. Réelles perspectives d'évolution de carrière.

Poste banlieue sud-ouest Paris.

Ecrire sous réf. 7 B 758-8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

AMIENS

Capitale de la Picardie

à 130 km de Paris (135.000 habitants) vivra bientôt à l'heure du câble.

Si vous êtes motivé pour participer à cette opération, le département culture et communication

RECHERCHE

UN CHARGÉ D'ÉTUDES (H/F)

pour la mise en œuvre du plan câble.

Il ou elle sera chargé(e) de :

mettre en place les contrats, dynamiser les différents partenaires, animer des groupes de travail, coordonner les différents secteurs d'activités.
Une bonne connaissance du milieu de la communication et des technologies nouvelles est souhaitée.

Expérience professionnelle, travaux de recherches apprécié.
Diplôme : BAC + 5 en économie, marketing ou communication.
Anglais vivement souhaité. Poste à pourvoir rapidement.

Contrat à durée déterminée d'un an éventuellement renouvelable.
Salaire annuel : environ 93.000 F net.

Adresser votre candidature : lettre manuscrite + C.V. + photo à :
Monsieur le Maire d'Amiens,
B.P. 2720 - 80027 AMIENS CEDEX
avant le 9 mars 1988, 17 heures, délais de rigueur.

Ingénieurs mécaniciens ! A présent...
L'ensemble d'une Production !..

Après quelques années en qualité de Cadre de Production, vous souhaitez à présent valoriser votre expérience, et envisagez une fonction de

Directeur de production 300 000 F

C'est le challenge que nous vous offrons, au sein de notre Société (320 millions de francs, 1 000 personnes), connue et reconnue pour son savoir-faire technique, dans le domaine des biens d'équipement pour diverses industries. A dominante mécanique (décolletage, rectification, presses, découpe et emboutissage), l'une de nos usines (600 personnes), située à une heure trente de Paris, vous attend, suite à une promotion interne.

Au-delà d'une activité classique orientée vers : coûts, délais, qualité, vous proposerez et gérerez votre investissement, porterez en **HOMME DE TERRAIN**, un regard particulier sur la gestion des flux, et favoriserez, par une organisation industrielle optimale (cf. GPAO, Automatisation...), notre productivité. Bien entendu, la qualité de votre diagnostic sera « relayée » par vos talents d'animateur et de formateur de nos équipes. Un esprit concret, une force de conviction... et un tempérament chaleureux. A bientôt !

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière, sous la réf. N/DDP/LM.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BL

Chargé de Recrutement

Au sein de l'équipe Relations Humaines et en collaboration directe avec le Responsable du Département, vous prendrez en charge de façon autonome, une partie des recrutements, de la définition du poste jusqu'à l'intégration du candidat.

De plus vous participerez progressivement aux actions de formation, d'évaluation de potentiel et de promotion, à l'intérieur du groupe (actuellement 800 personnes).
De formation supérieure en psychologie, vous possédez une première expérience professionnelle réussie et cherchez à la valoriser.
Leader en Europe de la location d'ordinateurs grands et moyens systèmes I.B.M., notre expansion en France et à l'étranger nous conduit à rechercher une personnalité ouverte et évolutive.



Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence FN/857 à ECS, Relations Humaines, 16, rue Washington 75008 PARIS.

CURRICULUM

Doper nos ventes de protéines



Négocier et accroître les ventes de matières premières destinées à l'industrie alimentaire animale ; monter les opérations de négoce international ; introduire et développer de nouveaux produits sur le marché français ; telles sont les responsabilités confiées à notre

Directeur des Ventes

Moteur de notre évolution, il confirmera le succès de nos produits et consolidera ainsi notre première place nationale en protéines d'origine marine. Il mettra à profit nos capacités de recherche et développement et notre informatique au service du négoce.
Fort de son expérience commerciale probante dans le secteur des composants agro-alimentaires, à 30 ans et plus, il a une formation d'ingénieur agronome ou agricole, une bonne maîtrise de l'anglais.

Il aspire à des fonctions de décisionnaire sur un marché porteur. Talent de négociateur et sens du marketing sont ses meilleurs atouts.
A terme sa réussite l'amènera à assumer l'ensemble des responsabilités commerciales (Achat/Vente/Import/Export).

Ce poste basé dans une ville de la Côte d'Opale (62) nécessite de fréquents déplacements.

Ecrivez sous référence 802665/M.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
16 place Charles de Gaulle 59800 LILLE

Le Monde
CADRES
Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



CONSULTANT RESSOURCES HUMAINES

Futur Directeur de Région

EGOR, Conseil International en Ressources Humaines, désire compléter son implantation européenne en créant à Lille une Direction Régionale. Celle-ci contribuera au développement général du Groupe (plus de 45% en 1987).

Pour créer cette entité régionale, nous souhaitons rencontrer un candidat (30 ans minimum) possédant une formation supérieure et ayant acquis une expérience significative de l'animation et de la gestion d'un centre de profits dans une activité de "vente de services" à l'entreprise. Il a naturellement une parfaite connaissance du tissu socio-économique de la région.

Après une formation à nos techniques et à nos méthodes au sein de diverses entités de notre Groupe, il sera chargé de créer la région EGOR FRANCE NORD, de constituer ses équipes, de gérer et de développer son courant d'affaires.

Il bénéficiera de l'appui du Groupe y compris à l'étranger dans la mesure où son champ d'intervention doit le conduire sur les marchés des pays limitrophes.

Merci de nous adresser lettre et dossier de candidature sous la référence M 6/ELI 88 à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA



Venez animer l'an II de Mirapolis

Le parc des contes et légendes offre à ses visiteurs un voyage au cours des siècles, avec ses sensations fortes et sa fête permanente.

Mirapolis, géré par le Club Méditerranée

recrute pour sa saison 88
(10 mai au 16 octobre)

— Hôtesses et agents d'accueil (bilingue minimum).
— Animateurs(trices) d'enfants (Bafa + 1re expérience).
— Opérateurs(trices) d'attractions (une formation technique est un plus).
— Animateurs(trices) : expérience ou goût pour la scène.
— Hôtesses de caisse (expérimentées).

Vous êtes jeunes, dynamiques, vous avez le goût du contact, du service et du travail en équipe. Vous voulez vous impliquer dans un rôle commun d'animation de variétés, et dans un rôle spécifique, pour lesquels vous recevrez une **FORMATION**.

Vous êtes disponibles dès le 15 avril, écrivez-nous sans tarder à :
MIRAPOLIS, service du recrutement
ROUTE DE COURDIMANCHE - B.P. 8468 - 95808 CERGY-PONTOISE CEDEX.



L'Expertise Informatique

Aujourd'hui CAP SOGETI FRANCE est constitué de neuf filiales opérationnelles qui interviennent sur l'ensemble du territoire français. Avec plus de 3400 collaborateurs, CAP SOGETI FRANCE se classe parmi les plus grandes en matière de conseils et services en informatique et recherche pour la Direction Générale du Groupe France :

Responsable juridique

Vous aurez pour mission de :
Faire vivre l'informatique en matière de droit fiscal, social et commercial.
Intervenir en qualité de conseil auprès de nos sociétés.
En bref gérer l'ensemble des aspects juridiques dans un contexte très opérationnel.

Vous avez une formation juridique supérieure (BAC + 6) et 5 à 10 ans d'expérience de généraliste en entreprise ou en cabinet d'avocat.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous référence IL 2 à Dominique ILLIEN, CAP SOGETI FRANCE, 11 rue de Tilsitt 75017 Paris.

CAP SOGETI OPERATIONS

média-system

Le développement social : Passage obligé de l'évolution de notre industrie

Filiale Française d'un Groupe Américain, nous sommes l'un des leaders mondiaux d'une branche technologiquement en pointe : **la fabrication de papiers minces.**

Le Directeur des Affaires Sociales de notre Etablissement de Bretagne (820 personnes) attend ce professionnel à qui il confiera :

- Emploi, Formation, Suivi du lancement des C.Q.,
- Mise en place de l'appréciation individuelle...

Environ 30 ans, de formation supérieure Sciences Humaines, vous avez développé votre personnalité et votre sens du concret au cours d'une première expérience en Industrie (5 ans environ).

La connaissance de l'anglais sera un plus. Vous êtes surtout un réalisateur et rêvez de vivre sur le littoral Breton...

Laurence LENOIR vous remercie de lui adresser lettre + C.V., sous la référence DS/LM.

Raymond Poulain Consultants
6, rue Monteil - 44000 NANTES
Tél. : 40.35.50.26



MÉDIA BA



Plan Etudes Economiques

Nous sommes l'une des premières sociétés d'ingénierie françaises avec 1500 collaborateurs (dont 80 % d'ingénieurs et techniciens supérieurs) et un CA d'environ 2 milliards de francs.

Pour renforcer notre équipe «Plan et études économiques» au sein de la Direction Financière, nous souhaitons engager un jeune généraliste qui participera à l'élaboration du plan. A partir de l'analyse des résultats de l'année passée et après avoir défini avec chaque responsable de centres de profits le plan de charge à venir, il traduira en chiffres les données recueillies et établira des comptes prévisionnels.

Pour ce poste très formateur, nous recherchons un débutant ou un jeune financier ayant 2 ou 3 ans d'expérience, diplômé de l'enseignement supérieur (Essec, Sciences Po Eco Fi, Dauphine...), alliant des qualités d'analyse et de synthèse, ayant du goût pour les problèmes financiers et de bonnes capacités de contacts et d'écoute. Son évolution est assurée au sein de l'équipe financière de la Société ou de ses filiales.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, curriculum-vitae, photo) sous référence 88/3 PEC à notre Conseil qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Ariane search
118, rue de Tocqueville
75017 Paris.

HAY STRATEGIE & ORGANISATION

activité en plein développement au sein de
HAY MANAGEMENT CONSULTANTS, recherche des

Consultants expérimentés

de formation supérieure (X, HEC, Sc.Po.) ayant acquis une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans une entreprise industrielle, commerciale, dans le secteur tertiaire financier et/ou en Cabinet.

Cette expérience leur permettra de développer notre clientèle et de réaliser des interventions dans l'un des domaines suivants :
- efficacité de l'organisation et structure, notamment dans le secteur du tertiaire financier (Réf. 106)
- commercial, marketing stratégique, distribution (Réf. 107)
- conduite de projet et élaboration de schémas directeurs : méthodes Merise, Racine... (Réf. 108).

Le salaire sera très motivant pour des candidats autonomes, performants, capables de s'intégrer à une équipe dynamique et ambitieuse quant à la qualité de ses prestations.

Adresser C.V. et lettre manuscrite (avec photo), sous la référence correspondante à Stella BENZONANA.

HayGroup

14, RUE ALPHONSE DE NEUVILLE - 75017 PARIS

EDITIONS BORDAS

recherchent pour le Département
Beaux Livres et ouvrages de référence

EDITEUR

De formation supérieure, vous avez 3 ans d'expérience minimum dans l'édition d'ouvrages illustrés ou de référence (produits multi-volumes).

Votre activité portera à la fois sur la réalisation d'ouvrages déjà définis et sur la définition ou l'étude de nouveaux projets.

Vous assurerez la coordination au sein de l'équipe de travail et rédigerez les notices éditoriales, les rabats de jaquette et les 4ème de couverture.

Vous collaborerez à la mise en marché et au suivi de la vie des ouvrages.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à
Denise HIRLEMANN, 11, rue Gossin,
92543 MONTROUGE Cedex.

CONTESSE

Cabinet d'expertise comptable

implanté en Picardie

Membre d'un réseau international

RECRUTE

DES COLLABORATEURS DÉBUTANTS

Niveau MSTCF ou ESC.

Outre des connaissances théoriques réputées acquises, les candidats devront montrer des dispositions à la prise de responsabilités et à l'animation d'un groupe de travail.

Adresser C.V. manuscrit et photo s/nº 8417,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Dans le cadre de son expansion

IMPORTANT GROUPE DE CLINIQUES

RECHERCHE SES

FUTURS DIRIGEANTS

Après une période de formation, les candidats se verront confier la responsabilité administrative et financière d'un établissement.

Ces postes sont à pourvoir en région parisienne et en province.

Cette offre s'adresse à des jeunes diplômés d'écoles de commerce, ayant ou non une expérience professionnelle.

Ecrire sous nº 8 415 M, LE MONDE PUBLICITÉ,
7, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

JURISTE CONSEIL

Il (elle) aura pour missions principales :
- prendre en charge les dossiers ou problèmes juridiques complexes.
- Assurer le conseil juridique et fiscal interne.
- Diffuser une information interne sur l'évolution de la législation et du droit en général.
- Procéder à un audit et à la révision des formules des contrats en vigueur dans l'entreprise au plan de l'application du droit.
- Assurer en tant que de besoin, aux différentes populations de l'entreprise la formation juridique et fiscale.



Niveau requis :
Maîtrise en droit privé + DEA (ou équivalent), bonne connaissance de la fiscalité, au moins 3 ans de pratique dans un poste similaire.

Transmettre CV + photo et prétentions à : CRCAM PO
BP 243 - 30 rue Pierre Brotonneau - 66002 PERPIGNAN

PUBLIVAL

CHANEL
PARIS

INGENIEUR DEVELOPPEMENT PROCEDES

Pour notre nouveau centre de Production situé au Nord de Paris (450 personnes), nous recherchons un ingénieur grande école ayant une expérience d'au moins 3 ans dans l'industrie légère ou de précision.

Rattaché au Directeur de la Production Maroquinerie, en liaison étroite avec la Fabrication et le Contrôle Qualité, votre fonction sera complète :
- mise au point des modèles pour l'atelier (2 collections par an, 150 000 sacs et articles de maroquinerie)
- analyse des postes de travail
- optimisation des coûts et des rendements des méthodes
- étude et mise en place des nouveaux procédés de fabrication et d'équipement.

Votre esprit pratique et novateur, vos qualités d'animateur seront indispensables pour réussir dans cette création de poste.

Pour rejoindre notre équipe, merci d'adresser dossier complet (lettre manuscrite, CV et photo) sous la référence CP/ID à la Direction du Développement des Ressources Humaines, CHANEL, 135 av. Charles de Gaulle, 92521 NEUILLY/SEINE Cedex.

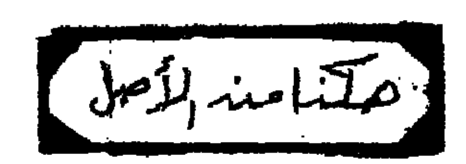
Commercial Export

Nous sommes parmi les 1 000 premières entreprises françaises.
Nous développons notre activité sur les pays du Marché Commun.
Nous créons la mission Export.
Vous pouvez en devenir le Responsable.
A 35 ans minimum, vous maîtrisez parfaitement **l'anglais et l'allemand** ; l'espagnol serait un plus. Vous êtes rompu aux méthodes de l'exportation. Habile négociateur, vous connaissez bien la distribution export, en particulier des produits de renouvellement. C'est par les performances de nos hommes et par notre stratégie de développement que nous avons réussi.

Venez relever avec nous le Défi Européen.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo s/réf. 252.88.029 à notre Conseil Pierre ZENTAR - Pro Consultant
18, rue Rouget de Lisle – 42000 SAINT ETIENNE.

pro consultant

HAVAS CONTACT





Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

MATERIELS TP
Un négociateur et un gestionnaire

Une entreprise française performante du secteur BTP, ayant une implantation internationale, recherche un candidat de valeur pour collaborer avec le Directeur du Matériel.

Il sera chargé :
- de négocier les acquisitions et les ventes (mouvements correspondant à un CA de 100 millions),
- de gérer le parc de matériel à l'aide d'un outil de gestion performant qu'il conviendra néanmoins de chercher en permanence à améliorer.

La réussite dans ce poste évolutif implique :
- une formation supérieure (grande école de commerce ou ingénieur),
- quelques années d'expérience dans la négociation et/ou la gestion de parc de matériels TP,
- un sens aigu des affaires,
- des qualités de rigueur,
- la pratique courante de l'anglais.

Poste : banlieue sud-ouest Paris.
Ecrire sous réf. 7 A 912-8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris — PUBLIPANEL

MARKETING ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIES ELECTRONIQUES
Un commercial
de bon niveau

Un grand groupe international (CA 12 milliards de dollars) recherche le Responsable du développement commercial d'une de ses filiales françaises.

Il s'agit d'une petite structure, ayant une solide renommée dans les études de marchés et le conseil en stratégie de développement destinés aux industries électroniques.

Ce poste conviendrait à un candidat de valeur :
- de formation grande école d'ingénieur ou de commerce,
- ayant environ 5 ans d'expérience dans l'industrie électronique, dans des fonctions de marketing, de ventes ou de développement,
- ayant un réel dynamisme commercial allié à la rigueur et l'envergure lui permettant d'être reconnu et apprécié par des interlocuteurs de haut niveau,
- parlant couramment l'anglais.

Réelles possibilités d'avenir dans une société en développement.

Poste à Paris — Rémunération **300 000 F**

Ecrire sous réf. 7 A 926-8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris — PUBLIPANEL

Responsable du service formation

Une entreprise française de BTP, ambitieuse, performante et particulièrement *soucieuse de mettre en œuvre une gestion dynamique* de ses ressources humaines, recherche son Responsable du Service Formation.

Pour l'ensemble du personnel de l'entreprise, il assumera avec dynamisme la fonction dans toute son ampleur :
- analyse des besoins,
- élaboration et mise en œuvre du plan de formation,
- gestion économique, négociation avec les organismes spécialisés de formation et de financement.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation supérieure (ESC, Ingénieur...) ayant une bonne expérience de la formation en entreprise (la connaissance du domaine BTP serait un atout supplémentaire).

Il sera motivé, imaginatif et il aura des qualités marquées de communication et d'organisation. Anglais souhaité.

Poste : banlieue sud-ouest Paris.

Ecrire sous réf. 7 A 913-8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris — PUBLIPANEL

Société (1750 personnes) prestataire de services techniques auprès des collectivités locales, structurée en centres d'exploitation régionaux, filiale d'un puissant groupe français recherche

Responsable gestion des ressources humaines
HF

Collaborateur du Directeur des Ressources Humaines, il prendra la responsabilité de la fonction recrutement et gestion des carrières, en *étroite collaboration avec les opérationnels du siège et de la province.* Le candidat diplômé d'études supérieures, avec une spécialisation "gestion du personnel", disposera d'une expérience réussie d'environ 5 ans acquise dans une société industrielle dotée de structures décentralisées.

Poste : Paris — Rémunération **230 000 F +** selon expérience

Ecrire sous réf. 7 A 909-8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris — PUBLIPANEL

Ingénieur développement
alliant l'innovation à la rigueur

PPG BOUSSOIS

Boussois, filiale de PPG, premier groupe verrier mondial, offre au sein de ses services Développement, un poste ouvert et évolutif à un **Ingénieur Matériaux** (ECAM, INSA, IDN, ESEM...) désireux de valoriser une première expérience de 4 à 5 ans acquise si possible dans l'étude et la mise en œuvre de matériaux de second-œuvre bâtiment.

Pour une gamme de produits de pointe, il assumera des responsabilités complètes :
- développement des produits et des procédés de fabrication,
- contacts clients et fournisseurs,
- assistance technique à la fabrication,
- *représentation de la société auprès des organismes extérieurs.*

Ces fonctions impliqueront des relations avec les différents sites de la société. Elles offrent de réelles opportunités de carrière à un candidat dynamique, créatif et de bon contact. La connaissance de l'anglais est nécessaire et celle de l'allemand serait appréciée.

Poste à Boussois-sur-Sambre.

Ecrire sous réf. 7 A 922-8M.
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris — PUBLIPANEL

La fonction personnel
avec de bonnes connaissances financières

Notre entreprise (CA 1,5 milliard), particulièrement performante, doit ses résultats à une intense motivation du personnel. Nous avons développé des formules originales de participation et d'actionnariat des salariés qui constituent un élément important de notre management.

Nous recherchons un jeune cadre qui, au sein de la direction du personnel, participera à la gestion et au développement de ces actions et qui pourra ensuite élargir ses responsabilités à d'autres aspects de la fonction personnel.

Ce poste conviendrait à un candidat, de formation ESC ou équivalent, ayant de bonnes connaissances financières, des capacités réelles de communication et des qualités de rigueur.
Une première expérience de la fonction personnel serait un atout mais

la candidature d'un débutant motivé et de valeur peut être envisagée.
Poste : banlieue sud-ouest Paris

Ecrire sous réf. 7 A 910-8 M
Discrétion absolue

Membre de Syntec — etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris — PUBLIPANEL

Gérer le Patrimoine Immobilier

Pour une caisse de retraite solidement implantée : coordonner l'activité des gestionnaires, assurer l'interface permanent avec l'informatique, maintenir la qualité des relations avec l'ensemble des partenaires... telles sont les missions primordiales du

Directeur Adjoint du Service Immobilier

Agé de 32-38 ans, de formation économique supérieure, praticien de l'informatique, c'est un professionnel de la gestion immobilière.

Il sait à la fois se montrer exigeant, rigoureux et diplomate.
Il trouvera à la caisse l'occasion d'épanouir ses qualités humaines et professionnelles.

Ecrivez sous référence 802102 / LM.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

GRANDE ENTREPRISE DE HAUTE TECHNOLOGIE SITUEE EN REGION PARISIENNE

recherche un

RESPONSABLE DU PERSONNEL *HF*

Mission :

Vous aurez à mettre en œuvre la politique du personnel de l'entreprise pour une entité d'environ 1000 personnes.

Votre activité, centrée sur le personnel TAM, ouvrier, administratif portera sur la rémunération, l'évolution de carrière, l'expression des salariés, les relations sociales...

Rattaché au Chef du Personnel, vous travaillerez en liaison étroite avec le Responsable de Formation, au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Profil :

Diplômé de l'enseignement supérieur (grande école, université), vous avez une expérience d'au moins cinq ans dans la fonction, de sérieuses aptitudes relationnelles alliées à un réel sens de l'organisation. Convaincu du rôle moteur de la fonction personnel dans l'accompagnement des changements, vous êtes capable de remise en cause et d'innovation.

Merci d'adresser votre curriculum-vitae et prétentions sous réf. 92314/LM à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS - qui transmettra.

Spécialiste des nouvelles formes pharmaceutiques

Le centre de Recherche d'un Groupe Industriel International recrute un chimiste ou éventuellement un pharmacien, capable de développer des nouveaux systèmes thérapeutiques.

Spécialiste de la chimie des polymères et des biomatériaux, vous maîtrisez parfaitement leur utilisation dans le domaine de la formulation biopharmaceutique (problème de tolérance, libération programmée...). Votre expérience a été acquise de préférence en milieu industriel.

Votre goût des contacts et votre esprit d'équipe vous permettront d'appuyer efficacement la structure scientifique existante. Le poste est à pourvoir en région parisienne.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + C.V.) sous référence 103/M à CURRICULUM, 6, passage Lathuile, 75018 PARIS.

La Division Agrochimique de cette multinationale américaine connait une croissance rapide de ses activités européennes.

Le Président de la Division renforce aujourd'hui son équipe de Direction, et crée un poste en relation directe avec lui au siège européen (banlieue Ouest de Paris) :

Secrétaire général H/F - Multinationale US
400.000 F +

NOUS SOUHAITONS VOUS CONFIER, au siège et en coordination avec plusieurs filiales en Europe, l'ensemble des missions liées
- à la GESTION DU PERSONNEL : élaboration des politiques, de la communication, gestion et formation, négociations avec les partenaires sociaux,...
- au JURIDIQUE : assemblées, conseils d'administration, relations avec administrations, conseils externes et services à la maison mère, élaboration de contrats, suivi de litiges,...
- à l'ADMINISTRATIF : services généraux, assurances, contrats,...

VOUS AVEZ la maturité de la quarantaine, une solide formation juridique, une expérience diversifiée - en cabinet ou en entreprise - liée à l'international, une aisance parfaite en anglais, tant pour communiquer que pour rédiger, un sens réel des contacts à tous niveaux.

VOUS DEVREZ être le partenaire de tous les opérationnels dans un contexte extrêmement dynamique et exigeant, l'élément stabilisateur, harmonisateur, coordinateur et force de proposition.

Ce poste de très large envergure ne peut convenir qu'à une personnalité solide, que nous saurons motiver très largement.

Adressez CV, photo et rémunération actuelle, sous réf. 49.1327 LM, à notre Conseil MERCURI URVAL 14bis, rue Daru, 75008 Paris.

Mercuri Urval

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

nez animer l'an II de Mirapolis



Plan Etudes Economiques

Ariane

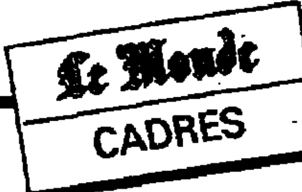
Cabinet d'expertise comptable

DES COLLABORATEURS DÉBUTANTS

IMPORTANT GROUPE DE CLINIQUES

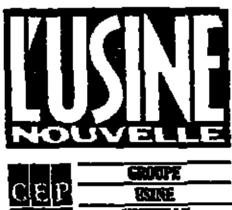
FUTURS DIRIGEANTS

Commercial Export



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Chef de publicité



L'USINE NOUVELLE présente plus de 2000 pages de publicité d'offres d'emploi par an. Pour participer au développement d'un chiffre d'affaires global de 86 millions de francs, la direction des annonces classées recherche un jeune cadre commercial-chef de publicité. Basé à Paris, il sera responsable à part entière de la gestion de son activité comprenant prospection, négociation et suivi des entreprises, des cabinets de recrutement et des agences. Le candidat doit justifier d'un bon niveau de formation de type école supérieure de commerce et, si possible, d'une première expérience professionnelle de la vente de services à ce type de clientèle. Le niveau de rémunération offert pour ce poste est évolutif et motivant dès le départ. Ecrire à J. LE MANCHEC, en précisant la référence A/D2942M.

L'USINE NOUVELLE
59, rue du Rocher
75008 PARIS

IMPORTANT GROUPE D'EDITION RECHERCHE L'

Assistant H/F du Directeur des ventes

Il assurera, entre autres, les responsabilités suivantes : • Organisation et suivi de l'activité des représentants • Contrôle de la réalisation des objectifs commerciaux • Animation d'une équipe de support commercial de la force de vente • Etudes prospectives sur la clientèle et les produits • Analyse des statistiques commerciales.

Ce poste allie donc des missions d'études générales et des fonctions très opérationnelles impliquant de fréquents déplacements en province. Il conviendrait à un jeune professionnel de la vente, diplômé d'une Grande Ecole commerciale et justifiant d'une première expérience réussie d'environ 2 ans acquise de préférence dans la promotion de produits grand public.

Le poste est basé à Paris.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. ADV/PG, à notre Conseil.

Psyché, 16, rue Vignon 75009 Paris.



Le BIPE, une des premières sociétés de conseil et d'études européennes

recherche

pour son développement
dans le domaine de l'industrie de la construction un

CONSULTANT

Ingénieurs Ponts, Mines, Centrale, ou profil équivalent, disposant de compétences complémentaires en économie ou gestion, possédant quelques années d'expérience, vous serez intégré(e) au Département Construction, sous la responsabilité de son Directeur, Ingénieur Civil des Ponts et Chaussées.

Disposant d'une très grande autonomie dans votre travail, responsable de la gestion technique, commerciale et financière de vos interventions, vous serez chargé(e) de conseil stratégique et de prospective, d'études de marché à court et moyen terme, pour une clientèle d'entreprises et d'administrations françaises et étrangères. Vos capacités commerciales s'appuieront sur votre connaissance de l'anglais et de l'allemand.

Adressez une lettre manuscrite et un C.V. à :
Dominique PERREAU - Directeur général du BIPE
122, avenue Charles-de-Gaulle,
92522 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX.

LE SECRETAIRE GENERAL D'UNE IMPORTANTE FEDERATION RECHERCHE POUR RENFORCER SON CABINET

UN JEUNE CADRE

Chargé de missioN

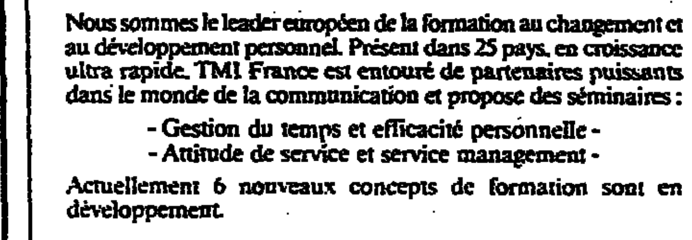
Vous disposez d'une SOLIDE FORMATION DE BASE (type Institut d'Etudes politiques de Paris) éventuellement complétée par une FORMATION en ECONOMIE ou en GESTION.

Chargé, sous l'autorité directe du Secrétaire Général, d'analyser certains dossiers et de préparer des notes de synthèse, vous avez de REELLES QUALITES REDACTIONNELLES et le goût pour un TRAVAIL D'ETUDES ET D'ANALYSE.

Vous rejoindrez une équipe polyvalente dans une entreprise en pleine évolution dont la notoriété est incontestable.

Les candidatures (lettre manuscrite, CV, photo - restituée - et rémunération souhaitée) sont à adresser s/réf. 35926 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE



Bienvenue à Time Manager International France

Nous sommes le leader européen de la formation au changement et au développement personnel. Présent dans 25 pays, en croissance ultra rapide. TMI France est entouré de partenaires puissants dans le monde de la communication et propose des séminaires :

- Gestion du temps et efficacité personnelle -
- Attitude de service et service management -

Actuellement 6 nouveaux concepts de formation sont en développement.

L'ANIMATION VOUS PASSIONNE ?

Lors de votre expérience professionnelle, c'est votre talent d'animateur/de communicateur, qui s'est révélé être le moteur de vos actions et de votre réussite. Et si vous mettiez ce talent au service des entreprises, en devenant un de nos

Animateurs de formation ?

Dans un premier temps, vous bénéficierez d'une formation de plusieurs mois à l'étranger (UK, Italie, Scandinavie) et en France, qui vous permettra de maitriser parfaitement nos techniques originales et pointues. Puis vous prendrez en charge l'animation de séminaires de 20 à 60 participants environ, tant en France qu'à l'étranger. 30 ans minimum, une formation supérieure, une bonne maitrise de l'anglais, une grande disponibilité sont vos atouts de base. Mais la clef de votre réussite reposera surtout sur votre volonté de vous impliquer, de bouger et de faire bouger.

Pour être invité à présenter un sujet de votre choix au cours d'une journée, merci d'envoyer votre CV + photo à TMI France. 65 rue du fbg. St Honoré 75008 Paris. Tél : 42.66.61.72.

Filiale du Premier Groupe Pétrolier Français 1.500 personnes, 2 milliards de CA, 31 Agences, spécialisée dans la gestion de l'énergie (chauffage, climatisation...) au service des collectivités et des industries, recherche pour ses équipes de ***REIMS et de BESANÇON***

Directeurs adjoints d'agence
Ingénieurs d'exploitation

A.M., ENSAIS, ICAM, ESTIN, etc.

Ils ont pour mission la responsabilité et l'organisation d'un centre de profit : • l'animation des hommes,
• la maîtrise de leurs affaires et de leurs installations,
• la gestion et le développement de leur portefeuille.

Pour contact, tél. au 83 27 36 80 ou écrire sous référence 396 à :



Denis HEFTRE Conseil
Gestion des ressources humaines
B.P. 3679 - 54016 NANCY Cedex
Confidentialité assurée.

Organisation et Publicité



ECS, groupe international dans le domaine de la location d'ordinateurs IBM, recherche pour son département

Négoce International

de jeunes spécialistes du commerce international, attirés par e métier original de "broker" dans le monde de l'informatique.

Après une période de formation, nous vous proposerons d'assurer, à partir de Paris, la responsabilité des transactions d'achats et de ventes de matériels informatiques.

A terme des opportunités sont ouvertes en Europe et en Asie.

Vous avez déjà une expérience de la négociation et maîtrisez parfaitement l'anglais. Une langue supplémentaire serait un atout appréciable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence MR/861

ecs

Relations Humaines,
16, rue Washington
75008 PARIS.

CURRICULUM

RESPONSABLE COMMERCIAL

RÉSEAUX CABLÉS

Dans le cadre de son développement national, notre société spécialisée dans la mise en place des réseaux câblés, s'appuyant sur une expérience internationale (plusieurs millions d'abonnés dans le monde), crée le poste de **RESPONSABLE COMMERCIAL COLLECTIVITÉS LOCALES.**

Ce poste stratégique convient à un véritable professionnel de la commercialisation de contrats avec les collectivités locales. De formation supérieure, il allie un sérieux savoir-faire à celui d'un **NÉGOCIATEUR** et d'un **ENTREPRENEUR.**

Merci de faire parvenir votre dossier, c.v. + photo sous n° 8420,
LE MONDE PUBLICITÉ
6, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

FORUM ÉTUDIANTS - ENTREPRISES

I.N. Télécom-Sup'Optique

les 23 et 24 février 1988 à ÉVRY

sur le thème :

nouveaux matériaux : optique et hyperfréquences au service des communications.

- Des conférences techniques.
- Un concours de recrutement à postes réels.

Avec : Digital, IBM, Alcatel, Aérospatiale, Olivetti, Thomson, SNECMA, Matra, Philips, Arthur ANDERSEN...

Inauguration par Gérard Longuet, ministre des P. et T. le 23 février à 16 heures.

I.N. TELECOM.
9, rue Ch.-Fourier,
91000 ÉVRY.
T. : (1) 60-77-54-02.

ACCÈS. : Autoroute A 6
Sortie Evry Ville Nouvelle
S.N.C.F. Gare de Lyon-Corbeil
Descente Bras de Fer.

RESSOURCES HUMAINES, UN PREMIER PAS DANS L'ENTREPRISE. ET, EN BRETAGNE.

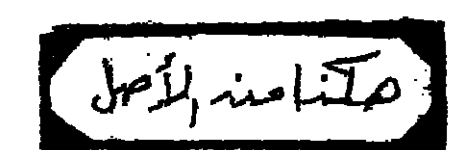
Difficile, pour un(e) jeune diplômé(e) de l'enseignement supérieur, d'appréhender d'emblée la globalité de l'entreprise. Mais légitime aspiration.

Passionnant d'avoir l'opportunité de le faire à partir du carrefour privilégié de la fonction «Personnel». Mais il faut avoir envie de plonger.

Surtout dans une société industrielle à environnement fortement informatisé, où des dizaines de «Grandes Ecoles» sont aux commandes, et attendent de ce service qu'il fonctionne en analyse éclairante du passé, en gestion active du présent, en prospective plausible pour demain.

Belle occasion aussi de valoriser votre diplôme quel qu'il soit (minimum Bac + 4), de trouver un champ à l'engagement de soi, de remuer activement vos méninges au travers des missions qui vous seront confiées, et qui vous permettront dans 2 ans, ici ou ailleurs, de savoir ce que 2000 personnes au travail représentent de complexe diversité.

Merci d'adresser s/identification C1027 un CV complet et motivé, avec photo et indication de salaire au



ceip · Conseil d'entreprises 56270 Ploemeur.

Une importante entreprise d'aménagement et de construction de la Région Parisienne, recherche un



Au sein du service construction neuve, (production de 600/800 logements par an, locatif et accession à la propriété), cet ingénieur de formation aura la responsabilité de la réalisation d'opérations immobilières depuis la demande de permis de construire, jusqu'à la clôture financière.

Une bonne expérience du suivi technique et financier de programmes de logements sera un atout pour réussir dans ce poste.

Compte tenu de la stratégie de développement de l'entreprise, les perspectives d'évolution à terme sont ouvertes.

Adresser votre candidature, sous référence 4358 M (à noter sur l'enveloppe), à l'Agence AFFLUENTS, 49, avenue Trudaine - 75009 PARIS - qui garantit la confidentialité.

Important éditeur universitaire - Paris 6e
recherche son

chef de fabrication livres

Rattaché à la direction générale, il aura la responsabilité d'animer l'équipe de fabricants (10 personnes) chargée de réaliser les ouvrages des différentes collections et sera le garant de la qualité, du respect des délais et des coûts de fabrication. Il devra tout particulièrement assurer les négociations avec les fournisseurs et optimiser les rapports qualité/prix. Il aura des relations constantes avec les autres départements et en particulier avec les directions littéraires et les services commerciaux.

Ce poste conviendrait à un excellent spécialiste de la fabrication du livre, de formation technique supérieure et possédant une expérience confirmée de la direction d'un service de fabrication. Il exige de réelles qualités d'organisateur, de gestionnaire et un sens développé des relations humaines. Connaissance de l'anglais appréciée.

Adresser dossier de candidature, comprenant lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous réf. CF à Acanthe, 12, rue de l'Eperon, 75006 PARIS.

...point de rencontre des grandes ambitions.

sistant
u Directeur
des ventes





Bienvenue à
Time Manager International France

L'ANIMATION VOUS PASSIONNE ?

Animateurs de formation ?

RESPONSABLE COMMERCIAL

CHARGE D'OPERATIONS

Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

**LA LOGISTIQUE POUR NOUS :
UNE FONCTION CLE ET UN TREMPLIN**

Filiale d'un des grands chimistes français, nous occupons une place de premier plan dans l'utilisation industrielle des plastiques. Nous recherchons le

Jeune chef du service logistique

de notre Usine de NEVERS (58)

Sous l'autorité du Directeur de l'usine, et en liaison avec le département logistique au siège, vous serez responsable du planning production, de la gestion des stocks et du traitement des commandes. Vous animerez une équipe de 12 personnes.

Diplômé ESC ou équivalent, vous avez une première expérience en service logistique ou administration des ventes ou vous êtes débutant avec de solides stages.

Manager de tempérament, vous souhaitez vous investir dans une fonction riche et très opérationnelle pour évoluer ensuite au sein du groupe.

Vous voulez en savoir plus sur cette opportunité ; nous vous remercions d'adresser CV, lettre, photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 14bis, rue Daru, 75008 Paris sous la réf. 51 1358 LM, portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

Un important groupe français (CA FF 2 Milliards - 1 600 personnes) dans le secteur de la haute technologie, recherche son

Directeur de la Communication et du Personnel

Paris — **Salaire négociable**

Homme de contact et d'organisation, la personne sélectionnée sera chargée de la gestion du personnel et des carrières, du recrutement, de la formation, de la paie et de la communication des informations internes ainsi qu'externes.

De formation ESC ou similaire, le candidat justifiera d'une expérience de 4 à 8 ans dans la fonction personnel (cependant une expérience dans d'autres domaines sera considérée). Un anglais courant est essentiel.

Grâce à la croissance rapide du groupe en France et à l'étranger, des responsabilités de plus en plus internationales seront à envisager.

Contacter Ivor Alex au (1) 40.70.00.36 ou adresser CV + tél + rémunération actuelle à Michael Page Executive, 19 avenue George V, 75008 PARIS, sous réf. IA 1378 MO.

MP
Michael Page Executive
Paris.Londres.Amsterdam.Bruxelles.New-York.Sydney

JURISTE INTERNATIONAL

Ce groupe américain occupe une position de leader dans le secteur du matériel médico-chirurgical de haute technologie. Il possède 15 filiales et 4 usines en Europe. Pour son siège européen basé à Paris, il recherche un juriste international.

Il est le conseiller privilégié pour toutes les questions juridiques européennes : il gère les questions de contentieux sur l'Europe, assiste la direction dans la négociation de contrats commerciaux...

Pour ce poste à hautes responsabilités, nous souhaitons rencontrer un candidat ayant une expérience de 10 ans comme juriste dans une société multinationale ou comme consultant dans une société de conseil en droit international.

La pratique de la langue anglaise est nécessaire, la connaissance d'une autre langue européenne est souhaitée.

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat mais pourra être très motivante.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V *complet, photo et rémunération* actuelle sous référence M 12/1620 C à :

EGOR BIOMEDICAL
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA

Directeur du personnel

Pour leur usine implantée à BEAUVAIS (200 pers.) les Laboratoires BIOCODEX proposent un poste motivant à tout candidat :

de formation supérieure - justifiant d'une expérience « terrain » dans la fonction de Personnel - ouvert, créatif, réaliste - animateur et bon organisateur.

Rattaché au Directeur de l'établissement,

il ASSURE une dynamique gestion sociale - les relations avec les Partenaires et Organismes Sociaux - l'animation des C.E. - l'application de la législation du travail et de la sécurité,

il INITIE de nouvelles opérations dans les domaines de la Communication et de l'Information.

Merci d'adresser votre C.V. + rémunération actuelle, sous la référence 390/LM, à :



DICA SELECTION
69, rue Lecourbe
75015 PARIS

Compagnie de Raffinage et de Distribution **TOTAL FRANCE**
recherche pour sa Direction Distribution

Jeunes cadres commerciaux

Responsable d'un secteur géographique. Postes à pourvoir sur l'ensemble du territoire national.

MISSIONS : Vous serez chargé, en fonction de vos aptitudes, goûts et talents de :
- promouvoir les ventes auprès de la clientèle existante, prospecter et offrir une gamme riche et étendue de produits et services.
- contribuer au développement du réseau. Responsable d'un patrimoine contractuel de grande valeur, vous en assurerez la rentabilité économique et en développerez toutes les potentialités autour des 4 axes suivants :
  - Gestion financière
  - Promotion de toutes campagnes d'animation et de développement
  - mise en œuvre d'une politique active de diversification
  - conseil et appui technique, commercial auprès de la clientèle.

VOUS êtes issu d'une Ecole Supérieure de Commerce, débutant, mobile fontionnellement et géographiquement, passionné par la gestion, la vente, le marketing et décidé à agir avec autonomie et initiative.
Vous exercerez un réel pouvoir décisionnel.
En un mot vous serez RESPONSABLE.
Résultats, entretien annuel de performance et ambition, seront déterminants pour une évolution de carrière dynamique et appropriée vers des postes fonctionnels ou opérationnels à larges responsabilités.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous réf. CC/M à
TOTAL FRANCE
Direction des Relations Humaines
Monsieur J.-M. BOILLOT
84, rue de Villiers
92538 Levallois-Perret
Cedex.

TOTAL

Compagnie d'assurances - Paris-9e

recherche

UN CADRE (H/F)

Spécialiste des domaines :
Comptabilité - Gestion - Informatique.

De bon niveau (Ecole de Commerce, BAC + 4, IUT ou équivalent).

Ayant 3 ans d'expérience dans une compagnie d'assurances.

Adresser C.V. + lettre + photo + prétentions
sous nº 8419 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

UNIVERS DE LA GESTION

Larousse

«Un nouveau souffle dans l'édition»

CONTROLEURS DE GESTION

EDITION

En liaison avec les Responsables Editoriaux, vous participerez à l'élaboration du Plan Editorial, mettrez en place les outils nécessaires au suivi et effectuerez analyses et contrôles.

Vous êtes diplômé d'une Ecole de Commerce, avec 5 à 6 ans d'expérience du contrôle de gestion (si possible dans l'édition) et vous maîtrisez parfaitement la micro-informatique.

Pour cette création de poste, outre une personnalité assez forte, vous possédez des qualités d'organisation, un esprit d'analyse, de synthèse et d'ouverture.

REPORTING - TABLEAUX DE BORD

En relation avec l'ensemble des services de l'Entreprise, vous aurez la charge d'établir les situations mensuelles et le tableau de bord et de développer le système de reporting. Vous réaliserez ponctuellement des analyses et des audits opérationnels.
Diplômé d'une Ecole de Commerce, vous avez de solides bases comptables, maîtrisez la micro-informatique et possédez une expérience de 2 à 3 ans du contrôle de gestion ou de l'audit.
Le goût des chiffres, des qualités relationnelles, un esprit d'analyse et de synthèse et une certaine disponibilité sont indispensables.

Ces deux postes rattachés au Contrôle Central de Gestion sont à pourvoir rapidement sur Paris.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo, lettre man. et prét.) à LAROUSSE, Direction des Relations Humaines, 17, rue du Montparnasse, 75298 PARIS Cedex 06.

Larousse

Jeune Banque d'Affaires en plein développement
recherche son

Directeur d'exploitation

Rattaché à la Direction Générale, il aura les responsabilités suivantes :
- diriger le service des engagements (mise en place et suivi des concours haut et bas de bilan, prises de participation...)
- superviser les opérations bancaires
- concevoir et développer de nouveaux services dans les PME clientes de la Banque, avec lesquelles il entretiendra des relations de partenariat.

Il participera au Comité de Direction.
A 30-40 ans, après une solide formation supérieure (BAC + 4 minimum) et bancaire (CESB apprécié) le candidat aura acquis une expérience similaire de quelques années.

Lamy S.A.



Banque européenne

recherche pour sa succursale
nouvellement créée un :

ANALYSTE FINANCIER

ayant +/– deux ans d'expérience dans la même fonction dans une banque ou dans une charge d'agents de change.
Il sera le responsable de cette fonction au sein de la succursale.

FORMATION :
IEP (option Eco-Fi), ESSEC, ISA ou HEC.
Bonne connaissance du programme LOTUS 1, 2, 3 et de l'anglais.
Goût à rédiger et à suivre la presse économique et financière.

Contacter d'urgence Madame P. PINTE au 47-66-03-11.

JEAN THOUARD
RECHERCHE
pour ses départements Bureaux Commerces et Habitation

Négociateurs

formation supérieure, expérience commerciale 2 années minimum appréciée mais non indispensable dans l'Immobilier d'Entreprise, les Commerces et l'Habitation.



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



Exploitant confirmé, à 30 ans, j'ai des ambitions et la volonté de les concrétiser. A la B.P. ROP, je monte d'un cran pour gérer un important portefeuille de clients (soit d'entreprises, soit de particuliers) ou pour encadrer activement l'équipe d'une agence. Professionnel de la banque, avec la B.P. ROP, je sais où je vais.

Mon contact : ALLO-CARRIERES (1) 45.02.15.74 (9 h - 17 h) - 53, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS (Réf. 718).



DIRECTEUR FINANCIER ET COMPTABLE

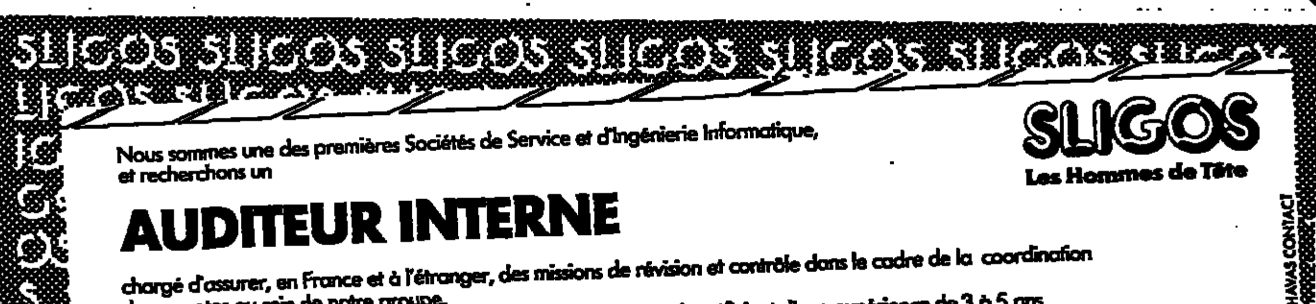
Négoce Paris

Une société française (230 personnes – chiffre d'affaires : 147 millions de Francs), spécialisée dans le négoce vers la grande distribution de petits équipements destinés au bricolage, recherche un DIRECTEUR FINANCIER ET COMPTABLE. Sous l'autorité de la Direction Générale, il assumera la totalité de la fonction financière et comptable de la société ; comptabilité générale jusqu'au bilan, mise en place d'une comptabilité analytique, participation à la définition des investissements et étude des modes de financements, préparation et suivi des budgets et de la trésorerie, relations avec les banques. Il prendra en charge la fonction juridique (préparation des conseils et assemblées). Il développera l'informatisation des procédures administratives, comptables et de gestion avec analyse des besoins, rédaction d'un cahier des charges et mise en place avec le concours d'une SSII tant au siège qu'au niveau des dépôts. Il sera assisté dans ses missions par une dizaine de personnes. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 30 ans, de formation ESC option Finance-Comptabilité ou équivalent, et possédant plusieurs années d'expérience dans une fonction semblable acquise au sein d'une PME performante mettant en œuvre des moyens de gestion informatisés.

Écrire sous référence 1002/M à :

GRH Conseils

3, avenue de Ségur – 75007 PARIS – Discrétion assurée.



SLIGOS
Les Hommes de Tête

Nous sommes une des premières Sociétés de Service et d'Ingénierie Informatique, et recherchons un

AUDITEUR INTERNE

chargé d'assurer, en France et à l'étranger, des missions de révision et contrôle dans le cadre de la coordination des comptes au sein de notre groupe.
Nous souhaitons rencontrer un candidat agé de 30 ans environ, bénéficiant d'une expérience de 3 à 5 ans dans un grand cabinet d'Audit ou d'expertise comptable, et possédant un diplôme d'école de commerce complété d'un DECS. Anglais courant indispensable.

Déplacements en France et à l'étranger.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 277/MT à Martine TURPIN, SLIGOS - Direction du Personnel et des Ressources Humaines - Immeuble Ile de France - Cedex 49 92067 PARIS LA DEFENSE 9.

HAVAS CONTACT

HILTI

Le Groupe HILTI, en pleine expansion, présent dans plus de 80 pays (9500 personnes dont 300 chercheurs), pour sa filiale française (C.A. 500 M.F.), recherche :

Chef Service Comptabilité - Crédit/Clients

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, il sera chargé de diriger et contrôler toutes les opérations permettant d'optimiser le poste "Clients" du Crédit au Recouvrement : prévention et analyse des risques, tenue des Comptes Clients, toutes opérations de recouvrement. Responsable d'un service de plus de vingt personnes, il saura le dynamiser tant sur le plan du Management que sur le plan de l'organisation et la gestion informatisée (passage sur IBM 38). Agé de 40 ans environ (ESC, BTS/DUT Comptable... ou autodidacte si bonnes connaissances comptables, informatique, juridique, recouvrement), ce candidat devra justifier d'une expérience minimum de 10 ans en tant que Responsable Comptabilité Clients/Crédit Manager dans un secteur commercialisant des produits industriels grande consommation. Animateur rigoureux, négociateur sachant faire preuve de beaucoup de doigté, le candidat possède un grand sens de la communication.
Ce poste est basé à MORANGIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo, prétentions) sous la référence RP 107/M à

CREA CONSULTANTS – Creative Resources for European Access – conseil en ressources humaines – 4, place Félix Eboué 75583 PARIS CEDEX 12

CURRICULUM

LE SERVICE PROMOTION IMMOBILIERE D'UNE IMPORTANTE SOCIETE

recherche

RESPONSABLE de PROGRAMMES

Il assurera le suivi et la gestion administrative, juridique et financière de programmes. Il participera également au montage des nouvelles opérations. Une expérience dans la promotion immobilière et une formation juridique sont indispensables.



Les candidats intéressés adressent un CV en mentionnant sur l'enveloppe le N° 1023 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 PARIS qui transmettra.

Membre du BNPAC

GROUPE BANCAIRE MULTI ETABLISSEMENTS

21 milliards d'encours de bilan, recherche pour son **DEPARTEMENT CONTROLE DE GESTION**

Controleur Junior H/F

ayant obligatoirement une première expérience professionnelle de 2 à 3 ans de préférence en milieu bancaire.

De formation supérieure (ESSEC, SUP DE CO, MAITRISE DE GESTION), il aura pour mission de participer :
— au développement des méthodes et outils d'analyse,
— à l'élaboration et au suivi des budgets.

Il sera demandé une aptitude naturelle aux contacts et une forte implication.

Envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prétentions à **N° 6404 Publicités Réunies - 112, Bd Voltaire - 75544 Paris Cedex 11 qui transmettra.**

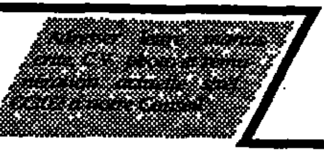
International Management

Conseil en recherche de Dirigeants et Cadres financiers

La filiale française d'un important groupe américain dont l'activité est la fabrication et la commercialisation de composants électroniques, C.A. France de l'ordre de 600 MF, effectif 650 personnes, recherche un jeune

CHEF DE LA COMPTABILITE GENERALE

Agé de 28-32 ans, de formation E.S.C. + D.E.C.S. + 1 ou 2 Certificats Supérieurs de l'Expertise Comptable, le ou la candidat(e) aura acquis une expérience de 3 à 6 ans en entreprise. Un passage en Cabinet d'Audit serait un plus.
L'anglais courant est indispensable.
Le poste est à pourvoir en Banlieue Nord-Ouest de PARIS.



Patrick Bruneteau
75, rue de Miromesnil,
75008 Paris
Tél. 42.94.07.34.

SOTAIR
SOCIETE DE TOURISME AERIEN INTERNATIONAL

Jet tours **Jet'am** **jumbo**

RECHERCHE

UN(E) ASSISTANT DE GESTION

- Chargé de l'économie de la production de l'entreprise, du contrôle budgétaire d'une direction.
- Excellente maîtrise de la micro-informatique obligatoire.
- Disponible pour déplacement à l'étranger.
- Débutant avec une expérience de 2 ans dans ce domaine.
- Formation : maîtrise de gestion ou d'économie.
- **Anglais indispensable, espagnol souhaité.**
- Disponible rapidement.

Envoyer lettre, c.v., photo et prétention salariale à :
Madame PRADEL-SOTAIR
22, quai de la Mégisserie, 75001 PARIS.

AVENUE BANQUE AB

RECRUTE SON

RESPONSABLE DES OPÉRATIONS BANCAIRES

CLASSE IV OU V

VOUS AVEZ
- UNE FORMATION BANCAIRE SUPÉRIEURE
- 10 ANS D'EXPÉRIENCE EN AGENCE
- UNE RÉUSSITE COMME PORTEFEUILLISTE

VOUS SOUHAITEZ DONNER UN NOUVEL ÉLAN À VOTRE CARRIÈRE

ADRESSEZ-NOUS LETTRE DE CANDIDATURE + CV DÉTAILLÉ + PHOTO À SERGE DELETRÉ - AVENUE BANQUE, 66 CHAMPS-ELYSÉES, 75008 PARIS.

DESSIN

camif

Notre métier : La Vente Par Correspondance. Nos moyens : des Catalogues et des Magasins. Notre dimension : 1 440 salariés pour un C.A. de 3,6 milliards. Nos partenaires : plus de 900 000 clients-Sociétaires et 5 500 fournisseurs. Notre projet, nos politiques privilégient l'innovation technologique, la qualité totale et les femmes et les hommes, acteurs de notre réussite. Le défi coopératif dans la distribution d'aujourd'hui.

Recherchons pour notre Direction Financière

CHARGES D'ETUDES H/F

Ces fonctions s'adressent à de jeunes Collaborateurs capables d'assurer des analyses de gestion, des études de rentabilité et de participer au suivi analytique et prévisionnel des principaux secteurs de l'entreprise.

Tous ces emplois s'adressent à des candidats diplômés de l'enseignement supérieur (ESC, DECS) ayant une excellente maîtrise des mécanismes comptables, de bonnes connaissances en informatique et les qualités de l'homme de communication. Une expérience professionnelle en entreprise ou cabinet est recherchée.

Ces postes sont à pourvoir à NIORT, ville où les secteurs tertiaires et informatiques sont en expansion.

Adressez lettre de candidature (C.V., photo et prétentions) à la Direction du Personnel- Trévins de Chauray 79045 NIORT Cedex.

Pierre Lichau

FILIALE IMMOBILIÈRE GROUPE BANCAIRE

recherche

UN GESTIONNAIRE PATRIMOINE CONFIRMÉ

Envoyer c.v. + photo à :
GESTINVIM
bureau 706
50, bd Haussmann, 75009 PARIS.

VOUS ÊTES :

JURISTE DROIT DES AFFAIRES

Vous avez une expérience confirmée de 5 années au minimum des questions juridiques et de restructuration des entreprises, au sein de grandes Sociétés, dans des Cabinets.

NOUS SOMMES :

des Conseillers d'entreprises dans l'un des secteurs les plus importants de l'Industrie agro-alimentaire...

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS
pour compléter notre équipe pluridisciplinaire.
Lieu de travail Paris 15e.

Merci d'adresser votre C.V. avec une photo récente, en précisant vos souhaits de rémunération, sous référ. 244, à :

Jacques GENEVAY – 11, square Jasmin – 75016 Paris
(Garantie du secret des candidatures)

P.R.Bley



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Groupe français très performant nous avons, malgré notre taille moyenne (1000 personnes), une présence internationale et une position de nº1 sur notre marché. Nous privilégions la créativité (nos produits sont liés à la mode), les investissements et la valeur de nos ressources humaines. Pour rejoindre notre division commerciale basée à Paris, l'aider à faire face à ses projets d'expansion, nous recherchons un

Jeune cadre de gestion

Diplômé d'une école de commerce ou d'une université, sa première expérience (3 ans minimum) l'aura bien préparé à occuper une fonction polyvalente.

Participant à la définition des stratégies de développement, il supervisera les services comptabilité clients, contrôle budgétaire et informatique (15 personnes au total).

Pour adhérer aux objectifs et à la vie de l'équipe en place, nous attendons un candidat ouvert, actif, concepteur et pragmatique, un "décideur" sachant faire évoluer nos systèmes vers une meilleure productivité.

Une expérience de l'informatique acquise dans un environnement de type PMI sera un atout pour réussir dans cette fonction.

Salaire et évolution sont attractifs dans cette société tant en France qu'à l'étranger.

Merci d'adresser un dossier complet de candidature, sous la référence FL/2 à notre conseil :

INFRAPLAN - 83 boulevard Raspail - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN
Paris/Barcelone

Exploitant entreprises

Banque de dépôts

Paris 8e - Une importante banque de dépôts privée recherche dans le cadre de son développement un exploitant entreprises. Placé sous l'autorité du responsable du développement de la clientèle industrielle et commerciale et intégré dans une équipe, il aura pour mission de développer, de constituer et de gérer un portefeuille de clientèle entreprises (PME, grandes entreprises) de manière autonome. Ce poste à caractère commercial ne peut convenir qu'à un cadre bancaire âgé de 27 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur (ESC ou équivalent) et possédant une expérience minimum de 3 ans des relations avec une clientèle de PME et/ou grandes entreprises. La rémunération sera adaptée en fonction du profil du candidat retenu. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9360M. (PA Minitel 36.14 code PA)

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT Nº 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

SYNTEX, c'est un grand de la pharmacie dans le monde, 9 000 personnes, plus de 1 000 chercheurs, des succès scientifiques et une réussite financière remarquables. En France, à la Défense, c'est un foisonnement de nouveaux services à la recherche de talents nouveaux dans les domaines marketing, vente... ou juridique.

Jeune Juriste d'Entreprise

Dépendant directement du Directeur administratif et juridique, vous avez 2 à 3 ans d'expérience, une vision économique et dynamique du droit. Vous avez une formation supérieure en droit des affaires (DESS, ou mieux encore DJCE) avec de solides connaissances en droit de la concurrence français et communautaire et une bonne pratique dans la rédaction des contrats.

Vos champs d'intervention sont larges, principalement axés sur l'ensemble des problèmes contractuels : élaboration, audit et gestion des contrats, participation aux négociations ; ils couvrent en outre les études et conseils juridiques que peuvent requérir l'ensemble des services de notre entreprise. Vous avez le goût de l'efficacité et de l'échange avec les autres services de l'entreprise et du groupe (Europe, Californie...) et vous savez vous prendre en charge. L'anglais est lu, parlé et écrit.

Pour mieux connaître ce poste clef et partager votre ambition avec nous, écrivez à VOCATION MEDIA, 3, rue de Liège 75009 PARIS, sous référence JES/M en précisant votre rémunération souhaitée.



---

ils vous ont déjà rejoints :

Bernard SCHAECK
6 années Télécommunications - 4 années de conseil

Henri VASSEUR
9 années Polaris Direct - 15 années de conseil

Jean-Claude BOUGANT
10 années GROUPE DARTY-REAL
3 années de conseil

Jean-Luc FLEURET
15 années RANK XEROX
(dont 4 au marketing direct)

Jacques LEFEBVRE
17 années IBM - 6 années IBM DIRECT

Olivier BONTRON
12 années LA REDOUTE (Holding)
15 années de vente par correspondance

Les commerciaux les plus talentueux

et vous ?

FCD
FRANCE COM DIRECT

FCD, c'est le marketing direct sous toutes ses formes (mailing, téléphone, télématique, informatique...), les références les plus prestigieuses, des moyens financiers importants, des projets de développement ambitieux, et surtout des hommes et des femmes pour lesquels la communication est une exigence fondamentale et le dialogue une déformation professionnelle.

Nous recherchons notre jeune

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Votre champ d'intervention, extrêmement riche et varié, recouvre l'ensemble des activités comptables, financières, juridiques, fiscales, contrôle de gestion, informatique, gestion du personnel et services généraux.

Vous encadrez une petite équipe qui grandira. Le contexte professionnel est largement mobilisateur.

Poste passionnant pour un homme ou une femme, ayant un fort potentiel, idéalement âgé de 30 à 35 ans, formé dans une grande école de commerce.

Si vous avez au moins cinq d'expérience en cabinet d'audit et/ou en entreprise de services, nous vous suggérons d'écrire rapidement à notre conseil sous la référence RC/214.

ornicar 3, av. Bertie Albrecht 75008 Paris

BANQUE PRIVEE PARIS

recherche un

GERANT DE PORTEFEUILLE

HF

Votre profil :
- formation supérieure (BAC + ...) orientée vers le domaine financier ou économique,
- une parfaite connaissance des marchés et des différents segments de clientèle est indispensable.

Votre mission :
Vous serez chargé du développement et de l'animation commerciale de notre Département Gestion de Patrimoine.

Votre rémunération sera fonction de votre expérience et de votre réussite.

Notre banque offre des perspectives intéressantes au sein de notre groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en mentionnant bien la référence 177/LM, à O.C.B.F. SERVICES - 66, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS.

MEDIA BA

OCBF services

VOUS ASSISTE DANS LE RECRUTEMENT BANCAIRE

Chef de Service Administration et Gestion du Patrimoine

Une Evolution pour un Contrôleur de Gestion Confirmé

L'un de nos métiers est la gestion locative (patrimoine de 20 000 logements en région parisienne). Une structure décentralisée, une gestion par objectifs nous amènent à créer le poste : Chef de Service Administration et Gestion du Patrimoine.

Rattaché au Directeur des Unités, vous serez sur le terrain réalisateur et garant de la cohérence et de l'efficacité des actions assurant la mise à niveau et le suivi des unités décentralisées sur les plans : contrôle interne, organisation et productivité administrative, maîtrise budgétaire.

Votre formation études supérieures, Ingénieur ou Gestion, vos premières expériences en contrôle de gestion, organisation et productivité administrative, votre rigueur ainsi que vos qualités relationnelles vous permettront de réussir dans ce poste et d'évoluer ensuite avec nous.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser lettre de motivation et C.V., sous référence 18 8212 M, à notre Conseil qui garantit la confidentialité.

EQUIPES ET CARRIERES
4, rue de la Bienfaisance 75008 PARIS

URBAT

Société de promotion immobilière à Montpellier, 300 MF de CA, nous cherchons notre

contrôleur de gestion

Répondant au Directeur général, interface entre notre siège, nos agences, notre BE et nos partenaires financiers, vous supervisez la comptabilité (tenue par 4 p.), établissez et contrôlez les budgets, assurez la concordance des comptes entre la société et les SCI. Conseil des gestionnaires de programmes, vous préconisez une nouvelle méthodologie de gestion, notamment par l'utilisation de l'informatique.

A 27 ans minimum, diplômé d'études supérieures, vous avez une expérience de trois ans, au moins, dans cette fonction. Rejoignez notre équipe de direction pour contribuer à la croissance de notre entreprise.

Notre consultante, Mme F. JOUISHOMME, vous remercie de lui écrire (réf. 1334 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

GROUPAMA
LES ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES
SAMDA SORAVIE

De formation **MSTCF... DECS... Expertise comptable... Ecole Supérieure de Commerce** (Option Finances/Compta), vous êtes un bon technicien, vous possédez le sens de la gestion comptable et votre expérience vous permet d'assumer et de progresser dans la fonction, au Siège à Angers de

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE GENERALE

comme adjoint direct du Responsable du Département "Gestion - Finances"

Au sein de ce Département, vous réaliserez avec votre équipe la tenue des comptabilités générale et analytique de la Caisse départementale et de ses structures annexes - la gestion de la trésorerie et la gestion des patrimoines.

Vous devrez mettre en place et développer les moyens techniques appropriés au renouveau du Service (mise en place et développement d'outils informatiques en liaison avec les spécialistes concernés).

Ecrire s/référence 625 (lettre manuscrite, c.v. détaillé, photo et rémunération actuelle) à GROUPAMA ANJOU, Département Ressources Humaines, 7 rue Hanneloup, B.P. 328, 49005 ANGERS CEDEX.

AXIAL

Filiale du Groupe **Elf-Aquitaine**, notre société (1100 personnes, 700 MF C.A.), en pleine croissance se caractérise par la compétence de ses équipes et par des résultats performants sur les plans commercial et financier.

la seigneurie

Responsable département finance contrôle

Rattaché au Directeur Financier, il anime les services Comptabilité et Contrôle de gestion Trésorerie (20 personnes) :
- responsable des systèmes d'informations statistiques budgétaires et comptables, il est garant de la qualité des informations et orchestre l'utilisation opérationnelle des résultats.
- Il assiste la Direction et les différents services dans l'analyse et le contrôle des opérations, participe à la conception et à la mise en oeuvre des nouveaux systèmes de gestion.

HEC, ESSEC, ESCP... vous avez 30 à 35 ans. Une expérience de 5 ans minimum vous a permis de maîtriser les techniques comptables et financières et d'exercer de solides talents d'animateur.

Si vous connaissez la valeur du travail en équipe, si vous avez le souci de la motivation et de la formation du personnel, si vous êtes un battant et un réalisateur, notre Société vous permettra de donner toute votre mesure à ce poste.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo) sous la référence LE21V à notre Conseil ARCO 25, rue Cambon 75001 PARIS, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

NOTRE METIER : LA FIABILITE

ARCO

(Marge gauche, page voisine, partiellement visible :)

...du, point de rencontre des grandes ambitions.

DIRECTEUR FINANCIER ET COMPTABLE

GRH Conseils

HILTI

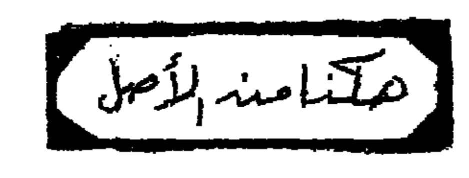
CREA

camif

CHARGES D'ETUDES HF



Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



UNIVERS DE LA GESTION

BANQUE PRIVÉE PARIS

recherche un

TRESORIER

HF

Votre profil :
- âgé d'environ 28 ans, vous avez une formation supérieure,
- une expérience de quelques années dans une fonction similaire est indispensable,
- la connaissance des différents instruments financiers est nécessaire.

Votre mission :
- accroître les interventions de notre banque sur les marchés monétaires et obligataires (francs et devises),
- développer les services auprès de notre clientèle et la conseiller.

Notre banque offre des perspectives intéressantes au sein de notre groupe.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en mentionnant bien la référence 178/LM, à O.C.B.F. SERVICES - 66, rue de la Chaussée-d'Antin - 75009 PARIS.

MÉDIA BA



VOUS ASSISTE DANS LE RECRUTEMENT BANCAIRE

RESPONSABLE COMPTABLE ET FINANCIER
DECS + certificat supérieur ou douze UV du DECS nouveau régime.

Intégrer l'A.F.P.A., organisme privé sous tutelle du Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi chargé de la formation professionnelle des adultes (10 000 personnes, 150 établissements) pour **enseigner** dans un centre et **contribuer** à l'avenir des stagiaires en leur dispensant un enseignement toujours actualisé.

Cette orientation, nous vous la proposons en poste fixe à **Brives.** Si vous avez des connaissances en fiscalité (BIC TVA), mathématiques financières, comptabilité analytique, informatique, droit du travail, droit commercial, droit des sociétés, gestion financière, gestion budgétaire, organisation, la sélection aura lieu à Neuilly-sur-Marne la première semaine de Mars.

afpa Merci d'adresser votre candidature avec C.V. très complet à Nicole TASSO - CPTA - B.P. 155 - 63, rue Ampère - Z.I. Les Chanoux - 93330 NEUILLY-SUR-MARNE.

FORMATION PROFESSIONNELLE



CPFCE

Certificat Préparatoire aux Fonctions de Contrôleur d'Entreprise.

* Formation ouverte aux demandeurs d'emploi et aux salariés possédant un BAC + 2 ou une expérience professionnelle de 4 années (en gestion ou comptabilité)

* du 18 avril au 23 juin 1988. (290 h. de formation).

INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne,
162 rue Saint-Charles 75740 Paris Cedex 15
☎ **Formation Permanente 45.58.02.28 – 45.57.28.41**

* demande de reconnaissance en cours.

LE SAVOIR-FAIRE DE L'IAE

Demandeurs d'emploi de formation supérieure, l'IBIA vous propose deux stages d'informatique :

RESPONSABLE DE PROJET, INFORMATISATION ET FORMATION

Durée : 8 mois à partir de fin mars.

Objectif : optimiser l'utilisation de la micro-informatique dans l'entreprise.

Participants : cadres confirmés ou jeunes diplômés.

MICRO-INFORMATIQUE POUR CADRES

Durée : 3 mois à partir de fin avril.

Objectif : apporter une formation à l'utilisation des outils de la micro-informatique appliquée aux différentes fonctions de l'entreprise.

Participants : cadres demandeurs d'emploi habitant Paris (75) depuis plus d'un an.

Pour ces deux stages, **recrutement immédiat,**

Téléphoner au **47 63 83 68**

PLURIAL

Le Monde CADRES

L'ÉCOLE DE MUSIQUE DÉPARTEMENTALE DES ALPES-MARITIMES

recrute en Avril-Mai 1988

Disciplines :

FORMATION MUSICALE (2 POSTES)

piano, violon, trompette, orgue, trombonne, violoncelle, alto (demi-poste).

Clôture des inscriptions : 25 mars 1988.

Renseignements : Délégation Départementale à la Musique et à la Danse 1, rue Maurice-Jaubert, 06000 NICE. Tél. : 93-88-08-08.

Centre de rééducation de Montrodat 48100 MARVEJOLS recrute

KINÉSITHÉRAPEUTES

D.E., pour travail à temps plein. Poste fixe et remplacement. Tél. : 66-32-03-80.

CONSEIL JURIDIQUE

SPÉCIALISÉ DROIT IMMOBILIER

recherche

COLLABORATEUR DÉBUTANT

DES Droit immobilier. Affaires ou privé.

Env. C.V. et prétentions à : M. Moutsioff, 76, av. de Wagram, 75017 PARIS.

Collège privé

cherche

SURVEILLANT

plein temps. 47-63-46-36.

INRA

RECRUTE

INGÉNIEUR INFORMATICIEN AUTOMATICIEN UNIX

Pascal 68000, pilotage temps réel de procédés de fermentation, thèse ou dipl. grande école exigée.

Adr. C.V. à M. CORRIEU, INRA, 78850 THIVERNAL, Thiverval-Grignon. T. : 30-54-45-10, p. 12.43.

Grand hebdo national

CHERCHE

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

- Sérieuses réf. exigées.
- Expérience magazine indispensable.

Env. C.V. + prétentions + photo s/nº 8416, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

NOUVELLE ENTREPRISE DE PRESSE spécialisée dans la filière des produits de la mer RECRUTE pour renforcer une jeune rédaction très motivée JOURNALISTE BILINGUE

Expérience PAO appréciée. Disponibilité immédiate. Lieu de travail. QUIMPER (29).

Merci adr. lettre man., C.V., photo et press-book à : SEPEM ECOPECHE, B.P. 845, 29194 QUIMPER CEDEX.

Paris-2ᵉ Groupe de presse

RECHERCHE

pour l'une de ses revues spécialisées

JOURNALISTE

possédant une expérience dans les secteurs construction/T.P., urbanisme. Il aura le sens du contact, de l'observation et de l'organisation. Pratique de l'outil informatique nécessaire. Prière envoyer C.V., photo et prétention sous nº 8418, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

LE SERVICE RÉDACTIONNEL DES ÉDITIONS FLAMMARION MÉDECINE-SCIENCES

recherche

LECTEUR-CORRECTEUR

Il devra, en relation avec l'assistante d'édition et le service de fabrication, assurer lecture et préparation de manuscrit, correction et mise en pages d'épreuves. Expér. dans le domaine de l'édition scientif. souhaitée.

Envoyer C.V. détaillé à Flammarion Médecine Sciences, Service Editorial, 4, rue Casimir-Delavigne, 75006 PARIS.

SOCIÉTÉ D'INFRASTRUCTURES POUR TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

JEUNE INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

Connaissances ou exp. en électronique, micro-ondes et mécanique de précision appréciées.

Destiné à prendre progressivement la responsabilité de développements et fabrications dans le domaine des antennes (15 personnes).

Env. C.V. + photo + prétent. à M. Bonnet François CGTI Rue Baptiste-Marcet, 44570 TRIGNAC.

QUOTIDIEN RÉGIONAL BOURGOGNE

recherche

CHEF ROTATIVISTE

- Expérience du poste.
- Connaissances expédition appréciées.

Adresser C.V. + photo à MÉDIA CONSEIL 7, bd Chamoine-Kir, 21000 DIJON.

URGENT CCE AIR FRANCE recherche pour siège - 94 Orly

1 RÉDACTEUR(TRICE)

C.D.D. - 4 mois.

Exigés :
- DUT carrières judiciaires et juridiques ;
- tr. bonnes connaiss. droit social et droit assur. ;
- plus. ann. exp. profess.

Ecrire avec C.V. C.C.E. AIR FRANCE Orly Sud 216 94542 ORLY Aérogare Cedex.

Bureau d'ingénierie de bâtiment

COMPTABLE UNIQUE

NIVEAU D.E.C.S. Quelques années d'expérience y compris gestion.

Env. C.V., photo et prétent. à ARCOBA, 6, bd de Strasbourg, 75010 PARIS.

Sté d'expertise comptable, Corrèze, recherche

EXPERT COMPTABLE

mémorialiste, apte à motiver et diriger une équipe, pour responsabilité bureau secondaire. Large délégation et réelle possibilité de promotion et d'intégration. Écrire à nº 118.529 HAVAS, 19100 BRIVE, qui transm.

Important syndicat professionnel recherche pour sa direction des affaires économiques et internationales

STATISTICIEN ÉCONOMISTE (H/F)

sera plus particulièrement chargé de :
- la gestion des enquêtes obligatoires ;
- la documentation statistique du tableau de bord professionnel ;
- des relations avec les organismes statistiques.

Participera à l'analyse de la conjoncture du secteur.

Débutant ou première expérience. Anglais indispensable, allemand souhaité. Bonne connaissance et pratique de la micro informatique. Adr. C.V. et lettre manuscrite en précisant sur l'enveloppe la référence M/30367, BLEU, 17, rue Label, 94307 VINCENNES CEDEX, qui transmettra.

ASSOCIAT. RESTAURAT. IMMOBILIÈRE

Rég. EST- RECHERCHE

SON DIRECTEUR

Connaiss. urbaine opérat., quart. anciens, expérience, gestion.

Ecrire sous le nº 8385 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

MAIRIE DE MARLY-LE-ROI (Yvelines)

17.000 habitants RECRUTE

1 Attaché financier

Contrôleur de Gestion. Formation en Gestion comptabilité minimum. Maîtrise. Supérieur de Comm., ESCP ou équival. Pratique de l'informat.

Il contrôlera l'ensemble des frais de fonctionnement et d'investissement.

Il s'occupera du suivi du budget de l'analyse des écarts de la Gestion comptabilité en tant que respons.

Env. lettre manuscrite + C.V. + photo à M. le Maire de Marly-le-Roi (78160).

L'IMMOBILIER

appartements ventes

7ᵉ arrdt

85, QUAI D'ORSAY

MAGNIF. VUE S/SEINE 3ᵉ ét., 120 m², récept., 2 ch. + serv. 4.500.000 F. S/place mardi 11-13 h.

10ᵉ arrdt

ST-VINCENT-DE-PAUL

MAGNIF. 280 m²

Appt de réception. Tél. : 47-05-45-55.

11ᵉ arrdt

NATION (près), imm. stand., studio, plein sud, vue dégagée, gde terr., parfait état. 500.000 F. 43-73-06-81.

12ᵉ arrdt

Rue de la Voûte, imm. 1974. 4 pces, 84 m². S. de bains + s. d'eau, wc. Très calme s/rue et jardin, balc. 18 m². Px : 1 750 000 F. Tél. : 46-28-96-23

17ᵉ arrdt

WAGRAM PART. ÉCHANGE Séjour + 3 chbres 100 m² env., parking contre appt 50 m² env. 47-63-99-89.

94 Val-de-Marne

Vds F4 à Vitry Mairie, 9ᵉ ét., très ensoleillé + cave + parking extérieur, proche école, commerce et transport. Prix : 420.000 F. Tél. : 46-80-36-87 ap. 20 h.

95- Val-d'Oise

VILLIERS-LE-BEL

Appt. F4 dans parc, séj. db., s.-d.-b., w.-c., cuis. équip. rust., park. + box. Calme, verdure, tous commerces, école, transp. à prox. RER. Prix 375 000 F Tél. 39-90-39-97 (apr. 19 h)

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

J. FEUILLADE. 54, av. de la Motte-Picquet, Paris-15ᵉ, rech. pour clientèle sélectionnée APPTS et IMM. tous prix, ttes surf.. Paris 6ᵉ, 7ᵉ, 15ᵉ. Tél. : 45-66-00-75.

PROPRIÉTAIRES VOUS VENDEZ un logt avec ou sans confort. Adressez-vous à :

IMMO MARCADET

Estimat. grat. 42-52-01-82.

« MALESHERBES 73 » 45-22-05-96 ACHÈTE COMPTANT HOTEL PARTICULIER APPARTEMENTS BUREAUX - LOCAUX USINES - TERRAINS

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GDE CLASSE, belles récept., avec minimum 3 chambres.

T. (1) 45-62-78-99.

RÉSIDENCE CITY

rech. VIDES OU MEUBLÉS ou à l'achat pr sté et banques APPTS ET VILLAS. Tr. gd stand. quart. résid.

TÉL. : 45-27-12-19.

MONDIAL MERCURE

rech. MEUBLÉS et VIDES STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pr ambassades et sociétés. S'adr. SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-56-28-16.

RÉSIDENCE CITY

rech. VIDES OU MEUBLÉS ou à l'achat pr Stés et banques APPTS ET VILLAS. très gd stdg. quart. résid.

TÉL. : 45-27-12-19.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE

Loc., vente, gestion. 5, rue Berryer, 75008 Paris. Rech. appts, vides ou meubl., pour sa client., loyer garanti.

Tél. : 42-89-12-52.

locations non meublées offres

Paris

CHERCHE-MIDI imm. récent standing, appt 130 m², gd séj., 3 chbres, 3 bns, park. 14.910 F net. Tél. : 47-43-13-10.

Mº PASSY - 16ᵉ

Rue de l'Annonciation 4 p. 114 m² + chbre en étage 8 m², 13.860 F + chauffage indiv. Libre de suite. Tél. au lund. au vend., de 9 h 30 à 18 h au 45-84-15-40.

Mº LUXEMBOURG 6ᵉ

rue de la Sorbonne, 3 p., 68 m², 7.200 F. 5 p., 138 m², 13.500 F + chauffage individ. Libre de suite. Tél. du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 18 h au 45-84-15-40.

Mº TROCADÉRO, 16ᵉ

Av. Raymond-Poincaré, 6-7 p. 231 m² + jardin ind. Profess. libérale ou mixte. Libre de suite. Tél. du lundi au vend. de 9 h 30 à 18 h au 45-84-15-40.

A LOUER PARIS-XXᵉ Av. Gambetta (face Mº) dans imm. bon stdg 7ᵉ ét., un appt tt cft, libre 1ᵉʳ mars, 3 p., cuis., w.c., s. de bns, 64 m² env., cave et garage. 5.500 F mensuels, compris acompte chauff. et charges. Sérieuses références exigées. Garantie d'emploi. Écr. Mme A. CATELAIN, 42, r. F.-Villon, 93190 Livry-Gargan.

immeubles

ARCUEIL R + 3

435 m², à déb. 45-85-20-06.

propriétés

NICE - Maison d'architecte 7 p., 180 m², 2 niveaux, terrain 5.000 m². Px 2,3 millions. Tél. : 88-22-20-50.

ARRAS (7 min), part. vd très belle maison F5 (constr. 82), tt cft, cheminée, gar., terr. pays., beauc. de charme. Px sacr., cause dép. 450.000 F. Ts soirs ap. 19 h 48-94-99-61.

terrains

URGENT PROMOTEUR

CHERCHE PARIS et 94 terrains pour collectifs. PAIEMENT COMPTANT.

48-83-12-11.

viagers

LIBRE

Mº Pte VERSAILLES 3 P. Refait neuf. 43-25-16-50.

pavillons

A VENDRE

dans banlieue toulousaine Pavillon T 4 + garage + jardin près centres commerciaux et écoles. Quartier calme. PRIX : 530 000 F. Tél. : 61-78-26-47 ou écrire M. SAGNES, 5, allée du Morvan, 31770 Colomiers.

villas

PR. Mº FACE BOIS VINCENNES CHARENTON pav. 8 p. cuis., tt cft, jdin sous-sol, gren., 2 525 000. MAS IMMOBILIER 43-45-88-53.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL – RC – RM Constitutions de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.

43-55-17-50.

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + bureaux neufs, démarche R.C. et R.M. SODEC SERVICES Ch.-Elysées . . 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1ᵉʳ, 8ᵉ, 9ᵉ, 12ᵉ ou 15ᵉ. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE

16ᵉ CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO. Loc. burx, secrét., tél., télex. Domicilier : 170 à 390 F/M.

CIDES, 47-20-41-08.

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compét. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

ST-SULPICE 50 m²

3 BUREAUX, imm. XVIIᵉ, 9.000 F mensuel. EMBASSY - 45-62-62-14.

DOMICILIATION CCIAL 9ᵉ Burx, secrét., télex, télécopie, traitement textes.

AGECO - 42-94-95-28.

DEMANDES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE

EXPÉRIMENTÉE cherche travail à temps partiel. T. : 48-40-42-41.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL BANQUE retraité selon convention, connaissances bancaires générales et compétences juridiques, fiscales, relat. humaines, rech. emploi complémentaire valorisant. Exp. et dynamisme, pratique. Écrire sous le nº 8420 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

INFIRMIÈRE

Diplômée d'État, 18 ans d'exp. hôpital, entreprises, sachant assurer le secrétar. médical, rech. poste dans entreprise. Libre rapidement. Tél. : 39-60-96-73.

Etudiant, 26 ans, cherche activité lui permettant d'être libre à 17 heures. Etudie toutes propositions. Tél. : 45-89-45-83.

J.F. 23 ans, lic. L.E.A., anglais, allemand cherche poste commercial. Tél. : 45-69-15-11.

CADRE DE DIRECTION GESTION ET ADMINISTRATION DU PERSONNEL

J.F. 35 ans, excellente présentation, très expérimentée dans la fonction, réf. impts établissements, secteurs d'activités (para-hôtellerie, prestations de services, électronique, informatique). Connaissance et maîtrise. Secrétariat haut niveau.

Recherche situation.

Tél. : 64-40-96-60.

F. 15 ans, exp. communication (organ., rédact.) + études mkg : immob., loisirs, cult., cosmeto-perf. Offre serv. free-lance ou tp. Tél. : 48-06-67-25.

SECRÉTAIRE ASSISTANTE COMMERCIALE

Longue expérience, bonne présentation, autonome, responsable, disponible, sens du contact, TTX, accepte déplacements. Libre de suite. Tél. : 45-86-29-18.

J.H. 32 a., BEP commerce, niveau BAC, 11 a. d'exp. prof., 5 a. de pratique informatique, recherche poste de responsabilité dans le domaine administratif et financier. Tél. : 39-68-35-25.

AGENT ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL

gestion - saisie commandes - stock

cherche place stable.

Claude FREMY 44, rue d'Aulnay-Bazemon, 78580 MAULE.

J.H. 30 a., DEA Droit européen, 1 an en Allemagne (DAAD), exp. banque et avocats, ch. emploi service jurid. Écrire sous le nº 7079 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

EXPORTATION-MARKETING INTERNATIONAL. – Spécialiste promotion/vente dans le monde produits industriels. Biens d'équipements moteurs hors-bord. Exp. négociations haut niveau et mise en place réseaux de vente et développement. Connaissance approfondie médias internationaux spécial télévision. Trilingue français-anglais-allemand. Libre voyager et disponible rapidement.

(BCO/JV 1152.)

DIRECTEUR. – 47 ans. 20 ans exp. dans le commercial et dans la direction d'agences. Habitué aux responsabilités. Marketing organisation. Création de centres de profit. Homme de terrain connaissant parfaitement son marché. Exp. acquises dans des groupes internationaux.

CHERCHE direction commerciale. (BCO/JV 1153.)

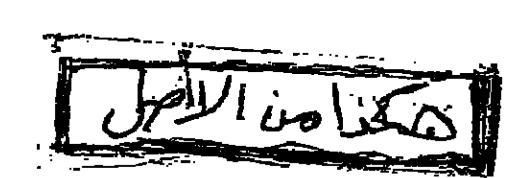
GESTIONNAIRE. – H. 35 ans. EDHEC. Anglais courant. 10 ans exp. multinationale U.S. de distribution biens équipement (audit, contrôle et gestion conseil PME, marketing et gestion réseaux concessionnaires).

RECHERCHE fonctions gestion/administration dans société de distribution ou services. Préférence Paris/R.P. Disponibilité immédiate. Déplacements appréciés. Mission ponctuelle acceptée.

(BCO/MS 1154.)

DIPLOMÉ DROIT PRIVÉ. – 35 ans. IAE. Trilingue anglais-espagnol. Exp. confirmée diffusion de presse et gestion/promotion des abonnements. Bonne connaissance de la profession.

RECHERCHE poste à responsabilités et activité diversifiée. Conviendrait à publication en développement Paris/province ou CEE. Libre immédiatement. (BCO/JV 1155.)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :

12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09

TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

ECONOMIE

LES CIRCUITS FINANCIERS APRÈS LE KRACH

Le retour aux guichets

Un an après les accords du Louvre du 22 février 1987 et quatre mois après le krach boursier du 19 octobre, les circuits de l'argent présentent une nouvelle physionomie, en France comme à l'étranger. Les investisseurs se sont reportés vers des placements de meilleure qualité et plus liquides, ce qui pose de nouveaux problèmes aux autorités monétaires.

Affectés par la crise, les marchés amorcent un certain reflux. Partout, la « reréglementation » est à l'ordre du jour. Les guichets des banques retrouvent de leur attrait, tant pour les épargnants que pour les emprunteurs. Ce mouvement, universel, de « réintermédiation bancaire » ne traduit cependant pas un retour en arrière.

Pour les entreprises financières françaises, cette évolution est, à court terme, plutôt favorable. Celles-ci doivent cependant se préparer à une autre échéance, la création du marché unique européen, le 1er janvier 1993. L'adoption d'une stratégie conséquente et des moyens correspondants est nécessaire.

Un effort de productivité s'impose aussi, tant dans les banques que dans les sociétés d'assurances. La vérité des prix dans le secteur bancaire apparaît comme une autre condition indispensable au succès des sociétés françaises.

L'APRÈS-KRACH a commencé. Quatre mois après l'effondrement des marchés boursiers, les milieux financiers ont retrouvé, en apparence tout au moins, une certaine sérénité. Le spectre de 1929 s'est à nouveau éloigné des esprits. Mais la crise boursière n'aura pas été sans effets sur les circuits de financement de l'économie, sur les réseaux qui assurent la liaison entre l'épargne et l'investissement.

Les circuits de l'argent vivaient, depuis le début des années 80, une révolution tirée par les trois « D » : la désintermédiation, la déréglementation et le décloisonnement. Le krach boursier vient donner un coup de frein à cette révolution... débridée. Aux trois « D » viennent se substituer trois « R » : la réintermédiation, la reréglementation et le recloisonnement.

S'agit-il d'un retour en arrière ou d'un mouvement de correction face à certains excès propres à toute révolution ? La plupart des experts penchent en faveur de la seconde hypothèse. L'évolution en cours reste en tout cas indécise. Son rythme et son ampleur ne peuvent encore être précisément appréciés.

Un coup de frein

« A court terme, nous assisterons sans doute en 1988 à une certaine réintermédiation bancaire », expliquait, dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Option Finance*, le 1er février dernier, M. Daniel Lebègue, le directeur général de la BNP. Effectivement, plusieurs signes le laissent penser.

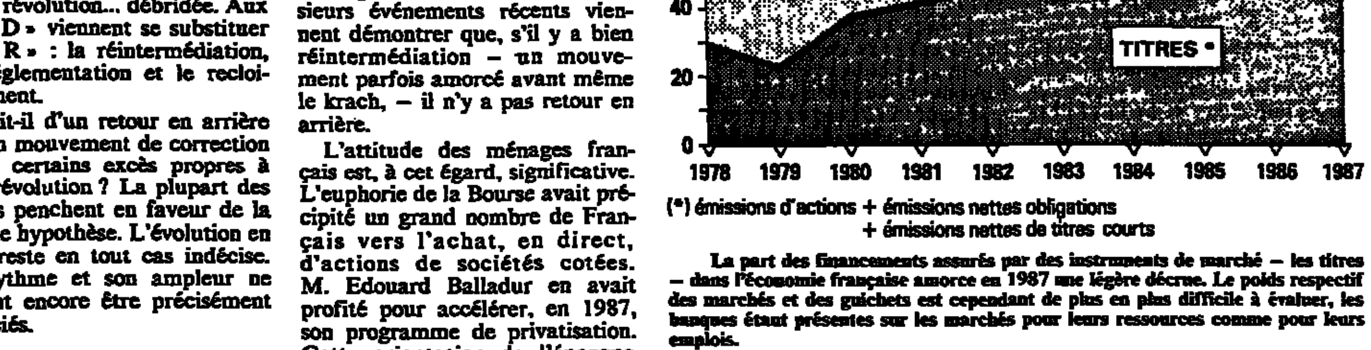
Depuis 1983, avec la création du second marché et plus encore, à partir de 1984, avec les réformes financières du ministre socialiste, M. Pierre Bérégovoy, le système de financement de l'économie française a connu, à l'instar des pays anglo-saxons, une profonde mutation. Schématiquement, les marchés se sont progressivement substitués aux guichets : délaissant les intermédiaires financiers — les banques notamment, — prêteurs et emprunteurs ont noué des relations directes sur les marchés monétaires et boursiers.

Le krach a donné un coup de frein à ce mouvement. D'ores et déjà, on assiste à un certain repli des marchés de capitaux, alors que les banques et autres institutions financières voient revenir à leurs guichets leurs clients. Plusieurs événements récents viennent démontrer que, s'il y a bien réintermédiation — un mouvement parfois amorcé avant même le krach, — il n'y a pas retour en arrière.

L'attitude des ménages français est, à cet égard, significative. L'euphorie de la Bourse avait précipité un grand nombre de Français vers l'achat, en direct, d'actions de sociétés cotées. M. Edouard Balladur en avait profité pour accélérer, en 1987, son programme de privatisation. Cette orientation de l'épargne avait, au début de l'an dernier, menacé le financement du logement social et des collectivités locales. A partir du mois de mai, et plus encore depuis le krach, les banquiers observent tous un retour des ménages vers des placements financiers plus traditionnels : comptes sur livret, épargne logement, etc.

Comme le note le ministère de l'économie dans son dernier *Tableau de bord mensuel des placements financiers* (décembre 1987), la croissance des « placements non négociables » a connu en 1987 *« une nette reprise »*. On en trouve la trace dans les résultats de la collecte de l'épargne sur les livrets A par la Poste et le réseau Ecureuil.

Dans la gestion de leur trésorerie, les entreprises également — certaines se sont brûlées les doigts à l'occasion du krach — reviennent à des comportements plus « *sages* ». Abandonnant des placements sur des SICAV actions pour des SICAV de trésorerie, elles ont fortement accru, depuis septembre dernier, leurs dépôts à terme dans les banques. Dans leur ensemble, en 1987, les dépôts à terme ont cru de 17,3 % contre 5,3 % en 1986.



La part des financements assurés par des instruments de marché — les titres — dans l'économie française amorce en 1987 une légère décrue. Le poids respectif des marchés et des guichets est cependant de plus en plus difficile à évaluer, les banques étant présentes sur les marchés pour leurs ressources comme pour leurs emplois.

(Source : *ministère de l'économie, des finances et de la privatisation.*)

Le mouvement de réintermédiation est également sensible du côté des emprunteurs, des entreprises essentiellement. Compte tenu de l'effondrement boursier, l'accès au marché des fonds propres est devenu plus difficile. Les introductions de sociétés à la Bourse se font plus rares : quatre entreprises nouvelles seulement sont entrées sur le second marché en janvier ; il y en avait plus d'une dizaine chaque mois avant le krach.

Dans les circonstances actuelles, la Bourse n'est plus guère une source de financement pour les entreprises. Aucune société industrielle et commerciale n'a émis d'obligations en janvier, alors que les membres de cette famille avaient levé 5,6 milliards de francs sur le marché obligataire en janvier 1987. Comme le notent le Crédit national et la charge d'agents de change Dupont-Denant dans leur lettre *Initiatives et Marchés* de février, *« des augmentations de capital prévues devront être retardées ou annulées pour un montant qui pourrait atteindre une quinzaine de milliards de francs (à comparer aux émissions d'actions par appel public à l'épargne de 52 milliards en 1987) »*.

De nouvelles formules

Ne pouvant plus aussi facilement recourir au marché, les entreprises se retournent vers les banquiers. Certes, leurs besoins de financement externes sont actuellement limités : les sociétés ont encore enregistré l'an dernier une nouvelle amélioration de leurs marges et de leur situation de trésorerie. Mais elles peuvent avoir à réaliser d'importants investissements ou souhaiter profiter des opportunités de croissance que leur ouvrent les prix attractifs de certaines sociétés cotées.

D'ores et déjà, les banques observent une légère reprise de la demande de crédit bancaire de la part des entreprises. De nouvelles formules de partenariat entre entreprises et banques connaissent un grand succès, les MOF (Multi-Option Facility) notamment. Il s'agit d'une ligne de crédit qui permet à l'emprunteur, pendant plusieurs années, de mobiliser en quelques jours des montants élevés à des coûts modérés.

Au-delà des prêts bancaires à moyen et long terme, les entreprises recherchent également des fonds propres auprès des banques et sociétés d'investissement (de capital-développement, de capital-risque...). Comme le souligne M. Olivier Millet dans sa lettre spécialisée, *Capital et Entreprise*, *« face à l'instabilité des marchés financiers, l'arrivée d'investisseurs de type « capital-risque »* (dans le capital de PME) *offre au moins deux avantages : une réelle stabilité financière et une possibilité de réaliser, par augmentations de capital successives, un renfort en fonds propres permettant aux entreprises de financer leur croissance »*.

Les intermédiaires bancaires reviennent ; mais ce retour ne signifie pas pour autant que le krach a tué les marchés. Le marché monétaire (celui des créances négociables à court terme) a poursuivi son développement depuis octobre dernier. Les grandes entreprises continuent ainsi à s'approvisionner en trésorerie en émettant des « billets ». Le marché boursier lui-même reste une source de financement, M. Edouard Balladur en a vu la preuve dans le succès de la privatisation de Matra.

Le fait est que, malgré la crise, il y a encore des introductions sur le second marché, même si le rythme en a été considérablement ralenti. On assiste en fait à un rééquilibrage entre marchés et guichets dans les circuits de financement, tant en France qu'à l'étranger, *« un assainissement bien nécessaire »* selon un banquier.

La deuxième conséquence du krach boursier réside dans le mouvement de *reréglementation* des marchés qu'il a enclenché. Il est là encore universel, le thème étant devenu un leitmotiv sur toutes les places financières du monde. Toute une série de facteurs avaient contribué, au cours des années écoulées, à un développement accéléré des marchés financiers : les technologies nouvelles, avec en particulier le mariage de l'informatique et des télécommunications, la concurrence entre nations et entre entreprises, l'imagination des hommes de la finance, la déréglementation enfin.

ERIC IZRAELEWICZ.

(*Lire la suite page 38.*)

Le charme de la liquidité

par CHRISTIAN DE BOISSIEU (*)

AU-DELA des fluctuations à très court terme du dollar et des taux d'intérêt, et des informations parfois contradictoires sur la situation des principaux protagonistes (Etats-Unis, Japon, Allemagne fédérale), une grande fragilité financière subsiste. Elle se mesure à la polarisation des opérateurs sur des indicateurs mal dégrossis, mais à fréquence élevée, aujourd'hui le solde extérieur des Etats-Unis.

En période de crise, l'horizon de l'analyse et de la décision se raccourcit sans limite. Les marchés n'ont alors que faire des raffinements statistiques. A juste titre pour certaines variables, à tort pour d'autres, ils sont nominalistes. Ils s'intéressent au solde commercial américain plutôt qu'à la progression rapide des exportations en volume des Etats-Unis ; au déficit budgétaire constaté plutôt que corrigé de telle ou telle influence, etc.

La fragilité financière se mesure aussi à la versatilité des anticipations, elle-même accentuée par le manque de crédibilité des politiques économiques mises en œuvre. Elle découle largement des déséquilibres internationaux et des conditions de leur financement. En retour, elle exerce aussi des effets sur le financement, qu'il soit public ou privé, à travers deux phénomènes qui, loin de s'opposer, se complètent : un report vers la *qualité*, et un report vers la liquidité.

Que les prêteurs se tournent, en période d'incertitude, vers des titres dénués de risques de défaut, en particulier vers les obligations d'Etat, n'a rien de vraiment surprenant. Le mouvement, amorcé tout de suite après le 19 octobre, a permis de corriger les différences trop marquées apparues en 1986-1987 entre les rendements des actions et des obligations. Ils devraient se poursuivre dans les mois qui viennent.

Le report vers la qualité soutient l'ensemble du marché obligataire, et pas seulement sa composante publique. Il comporte un danger potentiel : les Etats, au vu de l'effet d'attraction dont ils bénéficient en période d'incertitude financière, pourraient être tentés de ne pas effectuer les ajustements budgétaires et fiscaux indispensables.

Une faveur retrouvée

Le report vers la liquidité, lui, consiste dans la faveur retrouvée des instruments peu, voire pas du tout, soumis au risque de moins-values en capital, au détriment d'actifs financiers à plus longue échéance et plus exposés. La préférence accrue pour des placements liquides est antérieure à l'automne 1987 : elle s'est manifestée dès les derniers mois de 1986, avec la crise du marché obligataire due au retournement vers le haut des prévisions de taux d'intérêt. Bien sûr, elle a été accentuée par le choc boursier. Dans la zone OCDE, s'est amorcé un mouvement, pour l'instant limité, de « réintermédiation » d'une fraction de l'épargne qui, au lieu de se porter directement sur les marchés, revient se loger frileusement auprès des intermédiaires financiers sous forme de comptes sur livret, dépôts à terme...

L'analyse du report vers la liquidité est d'autant plus délicate que se cumulent des initiatives venant des ménages et des entreprises, et des modifications de comportement des organismes de placement collectif en valeurs mobilières — OPCVM — (SICAV et fonds communs de placement). Le débat sur la nature exacte des OPCVM fait penser à celui, éternel, sur le sexe des anges. Pourtant, il est clair que ces organismes, s'ils sont « transparents » du point du vue fiscal, ne le sont pas en matière d'anticipations et de choix de portefeuille.

A partir de la fin de 1986, les OPCVM ont joué un effet multiplicateur, en exagérant le retournement des anticipations de taux d'intérêt apparu chez les entreprises, les particuliers, etc. La progression rapide, depuis plus d'un an, des SICAV de court terme « monétaires » tient tout autant, si ce n'est plus, au report de ces organismes vers des opérations de réméré et des instruments modérément exposés aux risques de perte en capital (titres du marché monétaire...), qu'aux initiatives des agents non financiers.

Le report actuel vers des formes plus liquides d'épargne traduit une défiance accrue à l'égard de l'avenir et l'extension de l'incertitude en ce qui concerne l'évolution future des taux d'intérêt. Il est possible que le mouvement cesse, voire s'inverse, si, d'une manière ou d'une autre, l'instabilité financière diminue.

Trois facteurs ne devraient cependant pas être sous-estimés. En premier lieu, le poids de l'endettement accumulé est tel qu'une réduction significative de la volatilité du prix des actifs financiers ne suffirait pas à éliminer l'instabilité financière. Ensuite, il est souvent difficile de réduire *en même temps* la volatilité empirique des taux d'intérêt et celle des taux de change. Dans le contexte de déséquilibres internationaux persistants et d'une parfaite mobilité des capitaux, certaines variables doivent supporter le poids de l'ajustement, et tout effort pour réduire l'incertitude liée aux variations de taux de change risque d'accentuer celle due aux mouvements de taux d'intérêt (et vice versa).

En dernier lieu, une fois l'instabilité financière installée, il faut du temps pour surmonter des comportements devenus frileux et convaincre des agents, souvent surpris par la réalisation de risques financiers qu'ils avaient eu tendance à sous-estimer, de se reporter vers des placements exposés à des possibilités de moins-values.

Des implications directes

Tout cela a des implications directes pour la gestion de la dette publique comme pour le financement des entreprises privées. Mais, au-delà de ces effets, apparaissent certaines conséquences pour la crédibilité de la politique monétaire. Cette crédibilité a déjà sans doute été réduite par le dépassement, dans plusieurs pays, des objectifs monétaires affichés. Bien sûr, il existe des contrastes d'une économie à l'autre (aux Etats-Unis, le ralentissement monétaire, depuis le début de 1987, s'est prolongé malgré la gestion accommodante du Fed face au choc boursier), d'un agrégat à l'autre. Souvent, la désinflation et la décrue des taux d'intérêt nominaux ont alimenté la demande de monnaie.

(*Lire la suite page 36.*)

(*) Professeur à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne).

Point de vue

La concurrence des cartes et des chèques

Plus on utilise le rectangle bleu et vert, plus les pertes de gestion s'alourdissent. Il faut refondre la tarification des services bancaires.

par RAOUL BELLANGER (*)

LES millions de Français qui, chaque jour, utilisent leur carte bancaire savent-ils qu'ils bénéficient d'un service unique au monde ? Dans aucun autre pays, en effet, la même carte n'est garantie par l'ensemble de la communauté bancaire. Dans aucun autre pays, la même carte n'est acceptée à la fois dans tous les distributeurs de billets et par un très large réseau de commerces. Aussi, aujourd'hui, huit ménages français sur dix possèdent-ils au moins une carte bancaire, et son usage, devenu banal, ne cesse de se développer.

Paradoxalement, cette incontestable réussite est menacée. Non par la fraude, comme on pourrait le croire après la spectaculaire découverte d'une filière espagnole en décembre dernier. La fraude est préoccupante, certes, mais elle peut être jugulée. Les menaces proviennent plutôt des incohérences, bien françaises, dans la tarification des différents services bancaires, singulièrement entre les cartes, payantes, et les chèques, gratuits...

Quand, en 1967, quelques banquiers français lancent la Carte Bleue, ils n'ont pas idée de la révolution qui va s'opérer. Le fameux petit bout de plastique était alors utilisé aux Etats-Unis comme moyen d'identification ou de crédit depuis de nombreuses années. En France, il ne servait qu'au paiement manuel dans un nombre limité de commerces. Vingt ans plus tard, la carte est devenue un phénomène de société. Plus qu'un symbole : pour la première fois, en 1987, le nombre de chèques en circulation en France a diminué (de l'ordre de 5 à 7 %).

Une percée foudroyante

Un résultat à méditer quand on sait que les ménages français possèdent, en moyenne, deux comptes de chèques, ce qui est probablement un record mondial. La même année, les Français auront donc effectué 530 millions de paiements dans le commerce et plus de 300 millions de retraits d'espèces grâce à la carte. On passera à un milliard et demi de transactions en 1990 !

La monnaie « électronique » représente en France 50 % des transactions par cartes. Aux Etats-Unis, pays pourtant leader dans bien des domaines, ce taux est dérisoire, moins de 10 %. La percée a été foudroyante. En 1970, on comptait, en France, 1 million de porteurs et 80 000 commerces affiliés. Modestes débuts. A l'époque, il est vrai, la bancarisation du pays était à peine entamée : deux ménages français sur trois ne possédaient même pas de chéquiers.

En 1972, l'apparition des distributeurs automatiques de billets, et en 1974, les accords avec Bankamericard-Visa, permettant d'utiliser la Carte bleue dans le monde entier, vont lui donner sa véritable impulsion. A partir de 1980, les Banques populaires, la poste et les caisses d'épargne se rallient au système donnant à la carte une assise nationale. La dernière étape est franchie en 1984 quand l'ensemble de la communauté bancaire et financière française décide de créer un système unique et national de paiement par carte bancaire sous la marque « CB ».

Actuellement, on recense près de 17 millions de porteurs, 10 000 distributeurs de billets — premier réseau mondial — et 400 000 points de vente — premier réseau européen. La France se trouve ainsi dans une situation unique au monde, offrant à ses porteurs de carte non seulement un réseau d'acceptation dense et varié, mais aussi une universalité qui en rend son usage quotidien. A l'étranger, on ironise gentiment sur ce succès en parlant de *french connection*.

C'est oublier que l'« interbancarité » n'a pas été réalisée facilement. Les établissements de crédit ont accepté de perdre un peu de leur identité en se fondant dans un moule commun. La concurrence que se livrent les banques sur les moyens de paiement n'a pas disparu pour autant, mais l'espèce de *modus vivendi* obtenu, en France, sur la carte revêt un caractère exceptionnel.

Aux Etats-Unis, chaque établissement se bat pour sa carte, son réseau, et le consommateur doit collectionner les rectangles de plastique. Dans les pays du nord de l'Europe — du Danemark à la Suisse — l'usage de la carte demeure limité. On lui préfère les espèces ou l'eurochèque. Avec l'interbancarité totale, la France est incontestablement en pointe, et l'apparition de la carte à puce viendra bientôt élargir la palette des produits offerts (téléphone, paiement à distance...), ce qui renforcera encore l'avance française.

Tout semble donc aller pour le mieux dans le meilleur des mondes... Pourtant, la formidable avancée de la carte ne va pas sans problèmes pour les banques. En 1986, sa gestion s'est soldée pour l'ensemble de la communauté bancaire par un manque à gagner de 600 millions de francs.

La perte aura été supérieure en 1987. Les quelque 3 milliards de recettes provenant des cotisations de porteurs et des commissions de commerçants sont loin de couvrir les 4 milliards de frais de traitement, d'amortissement des investissements, du coût de la sécurité et des fraudes. Certes, on doit pouvoir résorber le niveau des pertes dues à la fraude : actuellement, la fraude représente 0,20 % du volume des transactions, et l'objectif est de la ramener à 0,07 % comme aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni. Cela est parfaitement possible et procurera une importante source d'économie.

Le déséquilibre du système

Cependant, les dépenses d'investissement en matériel, en connexion et en techniques nouvelles ne cessent de grimper, alors que l'on assiste à une baisse régulière du taux des commissions versées aux banques par les commerçants, qui de 1,57 %, en moyenne, en 1984 est revenu à 0,87 % l'an dernier. La compétition entre banques accentue sans doute la tendance.

A chaque fois que le taux des commissions baisse d'un dixième de point, les banques perdent 150 millions de francs de recettes. Or, dès l'origine, le prix des prestations offertes aux commerçants a été placé bas, trois à quatre fois en dessous de ce qui se pratique à l'étranger. C'est pour cela que les grands magasins, les hypermarchés et les pétroliers ont accepté le paiement par carte, ce qu'ils refusent encore de nos jours dans des pays comme les Etats-Unis, le Japon ou la Grande-Bretagne.

Les banques françaises, à vrai dire, n'ont pas eu le choix : les chèques étant gratuits, elles ont dû, pour concurrencer ce moyen de paiement, se contenter de commissions peu élevées. Ce sérieux handicap de la carte sur le chèque demeure. Il crée, au cœur du système, un déséquilibre. Car la carte n'est qu'un maillon d'une chaîne, un outil parmi d'autres, dont disposent les particuliers pour régler leurs achats.

Rappelons que sur environ 40 milliards de transactions réalisées chaque année en France par les particuliers — soit 2 000, en moyenne, par ménage — plus de 90 % s'effectuent en espèces ; tandis que 20 milliards, soit la moitié, correspondent à des dépenses d'un montant inférieur à 20 francs. Rappelons aussi que le coût moyen d'un compte chèques, rapporté à chaque ménage français, est de l'ordre de 800 francs par an. Certes, les dépôts à vue logés dans ces comptes permettent aux banques de disposer de ressources non rémunérées qu'elles devraient autrement emprunter, à des taux élevés, sur le marché. Cette économie ne couvre pourtant pas, loin s'en faut, les coûts de gestion des comptes.

Le système national de paiement par carte, malgré son succès, n'a pas atteint, à ce jour, son seuil de rentabilité. Plus on utilise la carte, plus les pertes de gestion s'alourdissent. Il y a bien des limites au nombre de porteurs, mais il n'y en a pas au nombre de transactions. Si l'on ne change rien, le déficit risque d'aller croissant. C'est absurde, contraire à toute idée de calcul économique.

En position d'infériorité

La coexistence entre les différents moyens de paiement mis à la disposition du public ne pourra survivre sans une refonte totale de la tarification des services bancaires, pour laquelle la France est très en retard par rapport à ses partenaires étrangers, en particulier européens. La concurrence entre moyens de paiement gratuits et payants est nocive et dangereuse. Elle risque, en effet, de compromettre la modernisation et les améliorations de la productivité de l'activité bancaire, pourtant absolument vitales dans une compétition internationale où les « lignes Maginot » ne seront que des fétus de paille face à des concurrents dotés d'armes redoutables.

La communauté bancaire devra, ne nous le dissimulons pas, reposer la question de la tarification des chèques. Pour aller jusqu'au bout de la transparence, il faudra bien, aussi, aborder la question de la rémunération des comptes à vue. Si les pouvoirs publics acceptaient le principe d'une rétribution, même minime, cela rendrait certainement plus facile la recherche d'une solution acceptable pour tous.

La profession bancaire doit imaginer une formule qui ne lèse aucun des partenaires, ce qui suppose un effort de compréhension de chacun :

● Les particuliers doivent réaliser que les épargnants et les emprunteurs ne peuvent plus supporter la charge que représente l'utilisation immodérée de chèques pour des montants de plus en plus petits ;

● Les commerçants doivent se rendre compte que le recouvrement de leurs créances — garanti, qui plus est, avec les cartes — mérite, comme partout dans le monde, une rémunération ;

● Les banquiers, enfin, doivent admettre qu'un excès de compétition sur le marché français est déraisonnable quand la véritable concurrence est à nos portes.

L'enjeu de ces réformes dépasse le cercle des banques. La tarification incohérente de leurs services augmente le coût d'intermédiation des banques françaises. Surtout, elle les met en position d'infériorité à l'égard de leurs concurrents. Les commissions perçues par les banques, en France, sur les services ne représentent qu'une faible part de leurs recettes, entre 7 et 15 % du compte d'exploitation. Dans la plupart des pays développés (Etats-Unis, Royaume-Uni, Allemagne), ce taux est de l'ordre de 30 à 40 %.

La banque française est une industrie de services, qui n'applique pas les règles élémentaires du commerce. Voilà une des raisons pour lesquelles, abstraction faite du niveau des taux d'intérêt, le coût des crédits en France restera plus élevé que dans les pays concurrents. Dans la perspective du grand marché européen, nos « entreprises » n'ont pas vraiment besoin de cela.

Souhaitons que les banques françaises et les pouvoirs publics comprennent, avant le 1er janvier 1993, toute l'importance qu'il y a à revoir l'ensemble de ces problèmes. Notre pays ne pourra, en effet, affronter le regain de concurrence en Europe avec un système bancaire supportant les charges que n'ont pas ses puissants rivaux. Pour gagner en 1992, rien ne doit être négligé.

(*) Administrateur du Groupement des cartes bancaires.

Le charme de la liquidité

(Suite de la page 35.)

Ici, la dérive monétaire est à relier au soutien du dollar et à la difficulté croissante d'en neutraliser l'incidence interne (cas de la RFA et du Japon). Là, la progression des crédits est soutenue (exemple de la France en 1987). La « déconsolidation » d'une fraction de l'épargne accentue la croissance monétaire puisqu'elle implique un report à partir d'actifs financiers exclus des agrégats vers des instruments qui y sont intégrés.

Force est de constater que l'augmentation parfois sensible des agrégats monétaires s'est pour l'instant accompagnée d'une croissance réelle ralentie et de taux d'inflation modiques. Le décrochage entre la progression monétaire et celle, modérée, du PIB nominal, autre manière d'évoquer le ralentissement de la vitesse de circulation de la monnaie, va-t-il se prolonger ?

Les réponses sont d'autant plus hasardeuses que, sous l'effet conjugué de l'innovation financière et de l'ouverture des frontières, la croissance à court terme des mouvements de tel ou tel agrégat monétaire relève de la divination plutôt que de la traditionnelle prévision.

Cependant, même si chaque agrégat pris isolément souffre du caractère forcément conventionnel des définitions retenues, même si l'expérience condamne tout fétichisme des agrégats monétaires, on ne peut se désintéresser du décrochage évoqué. Deux scénarios, qui pourraient d'ailleurs se succéder dans le temps, encadrent les perspectives des prochains mois, voire des prochaines années.

Une passe délicate

Dans le premier scénario, la fragilité et l'incertitude financières se prolongent, et même s'accentuent. Il faudrait alors s'attendre à une extrapolation du report vers l'épargne liquide. Cela, conjugué à des politiques monétaires accommodantes face à l'instabilité financière, gonflerait la croissance monétaire et diminuerait encore la crédibilité des politiques de normes monétaires, sans qu'il y ait pour autant de reprise de l'inflation.

Dans cette hypothèse, la crédibilité serait moins attachée aux objectifs monétaires qu'à la capacité des autorités de limiter les réactions en chaîne défavorables et de maintenir la confiance.

En vertu du deuxième scénario, les déséquilibres extérieurs et budgétaires, et avec eux l'instabilité financière s'atténueraient. Mais dans le même temps, pour une raison ou pour une autre (liée ou non au premier scénario), il y aurait une reprise des anticipations d'inflation et de l'inflation effective. Les politiques monétaires se feraient alors moins conciliantes, revenant à une pratique moins souple des normes. Une éventuelle augmentation de la vitesse de circulation de la monnaie, due aux anticipations d'inflation, pourrait accélérer le changement d'attitude de la politique monétaire.

A court terme, vu l'ampleur des déséquilibres, le tassement de la croissance réelle et le ralentissement de l'inflation (sauf, parmi les grands pays, aux États-Unis et au Royaume-Uni, où des tensions inflationnistes sont apparues en 1987), les perspectives sont plus proches du premier scénario. Mais, à plus long terme, le second ne pourrait être négligé.

Dans tous les cas de figure, les politiques monétaires domestiques vont se trouver dans une passe délicate, avec des indicateurs monétaires biaisés, certains comportements instables, des leviers habituels (en particulier les taux d'intérêt) de moins en moins maniables non seulement du fait des contraintes externes (conséquences de la parfaite mobilité internationale des capitaux), mais aussi à cause de considérations intérieures.

Ces politiques, déjà accaparées pour les aspects structurels par l'adaptation du contrôle prudentiel au nouveau contexte, ont à trouver, pour le réglage conjoncturel, un dosage satisfaisant entre la prise en compte des circonstances nouvelles et la continuité.

Le nombre des instruments de la politique monétaire vraiment disponibles a été réduit par l'intégration et la libéralisation financières, alors que l'insuffisante coordination internationale n'a pas permis de diminuer en proportion le nombre des objectifs de chaque politique monétaire nationale.

Ce serait d'ailleurs naïf de croire que la coordination internationale des politiques monétaires permettrait à elle seule de retrouver, à un autre niveau, l'efficacité partiellement perdue au plan national. De même qu'il serait dangereux et irresponsable de mettre les agrégats monétaires au rang des accessoires inutiles, même s'il est clair qu'il convient de s'intéresser aussi à l'évolution du total des financements.

En fait, dans ce monde fluctuant où prédominent les anticipations et les effets d'annonce, le besoin de points d'ancrage pour les interventions publiques et les comportements privés est croissant. Il faut renforcer le rôle des taux de change comme cibles. Il faut aussi compter sur les autres formes de politique économique, spécialement la politique budgétaire et fiscale, trop souvent empêtrée dans ses rigidités, afin de fournir à la politique monétaire, déjà largement aidée par la modération salariale, d'autres appuis indispensables dans les circonstances présentes et futures.

CHRISTIAN DE BOISSIEU.

BANQUES ET ASSURANCES EN 1992

La stratégie de l'internationalisation

Pour faire face à la concurrence étrangère, les institutions financières françaises doivent réaliser d'importantes réformes de structure

par MICHEL BADOC (*)

L'OUVERTURE du grand marché communautaire prévu pour 1993 pose aux banques et sociétés d'assurances françaises un défi sérieux. Il s'agit, en effet, de l'ouverture d'un des plus vastes marchés mondiaux, habité par 320 millions de consommateurs dotés d'un niveau de vie élevé et qui représente déjà, pris dans son ensemble, près du quart du chiffre d'affaires mondial de l'assurance.

Certaines institutions européennes telles que Barclays Bank, Contengency, Helvetia, Generali, Allianz... s'apprêtent à relever ce défi en préparant des stratégies offensives audacieuses. De leur côté, les groupes américains et japonais (UNAT, New-Hampshire, Chase, Morgan, Citibank, Fudji Bank...), flairant les opportunités à saisir sur le Vieux Continent unifié, consolident à leur tour des têtes de pont avancées.

Peu à peu, et avec détermination, les forces commerciales des banques et sociétés d'assurances internationales se mettent en place pour envahir le marché européen. Pour faire face, les institutions françaises doivent réagir sans délai et s'engager dans une réflexion stratégique européenne suivie d'importantes réformes de structures, de mentalités et de moyens.

Une culture multinationale

La définition d'une stratégie face au grand marché de 1993 constituera une des clés de la réussite. Les principales institutions financières françaises (BNP, Crédit lyonnais, Société générale, Banque Paribas, Indosuez...) s'enorgueillissent déjà d'une forte présence à l'étranger. De leur côté, les « leaders » de l'assurance (UAP, AGF, GAN, AXA, AGP...) ne sont pas non plus dépourvus d'ambitions européennes. Malheureusement, pour avoir été parfois l'émanation de politiques financières opportunistes plutôt que de choix stratégiques délibérés, certaines de ces politiques manquent encore de solidité commerciale pour aborder la conquête du marché européen dans les meilleures conditions.

Face à la concurrence de groupes dotés d'une véritable stratégie internationale, le seul désir de grossir risque de se révéler insuffisant pour réussir. La définition d'une stratégie directrice à terme, reposant sur la recherche de cohérence et de synergie au niveau des réseaux et des moyens, et sur le plan européen, est devenue une des conditions primordiales de succès pour demain.

Les banques et sociétés d'assurances françaises ne transformeront toutefois leur atout stratégique en carte maîtresse que si elles se révèlent capables d'adapter les structures et les mentalités d'hier à l'ouverture du marché européen de demain. Une réponse viendra probablement de la création d'organisations transcendant les frontières nationales. Ainsi, le choix d'une organisation reposant sur la logique d'une segmentation des clientèles européennes, conçue à partir de types de marchés ou encore de canaux de distribution, risque peu à peu de prévaloir sur les structures élaborées prioritairement autour d'un concept de pays.

S'inspirant de l'expérience d'institutions comme la Citibank, qui fut la première banque au monde à concevoir une structure internationale à partir des marchés, certaines banques et sociétés d'assurances européennes entreprennent déjà des réformes structurelles dans cette direction (la Topsikrine au Danemark, la Générale de banque en Belgique...). D'autres sociétés, comme le dynamique groupe italien Generali, soucieuses de ne plus accorder au pays d'origine un poids trop important par rapport à leur ambition internationale, semblent de leur côté opter pour l'éclatement des grandes fonctions managériales de leur siège dans différents pays.

Toutefois, l'adaptation des structures risque de s'avérer peu efficace si elle ne s'accompagne pas d'une évolution parallèle des mentalités. Pour répondre à cette préoccupation, la création d'une culture d'entreprise multinationale devient une nécessité qui réclame l'adhésion des responsables chargés du recrutement, de la formation et des motivations du personnel.

Le recrutement, tout d'abord, doit pouvoir élargir le spectre de ses choix en faisant appel à des collaborateurs internationaux, et de surcroît motivés par la mobilité à travers l'Europe. La formation, ensuite, risque de devenir rapidement un support privilégié pour asseoir cette culture nouvelle. Elle a, en effet, la possibilité de mettre en place des programmes destinés à faciliter, au sein d'institutions à vocation européenne, l'intégration et la communication d'un personnel appartenant à des sensibilités, des cultures et des environnements différents.

Des gains de productivité

Une forte motivation enfin doit permettre aux directions de lutter contre les réflexes égocentriques nationaux. L'acquisition d'une langue commune permettant de se comprendre à travers l'Europe dans une même entreprise, l'acceptation de responsables étrangers dans les états-majors, ou encore celle de partenaires européens dans le capital, feront, parmi d'autres, partie des freins au changement qu'il sera nécessaire de vaincre progressivement pour devenir une véritable institution européenne.

La bataille de l'après-1992 ne se gagnera pas seulement à partir de stratégies et de réformes structurelles, mais aussi avec les moyens adaptés. Dans ce contexte, le bouillant président du groupe AXA, M. Claude Bébéar, a sans doute raison d'insister sur la nécessité de grossir pour devenir compétitif au niveau international. Toutefois, l'effet de taille ne jouera pleinement que s'il se concrétise par des gains de productivité importants.

Or, dans ce domaine, les experts s'accordent pour avancer qu'à l'heure actuelle les frais de gestion des banques et sociétés d'assurances françaises demeurent en moyenne supérieurs à ceux de leurs consœurs en RFA, aux Etats-Unis ou au Japon. Le problème des gains de productivité se pose donc directement si elles veulent se battre à armes égales avec leurs consœurs internationales au lendemain de 1992.

En outre, l'efficacité des moyens financiers engagés ne sera totalement valorisée que s'ils se révèlent capables de soutenir une politique commerciale pertinente à l'échelon de l'ensemble du continent européen. Le succès de cette politique reposera sur trois piliers : la distribution, les produits, la communication.

La distribution constituera sans doute la clé de voûte de l'offensive européenne. Pour réussir, elle doit savoir se guérir progressivement du syndrome nombriliste hexagonal pour adopter une vision plus large des lieux d'implantation. D'ici dix ans, les banques et sociétés d'assurances à vocation européenne vont devoir se doter d'une distribution européenne. Cela entraînera probablement des arbitrages délicats entre l'ouverture ou la fermeture de certains points de vente en France pour procéder à des implantations dans les métropoles européennes. Les banques à moyen ou faible réseau en France (CCF, CIC, Crédit du Nord, Hervet, Vernes, Paribas, Worms...) risquent d'être directement concernées par ce problème.

L'implantation sur le vaste marché européen suscitera également un intérêt accru envers les systèmes de distribution modernes issus du « direct marketing ». Ces systèmes, qui connaissent actuellement un développement important dans certains pays comme les Pays-Bas, la France et la Grande-Bretagne, permettent en effet de s'adresser, à l'échelon du vaste marché de la CEE, à des clientèles plus larges sans avoir besoin de recourir à la création d'un vaste et coûteux réseau de distribution physique.

Enfin, la déréglementation entraînée par l'échéance du 31 décembre 1992 provoquera une diversification du choix des réseaux. Jadis limitées à un nombre restreint de canaux de distribution, les banques et sociétés d'assurances vont devoir apprendre à travailler avec des intermédiaires multiples et variés. Succursales bancaires, agents et courtiers d'assurances, grande distribution, concessionnaires automobiles, agences immobilières... risquent d'être de plus en plus sollicités pour proposer des produits financiers et d'assurance à la clientèle européenne.

La qualité totale

Toutefois, la réussite d'une implantation européenne ne pourra aboutir sans la mise en œuvre parallèle d'une politique de produits et de services efficace. Recherche d'une adaptation aux besoins des différents segments des marchés européens, priorité absolue accordée à la qualité, constitueront le corollaire de cette politique.

Le souci permanent d'améliorer la qualité servira de soutien aux deux politiques précédemment évoquées. La préoccupation de tendre vers la qualité totale constitue déjà un souci prioritaire pour les sociétés étrangères dynamiques. Des enseignes aussi prestigieuses que la Mellon Bank (USA), la Fudji Bank (Japon), la société Helvetia (Suisse) en font déjà leur cheval de bataille. Le slogan bien connu : « Zéro défaut, zéro panne, zéro délai, zéro stock, zéro papier », auxquels certains ajoutent « zéro mépris », ne concerne plus uniquement les entreprises industrielles mais aussi les sociétés de services.

Pour pouvoir se défendre, les institutions françaises, encore bien démunies dans ce domaine, doivent réagir sans délai. Le désir de se positionner comme une institution européenne réclame, enfin, l'engagement d'une communication multinationale. Cette préoccupation risque d'entraîner la remise en cause des publicités traditionnelles au niveau tant de la création que de l'optimisation des choix médiatiques.

Dans ce contexte futuriste, les nouveaux médias issus du vidéotex et du vidéo-disque, de la télévision par câble ou par satellite vont progressivement réclamer leur droit de cité. Enfin, la recherche d'une forme de communication extrapublicitaire, utilisant le sponsoring sportif ou culturel international, le « direct marketing informatif »,... risque aussi de susciter un intérêt progressif pour les annonceurs de demain.

∴

1993 sera, pour les banques et les sociétés d'assurances françaises, la date d'un nouveau départ vers la conquête du marché européen. Il s'agira de passer, avant l'an 2000, d'une présence sur un marché qui compte pour 4 à 6 % du marché international – c'est le cas de marchés comme la France, la Grande-Bretagne ou la RFA – à une présence sur un marché représentant environ le quart du marché mondial. Cette expansion ne doit pas se faire au détriment du marché interne.

Les sociétés qui réussissent à l'extérieur de leurs frontières sont souvent des entreprises fortes sur leur marché national. Toutefois, les banques et sociétés d'assurances françaises doivent dès à présent s'armer pour réagir rapidement. Cela entraîne, pour leur état-major, l'obligation de s'engager sans tarder vers la modernisation de leurs procédures de gestion et d'organisation. La mutation est difficile car brutale, mais le succès de demain sera sans doute au prix des efforts d'aujourd'hui.

(*) Professeur au Centre HEC-ISA.





EMPRUNT DE 1 200 000 000 DE FRANCS (AU TAUX FIXE DE 10 % LE 1er COUPON EST FIXÉ À 225 F (PAR OBLIGATION))		EMPRUNT DE 600 000 000 DE FRANCS A TAUX REVISABLE ANNUEL	
NOMINAL :	5000 F	PRIX D'ÉMISSION :	4763 F
PRIX D'ÉMISSION :	5000 F	JOUISSANCE :	14 MARS 1988
JOUISSANCE :	14 MARS 1988	DURÉE :	11 ANS ET 23 JOURS
DURÉE :	11 ANS ET 289 JOURS	INTÉRÊT ANNUEL : Le taux d'intérêt sera de 90 % du taux de rendement moyen au règlement des emprunts non indexés garantis par l'État et assimilés, publié par l'INSEE pour le mois de février précédant la révision. Taux d'intérêt minimum garanti : 5,5 %. L'intérêt sera payable pour la première fois le 6 avril 1989.	
INTÉRÊT ANNUEL :	10 % SOIT 500 F PAR OBLIGATION		
TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT :	9,55 %	AMORTISSEMENT EN TOTALITÉ LE 6 AVRIL 1999 SAUF RACHAT EN BOURSE.	
AMORTISSEMENT EN TOTALITÉ LE 28 DÉCEMBRE 1999 SAUF RACHAT EN BOURSE.		Une note d'information (visa COB n° 88-55 du 18/02/88) peut être obtenue sans frais au guichet de votre Caisse d'Épargne Écureuil. BALO du 22/02/88.	



La chronique de Paul Fabra

L'OCDE veut traquer le mal européen

L'EUROPE est-elle un chantier inachevé qui répugne à puiser dans ses ressources disponibles pour parfaire l'œuvre projetée ? La léthargie économique des pays du Vieux Continent s'explique-t-elle par un phénomène d'auto-alimentation, le manque de dynamisme de beaucoup de ses entreprises, l'inactivité forcée d'une part considérable de sa force de travail inclinant à encore plus d'apathie ? L'hypothèse est avancée par une étude menée sous la direction de deux économistes américains réputés, Robert Lawrence et Charles Schultze, par le célèbre institut Brookings. Les résultats en sont diffusés par le CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), organe d'étude créé auprès du commissariat du Plan et présidé par Michel Albert.

Il faut croire en tout cas que la question posée il y a quelques années, lorsque le thème de l'eurosclérose défrayait la chronique, n'a toujours pas trouvé de réponse satisfaisante. Jean-Claude Paye entend la porter à nouveau sur la place publique (*le Monde* daté 21-22 février) à l'occasion de la réunion ministérielle du mois de mai des vingt-quatre pays membres de l'OCDE.

Le secrétaire général de cette institution a gardé sa liberté d'esprit malgré les hautes fonctions officielles qu'il exerce. Il n'aime guère se rallier sans examen au slogan à la mode. C'est ainsi que d'emblée il rejette la solution facile qui consiste en gros à dire : il suffirait que le gouvernement de Bonn abandonne son attitude frileuse et consente à augmenter encore un peu plus le déficit budgétaire de la République fédérale pour que les effets bénéfiques d'une telle politique se fassent sentir chez tous ses voisins. Selon lui, une politique générale de relance obtenue par ces moyens n'est pas la solution. On ne peut que lui donner raison.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le débat est empoisonné par les arrière-pensées. Dans la mesure où l'eurosclérose est, à l'origine, un concept forgé aux Etats-Unis, il sous-entend une préoccupation américaine bien compréhensible mais totalement inacceptable. Les Etats-Unis connaissent un double déficit considérable, celui de leur budget et de la balance des paiements. Leur monnaie s'est considérablement dévalorisée. Tout pays européen placé dans des conditions similaires aurait réagi depuis longtemps par une politique d'ajustement plus ou moins appropriée. Le refus de l'austérité par les Américains n'a pas que des aspects négatifs.

En Europe, les politiques d'appel à la discipline et à la restriction n'ont pas empêché, depuis quinze ans, la crise de creuser ses sillons. Il n'empêche, qu'aujourd'hui le refus américain de prendre de véritables mesures de redressement s'inspire d'abord, et surtout, de considérations électorales. Washington demande l'impossible. Après avoir imposé aux Européens une sous-évaluation du dollar, dont l'effet est, pour eux, déflationniste, l'Amérique les somme de jouer le rôle de moteur de la croissance mondiale.

DÈS le début des années 70, les Etats-Unis ont délibérément compté sur une dévalorisation du dollar pour stimuler les profits de leurs entreprises et, d'une façon générale, faire de leur territoire une zone de coûts relativement bon marché. Une seule exception a été les premières années de la présidence Reagan, au cours desquelles le dollar s'est revalorisé, mais la montée de la devise américaine s'expliquait alors par un afflux continu des capitaux privés vers les Etats-Unis. C'est la raison pour laquelle une monnaie forte n'a pas eu, pendant longtemps, d'effets négatifs sur l'économie des Etats-Unis. Très différente a été l'influence de la revalorisation des monnaies européennes entre 1970 et 1979, puis de nouveau depuis 1985 jusqu'à aujourd'hui. Au fond, elle n'était pas autre chose que l'envers de la faiblesse du dollar pendant la même période. Elle n'a pas été accompagnée d'un afflux de capitaux à long terme vers le nouveau continent. En bref, l'eurosclérose, si elle a aussi des causes locales indéniables, n'est pas séparable d'un désordre plus général.

C'est pourquoi les analyses, toujours partielles, menées depuis une bonne quinzaine d'années, pour expliquer le retard de l'Europe, n'ont guère contribué à inspirer des politiques efficaces. Les conclusions de l'étude citée plus haut de la Brooking Institution ne font sans doute pas exception. Il n'empêche qu'elles peuvent éclairer utilement la situation dans laquelle la plupart des pays européens se trouvent aujourd'hui.

Dans son essence, la thèse développée par les économistes américains est que la prolongation du chômage a pour effet d'aggraver la rigidité du marché de l'emploi. *« Lorsqu'il y a peu d'offres d'emploi, les travailleurs sont moins enclins à chercher un emploi ailleurs. S'il y a moins de postes à pourvoir, les recrutements et les départs délibérés sont moins nombreux. »*

Nos auteurs estiment que le phénomène est particulièrement manifeste en France. Mais il existe aussi en Allemagne, en Italie et au Royaume-Uni. Ces pays ont connu *« un déclin appréciable du taux de recrutement et des démissions, par opposition aux Etats-Unis où les deux taux progressaient, bien que le chômage ait également augmenté »* (à certaines périodes). Il est difficile de ne pas trouver un accent de vérité dans la constatation suivante : *« Ces développements reflètent un marché de l'emploi européen de plus en plus rigide, caractérisé par des dispositifs institutionnels et d'autres forces qui ont pour effet d'immobiliser les employés dans leur poste actuel et de protéger leurs salaires, tout en barrant l'entrée de nouveaux arrivants et de ceux qui ont perdu leur emploi. »*

Les économistes de la Brooking Institution estiment qu'un taux de chômage élevé *« peut également s'auto-alimenter d'une autre façon »*. Et de préciser : *« Les mutations de la concurrence internationale, l'évolution technologique se poursuivent même en période de chômage élevé. L'économie s'adapte progressivement, mais elle s'adapte au niveau de production et d'emploi correspondant à une croissance lente et à un emploi en déclin, non pas au niveau qui comprendrait une croissance rapide et le plein emploi. »*

TOUT en marquant le caractère très hypothétique de leurs constatations — modestie de bon aloi, — les auteurs de cette étude en profitent pour reprendre l'antienne de la *nécessité* de politiques plus stimulantes en Europe, comme si les risques d'une augmentation des déficits budgétaires n'existaient pas. Le plus grave de ces risques, soit dit en passant, est qu'en aggravant les déficits, on augmente les émissions de titres de la dette publique. C'est sur l'achat et la vente de ces titres que se joue en définitive la spéculation sur les changes.

De la pauvreté de leur recommandation, il ne faudrait pas conclure que l'Europe doit aujourd'hui tout inventer pour essayer de sortir de cette prostration au moins relative. La solution ne se trouverait-elle pas dans la conjonction des préoccupations exprimées par Jean-Claude Paye et les appels renouvelés à la préparation de l'année 1992 ? Il est étonnant que les gouvernements européens ne songent pas à se concerter pour tirer le plus vite possible parti des décisions qu'ils ont déjà prises en souscrivant à l'Acte unique européen fixant l'objectif d'un grand marché intérieur sans frontières.

LA meilleure voie à suivre ne consisterait-elle pas dans deux démarches parallèles ? La première serait de ne pas attendre cinq ans pour appliquer l'ensemble des mesures jugées *nécessaires* pour le réaliser. Pourquoi ne pas avancer l'ouverture des marchés publics ? Pourquoi ne pas, dès aujourd'hui, accélérer la libération des échanges de services ? L'autre démarche devrait viser dès maintenant à inciter les pays européens non membres de la CEE à s'associer à ce grand mouvement. La Suisse, la Suède, l'Autriche, ne sont pas des puissances économiques négligeables. Il reste que Jean-Claude Paye a raison lorsqu'il déclare que finalement la grande question est de rétablir la confiance.

Tout se passe comme si l'Europe était devenue la zone d'amplification des incertitudes. Pour la monnaie, c'est évident : l'instabilité chronique du dollar aggrave les tensions entre les différentes monnaies du Vieux Continent, tant et si bien que l'incertitude monétaire est ainsi multipliée pour chacun des pays par deux, le taux de change à l'égard de la monnaie dominante (le dollar) et le taux de change à l'égard des partenaires européens. Mais pour les gouvernements comme pour les particuliers, la première chose à faire pour créer ou recréer ce climat de confiance est de prouver par leurs actes qu'ils prennent au sérieux leurs engagements. Les promesses de 1992 doivent se préparer dès aujourd'hui.

Le retour aux guichets

(Suite de la page 35.)

La sécurité, l'une des conditions essentielles en matière d'argent, s'en est trouvée affaiblie. Plusieurs affaires (les délits d'initiés à Wall Street, les escroqueries à Londres et maintenant à Paris) ont révélé les insuffisances en ce domaine. Comme le soulignait M. Jacques de la Rosière, le gouverneur de la Banque de France, en remettant à M. Xavier Dupont, le syndic des agents de change, le prix Andese (Association nationale des docteurs ès sciences économiques) du financier de l'année pour son action en faveur de la réforme de la Bourse, *« le développement des transactions boursières a été plus rapide que celui des méthodes de contrôle et de suivi des opérations »*.

Une remise en ordre

Il est donc partout question de remettre de l'ordre sur les marchés financiers. Mais, en France comme aux Etats-Unis, quatre mois après le krach, la manière de procéder reste encore indéterminée. Cette remise en ordre doit-elle résulter d'une auto-discipline que s'imposent les acteurs du marché ou doit-elle être réalisée par une législation nouvelle ? Les deux approches ont leurs partisans.

A Wall Street, les grandes banques d'investissement ont d'ores et déjà décidé de limiter l'utilisation des systèmes informatiques dans leurs opérations sur le marché. En France, le conseil des Bourses (qui va se substituer à la Chambre syndicale des agents de change), institué par la loi du 22 janvier 1988, sera chargée de définir les règles de contrôle internes aux sociétés de Bourse.

La Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP) a demandé aux adhérents du MATIF (le marché à terme des instruments financiers) de préciser par écrit les règles déontologiques qu'ils seront tenus de respecter. Un rapport, de M. Gilles Brac de la Perrière, sur la déontologie des acteurs des marchés de Paris est toujours attendu.

L'autodiscipline sera-t-elle suffisante ? L'interconnection de tous les marchés de l'argent amène nombre d'experts à préconiser, dans de nombreux pays, une surveillance des marchés assurée par une seule et même institution. Cela nécessiterait, notamment aux Etats-Unis, des modifications législatives.

La troisième conséquence du krach porte sur le *décloisonnement* qui avait marqué la révolution financière. Les frontières nationales avaient tendance à disparaître, comme les spécialisations entre institutions financières. La crise boursière a provoqué, dans les semaines qui ont suivi le 19 octobre, un repli des investisseurs sur leurs marchés nationaux. Le départ des étrangers avait été très remarqué sur les jeunes places financières continentales, à Paris en particulier, mais à Tokyo également. Les événements récents (avec le retour d'acheteurs étrangers à Paris) tendent à montrer que ce mouvement n'est pas irréversible.

Réintermédiation bancaire et reréglementation des marchés, telles sont donc les deux principales évolutions qui semblent marquer l'après-krach dans les circuits de financement nationaux et internationaux. Déjà perceptibles avant même le 19 octobre, elles ne signifient pas un retour en arrière. Des habitudes nouvelles ont été prises, tant du côté des particuliers que des entreprises et des Etats.

Le risque d'un nouveau krach boursier ne s'en trouve pas pour autant éliminé ni même réduit. La plupart des experts — le rapport de M. Daniel Deguen sur le rôle des marchés à terme demandé par M. Balladur reprendra cette thèse — considèrent en effet que ce ne sont pas les circuits qui sont à l'origine de la crise, mais le carburant que l'on y injecte, en l'occurrence les doses, déséquilibrées, d'épargne et d'investissement.

ERIK IZRAELEWICZ.

BIBLIOGRAPHIE

Les mirages du développement

ON n'en finira pas de débattre sur les meilleurs moyens d'aider le tiers-monde. Mais nous ne sommes pas « au rouet », comme aurait dit Pascal. A force de confronter les points de vue, des pans d'idées reçues tombent, et paraissent dérisoires les projections faites à partir d'expériences vécues dans un environnement culturel complètement différent.

Pour dissiper certains mirages du développement, Jean-Jacques Salomon et André Lebeau ont repris le bâton de pèlerin et s'en vont combattre certaines hérésies qui ont eu un moment leur heure de gloire. La première est l'illusion du raccourci.

La thèse est bien connue et a été exposée à grand fracas par Jean-Jacques Servan-Schreiber dans le *Défi mondial* : grâce aux avancées fulgurantes de la science et de la technologie, les pays du Sud vont faire l'économie des étapes que l'Occident a dû franchir pour en arriver à son stade d'industrialisation. Nos auteurs n'ont guère de mal à démontrer que les mêmes innovations peuvent produire des conséquences très différentes dans les sociétés dont les structures et les valeurs ne sont pas les mêmes.

En outre, il est temps — cela avait déjà été dit, mais pourquoi ne pas le répéter — de rejeter les grilles d'explication appliquées à ce qu'on appelle le tiers monde. La facilité, l'attrait de la globalité ne sont pas de mise, car, entre les moins pauvres et les plus démunis des pays en développement, on peut distinguer, suivant la typologie retenue ici — mais il peut y en avoir d'autres, — cinq situations qui ne requièrent pas le même genre de moteur de développement. Cette constatation n'a évidemment pas simplifié les termes de la discussion qui misent sur la transfusion des techniques les plus avancées pour sortir du sous-développement et celles qui s'appuient sur des technologies plus ou moins traditionnelles, plus ou moins appropriées pour créer des emplois et relever les défis les plus urgents.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que *« si la technique est un ingrédient essentiel du développement, elle n'est pas tout le développement. En tout cas, la question : y a-t-il des cultures plus ou moins accueillantes à la science occidentale, appelle une réponse positive »*.

La révolution de l'information a évidemment touché des pays en développement, qu'il s'agisse du Brésil, de l'Argentine, de la Chine, de l'Inde ou du Sud-Est asiatique et de l'Afrique du Nord. Mais il faut bien se rendre compte que les techniques de l'information sont nées et se sont développées surtout dans des sociétés dont les caractéristiques sont *inverses* de celles des tiers-mondes : potentiel de connaissances scientifiques et techniques considérables, liées à des structures universitaires et industrielles très diversifiées ; relative pénurie de main-d'œuvre en temps de croissance forte ; immenses ressources en capital, etc.

Des « cathédrales dans le désert »

J.-J. Salomon et A. Lebeau, dans leur livre très clair et visant l'essentiel, ne pouvaient pas ne pas parler des *« cathédrales dans le désert »*, ces énormes investissements fruits de la folie des grandeurs, des armes *produites* dans le tiers-monde, dont la valeur (Chine exclue) est passée de 1 milliard de dollars en 1970 à plus de 5 milliards en 1980.

Ces erreurs s'ajoutent à celles de la croissance déséquilibrée au profit d'une mince couche d'individus, proches du pouvoir ou du savoir (Bacon, rappelons-le, ne distinguait pas les deux). Or l'*« histoire prend toujours sa revanche sur l'économie : une politique de développement qui néglige les problèmes de la répartition du revenu s'expose inévitablement au retour de manivelle des mouvements sociaux et, par conséquent, au contrecoup d'un pouvoir condamné au durcissement de l'arbitraire »*.

Hélas ! une société duale existe au-delà de tous les clivages économiques. *« Nous possédons l'énergie atomique et nous utilisons la bouse de vache »*, disait Jawaharlal Nehru. L'écrivain public coexiste avec l'ordinateur, rappellent nos auteurs en ouverture de leur livre.

Il est intéressant de comparer cet ouvrage à celui, plus pédagogique et plus engagé, que Liberté sans frontières vient de publier sous la direction de Sylvie Brunel. *Tiers-mondes*, son titre l'indique, veut aussi sortir du carcan de la globalité qui a faussé beaucoup de jugements.

« Il n'y a pas de fatalité du changement technique », écrivaient les auteurs précédents. *« Il n'y a pas de fatalité du sous-développement »*, dit l'équipe de Sylvie Brunel. Sans doute pourra-t-on discuter à perte de vue sur le thème : la colonisation est-elle responsable du sous-développement ? ou sur l'impact du commerce international, le rôle de l'aide, ou l'explication de la réussite des *« nouveaux pays industriels »* : ouverture ou volontarisme d'Etat.

Le prix de cet ouvrage est double : avoir mis sur la table les grandes controverses qui agitent les économistes à propos des causes et des remèdes du sous-développement : avoir truffé le discours de tableaux, de cartes, de graphiques qui donnent une substance beaucoup plus riche aux explications présentées. On tire ici la couverture assez loin des *tiers-mondistes* comme il est de mode, mais, pour l'école libérale, ce dossier qui rejoint les constatations de Guy Sorman est l'un des meilleurs dont on puisse disposer aujourd'hui.

PIERRE DROUIN.

★ *L'Écrivain public et l'ordinateur*, de Jean-Jacques Salomon et André Lebeau. Hachette. Collection « La force des idées ». 276 p., 118 F.

Tiers-mondes. Controverses et réalités. Sous la direction de Sylvie Brunel. Ed. Economica, Liberté sans frontières, 520 p., 125 F.

Lire aussi le numéro du 22 janvier 1988 de *Problèmes économiques et sociaux*, sur *Télécommunications et développement*. La Documentation française, 64 p., 24 F.

Economie

SOMMAIRE

■ Le mandat de M. Philippe Essig au conseil d'administration de la SNCF, dont il est le président, n'a pas été renouvelé par le gouvernement *(lire ci-dessous)*.

■ Des aides diverses seront accordées aux exploitants agricoles les plus défavorisés. C'est ce que doit annoncer M. Chirac le 25 février, à l'occasion d'une conférence agricole extraordinaire *(lire ci-dessous)*.

■ Les déclarations de M. Paul Volcker sur les menaces que font peser les déficits américains donnent une nouvelle ampleur à la polémique entre la Maison Blanche et la Réserve fédérale sur la politique monétaire des Etats-Unis *(lire ci-contre)*.

■ La Caisse d'assurance-maladie des salariés a mis au point un programme de prévention pour étendre et généraliser tous les moyens de dépistage des maladies *(lire page 40)*.

Les aléas de la cohabitation

M. Philippe Rouvillois devrait remplacer M. Philippe Essig à la tête de la SNCF

Le premier ministre a choisi d'écarter de la présidence de la SNCF M. Philippe Essig, qui ne sera pas renouvelé, le 23 février, au poste d'administrateur et donc ne pourra être porté à nouveau à la tête de la société nationale par le conseil des ministres du 24 février. C'est M. Philippe Rouvillois, inspecteur des finances, actuellement directeur général, qui est appelé à lui succéder.

De quelque côté que l'on tourne le cas de M. Philippe Essig, son éviction apparaît bien comme politique. Lorsqu'il arrive, en septembre 1985, à la présidence du conseil d'administration de la SNCF, cet « X Ponts » succède à M. André Chadeau, « démissionné » par le gouvernement Fabius, qui lui reproche sa passivité face aux accidents ferroviaires et aux quatre-vingt-quatre morts de l'été.

Le nouveau président fait siennes les propositions de ses services et lance les études d'un système de surveillance révolutionnaire des trains, Astrée (automatisation du suivi en temps réel). Dès le printemps 1986, il constate que le trafic marchandises régresse et que les prévisions budgétaires ne seront pas tenues. Il donne donc un tour de vis et annonce la suppression de huit mille emplois de cheminots, soit deux mille de plus que prévu par le budget. L'objectif reste celui du contrat de plan, qui fixe à 1989 l'année du retour à l'équilibre budgétaire de la SNCF.

Au cours de la grève de trois semaines qui paralyse la société nationale en décembre 1986 et janvier 1987, il est mis sur la touche par le ministre des transports, qui demande au directeur général de l'époque, M. Jean Dupuy, d'être le seul porte-parole de la SNCF. Celui-ci se révèle incapable de faire comprendre sa position aux grévistes et à l'opinion publique. Il demande lui-même, en 1987, sa mise à la retraite.

La carte du PS

Après ce « coup de tabac », M. Philippe Essig garde un profil plutôt bas au point que certains de ses camarades du Parti socialiste lui reprochent d'être devenu très gouvernemental. Il met en route un projet d'entreprise, car il est convaincu que la SNCF ne peut vivre seulement que de productivité accrue et d'économies budgétaires. Il obtient, avec le concours de M. Philippe Rouvillois, son nouveau directeur général depuis le 7 août 1987, que le gouvernement approuve en octobre le projet de TGV-Nord et l'interconnexion de celui-ci avec les lignes de TGV-Sud-Est et Atlantique.

Ce parcours sans faute n'a pas suffi au premier ministre, qui s'est souvenu que M. Essig était titulaire d'une carte du Parti socialiste. Pas plus que n'a suffi le désir de la SNCF de conserver l'équipe Essig-Rouvillois comme gage de sérénité après les tourmentes passées. A l'approche de l'élection présidentielle, le candidat RPR est décidé à ne faire aucun cadeau à ses adversaires. M. Pierre Méhaignerie, ministre (CDS) de l'équipement, déclarait, dans une interview publiée par *le Journal du Dimanche* du 21 février : *« Je souhaite un Etat indépendant des partis, où les promotions se feraient à la seule compétence. On a vu pendant cinq ans les socialistes accaparer l'Etat, mais la tendance à « l'Etat-parti », à « l'Etat-clientèle » peut exister aussi chez nos amis du RPR. Cela entraîne une détérioration non seulement de la morale, mais de l'efficacité. »* Cette phrase assassine ne peut s'appliquer à M. Philippe Rouvillois, successeur désigné de M. Essig, dont les qualités professionnelles et humaines ont fait dire que sa nomination à la direction générale était *« la plus belle retombée de la grève »* de décembre 1986. Pourtant, elle traduit un climat détérioré dans les hautes sphères publiques : M. Pierre Eelsen, président d'Air Inter et socialiste, a bien de la chance de voir son mandat renouvelé seulement en juin prochain...

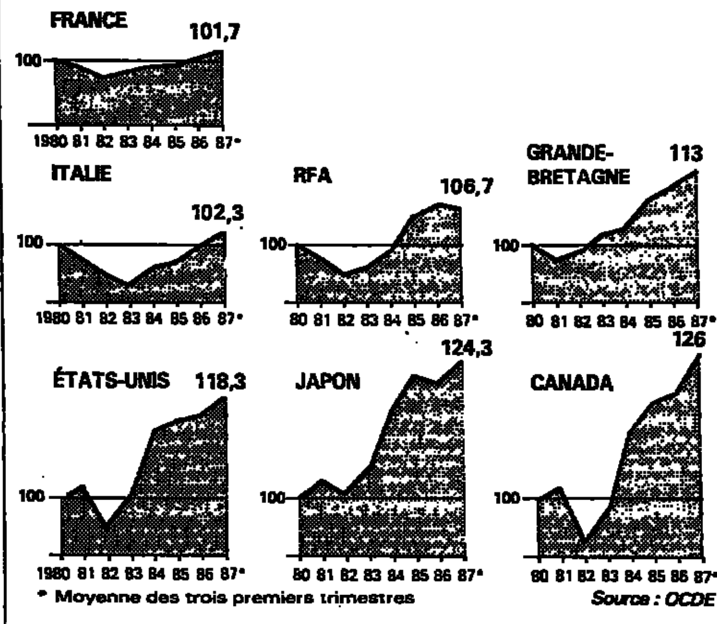
AL. F.

M. Iglesias élu président de la Banque interaméricaine de développement

Le conseil des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement (BID) a élu M. Enrique Iglesias, jusqu'alors ministre des affaires étrangères de l'Uruguay, à la présidence de l'institution, le jeudi 18 février. M. Iglesias remplacera M. Antonio Ortiz Mena qui, après avoir dirigé durant dix-sept ans la BID, avait fait savoir en décembre dernier qu'il donnait sa démission à compter du 29 février. Les pays latino-américains ont voté à l'unanimité en faveur de M. Iglesias, dont la première et rude tâche sera de tenter de débloquer les négociations pour la reconstitution des fonds de l'organisation. Les Etats-Unis, depuis un an, marchandent leur contribution financière contre un droit de veto dans une institution où les pays de la région, tous débiteurs, détiennent le pouvoir de décision. L'hostilité des Latino-Américains mais aussi des Européens à une telle position n'a pas, pour l'instant, réussi à faire fléchir Washington.

La France industrielle à la traîne

(Indice de la production industrielle des grands pays industrialisés, base 100 en 1980.)



La production industrielle française est pratiquement égale depuis dix ans, ce qui est le plus mauvais score enregistré parmi les grands pays industriels. On notera que le Canada, après avoir beaucoup souffert en 1982, obtient la meilleure croissance devant le Japon et les Etats-Unis. Toutefois, la hausse en France de + 4% en 1987, d'après l'INSEE, pourrait marquer le premier signe d'un réveil.

Le soutien aux secteurs en difficulté

Une aide de 1 milliard pour les agriculteurs

(Suite de la première page.)

La revendication majeure du monde paysan : bénéficier d'une politique agricole globale et non sectorielle, susceptible d'apporter aux campagnes les assurances qu'elles attendent sur les conditions de leur survie à long terme.

La position du gouvernement reste donc inconfortable. Il n'est pas question pour lui, M. Chirac l'a répété, d'apporter des compensations nationales aux sacrifices récemment acceptés à Bruxelles, comme l'ont demandé la FNSEA et le CNJA. Comment, en effet, accréditer l'idée que le sommet européen a été un succès et reconnaître que des correctifs en faveur des paysans français sont nécessaires ?

Aussi, la conférence du 25 février s'entend-elle comme l'occasion d'une remise en confiance des plus défavorisés. Pas question ici de poser les jalons d'une politique de fond, qui n'aurait d'ailleurs pas les moyens ni le temps de s'accomplir. Aucune réflexion n'est donc prévue sur les conséquences du principe de limitation des productions, ni sur celui – encore flou – de mise en jachère d'un million d'hectares dans la CEE. Si M. Chirac a laissé entendre à Bruxelles qu'il avait obtenu les décisions et les financements pour la prime d'incorporation des céréales dans l'alimentation animale et la fabrication de l'éthanol, les organisations agricoles savent qu'il s'agit seulement de déclarations d'intention qui n'engagent pas la Communauté.

La Bretagne contre la montagne

La conférence annuelle va en outre s'ouvrir sur un contentieux laitier dont le premier ministre se serait volontiers passé. Lors du sommet de Bruxelles, la CEE a décidé d'accorder à la France un transfert de quota de 100 000 tonnes de lait. Une polémique est aussitôt apparue sur l'affectation de cette quantité. Le ministre français de l'agriculture, M. François Guillaume, a estimé qu'elle était expressément réservée aux producteurs des zones de montagne, s'appuyant sur un communiqué de presse de la commission européenne du 11 février. Mais, à Bruxelles, les experts ont réfuté cette interprétation, précisant que la décision d'affecter ce volume supplémentaire de lait revenait librement à l'Etat.

« Il faut arrêter les guerres fratricides ! », s'exclamait, le 19 février, le président du CNJA, M. Michel Tesseydou, estimant inutile de ranimer l'antagonisme entre les producteurs de montagne et ceux de la Bretagne en particulier. M. Tesseydou a demandé que se tienne en avril une conférence nationale laitière pour régler cette question, devenue passionnelle.

Pour M. Guillaume, qui a programmé quelques déplacements dans l'Ouest, s'abriter derrière une décision communautaire pour justifier le transfert de quotas aux seules zones de montagne eût été plus commode. La conférence du 25 février permettra donc une première mise au point, en attendant mieux. *« Si près des élections, on ne peut espérer de grandes actions, mais seulement de petites promesses »*, observe un professionnel.

Endettée à hauteur de 200 milliards de francs, confrontée aux impératifs d'économies budgétaires de Bruxelles, qui passent par une remise en cause des régions laitières les moins performantes, l'agriculture française a pourtant besoin de plus que des édulcorants. Elle attend une ambition. Mais le pouvoir politique vit actuellement sur une trop brève échéance pour faire naître dans les campagnes un souffle mobilisateur.

La perspective de la friche et l'objectif malthusien de limitation des productions sont perçus chez les paysans comme l'annonce d'un repli sur soi accéléré. La tendance à la radicalisation qui en découle chez certains des agriculteurs les moins bien lotis est une donnée nouvelle de cette fin de septennat. Elle survivra sans doute à la distribution de « calmants » du 25 février.

ÉRIC FOLTORINO.

Le Crédit agricole vendu pour 7 milliards

M. Henri Nallet dénonce « les soldes de printemps »

« Après le jackpot, les soldes de printemps ». Pour M. Henri Nallet, ancien ministre socialiste de l'agriculture, le prix de vente de la Caisse nationale du Crédit agricole, fixé par le gouvernement à 7 milliards de francs (*le Monde* daté 21-22 février), *« n'a rien à voir avec [sa] valeur réelle »*. Dans un communiqué publié le dimanche 21, M. Nallet affirme que, *« une fois encore, c'est à une opération de bradage que se livre le gouvernement »*.

Le prix de 7 milliards de francs était le niveau-plancher fixé par la commission de privatisation et qu'ont retenu MM. Balladur et Guillaume. Une première évaluation par la commission faite en septembre dernier estimait à 8,1 milliards la valeur de la « banque verte ». Un rapport confidentiel de l'inspection des finances avait calculé un prix supérieur à 10 milliards.

Lancement d'une fondation d'aide à l'agriculture polonaise

Limiter les pénuries à l'intérieur, promouvoir les exportations à l'extérieur, cette double nécessité a amené les dirigeants polonais à donner le feu vert à la fondation Rockefeller pour le lancement d'un organisme d'aide à l'agriculture. Cet organisme, la Fondation pour le développement de l'agriculture polonaise, a été inauguré, le samedi 20 février, à Varsovie. Il sera doté d'un capital initial modeste de 2,4 millions de dollars, réuni par un consortium bancaire dirigé par le Creditanstalt autrichien. A but non lucratif, cette fondation, créée selon la législation polonaise, assurera dans un premier temps la fourniture de fourrages riches en protéines pour le cheptel porcin et la promotion des exportations de jambon polonais vers les Etats-Unis. Les bénéfices tirés de ces ventes, qui avaient atteint 100 millions de dollars en 1986, seront consacrés au développement d'autres secteurs de l'agriculture polonaise. Les résultats de cette dernière, dépendant à 80 % du secteur privé, sont nettement inférieurs à ceux des pays occidentaux. De plus en plus conscient des défis que comportent les insuffisances de l'agriculture, le gouvernement polonais avait déjà récemment autorisé l'Eglise à créer une fondation catholique nationale pour gérer quelque 12 millions de dollars octroyés par le Congrès américain et la Communauté européenne, afin d'améliorer le système d'irrigation. De petites opérations dont chacun espère malgré tout qu'elles contribueront à limiter le poids d'une dette extérieure évaluée à 39 milliards de dollars et qui constitue l'un des facteurs de paralysie de l'économie.

BILLET

Les ambiguïtés du scénario américain

En trois jours, la trame du scénario dans lequel la communauté internationale devra s'insérer, bon gré mal gré, jusqu'à l'élection présidentielle américaine, a été tracée. Un scénario pour le moins ambigu. Le projet de budget 1989 présenté par le président Reagan, le jeudi 18 février, et le rapport annuel du responsable de ses conseillers, M. Sprinkel, le lendemain, avaient présenté l'image somme toute rassurante d'un pays décidé à avancer sur le chemin de moindres déficits budgétaires et d'une croissance maintenue à 2,4 % en 1988.

Le dimanche 21 février, l'ancien président de la Réserve fédérale, M. Volcker, sortait de sa prudence légendaire pour faire voler en éclats cette fiction encourageante. Un pays qui emprunte à un rythme annuel de quelque 150 milliards de dollars par an *« porte en lui les germes de sa propre destruction »*.

Ce constat ne constitue pas une découverte en lui-même. Au moment où les partenaires de Washington craignent que des impératifs de politique intérieure ne poussent Washington à opter pour une gestion trop laxiste, il retentit comme une mise en garde de poids. Dans son rapport, M. Sprinkel s'en prenait, avec une fermeté très inhabituelle, à la Réserve fédérale, accusée, par un durcissement des taux d'intérêt, d'être en partie à l'origine du krach boursier d'octobre.

Ces accusations ont à la dernière minute été adoucies, à la demande semble-t-il du secrétaire au Trésor, M. James Baker, par l'introduction d'une petite phrase supplémentaire félicitant cette même Réserve fédérale pour sa souplesse depuis le « lundi noir » du 19 octobre.

Il n'empêche que les analystes voient dans cette passe d'armes les prémices d'une polémique qui risque de s'accentuer cette année sur la marche à suivre pour éviter un double écueil : une récession inacceptable en période électorale, mais aussi une croissance excessive et incompatible avec la rigueur attendue des Etats-Unis. M. Volcker, dégagé de son obligation de réserve depuis qu'il a quitté la Fed, en août dernier, était sans doute l'un des rares à pouvoir le rappeler aussi fermement. Le risque majeur, actuellement, est sans doute une demande intérieure trop forte, et non trop faible, a-t-il souligné. Une façon de venir en aide à son successeur, M. Greenspan, dont l'audition devant la commission monétaire du Congrès, le mardi 23 février, était attendue avec intérêt.

Nul ne croit plus, parmi les économistes, à la possibilité de limiter le déficit budgétaire à 129,5 milliards de dollars, comme l'a annoncé le président Reagan. Les chiffres avancés par les experts du Congrès, quelque 170 milliards, semblent nettement plus crédibles. Si le gouvernement décide de soutenir coûte que coûte l'activité économique, Washington risque de terminer l'année avec un casse-tête budgétaire entier et, surtout, avec des risques renouvelés de résurgence de l'inflation.

Au moment même où l'administration comme la Réserve fédérale auraient besoin de toute leur crédibilité pour empêcher que ne renaissent, sur les marchés des changes, les anticipations les plus folles. En mettant la Maison Blanche en garde contre les risques d'un nouveau chaos financier et d'une récession, M. Volcker n'a rien dit d'autre.

F. CROUIGNEAU.

REPÈRES

Comecon

Forte poussée des échanges avec les tiers-monde

Les échanges commerciaux entre les pays membres du Comecon et les nations en développement ont atteint 65,2 milliards de dollars en 1986, contre 2,8 milliards en 1960, indique un rapport de la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement). En volume, le taux de croissance de ces échanges a atteint, en moyenne, 14 % par an, permettant aux pays en développement de représenter 18 % du commerce extérieur des pays de l'Est en 1986, contre 6,9 % en 1960.

Commerce extérieur

Excédent de 6,2 milliards de dollars en Corée du Sud

La Corée du Sud a enregistré en 1987 un excédent commercial de 6,26 milliards de dollars (36 milliards de francs), annonce l'Association coréenne du commerce international. Les exportations, de 47,2 milliards de dollars, ont enregistré une progression de 36,2 %, alors que les importations, de 41 milliards de dollars, augmentaient de 29,9 %. Pour la première fois, les exportations de textiles et de produits électroniques ont dépassé la barre des 10 milliards de dollars.

Les ventes d'automobiles ont, pour leur part, pratiquement doublé pour représenter 3,2 milliards de dollars, suivies par celles des chaussures et des produits sidérurgiques. L'excédent sud-coréen avec les Etats-Unis est passé de 7,3 milliards de dollars en 1986 à 9,5 milliards un an plus tard. Avec la CEE, il a représenté 2 milliards de dollars en 1987.

Salaire horaire

+ 0,8 % au quatrième trimestre

Le taux de salaire horaire ouvrier a augmenté de 0,8 % au quatrième trimestre 1987, selon les résultats provisoires de l'enquête trimestrielle du ministère des affaires sociales sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1er janvier 1988. La hausse du taux de salaire horaire avait été de 0,6 % au quatrième trimestre 1986 et de 0,8 % au deuxième comme au troisième trimestre 1987.

Si ce résultat était confirmé, l'augmentation annuelle du taux de salaire horaire depuis janvier 1987 serait de 3,5 %, ce qui laisserait apparaître un léger gain de pouvoir d'achat. Selon ces résultats provisoires, les effectifs de l'ensemble des secteurs marchands non agricoles ont augmenté, après correction des variations saisonnières de 0,1 % au quatrième trimestre 1987.

Salariés

Des gains plus modérés

Le gain horaire moyen des ouvriers est de 39,67 F, soit 6 708 F par mois en avril 1987, pour une durée moyenne du travail, selon une enquête du ministère des affaires sociales sur les gains des salariés. *« A la même date*, indique l'enquête, *un employé gagne en moyenne 6 916 F par mois, un salarié classé dans les « professions intermédiaires » (agent de maîtrise, technicien ou dessinateur) 9 750 F, un cadre 17 983 F. Globalement, le salaire mensuel moyen de l'ensemble des salariés atteint 8 332 F »*.

Sur un an, d'avril 1986 à avril 1987, le gain mensuel ouvrier corrigé a augmenté de 3,5 % (contre 5,5 % d'avril 1985 à avril 1986), celui des employés de 4 % (contre 5,1 %), celui des agents de maîtrise, techniciens et dessinateurs de 2,8 % (contre 4,4 %), celui des cadres de 3 % (contre 5,3 %). Pour l'ensemble des catégories non ouvrières, la hausse sur un an a été de 3,2 %, contre 5 % d'avril 1985 à avril 1986.

Économie

SOCIAL

La Caisse d'assurance-maladie va présenter un programme de prévention

La Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (CNAM) va présenter au ministère des affaires sociales des projets pour le fonds de prévention créé par la loi du 5 janvier 1988, et dont le programme doit être défini par le ministère *« après avis et proposition »* de la CNAM. Ces projets (extensions d'actions actuelles, nouveaux programmes, campagnes d'information, expérimentation et recherche), d'un coût estimé à 648 millions de francs, adoptés au conseil d'administration du mardi 16 février s'ajoutent aux actions déjà menées par la CNAM, notamment dans le cadre des centres d'examens de santé, et dont le coût est évalué à quelque 2,9 milliards de francs.

Une part des projets étend des actions menées par la CNAM, notamment pour les personnes âgées. Ainsi, la vaccination gratuite contre la grippe, actuellement assurée aux plus de soixante-quinze ans, serait étendue aux personnes de plus de soixante-cinq ans, voire de soixante ans (ce qui doublerait ou triplerait la population concernée) et à celles atteintes de maladies de longue durée prises en charge à 100 % par l'assurance-maladie. Le coût est de 220 millions de francs en plus des 62,2 millions déjà dépensés. De même, les examens de santé seraient-ils pris en charge pour les plus de soixante ans, comme pour les actifs (coût : 40 millions de francs).

La CNAM souhaite aussi développer des dépistages de cancers déjà pratiqués notamment dans les centres d'examens de santé : dépistage des cancers rectocoliques, effectués déjà dans trois caisses primaires (coût : 75 millions de francs), et du cancer du col de l'utérus, déjà effectué à l'occasion de la prescription de la pilule anticonceptionnelle ; ce dernier serait étendu à l'ensemble des femmes de trente-cinq à soixante-cinq ans, à raison d'un examen tous les trois ans ; mais, pour l'instant, il s'agit de mener une campagne d'information. De même, la CNAM entend faire campagne en faveur de la vaccination contre le tétanos, obligatoire mais insuffisamment pratiquée, car la France a *« un taux de mortalité anormalement élevé pour un pays développé »*.

Parmi les actions nouvelles, la plus importante (évaluée à 300 millions de francs) serait la vérification de l'état dentaire des enfants (quatre fois durant la scolarité), complétée par un traitement préventif des caries des premières molaires (qu'on constate chez 90 % des adultes).

D'autre part, la CNAM souhaite procéder à une remise en ordre des échographies de grossesse, qui se sont multipliées ces dernières années de façon assez désordonnée : toutes les femmes enceintes devraient bénéficier de deux échographies (au quatrième et au septième mois de grossesse), tandis que les autres échographies ne seraient prises en charge qu'après accord préalable du contrôle médical.

Enfin, la Caisse nationale entend développer plusieurs recherches, notamment dans les domaines des diagnostics avant et après la naissance, le dépistage des handicaps de l'enfant (comme cela existe pour la phénylcitonurie, les maladies métaboliques, l'hémophilie), la prévention de la dépendance des personnes âgées, les cancers et les accidents cardio-vasculaires, les accidents domestiques. De même envisage-t-on de tester une nouvelle technique de mammographie pour le dépistage du cancer du sein, qui pourrait ensuite être étendue à l'ensemble des femmes de cinquante à soixante-neuf ans.

Ces propositions ne constituent qu'une première approche, *« un programme d'actions, mais pas encore une politique de prévention »*, reconnaît le médecin-conseil national de la CNAM, le docteur Jean Marty. Les modalités mêmes de ces actions doivent encore être mises au point, notamment en accord avec les professionnels libéraux (médecins, dentistes) : à la CNAM, on souhaite que ceux-ci prennent une part plus active à la prévention (les dispositions prévues dans les conventions nationales sont jusqu'à présent restées pratiquement lettre morte), mais il faudrait étudier en particulier leur mode de rémunération, le paiement à l'acte ne paraissant pas nécessairement la meilleure solution. Enfin, une évaluation des actions de prévention serait nécessaire, en commençant par un calcul précis des dépenses faites.

G. H.

Les cadres de l'UGICT-CGT s'opposent à l'individualisation des salaires

L'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens UGICT-CGT vient d'infléchir sensiblement sa position sur la question de l'individualisation des salaires. Intervenant, le 18 février, devant la presse, son secrétaire général, M. Alain Obadia a appelé les cadres à *« refuser désormais tout processus d'individualisation ou de développement de rémunérations aléatoires »*. Pour M. Obadia, la conséquence de l'individualisation, *« c'est la baisse de la masse salariale et du pouvoir d'achat » : « C'est donc un véritable marché de dupes qui aboutit à une déconnection de plus en plus grave entre la qualification et la rémunération. »*

Lors de son congrès de Toulouse, en mai 1985, l'UGICT avait adopté une position plus nuancée. Tout en combattant l'individualisation — *« machine de guerre contre les garanties collectives »* —, elle admettait certaines formules de rémunérations individualisées à condition que les critères soient négociés : *« On peut,* assurait M. Obadia au *Monde* (10 mai 1985), *tout en diminuant les marges d'individualisation des salaires, négocier des critères de différenciation en garantissant l'application équitable par des commissions dans lesquelles siégeraient les organisations syndicales. »*

L'UGICT a décidé désormais d'opposer *« à la notion d'individualisation la notion de la reconnaissance de la qualification dans toutes ses dimensions »*. Pour M. Obadia, *« à une position donnée dans une grille doit correspondre en toutes circonstances un seul et même salaire garanti collectivement »*. Toutefois, ajoute-t-il, *« la reconnaissance légitime de l'efficacité de chacun doit être prise en compte sur son terrain réel qui est celui du déroulement de carrière »*. Deux éléments devraient être pris en considération pour apprécier le déroulement de carrière : en premier lieu, *« l'ancienneté qui correspond à l'expérience et à la connaissance de l'entreprise et du métier, d'où la nécessité d'une garantie de carrière à l'ancienneté »* ; en second lieu, *« l'ouverture d'une possibilité d'accélération du déroulement de carrière pour rémunérer l'efficacité réelle »*. L'appréciation serait faite par des *« commissions de carrière »*, comme dans les entreprises publiques, auxquelles participeraient les syndicats.

● **La Fédération de la métallurgie CGT demande la démission du PDG de Renault.** — M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT, a demandé, le 18 février, la démission de M. Raymond Lévy, PDG de Renault, dans une déclaration annonçant une journée d'action le 1er mars dans la métallurgie. *« La présence de milices fascisantes, payées chèrement pour chasser les militants de la CGT, pose de très graves questions »*, dit-il, faisant allusion à l'expulsion de Billancourt d'un militant cégétiste licencié de Renault (*le Monde* du 6 février). Selon M. Sainjon, M. Lévy *« est indigne, par ses méthodes de direction, de continuer à diriger une des entreprises les plus prestigieuses du pays »*.

Économie

AFFAIRES

Le contentieux sur les brevets de photos instantanées

Polaroïd réclame 5,7 milliards de dollars à Kodak

Kodak joue de malchance. En plein redressement, après plusieurs années d'erreurs industrielles et de turbulences financières, la firme de Rochester risque de replonger. Le groupe Polaroïd, dont Kodak avait impunément copié certains brevets de photo à développement instantané entre 1976 et 1986, ne lâche pas sa proie. Après avoir fait condamner son rival il y a deux ans en première instance par un tribunal de Boston, l'obligeant à cesser toutes ses fabrications en catastrophe, le spécialiste du portrait-minute demande maintenant des dommages-intérêts. Une somme astronomique, qui porte sur 5,7 milliards de dollars (34 milliards de francs).

« Ridicule, affirme-t-on chez Kodak, *cette somme correspond à deux fois les ventes que nous avons réalisées durant dix ans dans la photo instantanée, ou dix fois les bénéfices dégagés par Polaroïd durant cette période.* » Mais les avocats de Polaroïd ne l'entendent pas de cette oreille et prétendent que ces dommages représentent les pertes de profits subies par la violation des brevets et ils menacent de tripler leur exigence, soit la porter à 16,5 milliards de dollars (99 milliards de francs). Les analystes financiers américains estiment néanmoins que Kodak devra, au minimum, verser environ 1 milliard de dollars (6 milliards de francs) à son concurrent.

Ce dommage va sérieusement compliquer la tâche du géant de la photo, dont la notation financière par les banques sera probablement abaissée et qui aura ainsi beaucoup de mal à trouver l'argent nécessaire pour régler son OPA sur Sterling Drug (*le Monde* daté 24-25 janvier), un groupe pharmaceutique qu'il a soustrait à la convoitise du suisse Hoffmann-La Roche.

Les ennuis de Kodak ne s'arrêtent pas là. Le groupe, qui avait fait une entrée très remarquée sur le marché des piles en 1986, et qui s'est récemment associé dans ce nouveau métier avec le géant japonais Matsushita, rencontre de graves problèmes techniques. Sa nouvelle pile 9 volts au lithium, vendue pour durer dix ans, n'aurait, en réalité, qu'une longévité de cinq ans maximum. Black and Decker, le numéro un mondial de l'outillage électrique pour le bricolage, avait dû retirer précipitamment des magasins des milliers de « flash » fonctionnant avec cette pile, et stopper les livraisons d'un nouveau type de détecteur de fumée. Kodak prétend pouvoir remédier à la cause de cet incident, qui s'apparenterait à une forme d' « infarctus » dans la pile. Beaucoup craignent néanmoins que les plaintes tombent en cascade.

ANDRÉ DESSOT.

Selon un cabinet d'études américain

Les chantiers navals de la Ciotat sont viables

Un rapport effectué par un cabinet d'études américain vient de conclure à la viabilité des chantiers navals de la Ciotat (Bouches-du-Rhône) sous certaines conditions. Réalisée par le cabinet Temple, Barker et Sloane Inc. (TBS) de Boston, l'étude propose un plan d'action permettant le redémarrage des chantiers qui appartiennent à Normed, en liquidation. Il a été présenté le 19 février au conseil général des Bouches-du-Rhône.

Selon ce rapport, l'Etat devra fournir une subvention de 28 % sur les devis de construction et sur les travaux de grande transformation des navires. C'est d'ailleurs le pourcentage fixé par la CEE. En outre, les chantiers devront trouver dans la période de « redémarrage », fixée à six mois, un investisseur industriel. Une équipe réduite aurait à mettre au point un plan d'entreprise. Le rapport prévoit ensuite, si le cap des six mois d'existence est passé, une période dite « d'expansion », au cours de laquelle l'effectif pourrait atteindre de mille cinq cents salariés. Rappelons que la fermeture du chantier de la Ciotat est programmée dans les tout prochains mois.

TRANSPORTS

Seize morts le 21 décembre 1987

La catastrophe aérienne de Bordeaux est imputable aux pilotes

Le rapport préliminaire de la commission d'enquête sur l'accident survenu près de Bordeaux, le 21 décembre 1987, à un bimoteur Embraer de la compagnie Air Littoral, qui avait provoqué la mort des trois membres d'équipage et des treize passagers, est abondamment commenté dans les milieux aéronautiques. Les événements qui ont précédé la catastrophe font apparaître que l'équipage a commis plusieurs fautes ayant été directement à l'origine de l'accident.

Il est 15 h 01 le 21 décembre. Le bimoteur revient de Bruxelles, sous le numéro AF 1919 car il a été affrété par Air France. Aux commandes, un commandant de bord de trente-six ans et un pilote de vingt-huit ans qui effectuera l'atterrissage à Bordeaux-Mérignac. Le ciel est bleu mais une nappe de brouillard réduit la visibilité à partir de 200 mètres du sol.

L'équipage prend contact avec le contrôle aérien de Bordeaux, qui annonce un plafond vertical de 130 pieds, soit 40 mètres environ. Ce n'est pas suffisant, et l'aiguilleur du ciel demande à AF 1919 de se diriger vers une radio-balise « *Bravo Echo* » pour y « cercler » dans l'attente d'une amélioration. Des terrains de déroutement sont prévus en cas d'impossibilité d'atterrir.

A 15 h 6, le contrôleur annonce que la visibilité verticale s'est améliorée et atteint 160 pieds, soit 50 mètres environ. L'équipage demande à reprendre la procédure d'atterrissage, compte tenu de l'évolution favorable. Le contrôleur s'inquiète de la descente très rapide nécessaire pour parvenir à la piste, car, à 37 kilomètres de Mérignac, l'avion est encore à 3 400 mètres d'altitude. Il s'inquiète aussi de savoir si l'équipage et l'avion sont autorisés à se poser avec cette visibilité réduite. Les deux pilotes répondent qu'il n'y a pas de problème. En fait, le minimum de visibilité autorisé pour AF 1919 est de 170 pieds et non de 160 pieds. Il manque trois mètres.

« *A 10 pieds près, on se la fait, hein !* », s'exclame le commandant de bord, immédiatement approuvé par son copilote qui n'a aucune envie de se retrouver à Toulouse ou à Biarritz alors qu'il a rendez-vous le soir même à Bordeaux. Ils engageront donc l'avion dans une descente extrêmement rapide, puisqu'à 510 km/h – deux fois plus vite que la normale – ils perdent 400 mètres par minute.

A 15 h 9 min 15 s, le klaxon d'alarme se déclenche. L'avion n'est pas sur la bonne trajectoire de descente, mais l'équipage ne comprend pas qu'il n'a pas accroché le faisceau du système d'atterrissage aux instruments (ILS). En fait, l'avion est descendu si vite qu'il est passé sous le faisceau ILS. A 15 h 9 min 27 s, la tour de contrôle annonce que la visibilité est retombée à 130 pieds.

A 15 h 9 min 42 s, le copilote qui est aux commandes prend conscience d'une anomalie dans ses instruments. Avec le commandant, il essaie de comprendre, à 15 h 10 min 12 s, où est passé l'axe de l'ILS. A 15 h 10 min 17 s, il s'interroge sur l'altitude où se trouve l'appareil : « *On passe à combien, là ?* » Une seconde plus tard, le bimoteur percute des arbres et s'écrase au sol, où il prend feu à 5 100 mètres du début de la piste de Bordeaux-Mérignac. Aucun survivant.

A ce stade de l'enquête, on a noté un comportement de plus en plus aberrant de l'équipage au fur et à mesure qu'il s'approchait de la piste. Les minima de visibilité n'étant pas respectés, il n'aurait pas dû essayer d'atterrir. Lorsque le plafond est retombé, il aurait dû interrompre la procédure d'atterrissage et se dérouter. Il n'a cru ni les instruments ni les alarmes. Peu avant le crash, alors qu'il ne savait manifestement plus où il se trouvait, il aurait dû là encore, arrêter la descente.

La suite de l'enquête s'attachera à déterminer les causes de ces errements. Le journal *Sud-Ouest*, dans son numéro du samedi 20 février, annonce que les analyses des viscères des pilotes ont donné des résultats contradictoires : un laboratoire de la faculté de pharmacie de Bordeaux aurait trouvé un taux d'alcoolémie excédant la limite de 0,8 gramme par litre de sang admise pour la conduite d'une automobile ; en revanche, le Centre d'études et de recherches en médecine aérospatiale de Paris conclut à un taux d'alcoolémie nul ou normal. Une troisième expertise a été demandée par le juge d'instruction.

Relâchement de la discipline

On s'inquiète à la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) d'un relâchement constaté chez certaines petites compagnies, où des pilotes ne respectent pas les règlements, les procédures et les minima. Ainsi, au mois de décembre, des équipages se sont posés à Orly alors que la visibilité minimale n'était pas atteinte. La Direction générale a donc émis des consignes pour que les contrôleurs signalent toutes les infractions des équipages. Des sanctions plus fermes seront prises.

Deux compagnies d'avions-taxis, Rapidair et Aero Charter Data, ont été interdites de vol pendant plusieurs jours. Un avion de la première était tombé en panne sèche en plein vol et un appareil de la seconde s'était posé en catastrophe, le dégivrage n'ayant pas été correctement réalisé. La sévérité est à l'ordre du jour.

ALAIN FAUJAS.

EN BREF

● **Accord américano-algérien d'enlèvement de gaz.** – La compagnie algérienne Sonatrach a signé, le 21 février à Alger, un contrat de livraison de gaz naturel liquéfié (GNL) avec la société américaine Cabot, dont le siège est à Boston. Un accord de principe avait été signé fin novembre, aussitôt suivi par la reprise des livraisons (750 millions de mètres cubes cet hiver) à la société Distrigas, une filiale de Cabot. L'accord définitif normalise des relations qui s'étaient dégradées en 1985, lorsque Distrigas avait suspendu ses enlèvements de GNL. Un dédommagement de 50 millions de dollars serait versé à Sonatrach, tandis que Distrigas devrait enlever 2 milliards de mètres cubes par an pendant quinze ans. – (*AFP*.)

● **Des mesures pour les producteurs de bananes.** – M. François Guillaume, en visite en Guadeloupe, a annoncé, le 21 février, que 3 millions de francs seront consacrés à la création d'une caisse de calamités agricoles et 900 000 F au traitement phytosanitaire dans les exploitations bananières. Le ministre de l'agriculture a accordé également une aide de 4 millions de francs pour l'irrigation. M. Guillaume a précisé que les principales mesures en faveur de l'agriculture de la Martinique seront annoncées par M. Chirac lors de sa visite prévue pour le 30 mars.

● **Grève chez Land-Rover.** – Pour la première fois depuis 1981, les six mille ouvriers de l'usine Land-Rover de Solihull (Grande-Bretagne), se sont mis en grève lundi 22 février à 0 heure, alors que ceux de Ford reprenaient le travail. Le lundi 15 février, les syndicats de Land-Rover avaient refusé l'augmentation des salaires de 14 % sur deux ans proposée par la direction, estimant que la hausse réelle n'était que de 8 %. Ils entendent bénéficier de la reprise des ventes (+ 37 % en 1987, grâce à la Range-Rover, après une baisse de plusieurs années). Une ultime négociation de onze heures, vendredi 19 février, a échoué. La grève ne concerne pas les ouvriers de Rover-Automobiles. De leur côté, les mille trois cent vingt salariés de l'usine Renault Trucks de Dunstable (ex-Dodge) qui ont rejeté, le mercredi 17 février, l'augmentation de 6 % des salaires en 1988 et la réduction de quarante à trente-huit heures de la durée hebdomadaire du travail proposées par la direction vont se mettre en grève le vendredi 26 février.

Marchés financiers

Rhône-Poulenc vend son secteur reprographie

Nouvelle cure d'amaigrissement pour la division « médias » de Rhône-Poulenc. Après avoir abandonné l'électronique en arrêtant les fabrications déficitaires (tranches de silicium pour semi-conducteurs) de Rhône-Siltec (*le Monde* du 6 août 1987), le numéro un français de la chimie a décidé de se retirer de la reprographie. Il vient de conclure, avec la société Dynaction, un accord en vue de lui revendre Regma, ainsi que ses filiales, pour un prix confidentiel.

Regma est spécialisé dans la fabrication de supports pour la reprographie, de reproducteurs pour l'archivage électronique, de « toner » (encre en poudre pour photocopieurs), mais aussi dans la distribution de télécopieurs. En 1987, son chiffre d'affaires consolidé a été de l'ordre de 600 millions de francs. Dynaction (900 millions de francs de chiffre d'affaires) est une société de portefeuille spécialisée dans le rachat d'entreprises et leur développement. Ses activités se rapportent au couchage de papier et de films plastiques (sociétés Satil et Cellier), ainsi qu'au chauffage électrique industriel (société Métanic reprise fin 1987). Désormais, la division « médias » de Rhône-Poulenc ne comprend plus que RPS (disques souples) et l'usine d'Avranches (Manche), qui avait appartenu à Polychrome et où sont produites des bandes audio et vidéo. Elle ne dégage plus que 650 millions de francs de chiffre d'affaires.

Allegheny se place sous la protection de la loi sur les faillites

Allegheny International Corp, producteur américain de biens de consommation et de biens industriels, s'est placé sous la protection du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites qui lui permet de mener sa restructuration à l'abri de ses créanciers. Les difficultés financières du groupe sont dues à un endettement excessif (plus de 800 millions de dollars) et des pertes accumulées entre 1984 et 1987 dans l'immobilier, l'énergie et le crédit. Depuis août 1986, Allegheny a vendu dix-neuf de ses filiales pour réduire sa dette.

Allegheny, basé à Pittsburgh, emploie 12 000 personnes et a annoncé pour le premier trimestre (s'achevant le 27 décembre) de l'exercice en cours une perte d'exploitation de 4,85 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 256,2 millions. En 1986 (exercice clos fin septembre 1987), le chiffre d'affaires atteignait 1,33 milliard de dollars (en baisse de 12,7 %) pour une perte de 164 millions et 18 000 employés.

Selon *les Echos*, Bernard Tapie se serait déjà mis sur les rangs pour acquérir Sunbeam, filiale bénéficiaire d'Allegheny dans l'électroménager.

Le rapport sur l'affaire COGEMA a été remis à la charge Buisson

Comme prévu, la CCIFP (Chambre de compensation des instruments financiers de Paris) a transmis, le vendredi 19 février dans l'après-midi, à la charge Buisson, son rapport sur les pertes subies par la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires) principalement sur le MATIF et dues à Arbitrage SA, société de remise de la charge.

Le rapport, purement « professionnel », détaille les opérations pratiquées et les manquements au règlement. Il fait également état des transaction irrégulières réalisées sur le marché obligataire, concernant la COGEMA et la société Kis, bien que celle-ci, à la différence de la première, n'ait pas porté plainte.

La charge Buisson a désormais une quinzaine de jours pour se défendre et fournir des précisions sur ce rapport avant que celui-ci ne soit transmis aux autorités de tutelle du marché, Commission des opération de Bourse et Chambre syndicale des agents de change.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le carnet des entreprises

BP FRANCE

UN ROLE EUROPÉEN POUR RAYMOND BLOCH
JACQUES VERDIER NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Groupe BP a décidé de renforcer le caractère international de ses opérations de raffinage et de commerce pétrolier en Europe et le degré de coopération entre ses filiales nationales, qui vont être regroupées en deux divisions :

La division « Atlantique », comprenant la Belgique, la France, l'Espagne, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, et le Royaume-Uni, et la division « Continentale », incluant l'Autriche, la Grèce, la République fédérale d'Allemagne, la Scandinavie, la Suisse et la Turquie.

Raymond Bloch, tout en restant président de BP France et de BP Chimie, est nommé président de la division atlantique.

Jacques Verdier, actuellement directeur des approvisionnements et du raffinage, est nommé directeur général de BP France à compter du 1er mars 1988.



ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

RÉSULTATS 1987

Le conseil d'administration de l'ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT, réuni le 19 février 1988, sous la présidence de M. Bertrand Daugny, a examiné le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987, qui seront présentés pour approbation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires le 23 mars 1988.

L'année 1987 s'est caractérisée par une progression du chiffre d'affaires qui a atteint 3 712 MF HT (4 304 MF TTC) contre 3 173 MF HT (3 673 MF TTC) en 1986.

Le résultat net après impôt atteint 141 MF en 1987, contre 133 MF en 1986.

Les investissements de la société pour 1987, en immobilisations corporelles, s'élèvent à 150 MF, auxquels il faut ajouter 205 MF d'investissements incorporels correspondant aux études autofinancées par l'entreprise et amorties dans l'exercice.

La capacité d'autofinancement de la société s'élève, pour 1987, à 478 MF.

La situation de trésorerie est positive (153 MF de disponibilités et d'effets en portefeuille).

Les encours sur marchés notifiés (2 446 MF) ont pour contrepartie des avances clients (2 336 MF) sensiblement équivalentes. Les lancements de série sur commandes en cours de notification s'élèvent à 37 MF.

Les commandes prises au cours de l'exercice 1987 s'élèvent à 3 460 MF HT (3 951 MF TTC) et le carnet de commandes au 31 décembre 1987 a atteint 7 200 MF HT (8 150 MF TTC), représentant près de deux années de chiffre d'affaires 1987.

Le conseil d'administration soumettra à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 23 mars 1988, le paiement d'un dividende global de 49,4 MF, en augmentation de plus de 20 % sur celui de 41 MF de 1986. Compte tenu de l'attribution gratuite, le 10 juin 1987, d'une action nouvelle pour cinq actions détenues, le dividende unitaire brut 1987 sera ainsi maintenu à 16,20 F par action, dont 5,40 F de crédit d'impôt.

Après distribution du dividende, les capitaux propres de l'ESD s'élèveront à 637 MF, couvrant largement les 474 MF du montant net de l'actif immobilisé.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1987

	12 fév.	19 fév.
Valeurs franç. à rev. variable	100,9	105,5
Valeurs industrielles	101,4	107
Valeurs étrangères	103,4	103,4
Pétroles-Energie	108,1	105,4
Chimie	97,3	106,1
Métallurgie, mécanique	101,8	106,1
Electricité, électronique	104,6	115,7
Bâtiment et matériaux	97,7	101,8
Ind. de consommat. non alim.	102	106,6
Agro-alimentaire	103,2	107,4
Distribution	95,9	97
Transports, loisirs, services	107,8	113,9
Assurances	91,9	105,7
Crédit banque	97,7	100,4
Sicomi	98,8	98,7
Immobilier et foncier	87,9	88
Investissement et portefeuille	104,8	109,9
Base 100 : 31 décembre 1987		
Valeurs franç. à revenu fixe	103,1	103,1
Emprunts d'Etat	104,3	104,2
Emprunts garantis et assimilés	102,6	102,6
Sociétés	103,2	103,2
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	2 472	2 604,7
Valeurs étrangères	3 444,2	3 444,2
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	358,78	373,04
Valeurs étrangères	465,92	465,92
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	119,08	119,08
Emprunt d'Etat	117,85	117,46
Emprunts garantis et assimilés	119,01	119,01
Sociétés	120,22	120,22
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	283,3	297,5
Produits de base	192,3	198,5
Construction	303,5	323,1
Biens d'équipement	203,7	222,3
Biens de consom. durables	370,3	393,7
Biens de consom. non durables	378,9	393,7
Biens de consom. alimentaires	352,9	370,4
Services	270	274,4
Sociétés financières	363,1	384,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	276,8	312,6
Valeurs industrielles	270,7	285,6
BOURSES REGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	220,4	230,2

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 11 février
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	414 957
dont : Or	223 347
Disponibilités à vue à l'étranger	112 724
ECU	60 918
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 967
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	59 032
dont : Concours au Trésor public	49 640
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	173 677
dont : Effets escomptés	56 256
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 911
5) DIVERS	12 998
Total	736 577

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	218 282
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 796
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	52 000
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	106 301
dont : Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	40 379
5) ECU A LIVRER AU FECOM	74 073
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	259 363
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 206
8) DIVERS	11 554
Total	736 577

LONDRES, 19 février ↑

La crise boursière n'a pas freiné la croissance

L'économie continue de croître à un rythme élevé, en dépit de la crise boursière, selon la dernière enquête mensuelle menée par le patronat britannique CBI (Confederation of British Industries).

D'après cette enquête, les commandes demeurent soutenues, 31 % des chefs d'entreprise estimant qu'elles sont plus élevées que d'habitude et 11 % qu'elles sont moins élevées. L'écart positif constaté (20 points) est égal à celui du mois précédent, et c'est le plus élevé depuis que le CBI a commencé à poser cette question aux chefs d'entreprise, il y a onze ans.

En ce qui concerne les commandes à l'exportation, il ressort de l'enquête du CBI que les patrons sont plus optimismes qu'il ne l'étaient en janvier et décembre derniers.

En effet, 27 % des chefs d'entreprise interrogés estiment que les commandes à l'exportation sont au-dessus de leur niveau « normal » et 15 % qu'elles sont au-dessous. Si l'écart positif (12 points) est le même que celui constaté en novembre 1987, il est nettement supérieur à celui de décembre (4 %) et de janvier (5 %).

TOKYO, 22 février ↑

Nouvelle hausse

Pour la huitième journée consécutive, les cours ont monté lundi à la Bourse de Tokyo. Toutefois, le mouvement de hausse s'est fortement ralenti. En progrès de 163,90 points en fin de matinée, l'indice Nikkeï n'enregistrait, en clôture, qu'une avance de 73,30 points, à 24 846,71.

L'optimisme du marché semble cependant être resté intact. La fermeté de Wall Street, en particulier, rassure les investisseurs. Ce qui n'empêche pas ces derniers d'user de prudence. Une assez forte activité a cependant régné, et plus de 900 millions de titres ont changé de mains, contre 700 millions environ vendredi dernier.

Les agents de change nippons estiment que les opérateurs jouent également les bons résultats industriels et économiques pour l'année fiscale 1987, qui s'achèvera le 31 mars prochain. Hausse de Toshiba, Sony, Victor, Sumitomo Chemicals.

VALEURS	Cours du 19 fév.	Cours du 22 fév.
Akaï	520	525
Bridgestone	1 420	1 420
Canon	1 050	1 060
Fuji Bank	3 380	3 380
Honda Motors	1 460	1 460
Matsushita Electric	2 300	2 330
Mitsubishi Heavy	605	604
Sony Corp.	4 850	4 890
Toyota Motors	2 070	2 070

FAITS ET RÉSULTATS

● **Reuter : 37 % de profits en plus.** — L'agence Reuter (presse, services financiers) a dégagé, en 1987, un bénéfice avant impôts de 178,8 millions de livres, accru de 37 % par rapport à l'année précédente. Ces profits, nettement supérieurs aux prévisions des analystes boursiers, qui tablaient sur un résultat compris entre 170 et 175 millions de livres, ont été réalisés avec un chiffre d'affaires à 866,9 millions de livres (+ 40 %). Le dividende final a été fixé à 5 pence, faisant un total pour l'année de 7,3 pence (contre 5,5 précédemment). Le bénéfice par action est passé de 19,7 pence à 26 pence.

● **Cetelem : stagnation du bénéfice.** — Le groupe Cetelem, filiale de la Compagnie bancaire, spécialisée dans le crédit et les services financiers aux particuliers, a enregistré, en 1987, une hausse de 6 % seulement de son bénéfice net consolidé, dont le montant s'élève à 369,5 millions de francs, soit 78 F par action Cetelem.

Le groupe Cetelem, qui comprend, outre la société Cetelem, les filiales Cofica et Cofibail, a ouvert, en 1987, 1 710 000 nouveaux crédits représentant 25,6 milliards de francs, soit une hausse de 29 % par rapport à 1986. Le total des crédits en cours atteignait 31 milliards de francs, à fin 1987. Les comptes propres de Cetelem se soldent par un bénéfice net de 286,7 millions de francs, dont 117,5 millions correspondent au revenu net du portefeuille-titres. Cetelem maintiendra un dividende net de 10 F sur un nombre d'actions accru de 25 % l'an dernier par réduction du nominal et attribution gratuite de titres nouveaux.

● **Delalande : une conjoncture difficile.** — Le groupe Delalande SA (pharmacie) a réalisé un bénéfice net consolidé d'environ 57 millions de francs en 1987, en légère baisse par rapport à 1986 (60 millions de francs). Le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 750 millions de francs, dont 42 % réalisés à l'étranger, contre 780 millions l'année précédente.

● **Nomura a dominé l'euromarché en 1987.** — La maison de titres japonaise Nomura a joué un rôle dominant dans le lancement de nouvelles émissions sur l'euromarché en 1987. C'est International Financing Review Publishing (IFR) qui l'affirme.

Au total, 1 387 euro-émissions, d'une valeur globale de 149,78 milliards de dollars, ont été lancées en 1987, contre 1 670, d'une valeur de 184,55 milliards en 1986 et 1 344 pour 134,26 milliards en 1985. La part de Nomura a été de 22,48 % en 1987, avec 212 émissions d'une valeur totale de 31,93 milliards de dollars. Crédit Suisse First Boston, une institution américano-suisse, qui a longtemps dominé les euromarchés, a pris la deuxième place avec 16,88 %. La banque américaine Citicorp a, en revanche, consolidé sa première place sur le marché des crédits bancaires syndiqués internationaux et des notes NIF (*« note issuance facilities »*) en 1987, ayant été chef de file pour 60 milliards de dollars de nouvelles émissions, contre 42,6 milliards en 1986.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	202 30	221 10 d
Arnault & Associés	400	405
Asystel	366	374
B.A.C.	440	436
B. Demachy & Assoc.	368	375
B.I.C.M.	630	625
B.I.P.	421	421
Bolloré Technologies	796	790
Buitoni	636	636
Câbles de Lyon	934	972
Calberson	572	585
Canal Plus	460	449 50
Cardif	1223	1272 d
C.A.T.C.	127 50	125
C.D.M.E.	900	900
C. Equip. Elect.	300	302
C.E.G.I.D.	628	616
C.E.G.E.P.	140	145 60
C.E.P.-Communication	1220	1220
C.G.I. Informatique	589	603
Ciments d'Origny	480	484
C.N.I.M.	281	281
Concept	210	218 40
Conforama	440	445
Dafsa	181	154 80
Devanlay	1006	1045
Deville	700	672
Drouot-Ob. convert.	....	....
Éditions Belfond	132	136
Elect. S. Dassault	389	395
Elysées Investiss.	22 80	22 80
Finacor	460	460
Guintoli	670	650
Guy Degrenne	614	639
I.C.C.	224	224
IDIA	161 20	162 80
I.G.F.	93	100 d
IM2	110	108
Int. Metal Service	160	160
La Commande Electro.	219	218
Le gd livre du mois	234	243 30

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Loca Investissement	286 10	270 50
Locamic	182	184
Marin Immobilier	252	255
Metallurg. Minière	94 70	98 50
Métrologie Internat.	327	330
Métroservice	135 50	140
M.M.B.M.	479	485
Molex	225	229
Navale-Delmas	546	550
Olivetti-Logabax	175 80	199 80 d
Om. Gest. Fin.	314	311
Presbourg (C. In. & Fin.)	100 70	100
Razel	750	755
St-Gobain Emballage	1035	1042
St-Honoré Matignon	130	131 50
S.C.G.P.M.	99	112 40 d
Segin	256 50	265
Sema-Metra	528	529
S.E.P.	1075	1075
S.E.P.R.	1010	1030
Sligos	951	989
S.M.T. Goupil	302	300
Sodinforg	700	720
Sopra	310	330
TF 1	200 10	220
Unilog	117	114
Union Financ. de Fr.	443 50	431 50
Valeurs de France	315	305

Marché des options négociables le 19 février 1988

Nombre de contrats : 13 662

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	240	23,50	35	4	12
Lafarge-Coppée	1 100	150	200	15	50
Michelin	140	51	56	1	4,50
Midi	–	–	–	–	–
Paribas	280	28	44	8	23
Peugeot	920	78	125	35	76
Saint-Gobain	400	39,50	59	7	–
Thomson-CSF	168	10,50	20,50	11	17,50

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 19 février 1988
Nombre de contrats : 33 651

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	102,85	101,80	101,45
Précédent	102,30	101,40	101,05

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 88	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS DE VENTE Mars 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88
102	1,10	1,71	0,13	1,92

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,76 F ↓

Le plus grand calme a régné, lundi 22 février, sur les places financières internationales. Le dollar a légèrement fléchi, pour coter, notamment, 5,7575 F (contre 5,7735 F vendredi). Les opérateurs attendent la publication, le 23 février, des dernières données sur la marche de l'économie, notamment le montant des commandes de biens durables pour janvier.

FRANCFORT	19 fév.	22 fév.
Dollar (en DM)	1,7075	1,7040

TOKYO	19 fév.	22 fév.
Dollar (en yens)	130,53	129,95

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (22 fév.)	7 1/8-7 3/16 %
New-York (19 fév.)	6 5/8-6 11/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	18 fév.	19 fév.
Valeurs françaises	104,9	106,1
Valeurs étrangères	105,7	104,6
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	296,3	297,5

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	18 fév.	19 fév.
Industrielles	1 986,40	2 014,59

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	18 fév.	19 fév.
Industrielles	1 389,4	1 382,6
Mines d'or	270,9	267,3
Fonds d'Etat	88,78	89,50

TOKYO

	19 fév.	22 fév.
Nikkeï Dow Jones	24 773,41	24 846,71
Indice général	2 031,90	2 038,56

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,7555	5,7575	+ 28	+ 33	+ 45	+ 70	+ 240	+ 320
$ can.	4,5241	4,5292	– 55	– 31	– 103	– 66	– 288	– 111
Yen (100)	4,4307	4,4357	+ 111	+ 135	+ 228	+ 253	+ 768	+ 856
DM	3,3782	3,3808	+ 93	+ 111	+ 212	+ 237	+ 708	+ 777
Florin	3,0091	3,0112	+ 72	+ 82	+ 160	+ 176	+ 534	+ 585
FB (100)	16,1490	16,1614	+ 124	+ 206	+ 285	+ 424	+1 130	+1 562
FS	4,1229	4,1272	+ 177	+ 202	+ 372	+ 406	+1 081	+1 173
L (1 000)	4,5879	4,5931	– 112	– 74	– 237	– 190	– 638	– 532
£	10,0923	10,1015	– 138	– 98	– 301	– 229	– 822	– 625

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 3/4	6 5/8	6 3/4	6 3/4	6 7/8	6 7/8	7
DM	3 3/8	3 5/8	3 3/8	3 1/2	3 3/8	3 1/2	3 7/16	3 9/16
Florin	4	4 1/4	4	4 1/8	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	5 7/8	6 3/8	6 1/16	6 3/8	6 1/16	6 3/8	6 3/16	6 1/2
F.S.	1 1/8	1 3/8	1 3/8	1 1/2	1 11/16	1 13/16	2 1/4	2 3/8
L (1 000)	9 1/4	9 3/4	9 3/4	10 1/8	10	10 3/8	10 3/8	10 3/4
£	8 1/2	8 3/4	8 3/4	8 7/8	9 1/16	9 3/16	9 7/16	9 9/16
F. franç.	7	7 1/2	7 5/16	7 7/16	7 9/16	7 13/16	8 1/8	8 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place

Marchés financiers

BOURSE DU 19 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	1599	1601	1615	+ 1
4000	C.N.E. 3%	3908	3908	3905	− 0 08
1023	B.N.P. T.P.	1065	1065	1065	....
984	C.C.F. T.P.	998	997	997	− 0 09
1030	Créd. Lyon. T.P.	1056	1058	1058	+ 0 09
1240	Renault T.P.	1248	1254	1255	+ 0 56
1543	Rhone-Poul. T.P.	1446	1485	1468	+ 1 52
1250	St-Gobain T.P.	1255	1255	1255	....
1112	Thomson T.P.	1190	1190	1195	+ 0 42
280	Accor	399 90	390	385	− 3 73
380	Agence Havas	540	545	541	+ 0 19
425	Air Liquide	515	520	520	+ 0 97
1800	Alcatel	1920	1950	1928	+ 0 42
1020	Alu. Superm.	1245	1245	1245	....
179	A.L.S.P.I.	222	220	233	+ 4 95
190	Alsthom ★	247	250	255	+ 3 24
1550	Arjom. Prioux	1860	1850	1850	− 0 54
245	Aussedat-Rey	382	385	390	+ 2 09
870	Aux. Entrepr. ★	890	888	920	+ 3 37
620	Av. Dassault ★	704	682	708	+ 0 57
250	BAFIP	330 20	331	331	+ 0 24
280	Bail-Equipem. ★	284	280	285	+ 0 35
930	Bail Investiss.	852	860	852	....
200	B.N.P. C.I.	216	218 50	220	+ 1 85
320	Cie Bancaire ★	406	405	412	+ 1 48
235	Bazar H.-V.	281	282	297	+ 5 69
290	Béghin-Say ★	350	348	355	+ 1 43
480	Berger (Me)	729	670	690	− 5 35
460	Bic ★	551	549	536	− 2 72
655	B.I.S.	1053	1003	1030	− 2 18
1850	Bongrain S.A.	2040	2048	2040	....
780	Bouygues ★	900	901	940	+ 4 44
51	B.P. France ★	46 10	46 10	47 50	+ 3 04
3870	B.S.N. ★	4090	4050	4050	− 0 98
1310	Cap Gem. S. ★	1610	1606	1680	+ 4 35
970	Carnaud	1200	1215	1220	+ 1 67
2300	Carrefour ★	2321	2320	2326	+ 0 22
109	Casino	114	114	116 50	+ 2 19
94	Casino A.D.P.	97	97 90	97	....
955	C.C.M.C.	970	970	970	....
530	Cetelem	686	686	700	+ 2 04
485	Cerus	565	540	535	− 5 31
1060	C.F.A.O. ★	1285	1320	1325	+ 3 11
193	C.G.E.	252 50	248	245	− 2 97
845	C.G.I.P. ★	863	845	850	− 1 51
620	Chargeurs S.A. ★	795	792	850	+ 6 92
705	Ciments franç. ★	828	825	855	+ 3 26
330	Club Méditerr. ★	446	452	447	+ 0 22
154	Codetel ★	161	160 40	161 90	+ 0 56
300	Colimeg	300	300	297	− 1
1600	Coles	1820	1830	1830	+ 0 55
178	Compt. Entrepr.	176 20	178 90	181 90	+ 3 23
490	Compt. Mod. ★	550	545	540	− 1 82
820	Créd. Foncier	920	980	979	+ 6 41
340	Crédit F. Imm. ★	365	370	375	+ 2 74
94	C.C.F.	105 30	104	105	− 0 28
485	Créd. Lyon. (CI)	515	515	518	+ 0 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
600	Crédit Nat. ★	800	795	809	+ 1 13
118	Crouzet ★	183	182	182 90	− 0 06
1520	Damart S.A.	1800	1800	1890	+ 5
270	Darty ★	310	307	319	+ 2 90
230	Darty (DP)	240	249	242 50	+ 1 04
1040	De Dietrich	1475	1469	1485	+ 0 68
171	Dév. P.d.C. (Li)	190	192	193	+ 1 58
390	D.M.C.	510	519	514	+ 0 78
230	Drouot Assur.	323	315	315	− 2 48
1180	Docks France ★	1700	1701	1730	+ 1 76
430	Dumez ★	510	516	550	+ 7 84
955	Eaux (Gén.)	1009	1019	1039	+ 2 97
945	Ecco ★	1025	1020	1026	+ 0 10
580	Electrofinanc. ★	700	698	700	....
230	Elf-Aquitaine	257	256	259 90	+ 1 13
205	— (certific.)	226 50	225 10	225 10	− 0 62
400	Epeda-B-Faure	601	601	600	− 0 17
1950	Essilor	2499	2501	2570	+ 2 84
1280	Essilor Int. (DP)	1575	1584	1580	+ 0 32
236	Esso S.A.F. ★	278	280	278	....
1160	Eurafrance	1350	1335	1370	+ 1 48
720	Eurocom ★	910	909	935	+ 2 75
2070	Euromarché	2495	2470	2560	+ 2 61
340	Europe n° 1 ★	445	445	438	− 1 57
24	Eurotunnel ★	26 70	27 30	27 60	+ 3 37
810	Exor ★	855	855	854	− 0 12
390	Facom	681	693	655	− 3 82
835	Fichet-bauche	959	959	959	....
215	Finextel ★	214	214 50	214 50	+ 0 23
85	Fives-Lille ★	101 50	100	99 80	− 1 67
830	Fromageries Bel	1060	1074	1050	− 0 94
690	Gal. Lafayette ★	771	785	854	+ 10 77
198	Gascogne	246	251	253	+ 2 85
910	Gaz et Eaux	1180	1190	1178	− 0 17
280	Géophysique ★	338	325	350	+ 3 55
420	Gerland	490	505	500	+ 2 04
330	GTM-Entrepose	428	420	500	+ 16 82
395	Guyenne-Gasc. ★	519	519	519	....
1610	Hachette ★	1747	1745	1815	+ 3 89
405	Hénin (La)	439 90	440	464	+ 3 21
970	Hutchinson ★	1104	1111	1130	+ 2 36
123	Imétal	151 50	153 90	153 90	+ 1 58
290	Imm. Plaine-M.	300 10	300	300	− 0 03
850	Ingénico	1105	1105	1105	....
2520	Inst. Mérieux	3180	3300	3243	+ 1 98
530	Interbail ★	535	540	526	− 1 68
620	Intertechnique	820	800	830	+ 1 22
680	J. Lefebvre	707	704	724	+ 2 40
950	Lab. Bellon	1000	1005	1060	+ 6
1020	Lafarge-Coppée	1188	1188	1220	+ 2 69
1380	Lebon ★	1350	1340	1363	+ 0 96
1900	Legrand ★	2502	2550	2541	+ 1 56
1570	Legrand (DP) ★	1940	1945	2010	+ 3 61
320	Leroy-Somer ★	615	590	611	− 0 65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1370	Lesieur	2040	1935	1935	− 5 15
770	Locabail Immob.	741	743	743	+ 0 27
340	Locafrance ★	395	376	390	− 1 27
910	Locindus	905	905	905	....
163	Luchaire	231	231	240	+ 3 90
1500	L.V.M.H. ★	1797	1840	1818	+ 1 17
1030	Lyonn. Eaux ★	1273	1290	1289	+ 1 26
30	Mais. Phénix	45 50	48	49	+ 7 69
270	Majorette (Ly)	325	335	335	+ 3 08
190	Mar. Wendel ★	255	263	279	+ 9 41
3160	Merlin? Martell	3450	3450	3460	....
1485	Matra	135	138 90	138 90	+ 2 89
1200	Merlin-Gerin ★	1749	1789	1760	+ 0 63
155	Michelin	183 20	181	189 80	+ 3 60
970	Midi (Cie)	1478	1478	1478	....
165	Midland Bk SA ★	180 50	185	180	− 0 28
380	Min. Salsig. (Me)	455	463	453	− 0 44
21	M.M. Penarroya	31 60	32	33	+ 4 43
38	Moulinex	56	58 50	58 50	+ 4 46
600	Navig. Mixtes	861	895	888	+ 3 14
85	Nord-Est ★	101 10	101	101 10	....
280	Nordon (Ny)	321	320	320	− 0 31
275	Nouvelles Gal.	323	345 90	353	+ 9 29
580	Occid. (Gén.) ★	700	705	759	+ 8 43
840	Omn.F.Paris	940	990	990	+ 5 32
191	Olida-Caby	195	195	195	....
245	Opfi-Paribas	294	292	299	+ 1 70
2330	Oréal (L')	2795	2745	2765	− 1 07
270	Paribas	289	289	297 90	+ 3 08
265	Paris-Réesc. ★	370	365	369 50	− 0 14
530	Pechelbronn ★	875	895	918	+ 4 91
198	Penhoet	270	270	273	+ 1 11
....	Pernod-Ricard ★	739	755	745	+ 0 81
820	Peugeot S.A.	920	920	948	+ 3 04
....	Poclain	14 40	14 50	14 45	+ 0 35
390	Poliet	422 10	425	425 70	+ 0 85
590	P.M. Labinal	708	705	704	− 0 56
2200	Presses Cité ★	2530	2630	2545	+ 0 59
1150	Prétabail Sic.	1130	1130	1130	....
490	Primagaz	576	581	600	+ 4 17
340	Printemps ★	414	407	430	+ 3 86
1320	Promodès	1180	1151	1230	+ 4 24
740	Radiotechn.	892	890	880	− 1 35
70	Raff. Dist. Total	87 30	87 30	87 70	+ 0 46
1870	Redoute (La) ★	2325	2300	2359	+ 1 46
255	Rober financière	271	272	276	+ 1 85
540	Roussel-Uclaf	682	690	700	+ 2 64
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3250	R. Impériale (Ly)	3490	3560	3560	+ 2 01
145	Sade	151	150	150	− 0 66
1210	Sagem ★	1460	1460	1460	....
390	Saint-Gobain	423	424	423 10	+ 0 02
955	St-Louis	1114	1048	1035	− 7 09
850	Salomon	935	962	962	+ 2 89

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
425	Salveper	501	510	510	+ 1 80
445	Sanofi ★	501	501	525	+ 4 79
340	S.A.T. ★	470	471	509	+ 8 30
26	Saulin.-Chât. (B)	35 20	36	35 60	+ 1 14
720	Saupiquet (Na)	920	950	950	+ 3 26
230	Schneider ★	280	280	299 90	+ 7 11
48	S.C.O.A.	39	39	38	− 2 56
505	S.C.R.E.G.	620	625	625	+ 0 81
550	Seb ★	666	685	674	+ 1 20
415	Sefimeg ★	410	408	416	+ 1 46
990	S.F.I.M.	1370	1344	1516	+ 10 66
22	S.G.E.	30 70	29 50	35 20	+ 14 66
255	Signaux ★	413	420	469	+ 13 56
765	Silic	745	750	741	− 0 54
555	Simco-U.P.H. ★	538	530	523	− 2 79
315	Simnor (Li)	310	316 80	316 80	+ 2 19
840	Skis Rossignol	740	740	740	....
695	Simanco	707	706	716	+ 1 27
275	Société Générale	274	275	274	....
165	Sodecco	170	170	170	....
150	Sodero (Na)	159 50	159 50	159 50	....
1880	Sodexho ★	1980	2000	2035	+ 2 78
86	Sogenal (Ny)	92	92 50	92 50	+ 0 54
225	Sogerap	260	259 70	255	− 1 92
1850	Somm-Allib. ★	2100	2135	2150	+ 2 38
520	Source Perrier	631	620	617	− 2 22
585	Sovac ★	645	640	680	+ 5 43
285	Spie-Batignol.	330 50	336	335	+ 1 36
325	Strafor ★	400	408 90	408	+ 2
230	Suez	259	262	262	+ 1 16
240	Synthelabo ★	338	343	345	+ 2 07
570	Talcs Luzenac	600	610	611	+ 1 83
2890	Tél. Elect.	3735	3735	3735	....
119	Thomson-C.S.F.	163 50	168	167 90	+ 2 69
340	Total (CFP) ★	332 40	332	331 50	− 0 27
68	— (certific.)	69 95	70 95	70	+ 0 07
890	T.R.T. ★	1140	1165	1170	+ 2 63
340	U.F.B.	371 60	375 90	380	+ 2 26
545	U.I.C. ★	750	726	800	+ 6 67
545	U.I.F. ★	541	526	579	+ 7 02
845	U.I.S.	862	850	856	− 0 70
133	U.C.B. ★	160 10	160	173 90	+ 8 62
720	Unibail	723	723	725	+ 0 28
345	Valéo	392	380	389	− 0 77
33	Vallourec	43 10	45	45	+ 4 41
245	Via Banque	315 10	310	323 80	+ 2 76
510	Elf-Gabon	600	619	616	+ 2 67
98	Amax Inc.	103	103 50	102 90	− 0 10
140	Amer. Express	145	143 50	143 50	− 1 03
158	Amer. Teleph.	170 10	170 50	170	− 0 06
90	Anglo Amer. C.	95 60	94 50	94	− 1 67
500	Amgold	495	492	492	− 0 61
760	BASF (Akt)	791	800	810	+ 2 40
810	Bayer	852	853	856	+ 0 47

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
107	Buffelsfont.	105	100 40	100 40	− 4 38
117	Chase Manh.	135 10	133	133	− 1 55
53	De Beers	50 90	50	50 05	− 1 67
1250	Deutsche Bank	1405	1401	1405	....
725	Dresdner Bank	795	790	789	− 0 75
68	Driefontein Cst	72 20	69 50	69 50	− 3 74
435	Du Pont-Nem.	483	488	488	+ 1 04
270	Eastman Kodak	243	241	243 20	+ 0 08
39	East Rand	33 40	33	33 25	− 0 45
183	Electrolux	214 30	211 70	211 70	− 1 21
181	Ericsson	192 50	189 50	195	+ 1 30
215	Exxon Corp.	242	244	245	+ 1 24
450	Ford Motors	257	249	249	− 3 11
65	Freegold	65 50	65 10	65	− 0 76
89	Gencor	89 50	88 60	88 60	− 1 01
246	Gén. Electr.	255 50	252	252	− 1 37
546	Gén. Belgique	800	778	778	− 2 75
350	Gen. Motors	398	399 80	399 80	+ 0 45
83	Goldfields	80 50	84 40	84 10	+ 4 47
44	Gd Metropolitan	46 50	45 50	46 20	− 0 65
56	Harmony	53	52 40	52 30	− 1 32
53	Hitachi	55 15	56 40	56 60	+ 2 63
790	Hoechst Akt.	834	765	800	− 4 08
108	Imp. Chemical	107 60	107	104 50	− 2 79
615	IBM	655	653	653	− 0 31
255	ITT	273 50	269 50	268 80	− 1 72
168	Ito-Yokado	187	189	188	+ 0 53
97	Matsushita	101 50	102	102	+ 0 49
810	Merck	918	910	910	− 0 87
315	Minnesota M.	340 60	340	340	− 0 18
225	Mobil Corp.	254	259 80	259 80	+ 2 28
183	Morgan J.P.	201	207 80	207 80	+ 3 38
32300	Nestlé	34950	35020	35020	+ 0 20
133	Norsk Hydro	150 80	155	155	+ 2 79
164	Ofsil	168 80	164 40	164 40	− 2 61
1440	Petrofina	1745	1785	1750	+ 0 29
460	Philip Morris	528	518	518	− 1 89
72	Philips	84 20	84 80	84 15	− 0 06
78	Placer Dome	70 80	68 80	68 80	− 2 82
320	Quilmès	340	345	350	+ 2 94
460	Randfontein	463	457	459	− 0 86
605	Royal Dutch	650	653	653	+ 0 46
34	Rio Tinto Zinc	35 50	34 50	34 70	− 2 25
60	St Helena Co	53 80	52 50	52 50	− 2 42
161	Schlumberger	201 30	200	201	− 0 15
100	Shell transp.	104 50	104 50	104 50	....
1110	Siemens A.G.	1271	1282	1260	− 0 87
210	Sony	216	214 50	216 50	+ 0 23
200	T.D.K.	201 50	200	199 50	− 0 99
30	Toshiba Corp.	32 50	33 80	33 60	+ 3 38
310	Unilever	336 50	335	333	− 0 75
182	Unit. Techn.	219	220	219	....
565	Vaal Reefs	572	552	565	− 1 22
275	Volvo	300	293 50	294 80	− 1 73
215	West Deep	230	227	226 50	− 1 52
310	Xerox Corp.	328	326	326	− 0 61
1 29	Zambia Corp.	1 36	1 35	1 35	− 0 74

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	125 56	6 564
9,80 % 78/93	101 10	5 971
10,80 % 79/94	103 25	4 987
13,25 % 80/90	104 50	9 485
13,80 % 81/89	105 09	1 357
16,20 % 82/90	113 35	1 682
16 % juin 82	115 40	11 191
14,60 % fév. 83	115 35	14 560
13,40 % déc. 83	118 51	2 233
12,20 % oct. 84	112 36	4 500
11 % fév. 85	111 55	10 970
10,26 % mars 86	105 10	9 671
ORT 12,75 % 83	1854	..
OAT 10 % 2000	104 85	7 350
OAT 9,90 % 1997	106 55	1 868
OAT 9,80 % 1996	103 48	0 562
Ch. France 3 %	156	..
CNB Bques janv. 82	102 17	1 378
CNB Paribas	102 12	1 378
CNB Suez	102 18	1 378
CNI janv. 82	102 18	1 378
PTT 11,20% 85	108 80	2 396
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	108 30	7 409
CNT 9% 86	97	7 060
CRH 10,90% déc. 85	105 96	1 394
Mécalogie I. 6% 8/7	74 60	7 500

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	477 50	496 50
Agache (Sté Fin.)	1570	1590
A.G.F. (St Cent.)	555	578
Applic. Hydraul.	619	....
Arbel	373 50	388 50
Asturg	186	201 50
Avenir Publicité	520	530
Bain C. Monaco	195	196
Banque Hypoth. Eur.	350	360
Béghin-Say (C.I.)	291	302
B.G.L.	510	....
Blanzy-Ouest	583	595
B.N.P. Intercontin.	198 10	200
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	795	765
B.T.P.	134	134
Cdif	640	640
Cambodge	647	700
C.A.M.E.	104	123 50 d
Campenon Bern.	178	180
Carbone-Lorraine	485	489
C.E.G.Frig.	500	508
Centen. Blanzy	1415	1472 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	204	207
Cerabati	114	117
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	140	144 90
C.I.C. (Financ. de)	182	171
C.I. Maritime	650	680
Citram (B)	450	460 d
Clause	393 70	....
Cofradel (Ly)	950	950
Cogifi	364	350
Comiphos	300	312 d
Cie Industrielle	2310	2402
Comp. Lyon-Alem.	240	267 40
Concorde (La)	817	820
C.M.P.	14 40	15 d
Créd. Gén. Ind.	520	500
Cr. Universel (Cie)	530	530
Crédital	135 90	135 90
Darblay S.A.	362	....
Delalande S.A.	1110	1110
Delmas-Vielj. (Fin.)	1551	1550
Didot-Bottin	900	900
Eaux Bass. Vichy	690	739 d
Eaux Vittel	1802	1850
Economats Centre	271 50	282 30
Electro-Banque	271	271
Elf-Antargaz	515	510
E.L.M. Leblanc	495	537
Emili-Bretagne	219 50	222
Entrepôts Paris	460	....
Epargne (B)	2936	....
Europ. Accumul.	38	37 90
Eternit	1500	1550
Finalens	170	176
FIPP	144 70	194 20 d
Fasc	375	380
Foncière (Cie)	420	426
Fonc. Lyonnaise	530	510
Foncina	415	431 d
Forinter	1040	1060
Fougerolle	280	285
France I.A.R.D.	228	235
France (La)	4049	4211 d
From. Paul Renard	485	485
GAN	687	744
Gaumont	338	338
Gévelot	380	411
Gr. Fin. Constr.	402	402 10
Gds Moul. Paris	278	280
Groupe Victoire	384	378 60 d
G. Transp. Ind.	432	442
Immindo S.A.	416	....
Imminvest	260	260
Immobail	395	399 10
Immobanque	700	720
Immob. Marseille	6350	....
Immofice	445	445
Invest. (Sté Cent.)	784	793
Jaeger	102	100
Lafitte-Bail	426	425
Lambert Frères	177 60	175
Lille-Bonnières	470	480
Loca-Expansion	281 80	270 50
Locafinancière	339	339
Locatel	728	755

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1266	1316
Lucia	925	912
Machines Bull	74	74
Magasins Uniprix	155	155
Magnant S.A.	124 50	122
Maritimes Part.	230	232
Métal Déployé	404 40	....
Mors	50 50	55 30 d
Navig. (Nat. de)	48 10	47 10
OPB Paribas	192 50	195 10
Optorg	200	205
Oréal (L') C.I.	1564	1591
Origny-Desvroise	900	900
Palais Nouveauté	371	410
Parfinance	158	160
Paribas-CIP	262 60	262 60
Paris France	168 90	175 50
Paris-Orléans	220	225
Partenbas	270 40	281 20
Patern. Rinq. Div.	1186	....
Pathé-Cinéma	301 20	335 60
Pechiney (cert. inv.)	216	223 60
Piles Wonder	894	915
Piper-Heidsieck	1086	1100
P.L.M.	93	96 80
Porcher	355	360
Promodès	833	866
Providence S.A.	978	1069 d
Publicis	1860	1935
Raff. Souf. R.	80	83 20 d
Rhône-Poul. (c. inv.)	291	300
Ricqlès-Zan	158	189 d
Rochefortaise S.A.	570	565
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	473	492 d
Roudière	190	197 60
Rougier et Fils	55 10	60 20 d
Sacer	513	500
SAFAA	270	....
Safic-Alcan	800	800
SAFT	1222	1219
Saga	180	180
St-Gobain C.I.	447	470 d
Salins du Midi	516	537 d
Santa-Fé	109 90	106
Satam	70 10	72 90
Savoisienne (M)	189 10	192 90 d
SCAC	368	370
Senelle Maubeuge	337	360
S.E.P. (M)	146	146
Sicil	207	207
Sicotel	300	300
Sinvim	243 90	238
Siph (Plant. Hévéas)	375	365
Sté Générale-CIP	226	225
Sofal financière	1600	1610
Sofical	889	925
Soffo	500	495
Soficomi	740	740
S.O.F.I.P. (M)	124	124
Sofragi	740	770
Soudure Autog.	330	331 50
Souchal	624	624
S.P.I.	535	540
Suez (Fin. de)-CIP	179	180
Stemi	760	765
Taittinger	1640	1650

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	274	296
Tour Eiffel	360	360
Uliner S.M.D.	570	578
U.A.P.	316 40	330
U.T.A.	1076	1033
Veuve Clicquot	2350	2400
Vicat	1285	1309
Viniprix	970	1000
Virax	104 20	118 80
Waterman S.A.	625	630
Bras. du Maroc	139	139

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	642	680
Akzo	270	....
Alcan Alum.	150	153
Algemeine Bank	112 10	....
American Brands	263	267 80
Am. Petrofina	360	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	117	....
Banco de Santander	284	284
Bco Pop Espanol	406	412
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	....	....
B. Régl. Internat.	49500	49990
Br. Lambert	440	460
Canadian-Pacific	97 10	95 10
CIR	22	24 20
Commerzbank	700	....
Dart. and Kraft	317	316
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	490	489
Gén. Belgique	800	778
Gevaert	1025	1031
Glaxo	101	101 50
Goodyear	335	330
Grace and Co	157	....
Gulf Canada Corp.	....	....
Honeywell Inc.	376	380
I. C. Industries	197	189
Johannesburg	801	840
Kubota	24 20	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	40 50	40 50
Mineral-Ressourc.	65 90	64
Nixdorf	1800	1765
Noranda	104 90	101 70
Olivetti	23	22
Pakhoed Holding	211	220
Pfizer Inc.	309	300
Procter Gamble	477	483 50
Ricoh Cy Ltd	52	51 50
Rolinco	236 70	237 10
Robeco	258 70	260 10
Rodamco	449 80	449
Saipem	11 10	10 50
Shell fr. (port.)	101	101
S.K.F. Aktiebolag	214	....
Steel Cy of Can.	93	....
Squibb	382	376
Tenneco	215 10	....
Thorn EMI	54	54
Toray indust. inc	33 60	34
Vieille Montagne	910	....
Wagons-Lits	780	740
West Rand	13 50	13 80

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	....
Calciphos	169	173
C.E.M.	....	....
Cochery	150	162
Cogenhor	168	168
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	393	424
Dubois Inv. (Casto.)	600	605
Gachot	75	81
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	12 60	14 50
Nicolas	800	850
Réalités	330	....
Rorento N.V.	169 30	168 90
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	283	....
Sté Lecteurs du Monde	725	705
Ulmes	380	....
Union Brasseries	119	....

SICAV (sélection) 19/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	719 09	701 55
Action	192 17	187 03
Actions France	395 09	380 81
Action Invest.	333 88	318 74
Actions sélectionnées	512 40	493 88
Aedificandi	597 83	586 58
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1012 95	988 24
A.G.F. 5000	507 68	495 30
A.G.F. ECU	1086 29	1075 53
A.G.F. Interfonds	423 43	413 10
A.G.F. Invest	97 89	95 50
A.G.F. OBLIG.	1099 82	1084 45
A.G.F. Sécurité	10572 77	10572 77
Agfimo	569 13	555 25
Altefi	223 29	215 22
A.L.T.O.	193 92	186 91
Ameri-Gan	4880 05	4658 75
America-Valor	669 93	639 55
Amplitude	485 21	471 08
Arbitrages court terme	5308 98	5296 38 ◆
Argonautes	346 31	336 41
Associc	1112 82	1112 82
Aurecic	1370 87	1330 94
Axa Europe	115 18	109 96
Axa Investissements	98 66	94 19
Bred Associations	2529 91	2522 34
Bred International	79 27	77 72
Capital Plus	1760 04	1760 04
CIP (voir AGF Actions)	......	......
[illegible]	104 67	101 62
Convertimmo	328 51	316 94
Cortal court terme	1297 75	1297 75
Cortal Intérêt trim.	1056 22	1036 02
Cortexa	846 16	807 79
Credinter	467 86	464 22
Crédit Mutuel E.L.G.	......	......
Drouot-France	552 71	527 65
Drouot-Investiss.	870 61	831 13
Drouot-Sécurité	245 91	234 76
Drouot-Sélection	138 86	132 56
Ecocic	1126 28	1109 64
Ecureuil Privatisations	319 01	309 72
Energie	227 16	216 86
Epancic	2881 85	2878 97
Eparcourt Sicav	4227 62	4217 08
Epargne Associations	25324 48	25286 55
Epargne-Capital	8221 42	8140 02
Epargne-Croiss.	1359 93	1323 53
Epargne-Industr.	66 79	63 76
Epargne-Inter	579 26	563 76
Epargne J	51980 77	51980 77
Epargne-Long-Terme	169 08	164 55
Epargne-Oblig.	197 86	192 55
Epargne-Ouest	1062 42	1062 42
Epargne-Unie	1104 10	1054 03
Epargne-Valeur	395 09	384 52
Eparoblig	1248 45	1245 96
Epsilon	1042 28	1031 96
Eurinvest Croissance	1090 37	1040 93
Eurinvest Rendement	1086 12	1036 87
Eurocic	8859 08	8726 14
Euro-Croissance	510 61	496 74 ◆
Eurodyn	936 12	904 37
Euro-Gan	4017 71	3835 52
Extrême Orient Sicav	521 86	506 86
Finord Placement	63139 42	62950 57
Finord Valorisation	13727 27	13458 11
Fonsicav (div. par 10)	11156 77	11156 77
Foncival	236 84	226 01
France-Gan	5081 91	4851 47
France-Garantie	290 07	289 40
France-Investiss.	381 70	364 39
France-Net	127 27	126 01
France-Obligations	449 88	445 43
Francic	333 75	324 03
Francic Pierre	92 60	89 90
Francic Régions	914 34	887 71

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1380 23	1380 23
Fructi-Epargne	260 12	253 78
Fructicapi	314 74	310 09
Fructicourt	109022 08	109022 08
Fructidor	242 01	238 43
Fructifrance	667 49	651 21
Fructimmo	234 46	228 74
Fructivar	84841 11	84629 54
Fructi ECU	580 13	571 56
Fructi-Première	11547 80	11377 14
Futuroblig	1055 20	1054 14
Gestilion	59623 45	59474 78
Gestion Sécuricourt	10958 17	10849 57
Gestion Associations	141 70	138 58
Gestion Mobilière	582 51	565 64
Haussmann Associat.	1253 17	1253 17
Haussmann court terme	1237 16	1237 16
Haussmann Epargne	1447 40	1447 40
Haussmann Europe	1949 22	1878 77
Haussmann France	826 32	796 45
Haussmann Oblicroiss.	1342 11	1281 25
Haussmann Obligation	1473 88	1420 61
Horizon	1034 12	1004
Interoblig.	11975 39	11514 80
Interselect France	380 09	369 02
Intervaleurs Indust.	508 95	485 87
Invest. net	14376 45	14346 78
Invest. Obligataire	17790 36	17754 85
Japacic	188 79	183 87 ◆
Jeune épargne	235 31	231 83
Laffitte-Amérique	236 08	225 95
Laffitte-Europe	225 28	215 06
Laffitte-Expansion	246 40	235 23
Laffitte-France	276 88	264 13
Laffitte-Immobilier	217 07	207 23
Laffitte-Japon	348 40	332 60
Laffitte-Oblig.	143 88	137 36
Laffitte-Rend.	210 06	200 53
Laffitte-Tokyo	348 88	333 08
Lion-Associations	11070 87	11070 87
Lion court terme	113209 06	113209 06
Lion-Institutionnels	22288 15	22230 57
Lionplus	747 43	740 03
Livret Bourse Investis.	394 40	382 91
Livret portefeuille	593 71	576 42
Méditerranée	144 92	138 35
Minitex	26502 12	26502 12
Mondiale Investissem.	403 58	385 28
Monecic	5743 95	5743 95
Monedan	52904 54	52904 54
Moné J.	63626 92	63626 92
Mutuelle Unie Sél.	136 50	129 36
Natio.-Assoc.	8453 05	8440 17
Natio.-Epargne	14065 78	13926 51
Natio.-Court terme	206489	206489
Natio.-Immobilier	903 98	879 79
Natio.-Inter.	1189 45	1157 62
Natio.-Obligations	525 06	511 01
Natio.-Patrimoine	1252 44	1218 92
Natio.-Placements	63114 02	63114 02
Natio.-Revenus	1040 84	1030 53
Natio.-Sécurité	11134 52	11134 52
Natio.-Valeurs	611 16	584 80
Nippon-Gan	5180 78	4945 85
Nord-Sud Développ.	1221 98	1219 54 ◆
Normaux IF	12683 42	12415 12
Oblicic Régions	1077 23	1061 31
Obligations Convert.	389 82	372 14
Oblilion	1064 07	1053 53
Optimavalor	176 62	171 34
Orvalor	6157 94	6157 94
Paramérique	531 55	507 45
Pareurope	715 48	683 04
Paribas Croissance	542 82	520 69
Paribas Epargne	16082 10	16059 98
Paribas France	79 32	77 01
Paribas Opportunités	98 84	94 02

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	480 99	470 97
Paribas Revenu	93 87	92 94
Parnasse-Valor	1057 74	1056 68
Patrimoine-Retraite	1684 08	1651 04
Pervalor	532 63	517 12
Phenix Placements	258 34	257 05
Pierre Investiss.	646 97	617 63
Placement A	816 95	816 95
Placement crt-terme	73934 85	73934 85
Placement J	57104 72	57104 72
Placement Premier	55848	55848
Placements Rendement	10882 03	10882 03
Placements Sécurité	108645 82	108645 82
Plénitude	102 68	102 37
Première Obligations	10877 69	10855 97
Prévoyance Ecureuil	104 39	101 60
Priv'Association	21639 75	21639 75
Province Investiss.	419 58	400 55
Quartz	107 59	104 94
Rentacic	180 46	168 09
Revenus Trimestriels	5505 29	5460 78
Revenu Vert	1152 44	1151 29
Rivoli Plus	1101 53	1051 58
St-Honoré Assoc.	13681 87	13593 90
St-Honoré Bio-aliment.	686 29	664 72
St-Honoré Pacifique	492 48	470 15
St-Honoré P[illegible]	[illegible]	[illegible]
St-Honoré R[illegible]	[illegible]	[illegible]
St-Honoré R[illegible]	[illegible]	[illegible]
St-Honoré S[illegible]	[illegible]	[illegible]
St-Honoré T[illegible]	[illegible]	[illegible]
St-Honoré V[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sécuricic	[illegible]	[illegible]
Sécuri Taux	[illegible]	[illegible]
Sélection C[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sicavdan (C[illegible])	[illegible]	[illegible]
Sicav-Asso[illegible]	[illegible]	[illegible]
S.F.I. fr. et é[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sicav 5000	[illegible]	[illegible]
S.I. Est	[illegible]	[illegible]
Silvafrance	[illegible]	[illegible]
Sivam	[illegible]	[illegible]
Sivarente	[illegible]	[illegible]
Sivater	[illegible]	[illegible]
S.N.I.	[illegible]	[illegible]
Sogeparge	[illegible]	[illegible]
Sogevar	[illegible]	[illegible]
Sogister	[illegible]	[illegible]
Soleil Invest[illegible]	[illegible]	[illegible]
Stratégie A[illegible]	[illegible]	[illegible]
Stratégie R[illegible]	[illegible]	[illegible]
Technocic	[illegible]	[illegible]
Techno-Ga[illegible]	[illegible]	[illegible]
Trilion	[illegible]	[illegible]
U.A.P. Inv[illegible]	[illegible]	[illegible]
Uni-Associ[illegible]	[illegible]	[illegible]
Unifrance	[illegible]	[illegible]
Unifoncier	[illegible]	[illegible]
Uni-Garant[illegible]	[illegible]	[illegible]
Unigestion	[illegible]	[illegible]
Uni-Régions	[illegible]	[illegible]
Univata	[illegible]	[illegible]
Univar	[illegible]	[illegible]
Univers-Ac[illegible]	[illegible]	[illegible]
Univers-O[illegible]	[illegible]	[illegible]
Valorem	[illegible]	[illegible]
Valorg	[illegible]	[illegible]
Valrel	[illegible]	[illegible]

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 784	5 773	5 600	6
ECU	6 979	6 981	....	....
Allemagne (100 DM)	337 920	338	328	346
Belgique (100 F)	16 144	16 154	15 800	16 500
Pays-Bas (100 fl.)	300 940	301 050	290	310
Danemark (100 krd)	88 430	88 520	84	91
Norvège (100 k)	89 590	89 850	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	10 072	10 084	9 800	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 233	4 234	3 500	4 500
Italie (1 000 lires)	4 587	4 591	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	410 300	412 200	400	420
Suède (100 krs)	95 050	95 070	91	97
Autriche (100 sch)	48 120	48 140	46 500	49 500
Espagne (100 pes.)	5 017	5 026	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 129	4 132	3 750	4 400
Canada ($ can. 1)	4 538	4 541	4 400	4 800
Japon (100 yens)	4 427	4 436	4 300	4 500

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/2
Or fin (kilo en barre)	83000	82500
Or fin (en lingot)	83000	82800
Pièce française (20 fr)	529	526
Pièce française (10 fr)	382	.....
Pièce suisse (20 fr)	562	562
Pièce latine (20 fr)	491	490
Souverain	603	601
Pièce de 20 dollars	3080	3055
Pièce de 10 dollars	1500	1500
Pièce de 5 dollars	880	.....
Pièce de 50 pesos	3186	3180
Pièce de 10 florins	500	498
Or Londres	446 25	443 70
Or Zurich	445 50	443 50
Or Hongkong	444 95	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Une élection cantonale

La division de la droite fait gagner un siège au PS

BAS-RHIN : canton de Sélestat (2e tour).

Inscr., 18 096 ; vot., 11 592 ; suffr. expr., 11 246. MM. Gilbert Estève (PS), 4 687 voix, ÉLU ; Robert Weber (UDF-PR), m. de Sélestat, 3 631 ; Camille Hihn (div. d.), 2 928.

[Le candidat socialiste a remporté cette élection partielle en bénéficiant des divisions au sein de la majorité. A l'issue du premier tour de scrutin, organisé à la suite du décès, le 28 décembre, de François Kretz (UDF-PR), M. Hihn, candidat divers droite arrivé en troisième position au premier tour a refusé de se désister en faveur de M. Weber, représentant de l'UDF soutenu par le RPR, qui l'avait devancé avec 26,48 % des voix.

Ce maintien a permis à M. Estève, ancien chef de cabinet de M. Jack Lang, d'être élu, au second tour, en rassemblant 41,67 % des suffrages. Il améliore de plus de 11 points le score obtenu par les deux candidats de gauche au premier tour (30,28 %) en bénéficiant d'une meilleure mobilisation électorale ce dimanche (35,94 % d'abstentionnistes au lieu de 41,51 %) et d'un bon report des suffrages qui s'étaient portés sur le candidat écologiste (6,87 %). M. Estève devient le seul conseiller général socialiste du Bas-Rhin, M. Alfred Muller, élu (rocardien), dans le canton de Schiltigheim, ayant démissionné du PS et siégeant parmi les non-inscrits.

Le candidat divers droite n'a guère tiré profit de son maintien puisqu'il recueille 26,03 % des voix au lieu de 25,76 % au premier tour. Avec 32,28 % des suffrages, M. Weber, successeur de François Kretz à la mairie de Sélestat, progresse de près de 6 points, en dépit de la consigne donnée aux électeurs du Front national de ne pas voter en sa faveur.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 18 096 ; vot., 10 583 ; suffr. expr., 10 284. MM. Estève, 2 926 ; Weber, 2 724 ; Hihn, 2 650 ; Mme Heng (FN), 1 089 ; MM. Gueidan (Verts), 707 ; Hugel (PCF), 188. En 1985, François Kretz était réélu dès le premier tour avec 52,81 % des voix.]

Une élection municipale

AUDE : Trèbes (1er tour).

Insc. 3 208 ; vot. 2 482 ; suffr. expr. 2 423. Liste PS, 1 472 voix, 24 ÉLUS ; liste UDF-RPR, 793 voix, 4 ÉLUS ; liste de groupement des intérêts communaux, 158 voix, 1 ÉLU.

[La liste du Parti socialiste a remporté cette élection partielle organisée à la suite du décès, en janvier, du maire, Jean Sol (PS) qui avait été élu, en 1983, à la tête de la seule liste en présence. La liste socialiste a recueilli, cette fois, 60,75 % des voix contre 32,72 % à la liste d'union de la majorité et 6,52 % à la liste d'action locale.]

BOURSE DE PARIS

Matinée du 22 février

Nouvelle et forte hausse

La petite Bourse du matin a vécu. Les huit dernières valeurs cotées à la criée sont passées sur le CAC (Cotisations assistées en continu). Sur ce marché électronique, la hausse des cours s'est poursuivie lundi dès l'ouverture à 9 h 30. Le mouvement est allé en s'accélérant. En progrès de 1,46 % initialement, l'indicateur instantané enregistrait à 11 heures une avance de 2,44 %.

NDLR : Nous ne publierons désormais plus de tableau de cours préliminaires dans notre première édition.

A Paris

Un incendie et des explosions criminels

Un incendie et une explosion d'origine criminelle se sont produits, le lundi 22 février entre 5 h 30 et 6 h 30, dans des arrondissements de l'est de Paris. Selon les premières constatations, les deux événements seraient sans rapport. L'enquête a été confiée à la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne.

Rapidement maîtrisé par les pompiers, l'incendie s'est déclaré au rez-de-chaussée de l'immeuble situé 11 *bis* passage Courtois, dans le onzième arrondissement. Il semble avoir été provoqué par un récipient contenant de l'essence enflammée et jeté dans le bureau de la directrice d'une école maternelle privée, l'Ecole de l'éveil, qu'abrite cet immeuble. Cet acte criminel n'a pas été revendiqué.

En revanche, trois tracts ont été retrouvés devant l'Institut médico-légal (IML, autrement dit la morgue), situé quai de la Rapée, dans le douzième arrondissement. Deux charges d'explosifs avaient été déposées devant les deux principales portes de l'IML. Des charges faibles, selon les premières investigations : « *Des petits pétards*, commente un policier, *100 grammes et de la mèche lente.* » Les explosions n'ont pas fait de victimes, mais elles ont provoqué des dégats matériels.

Signés « *Solidarité révolutionnaire internationale* », écrits au normographe, les tracts affirment : « *Un Etat trafiquant d'armes, une société qui tire profit de la mort, ne doivent pas s'étonner des réactions au procès d'Action directe. Nous ne sommes pas sympathisants d'Action directe, mais ennemis de l'ordre capitaliste et bureaucratique mondial et de sa logique de mort. Contre cette logique cannibale, à bas la torture de l'isolement, suppression des QHS.* »

La même signature était apparue lors d'actions violentes entre 1970 et 1977, selon les archives policières. Aujourd'hui, les policiers pensent qu'elle est ponctuellement utilisée par des « *milieux anarchisants* », qui ont parfois agi sous d'autres labels (« *Black War* » par exemple).

Sur le vif

Cocugramme

Qu'est-ce qu'ils prennent, en ce moment, les mecs ! Franchement, je les plains. Tiens, ce matin encore, sur France-Inter, ce sondage : 70 % des femmes italiennes trompent leurs jules parce qu'ils sont nuls au lit. Remarquez, statistiquement, nuls, ils ne peuvent pas l'être tout le temps, avec tout le monde, les pauvres ! Ça prouve simplement qu'à l'argus de l'amour l'occasion fait le larron. A cocu, cocue et demi !

Et puis hier, dans le « Sunday Telegraph », ma copine, Mary Kenny — marrante, sa chronique, pleine de bon sens et d'humour — parle de petits métiers en plein essor : les grammes. Attendez que je vous explique. Les télégrammes, bon, ça, terminé, ça prend trois jours à arriver, et ça a été avantageusement remplacé en Grande-Bretagne par les « gengrammes ». Vous voulez souhaiter un anniversaire, une naissance, un départ à la retraite ou simplement faire une fleur à quelqu'un, vous lui envoyez un kissgramme, une fille chargée d'accompagner votre message d'un baiser. Un grandpérogramme, un vieux papa gâteau. Un vicairogramme ou une soubrettogramme, spécialités très demandées, fournies avec la panoplie complète : col blanc, crucifix, tablier et coiffe amidonnés.

Et, alors là, c'est la folie, le rambogramme ou, mieux, le tarzanogramme, livré avec son cache-sexe en peau de léopard et un certain nombre d'accessoires, dont une banane, à des clubs, des soirées pour dames seules, ou même des pots de bureau... dans un pool de dactylos, par exemple. C'est pas tellement cher : de 150 à 250 balles de l'heure. Et, pour ce *prix-là*, il enlève le bas.

Ça en dit long, avouez, sur les lendemains d'une révolution sexuelle verrouillée par la trouille d'une promiscuité mal placée. Ça explique le vent de moralité, balayant les uns après les autres les candidats à la Maison Blanche et soufflant, par la bouche de Pasqua, à mon Jacquot, planté, tout godiche, à côté de sa Bernadette : tu vas lui prendre la main, oui ou quoi !

CLAUDE SARRAUTE.

Après la reprise du travail à RFO-Guadeloupe

Le malaise subsiste parmi les journalistes

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Un protocole d'accord a été signé dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 février, entre les employés grévistes et la direction de RFO-Guadeloupe (*le Monde* du 22 février), permettant la reprise du travail dès samedi pour tous les salariés.

La sanction qui affectait le technicien guadeloupéen Laurent Gauthier est suspendue jusqu'à l'examen de son cas en recours gracieux au plus tard mercredi après-midi. C'est à cette date que les employés et la direction entameront une « *discussion sur l'avenir de la station* », (problèmes de moyens, d'effectifs, de production locale en matière de programme et d'information). Le protocole d'accord prévoit en outre qu'aucune sanction ne sera prise à l'encontre du personnel gréviste. La précipitation avec laquelle ce protocole a été signé s'expliquerait, indique-t-on de source proche de l'intersyndicale, par le fait que la visite dans l'archipel, de samedi à lundi, de M. Guillaume, ministre de l'agriculture, était subordonnée à la reprise du travail à RFO... L'arrivée du ministre était en tout cas diffusée à la télévision moins d'une heure après sa descente d'avion.

Il est cependant peu probable que les employés grévistes obtiennent raison sur deux sujets conflictuels : la diffusion sur l'île de France-Inter (depuis décembre) et d'Antenne 2 (promise pour le 5 avril). Attendu par beaucoup d'habitants, l'arrivée de ces programmes provoque quelques perturbations. France-Inter a occupé le réseau ondes moyennes de FRO-Radio, réseau très écouté par les personnes âgées (souvent démunies de récepteur FM) et utile en certains points de l'archipel, pour pallier la mauvaise qualité de la couverture FM. Antenne 2, de son côté, entraînera la disparition du second canal de RFO. Une substitution bien accueillie par les métropolitains, mais mal perçue par les Antillais.

Si la direction de RFO ne peut – et les salariés en sont conscients – revenir sur ces mesures, d'autres problèmes de fond demeurent. De plus en plus de journaux, tant en radio qu'en télévision, sont présentés par des « employés occasionnels », dont certains ne sont même pas titulaires de la carte professionnelle. Les partis politiques et les organisations syndicales proches des milieux indépendantistes parlent de « *blanchisation* » ou de « *blanchiment* », lorsqu'il ne s'agit pas de « *caldochisation* » de la station. Et il n'est pas rare de voir un métropolitain présenter le journal télévisé local, suivi, quelques minutes plus tard, d'un Antillais lisant des dépêches de France et de l'étranger.

Situation pour le moins paradoxale qui permet de mieux comprendre le malaise provoqué au sein de la station. Malaise accru auprès des journalistes à l'annonce de la réception prochaine (avant l'élection présidentielle) des journaux télévisés « clés en main » en provenance de RFO-Paris.

ANDRÉ LÉGER.

● **M. Rupert Murdoch peut vendre le *New York Post*, après un accord avec les syndicats.** — Un accord signé le samedi 20 février entre les dix syndicats du quotidien new-yorkais, le *New York Post*, et M. Murdoch fera faire plus de 100 millions de francs d'économies en trois ans au journal grâce à la suppression de cent trente emplois sur mille deux cents. La vente du quotidien par M. Murdoch au propriétaire immobilier M. Peter Kalikow dépendait de cet accord. M. Murdoch avait été contraint à vendre son journal par la loi récente qui interdit à une même personne de posséder un journal et une télévision dans la même ville. M. Kalikow s'est engagé à publier le *New York Post*, fondé en 1801, pendant au moins un an et à lui rendre son agressivité afin de lui éviter ses pertes actuelles (500 000 francs par jour).

A partir du 25 février

Grève générale des artistes-interprètes pour les fictions de la Cinq et de M 6

Les artistes-interprètes ont confirmé le dimanche 21 février, le principe d'une grève générale « *sur les productions et coproductions* » de fiction, destinées à la 5 et à M 6. Le mot d'ordre, qui s'appliquera à partir du 25 février, a en revanche été levé pour TF 1, Antenne 2 et FR 3 au vu des « *résultats obtenus sur le champ d'application de la convention collective* » et de l'engagement pris par ces trois chaînes de « *ne produire, ni coproduire, ni vendre des émissions à la Cinq et à M 6* ».

Quant à Canal Plus et la SEPT, les artistes-interprètes ont décidé à l'issue d'une assemblée générale au théâtre Saint-Georges à Paris, de lever le mot d'ordre de grève à condition que ces deux sociétés s'alignent d'ici au 25 février sur les accords conclus avec les trois premières chaînes.

Le conflit opposant depuis plusieurs mois les artistes-interprètes aux chaînes a deux causes principales : le refus de la Cinq et de M 6 d'adhérer à la convention collective, et d'accepter les conditions de rémunération exigées par les artistes-interprètes pour les rediffusions dont les nouvelles chaînes sont grosses consommatrices. L'intersyndicale (SFA-CGT, SYDAS-CFDT, SNLA-FO et les indépendants du SIA), exige que la rémunération de ses mandants soit calculée en pourcentage de leur salaire initial, alors que la Cinq et M 6 souhaitent « *par réalisme économique* » que celle-ci soit fixée en pourcentage du prix d'achat de l'œuvre (*le Monde* du 3 février et du 11 février).

Certaines éditions du *Monde*, daté 23 février comportent un encart publicitaire de quatre pages sur le film de Wadja, « les Possédés ».

Le numéro du « Monde » daté 21-22 février 1988 a été tiré à 490 680 exemplaires

ÉGYPTE : l'inculpation du fils de l'ancien raïs

Une bonne partie de l'opinion prend position en faveur de Khaled Abdel Nasser

LE CAIRE
de notre correspondant

Le bâtonnier de l'ordre des avocats égyptien, Me Khawaga, s'est rendu dimanche à Belgrade pour tenter de convaincre Khaled Abdel Nasser, le fils de l'ancien raïs, inculpé dans toute une série d'attentats anti-israéliens et anti-américains, de retourner au Caire pour comparaître devant la justice égyptienne.

Me Khawaga s'est élevé avant son départ contre « *la campagne visant à présenter Khaled comme coupable aux yeux de l'opinion publique* ». Le bâtonnier a rappelé qu'un « *accusé est présumé innocent tant que le tribunal ne s'est pas prononcé* ». La commission des libertés de l'ordre des avocats, qui se chargera de la défense des vingt autres accusés, a indiqué par la même occasion son intention de faire du procès du groupe Révolution égyptienne « *un procès de caractère politique* ». Me Khawaga a précisé : « *Il n'est pas juste que l'on juge un Egyptien pour avoir tué un sioniste au moment où ces derniers tuent les innocents à Jérusalem.* »

L'ordre des avocats n'est pas le seul à prendre parti pour l'organisation Révolution égyptienne, par sentiment anti-israélien. Toute la gauche égyptienne présente, en effet, les attentats anti-israéliens accomplis par l'organisation comme des « *actes d'héroïsme* », estimant que « *les ennemis de Camp David devraient être décorés et non pas jugés.* ». Même les Frères musulmans ont pris position en faveur de Khaled Abdel Nasser et de Révolution égyptienne, leur haine des Israéliens étant visiblement plus grande que leur virulente hostilité à Nasser.

L'éventuel retour en Egypte de celui qui a été présenté comme l'accusé numéro deux par le parquet pourrait fortement embarrasser le gouvernement égyptien. Ce dernier, qui n'a pas déployé un zèle excessif pour arrêter Khaled Abdel Nasser avant sa fuite d'Egypte, semble vouloir éviter l'arrestation de celui dont le père reste une figure de légende pour une bonne partie des Egyptiens, dont les sentiments anti-israéliens croissent avec la violence dans les territoires occupés. Mais Le Caire est soumis aux pressions de Jérusalem et surtout de Washington, qui souhaient un châtiment exemplaire contre ceux qui ont attaqué leurs diplomates. D'ailleurs, ce seraient les Américains qui auraient fourni les premières informations ayant permis le démantèlement du réseau.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

● **RECTIFICATIF.** — Dans l'article de notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, rendant compte du discours de M. Arafat devant la commission des droits de l'homme de l'ONU (*le Monde* daté 21-22 février), il fallait lire : « *L'auditoire a paru davantage étonné par l'appel qu'il a lancé aux dirigeants iraniens* (et non « aux dirigeants français ») *pour qu'ils acceptent les initiatives de paix avec l'Irak.* »



A B C D E F G

مكتبة الأصل